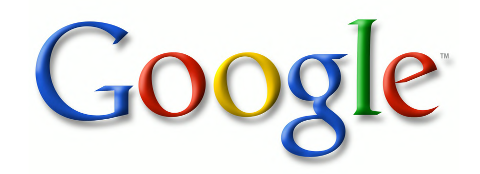
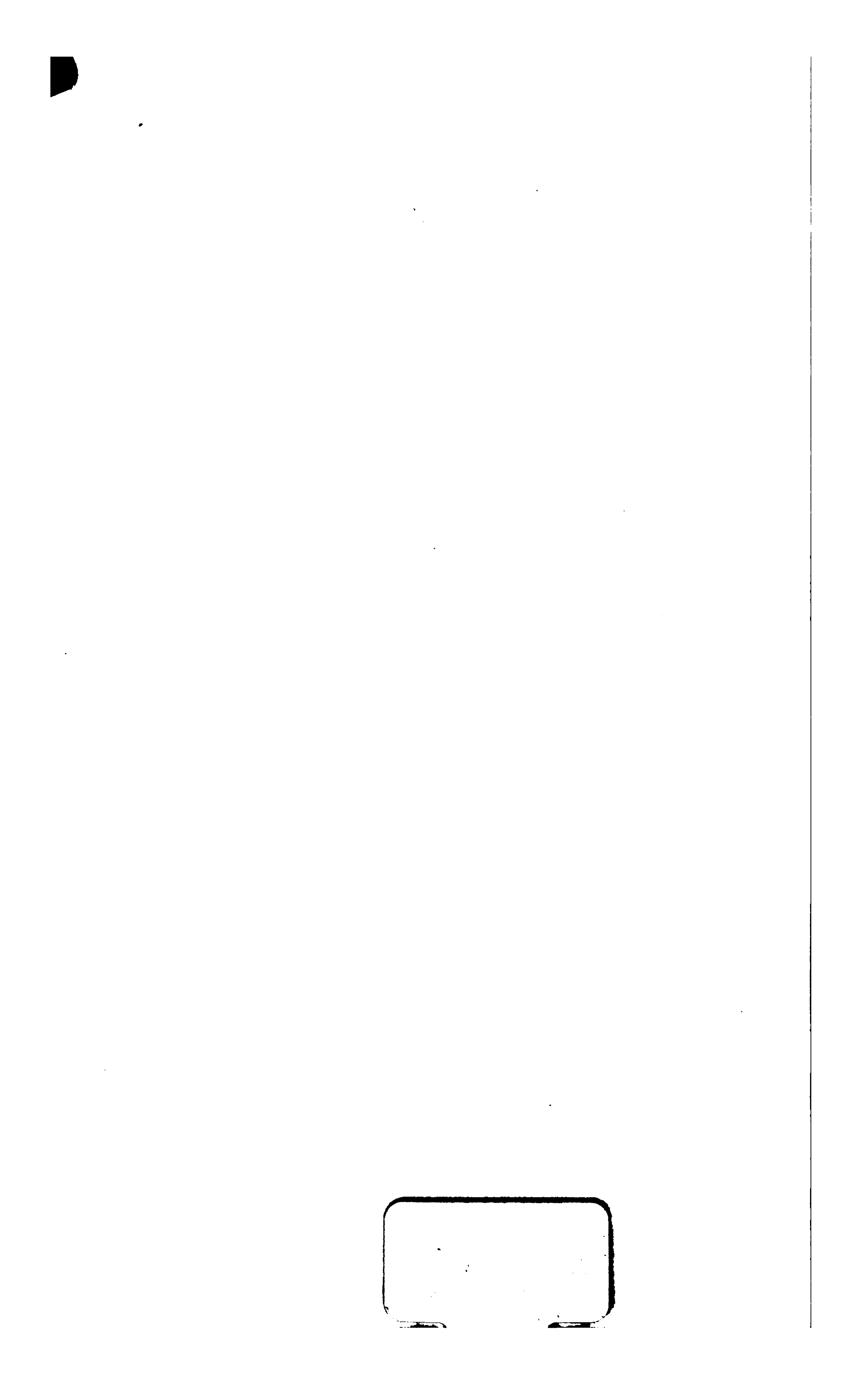
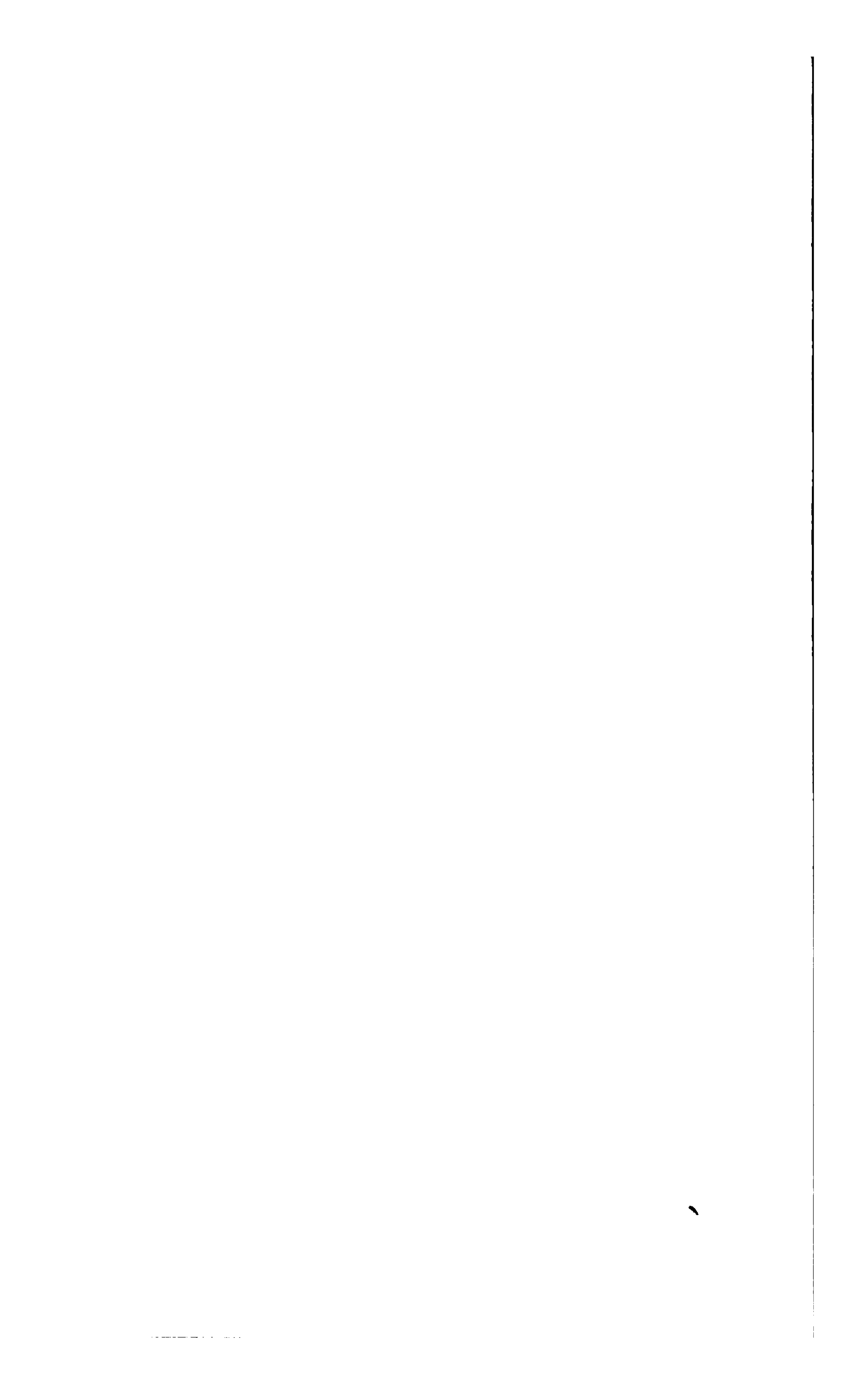

Google


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06820373 0





# ŒUVRES INÉDITES

DE

# F. LAMENNAIS

TOME SECOND

## OUVRAGES DE M. A. BLAIZE.

**Des Monts-de-piété et des Banques de prêt sur gage**, en France et dans les divers États de l'Europe, 2 vol. grand in-8. . . . . . . . . . . 15 »

**Essai biographique sur M. F. de Lamennais**, 1 vol. in-8. . . . . . 5 »

**Voyage à la recherche d'un soldat du pape**, 1 vol. in-12. . . . . . 2 »

**Béranger et F. de Lamennais**, in-18 . . . . . . . . . . . . . . . . » 50

Coulommiers. — Typographie de A. MOUSSIN.

# ŒUVRES INÉDITES

DE

# F. LAMENNAIS

PUBLIÉES

PAR A. BLAIZE

TOME SECOND

**CORRESPONDANCE**

**MÉLANGES RELIGIEUX & PHILOSOPHIQUES**



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

1866

# CORRESPONDANCE DE LAMENNAIS

(SUITE)

### 238. — *A l'abbé Jean.*

Genève, 16 mai 1824.

De peur d'oublier quelques commissions, je commence par là. Voici d'abord un nouvel abonnement pour le *Mémorial :*
*A M. Martel, curé de Neuveulle, par Evian, Savoie.*

Je lui ai cédé 20 messes pour cet abonnement; ainsi je te prie de m'en envoyer 20 autres pour moi. Il y aura encore d'autres souscripteurs qui viendront de la Savoie. Ils veulent tous les numéros qui ont paru, et il faut recommander d'être fort exact dans les envois. Cela est essentiel.

L'évêque de Lausanne désire avoir les règlements des Frères (1). Je te prie de les lui envoyer. Il serait honnête d'y joindre deux mots. Tu lui dirais que je t'ai mandé qu'il lui serait agréable de les recevoir, et que j'ai été très-sensible à l'accueil que j'ai reçu de lui. Son adresse est : *à Mgr l'Évêque de Lausanne, à Fribourg, Suisse.*

(1) Des *Frères de l'instruction chrétienne,* dont l'abbé Jean est le fondateur.

Le temps est si mauvais que je désespère de pouvoir aller à Chamounix. Nous partirons, comme je te l'ai marqué, le 24 ou le 28 pour Turin. Ainsi, dorénavant tu m'adresseras tes lettres sous le couvert de M. le marquis d'Azeglio père, à Turin. Je garde le nom de Denys. Préviens de cela M. de Senfft. Je crois qu'il faut que les lettres soient affranchies jusqu'à la frontière.

J'ai une extrême envie de te revoir. Le temps que je passe ici est si ennuyeusement perdu, qu'il n'en est point que je regrette davantage. Cependant mon voyage m'aura beaucoup servi, et je crois toujours qu'il est entré dans les vues de la Providence. Mande-moi, autant que tu le pourras, les nouvelles de France et de Paris. On ignore tout à une certaine distance, et il serait utile de tout savoir. M. le curé de Genève est peiné de ne pas recevoir un seul mot, ni de M. Picot, ni de M. de Bonald, quoiqu'ils aient à lui répondre sur des affaires importantes. Ce silence ne se conçoit pas, non plus que le retard qu'on met à s'acquitter de ce qui lui est dû si légitimement. Il y a des hommes qui ont moins d'âme et de délicatesse que leurs laquais. Le prochain consistoire nous apprendra beaucoup de choses sur Rome, mais nous en saurons encore plus sur les lieux. Oh ! si les Papes savaient ce qu'ils peuvent ! Plus on examine l'état de chaque pays, plus cette réflexion frappe vivement. On voit partout ce qu'il y aurait à faire, et l'on voit partout que rien ne se fait. Les méchants seuls agissent, et consomment leur œuvre sans que les bons paraissent s'en apercevoir. Le monde retombe dans le chaos, et les ténèbres sont sur la face de l'abîme.

Je ne sais si, à mon retour, ta position sera fixée. Il n'est pas mal peut-être qu'elle demeure indécise encore quelque temps. J'aurai moi-même à prendre un parti l'automne prochain. Rentrerai-je dans l'arène, ou me bornerai-je à finir

l'*Essai,* et, dans ce dernier cas, resterai-je à Paris, ou me retirerai-je en Bretagne? On ne peut rien dire là-dessus en ce moment.

Mille choses tendres à tous nos amis. Je t'embrasse de tout mon cœur.

239. — *Au même.*

Genève, le 19 mai 1824.

J'ai reçu ta lettre numéro 4 qui m'a fait, comme toutes les autres, un extrême plaisir. Il est curieux d'observer, dans tout ce qui se passe, la marche du système ministériel, et le progrès de la corruption des cœurs et des esprits. Tout cela, quoi qu'on en dise, nous mène directement à une révolution qui me paraît de jour en jour plus inévitable.

M. Vuarin partit hier pour Lyon; il sera de retour après-demain ou samedi au plus tard. Nous partirons sur la fin du mois; le jour, je ne le sais pas encore. Ce sera ou le lendemain de l'Ascension, ou le lundi suivant. Il me tarde de connaître l'état de Rome pour les hommes et pour les choses. Je crains bien de trouver là quelque chose d'analogue à ce qu'on voit ailleurs. Enfin il sera toujours extrêmement utile de savoir à quoi s'en tenir. C'est dommage qu'il faille trois ou quatre mois pour cela; car jamais le temps ne fut plus regrettable qu'aujourd'hui. Au reste, dix ans d'étude m'auraient moins servi que ce que j'ai déjà vu.

Je suis enchanté qu'on rende compte de l'*Essai* dans le *Mémorial* et je désire beaucoup que les deux articles paraissent dans les livraisons suivantes. L'impression qui en résultera me sera favorable à Rome au moment où j'y arri-

verai, et ce n'est pas, il s'en faut bien, une chose à négliger.

Fais-moi le plaisir de rappeler de temps à temps à Cudennec mon affaire avec Méquignon.

J'ai recommandé le petit Ange aux prières de M. Vuarin et je prierai de mon côté pour lui. Je l'embrasse ainsi que Louis de tout mon cœur.

Il est heureux que les Missionnaires succèdent à M. Liautard ; ce sera un bon établissement de plus, et un puissant moyen d'action, s'ils savent le mettre à profit ; n'oublie pas de leur recommander la Librairie classique.

Mille choses tendres à Ange quand tu lui écriras. Souvenir à tous nos amis. Je t'embrasse bien tendrement. Écris-moi le plus tôt que tu pourras.

240. — *Au même.*

Genève, 22 mai 1824.

Voici encore un abonnement pour le *Mémorial ;* j'en ai touché le prix, c'est-à-dire 20 fr. dont tu débiteras mon compte :

*A M. Tissot, curé d'Habères, par Thonon, Savoie.*

Ci-joint une lettre pour Saint-Victor. Tu la liras avant de la lui remettre, et tu auras soin de la cacheter. J'espère dans le succès de notre affaire (1) ; il me paraît même immanquable, avec des soins continus, un peu de temps et de patience.

M. le curé est à Lyon depuis trois jours. Il doit revenir aujourd'hui. Le froid et la pluie m'ont empêché jusqu'à présent de faire mon petit voyage dans la vallée de Chamounix. Je

(1) La Librairie classique élémentaire, affaire où Lamennais perdit tout ce qu'il possédait.

crains d'être obligé d'y renoncer, car le moment de notre départ approche. Le jour n'en est cependant pas encore fixé; dès qu'il le sera, je t'en instruirai.

Je crois qu'on placerait ici des exemplaires de l'*Essai* parmi les ecclésiastiques, s'ils pouvaient les payer en acquittant des messes. Serait-il possible de se procurer un certain nombre d'intentions? Alors je ferais expédier de Paris soit 50, soit 100 exemplaires des deux derniers volumes, qu'on pourrait donner ici à 12 fr.; 50 exemplaires feraient 600 messes; et cela suffirait peut-être d'abord. Réponds-moi là-dessus.

Toute réflexion faite, prie Saint-Victor de faire expédier par le roulage 60 exemplaires de ces deux volumes, 60 id. de l'*Imitation*, dont 10 papier vélin, et 20 exemplaires de la *Journée du chrétien*, à l'adresse de M. Vuarin, curé de Genève. Il faudra que le ballot soit plombé à la douane, pour arriver sans être ouvert.

Tu me marqueras le prix qu'on doit vendre l'*Imitation* et la *Journée du chrétien*, et aussi le nombre de messes qu'on peut faire acquitter. Sur les exemplaires de l'*Imitation*, il en aura 6 que je serai obligé de donner en présent, et je donnerai aussi à M. Vuarin un exemplaire de la *Journée du chrétien*. Tu en préviendras Saint-Victor. Le reste s'écoulera toujours peu à peu, et c'est un moyen de faire connaître ces ouvrages.

Il faudra joindre au ballot un exemplaire complet de l'*Essai*, y compris la *Défense*. J'ai promis cet ouvrage à quelqu'un qui désire l'avoir pour le prêter, et qui en espère du bien.

Il est important que, dans l'un de ses articles, l'abbé de Salinis fasse sentir la nécessité des tomes III et IV, non-seulement pour bien entendre les deux premiers, mais pour s'en servir utilement contre les incrédules. Il peut dire aussi, ce qui est vrai, qu'ils peuvent tenir lieu de beaucoup de livres, à cause

de la nature et de l'étendue des recherches qu'ils contiennent, et de la diversité des questions qui y sont traitées.

Il m'est impossible de prévoir à quelle époque exactement je serai de retour à Paris. Je désire bien t'y retrouver, et je l'espère, puisqu'en aucun cas je ne puis y être avant la fin de septembre au plus tôt, et que tu auras terminé alors ton voyage de Bretagne. Ce sera le moment pour nous de prendre un parti selon ta position, ou de nous arranger à Paris, ou de nous fixer à la Chênaie. Il peut, au reste, arriver bien des choses d'ici là, car on mène vite la société, et l'avenir est gros d'événements dont les conséquences sont imprévoyables.

Je suis persuadé que le *Mémorial*, s'il continue d'être fait avec soin, aura avant un an près de 3,000 abonnés. Son autorité croîtra aussi, et par conséquent le bien qu'il fera.

J'ai écrit, il y a trois jours, à M. de Vitrolles. Il recevra ma lettre à Paris, s'il ne part que le 1er juin, ainsi qu'il me le mande. Je lui avais écrit à Vitry quelques jours auparavant. Mille choses tendres à tous nos amis. Je t'embrasse de tout mon cœur.

## 241. — *Au même.*

Genève, 30 mai 1824.

J'ai reçu ta lettre du 23, c'est probablement la dernière que je recevrai ici. Je t'ai écrit le 28 par une occasion particulière, en t'envoyant pour Denys une traduction de l'*Imitation* qu'il m'avait prêtée.

Je joins à ma lettre une copie figurée des signatures de la lettre des sauvages au Président du Congrès, pour lui demander des ministres jésuites; on ne peut pas mettre les figures dans le *Mémorial*, mais on peut y mettre les noms. Je

suis bien peiné du vol qu'on a fait à ce pauvre journal. Comment se fait-il qu'on n'ait pas mieux choisi les employés? Le dernier numéro était fort bon; peut-être Mahony est-il un peu aigre contre les personnes. Il faut éviter cela, autant que possible; cela nuit à la dignité.

M. Vuarin a enfin reçu une lettre du bon évêque de Metz; mais il ne lui parle point des frais de ses deux voyages. Ce serait à l'abbé Perreau de terminer cette affaire, qui ne fait pas d'honneur à son chef.

Ce que tu me dis de la première communion d'Ange me fait grand plaisir. Je l'embrasse tendrement ainsi que son frère.

L'évêque de Tulle ne pouvait pas avoir une meilleure idée; j'espère qu'on ne le fera pas attendre. Il faut se hâter de saisir les occasions de sauver au moins quelques diocèses, car, qui sait ce que cela deviendra? J'ai envie de savoir le résultat du voyage de l'évêque de Saint-Brieuc. Si Dieu permettait qu'il eût la même pensée que celui de Tulle! si Saint-Brieuc et Rennes avaient des évêques qui s'entendissent, des évêques zélés et capables, ils feraient des merveilles en Bretagne. Sans cela la religion y déclinera journellement.

N'oublie pas de rappeler à Saint-Victor l'envoi de livres que je l'ai prié de faire à M. le curé de Genève, c'est-à-dire, un exemplaire complet de l'*Essai* avec la *Défense*,

| | | | |
|---|---|---|---|
| 60 exemplaires des tomes III et IV. | | | |
| 50 | id. | de l'*Imitation*, | papier ordinaire. |
| 10 | id. | id. | papier vélin. |
| 20 | id. | de la *Journée du chrétien*. | |

Il fera mettre dans le ballot, qui devra être timbré à la douane, une note de son contenu, dans laquelle on indiquera le prix qu'on doit vendre l'*Imitation* et la *Journée du chrétien*, rendues à Genève. Si tu peux me procurer des messes pour

faciliter l'écoulement de l'*Essai* parmi les ecclésiastiques, tu m'en préviendras, afin que je prenne les arrangements convenables.

J'espère beaucoup du succès de l'affaire avec Saint-Victor. Il paraît aussi certain qu'une chose de cette nature puisse l'être. Je crois qu'on obtiendra dès cette année des résultats importants. Il sera bon que tu t'occupes, sous ce rapport, de la Bretagne, pour la rentrée des classes. Si l'on pouvait y introduire les thèmes grecs, ce serait un grand point. L'exemple des principales écoles ecclésiastiques pourrait y servir beaucoup.

Je te recommande aussi mon affaire avec Méquignon. Il m'importe qu'elle finisse enfin, et avant qu'il y ait lieu de réimprimer le premier volume. Fais tout ce que tu pourras pour qu'elle soit terminée avant ton voyage du mois d'août. La plus grande difficulté, c'est ce qui reste des *Réflexions*, qu'on ne vendra jamais.

Malgré l'infamie des élections, la session présente ébranle extrêmement le ministère. Son règne ne saurait désormais être fort long. Mais qu'aurons-nous après? Rien de pis certainement. Mais quoi? Je l'ignore; je ne conçois aujourd'hui la possibilité de quoi que ce soit. Il faut que cette boue fermente pour qu'il en sorte quelque chose de moins impur. Il faut de nouvelles leçons, de nouveaux châtiments. Il faut ce que Dieu seul sait.

Après la nomination du Pape actuel, le cardinal de Clermont-Tonnerre, sans doute d'après ses instructions, se leva et dit : *Au nom de Sa Majesté très-chrétienne, je proteste.....* On ne le laissa pas achever. Tous les cardinaux s'écrièrent : *Taceat! Habemus Pontificem;* et sur-le-champ ils se rendirent à la chapelle du conclave pour introniser le nouveau Pontife. Malheureusement sa santé ne lui permet presque pas de s'oc-

cuper d'affaires, et rien ne marche. J'ai eu sur ce pays-là de tristes renseignements, et cela me confirme dans l'idée que le monde doit encore passer à travers de grands maux.

Il n'y a rien à craindre à l'égard de la sûreté des routes en Italie. Il est rare qu'on soit attaqué, et on ne l'est jamais qu'au-delà de Rome. Ainsi, sois sans inquiétude.

M. Vuarin vient de me dire que notre départ était encore renvoyé d'un jour. Ce ne sera donc que le mercredi 2 juin. Nous irons coucher à Chambéry, et de là nous nous rendrons à Turin, et de Turin à Gênes. Ce ne sera que dans cette dernière ville que nous saurons ce qui a été arrangé pour notre logement à Rome. Je m'attends bien que le reste de notre voyage ne sera guère plus amusant que le commencement. Quand on voyage pour voir et pour se distraire, il ne faut pas se rendre dépendant d'un homme fort occupé, et qui ne pense, comme de raison, qu'à ses affaires. Je n'aurai pas à certains égards perdu mon temps; mais c'est tout ce que je puis dire. Je t'embrasse de tout mon cœur.

### 242. — *Au même.*

Turin, 5 juin 1824.

Nous venons d'arriver en cette ville, sans trop de fatigue, quoique nous ayons trouvé sur le Mont-Cenis un temps d'hiver, du brouillard et de la neige à ne pas voir à trente pas devant soi, avec un vent très-froid, mais seulement à une certaine hauteur; au-dessous le temps était plus beau et à peu près de la saison. Nous logeons chez madame la comtesse de Maistre, qui nous a offert l'hospitalité avec infiniment de bonté et de politesse. Je ne sais pas encore quand nous partirons pour Gênes; probablement dans trois ou quatre jours.

Le courrier partant dans une heure, je ne puis t'en dire davantage aujourd'hui. Ce billet n'est que pour t'annoncer notre arrivée, et te tranquilliser sur notre voyage. Je t'embrasse de tout mon cœur.

### 243. — *Au même.*

Gênes, 8 juin 1824.

Je t'écrivis le jour même de notre arrivée à Turin, d'où nous sommes repartis trois jours après, c'est-à-dire hier mardi. Pendant tout le temps que nous avons passé dans cette ville, j'ai été comblé de bontés par madame et mademoiselle de Maistre. Il n'y a point de meilleures gens. Nous dînâmes hier chez leur frère, qui commande par intérim la citadelle d'Alexandrie, et en qui je trouvai la même cordialité franche, et les mêmes témoignages d'affection. Nous sommes descendus ici chez l'excellent archevêque, qui n'a pas moins de bontés pour nous. C'est un homme d'un vrai et rare mérite. Nous avons déjà beaucoup causé. Il ignorait bien des choses, et généralement on ne se fait pas d'idée à quel point on connaît peu la France à l'étranger. Je marche à cet égard d'étonnements en étonnements. Il est impossible que j'entre dans aucuns détails, je n'en ai pas le temps, et puis il y a toujours une sorte de fatigue en voyage, qui ne dispose pas à écrire. Nous partirons pour Rome la semaine prochaine; le jour n'est pas encore fixé. Écris-moi là sous le couvert de monseigneur Mazzio; il faut que les lettres soient affranchies. On dit la santé du Pape meilleure, cependant il ne sort pas encore de son lit; et il est à craindre que cet état de souffrance et d'infirmité se prolonge jusqu'à la fin de sa vie. Il paraît qu'il a des vues excellentes, qu'il comprend le bien,

qu'il le veut; mais il paraît aussi que c'est le seul homme qu'il y ait à Rome. Nous verrons cela bientôt.

Gênes est une ville singulière, mais très-belle dans sa singularité. Ici, comme en Piémont, il y a beaucoup de foi et beaucoup de désordres. Cette inconséquence est plus rare en France, parce que nous sommes, quoi qu'on en dise, le plus sérieux de tous les peuples, celui dont l'esprit est le plus vif et le plus droit.

Mille choses tendres à tous mes amis. J'ai bien envie de me retrouver au milieu d'eux. Cependant j'aime ce climat, il m'est bon, j'y éprouve un bien-être dont je ne jouis pas dans notre température humide et froide. J'aime aussi ce plein christianisme, cette religion qu'on trouve partout, et qui, sous toutes les formes, à tous les instants, est en contact avec le peuple, s'empare de sa pensée par ses sens, et devient, sans qu'il s'en doute lui-même, la principale partie de son existence.

Je t'embrasse de tout mon cœur. Prie le bon Dieu pour moi.

### 244. — *Au même.*

Gênes, 12 juin 1824.

Nous nous mettons en route pour Rome vendredi prochain, lendemain de la Fête-Dieu. Nous avions pensé d'abord à passer par Plaisance, Modène et Milan, mais le bon archevêque nous conseille de nous rendre directement, le Saint-Père étant prévenu de notre arrivée prochaine. Au retour nous serons plus libres de prendre la route que nous voudrons. Cependant il sera difficile que nous ne revenions pas par Gênes, et il sera nécessaire aussi que nous passions par Turin. Il

me tarde de revoir la France et mes amis. Les politesses mêmes dont je suis l'objet me sont une grande gêne et une grande fatigue. Le Père Lambruschini nous a détournés de loger à Rome dans un couvent. Nous louerons deux chambres à notre arrivée. Ce bon archevêque a pour nous des égards infinis. Plus on le connaît, plus on l'aime, l'estime et le respecte. Ce serait des hommes comme lui qu'il faudrait là où nous allons. Mais aujourd'hui les hommes manquent partout.

N'oublie pas mes affaires, c'est-à-dire Rainneville et Méquignon. Je voudrais bien qu'on pût terminer avec celui-ci. Cudennec te dira où en sont les choses. Tiens-moi aussi instruit le plus que tu pourras de ta position. Je pense bien que rien n'a changé; cependant quelques détails me feraient plaisir. Comment s'est terminé le voyage de l'évêque de Saint-Brieuc? N'y a-t-il donc pas quelque espérance de sauver ce pauvre diocèse? Tu auras soin que je sache, à mon retour, si je te trouverai rue de Bourbon. Ce sera le moment de chercher à nous faire enfin une existence un peu fixe. Tâche d'aviser aussi aux moyens de faciliter l'écoulement des tomes III et IV. Je rencontre partout des gens qui les veulent, et qui ne savent comment se les procurer, parce que les libraires ne veulent pas en demander à Paris un petit nombre d'exemplaires; ils attendent *la douzaine*. Ce serait une chose sur laquelle tu pourrais te concerter avec Saint-Victor. — Je recommande partout le *Mémorial*. Il n'est pas connu ici, mais j'espère qu'il le deviendra.

Mille choses à Ange et à tous nos amis. Il est impossible d'écrire à tout le monde; on n'a jamais moins de temps qu'en voyage. M. Vuarin te fait mille amitiés. Écris-moi le plus que tu pourras. Je t'embrasse de tout mon cœur.

J'ai vu le prince de Carignan. Il m'a demandé de tes nou-

velles. J'ai vu aussi le roi dans cette ville. Dans trois ou quatre mois nous causerons de tout cela.

### 245. — *Au même.*

Gênes, 18 juin 1824.

Nous devions partir aujourd'hui pour Rome, mais notre départ a été retardé d'un jour, par l'arrivée à Gênes d'une personne que M. Vuarin désire voir. Demain nous prendrons la route de Florence, où nous ne nous arrêterons que vingt-quatre heures. Notre projet est d'y séjourner plus longtemps à notre retour. Il est impossible d'être mieux reçus que nous ne l'avons été ici. On nous a prodigué les politesses et les prévenances. L'archevêque a été pour nous d'une bonté extrême, et ses avis, ses conseils, et ses lettres de recommandation seront là-bas fort utiles à M. Vuarin. Pour moi j'éprouve un désir de plus en plus vif de revoir la France, et d'y reprendre le cours de mes occupations. La vie toute en dehors que je mène actuellement, me fatigue plus qu'aucun travail, et surtout m'ennuie davantage. Cependant il est certain que mon voyage n'aura pas été sans utilité.

Je te prie d'abonner l'archevêque de Gênes au *Mémorial catholique*, et de lui faire expédier le plus tôt possible tous les cahiers qui ont paru. Ce journal n'était pas connu ici; je ne doute pas qu'il ne s'y répande parmi les personnes qui lisent le français. Je te prie aussi de faire adresser par la poste, à M. le marquis d'Azeglio, père, à Turin, la brochure de l'abbé Fayet, sur la suppression de la lettre du cardinal de Clermont-Tonnerre.

Nous avons appris avant-hier le rejet de la loi sur les rentes et le renvoi de Chateaubriand, ainsi que le parti qu'a pris le

ministère de retirer la loi sur les vols commis dans les églises. Tout cela doit sans doute occuper beaucoup et remuer les esprits en France. Je prévois bien à peu près ce qui doit en arriver; mais j'y prends bien peu d'intérêt.

Fais en sorte que je sache quand aura lieu ton voyage en Bretagne, et à quelle époque tu seras de retour. Je ne prévois pas que je puisse être à Paris avant le mois d'octobre. Y passerai-je l'hiver, ou me retirerai-je à la Chênaie pour travailler? c'est ce qui dépendra des circonstances, et ce que nous concerterons ensemble après mon arrivée.

Nous n'avons pas encore éprouvé de fortes chaleurs; c'est à Rome que nous trouverons le climat d'Italie. Ici l'air est rafraîchi par le voisinage de la mer. J'attends de tes nouvelles avec impatience, et je t'embrasse bien tendrement.

### 246. — *Au même.*

Rome, le 28 juin 1824.

Nous arrivâmes hier à midi en bonne santé. Nous trouvâmes à la porte du Peuple, par où nous entrâmes, un billet de monseigneur Mazzio qui invitait M. Vuarin et son compagnon de voyage à descendre chez lui; ce que nous fîmes. Mercredi, lendemain de la Saint-Pierre, nous irons occuper au Collége romain deux chambres que le Pape y a fait demander pour nous. Monseigneur Mazzio nous a reçus avec infiniment de politesse. Après dîner, il nous a conduits dans sa voiture à Saint-Pierre, dont il est chanoine; les vêpres finies, il nous fit voir rapidement cette magnifique basilique, et descendre dans la confession de Saint-Pierre, dont l'espèce de grotte, qui en forme le fond, sera ouverte jusqu'à demain. Voilà tout ce que je peux te dire de Rome, après un séjour de vingt heures.

Quant à mon voyage en général, c'est bien la plus rude pénitence que la Providence pût m'envoyer. Je n'y ai pas eu deux heures d'amusement, et je me suis plus ennuyé que dans tout le reste de ma vie ensemble. S'il ne tenait qu'à moi, je partirais ce soir pour Civita-Vecchia, afin d'y chercher un navire qui pût me ramener en France sur-le-champ. Après tout, ce que j'ai appris me servira.

Nous avons vu à Gênes les journaux qui annonçaient le renvoi de Chateaubriand, et déjà les *Débats* retentissaient des cris de la nouvelle opposition qui va se former sous son influence. On voit un pauvre homme furieux d'être battu par un autre pauvre homme, qui lui-même ne gardera pas longtemps le pouvoir, et rien ne serait plus drôle que cette guerre des intérêts et des amours-propres, ce combat dans la boue, si la société n'en souffrait pas. Au reste, tout meurt; la vie s'éteint partout. Le corps social n'est plus qu'un cadavre qu'il faut laisser pourrir, avec la précaution de se tenir aussi loin que possible des exhalaisons. Ce point est bien établi pour moi, et j'en tirerai la règle de ma conduite à l'avenir.

La santé du Pape, quoique toujours très-faible, est aussi bonne qu'on peut l'espérer. Il ne dira pas demain la messe à Saint-Pierre, mais il y assistera. Aujourd'hui, après vêpres, il doit faire la bénédiction des palliums, qu'on garde dans une capsule déposée dans la confession de Saint-Pierre. Ce pauvre Pape ne sort jamais; il est extrêmement faible. Le matin il reçoit, et s'occupe d'affaires. Il passe l'après-midi sur son lit, sans néanmoins se déshabiller.

Hélas! la papauté vaut-elle ce qu'on quitte? Un Pape est l'homme du monde le moins libre, le plus complétement privé de tout ce qui peut répandre un peu de douceur sur cette triste vie. Et pour arriver là, que de travaux, que de soins, que de contrainte! Oh! que c'est une sotte chose que les dé-

sirs de l'homme et que son ambition ! Je veux me faire un genre de vie douce, tranquille, obscure, partagée entre un peu d'étude, de réflexion solitaire, et la conversation de quelques vrais amis. Mais nous parlerons de cela plus en détail à mon retour.

Je trouve bien peu de chose d'exact dans ce que nous avons tant de fois entendu dire de l'Italie. La chaleur est fort loin d'y être insupportable ; c'est au contraire le climat que j'aimerais. Quelques parties exceptées, la campagne est magnifique. Le peuple est bon, doux, poli, spirituel. Il n'a rien de rude, ni rien non plus de cette bassesse servile qu'on lui reproche, je ne sais pourquoi. Voilà du moins ce que j'ai vu jusqu'ici. Qu'après cela il y ait, ici comme ailleurs, des passions, des vices, je le crois sans peine. Cela veut dire que les Italiens sont des hommes, comme les Français, les Anglais, les Suisses, et il n'y a pas là de quoi s'étonner. Quant au mal, car il en existe, je ne veux point t'en parler à présent, et tu le devines assez. Mille et mille choses tendres à tous nos amis. J'ai une envie extrême de me retrouver au milieu d'eux. J'embrasse Ange et Louis. Tu donneras de mes nouvelles à Saint-Malo. Tout à toi de tout mon cœur. M. Vuarin te fait mille amitiés.

### 247. — *Au même.*

Rome, 9 juillet 1824.

Je t'ai annoncé mon arrivée dans cette ville, et depuis ce temps je ne t'ai pas écrit, parce qu'il fait si chaud qu'on n'a pas le courage de prendre une plume, et que j'aime mieux d'ailleurs te raconter de vive voix tout ce que j'aurai à te dire sur mon séjour ici. On m'y a fait le plus agréable accueil.

J'ai vu le S. Père, et je le reverrai encore mardi. Ayant appris que je me proposais de hâter un peu mon retour, il m'a fait dire qu'il ne fallait pas que je quittasse Rome sans avoir vu ce qu'elle offre de plus curieux. Plusieurs cardinaux nous ont invités à dîner, et j'ai fait la connaissance de divers prélats et autres ecclésiastiques d'un mérite fort distingué. Je ne laisse pas d'avoir un grand désir de revoir la France, où mes affaires et mes occupations me rappellent. Comme je m'arrêterai chez M. de Vitrolles, je ne pense pas que je puisse être à Paris avant le mois d'octobre. Il me tarde de savoir si je t'y retrouverai à cette époque et ce à quoi tu te seras décidé pour l'hiver. J'attends tous les jours une lettre de toi, n'en ayant pas reçu depuis celle que Mgr Mazzio m'a remise à mon arrivée. J'ignore à peu près tout ce qui se passe en France ; ce n'est pas une chose que je regrette beaucoup. M. de Murat (1) a eu pour moi toutes les attentions imaginables ; il est impossible d'être plus obligeant et plus poli. Je serai bien aise que tu en remercies son père de ta part et de la mienne. M. Artaud, premier secrétaire d'ambassade, me comble aussi d'honnêtetés. Nous ne pouvions, en somme, avoir de tout le monde une meilleure réception. Personne ici ne peut se procurer mes deux derniers volumes, quoique beaucoup de gens désirent les avoir. Prie Saint-Victor d'en faire expédier par Marseille trois douzaines à l'adresse du Révérend Père Orioli, au couvent *des Saints-Apôtres ;* il voudra bien y faire joindre quelques exemplaires de ma traduction de l'*Imitation*, et, s'il s'en trouvait encore, des exemplaires de ma petite brochure *Du Devoir dans les temps actuels*, avec quelques *Extraits du Drapeau blanc*. Tout cela est inconnu ici.

(1) Attaché à l'ambassade française à Rome.

Je donne aujourd'hui une lettre de recommandation pour l'abbé de Salinis et l'abbé Gerbet, à un jeune ecclésiastique anglais, qui va passer quinze jours à Paris pour voir sa mère. Si tu y es encore quand il arrivera, je prie M. de Salinis de te le présenter; tu m'obligeras de lui faire un bon accueil.

M. Vuarin te dit mille choses. Rappelle-moi au souvenir de tous nos amis. Je ne t'en dirai pas aujourd'hui davantage, car c'est réellement une fatigue d'écrire de ce temps-là. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Je voulais écrire à notre bon Denys, tu lui diras que le chaud m'en empêche et qu'il ne prenne pas mon silence pour de l'oubli.

### 248. — *Au même.*

Rome, le 16 juillet 1824.

J'ai reçu ta lettre du 24 juin avec celles qui y étaient jointes. J'attendais impatiemment de tes nouvelles, et cette difficulté d'en recevoir à de si grandes distances, ajoute encore au désir que j'ai d'être de retour. Je ne puis cependant te rien dire de positif sur l'époque de mon départ. Le S. Père, que j'ai vu deux fois et qui m'a comblé de bontés, veut me revoir encore pour causer, m'a-t-il dit, plus à loisir. Ainsi, il faut que j'attende ses ordres. J'ai fait tes commissions pour les livres que tu désires, et M. le curé s'occupera de celles dont tu le charges personnellement. Selon toute apparence nous nous retrouverons à Paris à peu près à la même époque, et alors nous tâcherons de prendre quelques arrangements un peu fixes; car il est désagréable de vivre toujours en l'air, tantôt ici, tantôt là, sans aucune demeure fixe. Si, avant d'aller en Bretagne, tu peux voir Cudennec, cela me fera grand plaisir. Il me tarde

bien que mon affaire avec Méquignon ait enfin un terme. Je serais même disposé, pour en finir, à quelque nouveau sacrifice. Vois ce qu'il y a de mieux à faire là-dessus.

Voici un petit billet pour Charles. Le pauvre enfant est très-affligé d'être encore cette année privé de vacances. Je lui mande que si tu vas en Bretagne, je te prierai de faire tout ce qui te sera possible pour lui procurer quelques distractions. Tu pourrais peut-être le garder avec toi quelques jours à Josselin.

Nous avons ici des chaleurs extrêmes, on ne peut ni sortir ni travailler. Le thermomètre était hier à 30 degrés. Cela m'empêchera d'aller à Naples, voyage dont je me soucie, après tout, fort peu. Dans celui que tu feras en Bretagne, n'oublie pas la Librairie classique.

Je crois que le *Mémorial*, qui était peu connu ici, s'y répandra peu à peu. Ceux qui le connaissent en sont fort contents. Le succès qu'il obtient doit encourager ses rédacteurs. Je leur dois en particulier beaucoup de remerciements. Dis mille choses tendres de ma part à l'abbé de Salinis, à l'abbé Gerbet et au bon Mahony. Ils font un bien réel et un très-grand bien. Il me tarde de les revoir et de causer avec eux de tout celui qu'on peut faire encore.

Si j'ai ici des adversaires (et il y en a bien peu, s'il y en a), aucun du moins n'ose se prononcer publiquement contre moi. Tout ce qu'il y a d'hommes un peu connus se sont déclarés pour. J'ai reçu ce matin la visite de deux jésuites (je n'ai pas encore été chez eux) ; l'un des deux, ancien professeur de philosophie, est né en Pologne. Ils m'ont eux-mêmes parlé les premiers de la question débattue, et se sont prononcés avec toute la force possible. Tu sentiras ce que cela veut dire.

Rappelle-moi au souvenir de tous nos amis ; je t'embrasse de tout mon cœur.

### 249. — *Au même.*

Rome, le 24 juillet 1824.

Je m'ennuie si fort dans cette ville, où l'on ne peut presque pas sortir à cause de l'excessive chaleur, que je me suis décidé à faire le voyage de Naples. La route est très-sûre en ce moment, et en prenant une place dans le courrier, on arrive en 36 heures. Ne sois pas du tout surpris, si tu es quelque temps sans recevoir de mes lettres, parce qu'il est probable que je ne t'écrirai pas avant mon retour de Naples, et que de cette ville je ferai peut-être une excursion en Sicile, où l'on se rend facilement au moyen d'un bateau à vapeur qui fait régulièrement le service de Naples à Palerme. Cependant je n'ai encore là-dessus aucun projet arrêté. Nous avons passé cette semaine trois jours à Tivoli. Il y a des choses curieuses à voir dans ce lieu, et l'air y est plus frais qu'ici. Peut-être reviendrai-je par Venise, le Tyrol et le Rhin. Voyageant pour la dernière fois, j'aime mieux dépenser 50 louis de plus, et voir tout ce que je serai bien aise d'avoir vu. Ce sera pendant longtemps un sujet agréable d'entretien à la campagne. J'espère que cette lettre te parviendra avant que tu aies quitté Paris. Je t'y retrouverai dans le mois d'octobre, et nous concerterons alors nos arrangements futurs. Du repos, voilà ce que je désire, et ce que j'espère enfin trouver. Plus on voit le monde, plus on s'en dégoûte. Les hommes, à quelques nuances près, sont les mêmes partout, occupés d'eux-mêmes, de leurs affaires, de leurs petites ambitions, de leur petit amour-propre, et ne

concevant pas que le bien puisse être aimé pour le bien. C'est leur nature, on ne les corrigera point. Le mieux est de les laisser faire, et de vivre à l'écart avec des livres et quelques amis. Il n'y a point de plus grande sottise que de tant s'occuper des sots, à moins que ce ne soit pour en rire et pour s'amuser au coin de son feu. Si nous pouvons nous fixer habituellement à la Chênaie, je finirai d'abord l'*Essai*, et puis je m'occuperai tout à mon aise d'un autre grand ouvrage, dont j'entremêlerai la composition d'un travail plus selon mon goût. Mais je ne veux pas, même pour cela, m'astreindre à aucune gêne, j'en suis las. Je finirai ou ne finirai point, peu importe.

Mille amitiés au cher M. de Senfft, au chevalier d'Harmensen, à M. de Salinis, à M. Gerbet, à Mahony, enfin à tous nos amis. Je n'écris point en Bretagne, ainsi tu y donneras de mes nouvelles. Mande-moi si Ange avance dans la construction de sa maison. Je voudrais bien qu'il pût l'habiter l'année prochaine. J'embrasse les enfants ; souvenir à Jean-Marie, à M. Bottrel, et à nos bonnes dames de la rue des Postes. Tout à toi bien tendrement *in Christo et M.*

### 230. — *Au même.*

Naples, le 28 juillet 1824.

Je partis de Rome le dimanche 25, et j'arrivai ici le lendemain au soir après vingt-huit heures de route. On fait maintenant ce voyage avec une parfaite sûreté. On se passerait même fort bien de l'escorte à cheval qui accompagne le courrier, car on ne fait pas une lieue sans rencontrer cinq ou six postes militaires. Je passerai probablement environ trois semaines dans ce pays. Plus de la moitié de ce temps sera employée à parcou-

rir les environs de Naples. La ville elle-même offre peu de choses à voir, mais sa position est tout ce qui se peut imaginer de plus magnifique. On m'a fait ici comme partout un excellent accueil. Le Père Ventura est d'une obligeance et d'un zèle infini pour tout ce qui peut m'être agréable. Il veut me conduire lui-même à Caserte et à Pompéïa. Je visiterai successivement les deux côtés opposés de la baie, mais j'ai renoncé au voyage de Sicile. Le temps passe avec une rapidité qui me contrarie. Difficilement puis-je être de retour à Rome avant le 20 août, et je ne crois pas pouvoir en repartir avant la mi-septembre. Quelque route que je prenne pour revenir, je serai encore nécessairement arrêté ici et là; de sorte qu'il me paraît à peu près impossible d'être à Paris avant la fin d'octobre, et sans m'arrêter à Vitrolles ; autre contradiction. D'un autre côté, il me tarde de recommencer mes travaux à la Chênaie. Il faut que je fasse mon 5e volume et la vie de M. Carron. J'ai beaucoup d'autres choses dans la tête, mais je prendrai mon temps. On en a dans la solitude, et c'est là que je veux passer, en grande partie, le reste de ma vie, si la Providence, comme je l'espère, ne s'y oppose pas. Je trouverai je pense, au moins une lettre de toi à Rome. A de si grandes distances, c'est tout au plus si on a des nouvelles les uns des autres une fois par mois. Dis mille choses de ma part à tous mes amis. J'ai un vif désir de les revoir. Si tu n'es pas encore en Bretagne quand cette lettre arrivera, recommande à Cudennec mon éternelle affaire avec Méquignon. Je ne comprends pas qu'une chose si simple dure depuis deux ans, et si elle n'est pas finie cette année, il n'y a pas, ce me semble, de raison pour qu'elle finisse jamais.

J'ai assisté ce matin au service du pauvre M. de Serre. Il laisse à 600 lieues de la France une famille désolée, qui voit s'éteindre avec lui ces espérances dont on se flatte toujours

quand on a occupé certaines places. Que ce monde est triste et vain, et qu'il y a de folie dans les pensées de l'homme ! *Beati pauperes — Ama nesciri — At secretum iter, et nescia fallere vita :* voilà tout le secret du bonheur. Il y a 6,000 ans qu'on le dit inutilement aux hommes, et on le leur répétera inutilement jusqu'à la fin. Je t'embrasse de tout mon cœur.

251. — *Au Prince de Croy* (1), *archevêque de Rouen, Grand-Aumônier de France.*

Monseigneur,

Personne n'était moins propre que moi au rôle d'ambassadeur auprès de M. l'abbé F. de La Mennais; mais, Monseigneur, vous avez parlé à quelqu'un qui s'honore d'avoir pour lui les sentiments d'un autre lui-même, et vous étiez sûr par là de voir vos intentions remplies. Mon ami viendra dès demain demeurer chez moi.

Agréez, je vous supplie, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte de SENFFT.

1er octobre 1824.

(1) A son retour de Rome, Lamennais était descendu à Paris, rue de Bourbon n° 2, à l'hôtel de la Grande-Aumônerie, chez son frère l'abbé Jean, qui avait dû se démettre de ses fonctions de vicaire-général pour avoir voté au collége électoral de Saint-Brieuc, contre le candidat ministériel. Le prince de Croy, archevêque de Rouen et Grand-Aumônier, se crut compromis et il en écrivit à M. le comte de Senfft, Ministre Plénipotentiaire d'Autriche à Paris. De là cette lettre et la suivante.

252. — *Au même.*

Paris, 1er octobre 1824.

Monseigneur,

M. le comte de Senfft m'a remis la lettre que vous lui avez écrite le 29 septembre.

En descendant, à mon retour de Rome, dans une maison où mon frère a encore pour quelques jours ses neveux et ses domestiques, je croyais descendre chez lui, et non pas chez vous. Vous m'apprenez que je me suis trompé. Dans une heure je serai sorti du logement que vous m'invitez à *quitter promptement.*

Il y a trois semaines, le Souverain-Pontife me demandait avec instances d'accepter un appartement au Vatican. Je vous rends grâces de m'avoir mis en si peu de temps à même d'apprécier la différence des hommes et des pays.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

F. de La Mennais.

253. — *A M. Robert de La Mennais, à Rennes.*

A la Chênaie, le 11 février 1825.

Je me suis occupé sur-le-champ, mon cher papa, de remplir votre commission. Je n'ai pu prier Marion de s'en charger, parce qu'il est en voyage. Ce sera donc Marie qui en prendra le soin; mais je lui ai fait part de vos intentions expresses, et la chose sera faite comme vous le désirez.

Que la volonté de Dieu s'accomplisse sur nous tous, au temps qu'il aura marqué, selon ses desseins de miséricorde ! Ce que vous me dites à ce sujet m'attendrit, mais ne m'abat point. Pour vous comme pour moi, je ne souhaite que ce que Dieu veut, et la terre n'offre rien à regretter. Toutes nos espérances sont plus haut. Je trouve la vie profondément triste et ennuyeuse. Cependant il faut la supporter avec paix et courage aussi longtemps qu'il plaira à Celui qui nous l'a donnée. Le mieux est de se remettre aveuglément entre ses mains ; on n'est bien que là, et c'est là que seront les élus pendant toute l'éternité. Mettez-vous de plus en plus sous la protection de la très-sainte Vierge ; elle est pour nous une source intarissable de grâces.

Voici ce qu'on m'écrit de Paris au sujet de mes deux derniers petits écrits (1) : « Les clameurs sont violentes, comme « de raison ; car on a si peu de foi de nos jours, qu'on ne « peut pas supporter, et que par conséquent on ne veut pas « être forcé d'apercevoir les conséquences de la vérité, qu'on « *admet* plutôt qu'on n'y croit. Le *Constitutionnel* du 5 con« tient un article fort remarquable sur votre brochure du « *Sacrilége*. Il avoue que tout catholique conséquent doit « admettre vos raisonnements ; puis, en les combattant, il « fait voir assez effrontément que la religion catholique n'est « pas la sienne. Mais, hélas ! elle n'est pas non plus, dans ce « sens, celle de la plupart de nos lâches chrétiens. »

Quand on ne peut faire plus, il faut protester ; et les protestations contre les hommes sont au moins aussi nécessaires de nos jours que celles contre les choses, car ce sont les hommes qui rendent le mal plus séduisant et plus dangereux.

(1) Sur le projet de loi sur le sacrilége.

Priez pour moi, mon cher papa; je prierai pour vous de tout mon cœur. Je vous embrasse tendrement.

Votre fils.

254. — *A l'abbé Jean, à Paris.*

La Chênaie, 18 février 1825.

Je n'ai reçu qu'hier au soir tes deux lettres du 13 et du 14. J'y réponds sur-le-champ; toutefois, ma lettre ne pourra partir que demain samedi, ni par conséquent arriver avant mardi prochain.

1° Je te renvoie la note de M. de Saint-Victor avec ma réponse. Je ne conçois absolument rien aux prétentions de cet homme. Les arbitres décideront.

2° Je ne vois pas d'inconvénients graves, et il y a des avantages à continuer de se servir de Cosson. Seulement il faut traiter d'une manière bien claire pour les prix, qui doivent être les plus bas des imprimeurs de Paris, et prévoir dans le marché, *qui doit être résiliable sans indemnité à la volonté d'une des deux parties*, prévoir, dis-je, bien en détail tout ce qui tient à la correction, parce que c'est là-dessus que ces gens-là exercent leurs friponneries. Quant à la presse, mieux vaut tout qu'un procès; mais il faudra le plus tôt possible convenir du prix de tirage, à dire d'arbitres, s'il est nécessaire.

3° Il est bien que les ateliers de la stéréotypie restent où ils sont, quoiqu'à raison de la distance M. L. n'y puisse peut-être pas exercer toute la surveillance désirable. Il fera de son mieux; j'ai d'ailleurs assez de confiance en Lewis.

4° Je ne vois pas de moyen d'éviter de payer le brevet de libraire. Comme on ne peut s'en passer, il n'y a pas à hésiter un seul moment.

5° Je désirerais beaucoup que tu pusses arrêter quelque chose avec M. Alexandre. S'il se refuse absolument à compléter sa grammaire, on pourrait en charger M. Lefranc, qui s'entendrait pour cela avec M. Alexandre. Je tiens aussi à avoir quelque assurance que M. Lenshéring achèvera son travail.

6° Recommande instamment les annonces dans les journaux du *Dictionnaire d'antiquités*, quand il paraîtra (1).

Je ne vois rien à te dire, pour le moment, sur les autres objets. Tout ce que tu as fait est très-bien, et je t'en remercie de tout mon cœur.

J'ai reçu une lettre de la rue du Bac. On était un peu peiné de ne t'avoir pas encore vu (2).

Le pauvre bonhomme Blaize se meurt, il ne prend presque plus rien depuis dimanche ; Ange ne peut pas le quitter. Papa est beaucoup mieux.

Voilà une lettre pour toi; je l'ai décachetée parce qu'elle était sans adresse, mais je n'ai lu que les deux premiers mots. Il me tarde bien de te revoir. N'oublie pas d'aller chez madame de Talaru, ni chez M. de Coriolis, *rue de la Planche, n° 11*. Il m'a écrit et me parle de toi. Il nous est attaché à peu près comme le pauvre Chevalier.

Si les *Conférences Hermopolitaines* ont paru, tu les apporteras.

J'ai la 1re livraison des *Opuscules Archéologiques* de M. Antonioli, chez Dufart, libraire, quai Voltaire n° 19. Je désire avoir les autres livraisons à mesure qu'on les publiera. Dis à M. Lasneau de faire prendre celles qui ont paru, depuis la seconde inclusivement, et de te les envoyer. Il me fera passer les suivantes, s'il y en a, par occasion.

(1) Ces divers ouvrages faisaient partie de la Librairie classique élémentaire.
(2) C'est rue du Bac que demeurait la famille de Senfft.

Mille amitiés à Cor et à son excellente *moitié*, comme on dit ici. L'abbé Gerbet te dit les choses les plus tendres.

Nous avons eu quelques beaux jours, mais le temps se gâte. Il a, je crois, envie de parvenir. Du reste rien de nouveau ici. En politique je prévois de grands maux et des catastrophes inévitables. Tout se prépare pour cela. Les belles choses que pourrait écrire aujourd'hui un esprit élevé, et qu'il lui serait aisé d'être prophète ! Mais les royalistes et les libéraux s'entendraient pour le scier entre deux planches, comme Isaïe.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

### 255. — *A l'abbé* X. ***

Paris, dimanche 16 mai 1825.

Nous arrivâmes ici, mon cher ami, jeudi matin vers huit heures. J'avais éprouvé en route, la première nuit, une indisposition qui n'a pas eu de suite. A présent, je suis bien, à la fatigue près. J'ai vu M. votre frère, l'abbé de Salinis et M. Waille; leur santé est fort bonne. Il n'en est pas ainsi de celle de notre bon M. de Senfft. Il est très-affaibli par un flux de sang, qui heureusement paraît arrêté; mais il faudra du temps et du repos pour que notre ami se rétablisse parfaitement. Je ne puis vous rien dire encore de précis sur mes affaires. Ange s'occupe de mes comptes avec M. de Saint-Victor. Je suis bien heureux d'être aidé par lui. Quant à mon autre affaire, j'ai consulté M. Berryer qui n'y a pas vu d'inconvénient; j'espère qu'elle sera terminée dans une huitaine de jours. Le curé de Genève arriva samedi; j'ai eu beaucoup de plaisir à le revoir. J'en aurai davantage encore à me retrouver près de vous : Paris me semble plus insup-

portable que jamais. On ne se fait pas d'idée du désordre des esprits. Il y a aussi un fond de mécontentement et d'inquiétude, un pressentiment triste de l'avenir, qui, du reste, est général dans toute la France. La basse corruption des Chambres excite une indignation et un mépris profond. Le ministère est en horreur à tout ce qu'il ne paye pas. C'est un étrange état. Dans son discours sur le budget, l'évêque d'Hermopolis a posé nettement, quoique peut-être sans le savoir, le principe dont les églises nationales sont les conséquences. Cet homme fait dans l'Église ce que les autres font dans l'État; et, ce qui est à peine croyable, en même temps qu'il ne cache point qu'une révolution lui paraît inévitable, il fait tout au monde pour la hâter par son administration, et pour la justifier par ses doctrines. L'archevêque de Paris est atteint d'une maladie extraordinaire. Il se lève la nuit en jetant des cris, fait appeler son médecin, son confesseur; et le mal n'est, disent les uns, que dans son imagination; les autres disent dans sa conscience. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher ami, et priez pour moi. Ah! combien j'aspire à un peu de repos dans nos bois, dans nos champs, loin d'un monde qui ne fut jamais plus dégoûtant et plus triste!

*Tuissimus in Christo.*

256. — *Au même.*

Paris, 20 mai 1825.

M. votre frère et M. Waille vous auront rendu compte, mon cher ami, de la conversation que j'ai eue sur vos affaires avec l'abbé de Salinis. Vous verrez là-dessus quel est le parti qu'il vous conviendra de prendre.

Ma brochure paraîtra dans deux jours, ainsi vous ne tar-

derez pas à la recevoir. Je vous en enverrai un exemplaire pour M. Marion, que Jacques lui portera en allant à Pleudihen.

Je me meurs ici d'ennui et de fatigue. Je ne puis vous dire combien il me tarde d'être de retour auprès de vous. Cela viendra, je l'espère, avec un peu de patience. Cependant je ne puis encore prévoir l'époque de mon départ ; je présume seulement qu'il ne sera pas plus éloigné que la mi-juin.

Tout le monde ici me parle de vous et me demande de vos nouvelles. Je réponds que vous vous portez bien, et que vous supportez héroïquement la privation de Paris. Ce n'est pas un médiocre étonnement pour quelques-uns. J'ai vu M. Bailli qui continuera ses recherches. J'ai vu aussi l'abbé M... avec sa décoration. Nous causerons de cet homme-là.

D'ailleurs, nulles nouvelles. Il y a une caricature où l'on a représenté M. de Villèle en capucin. Il est entouré de rentiers, à qui il dit fort dévotement : *Jeûnez et convertissez-vous.*

Si vous avez quelques commissions à me donner, faites-le plus tôt que plus tard, car j'abrégerai mon séjour ici autant qu'il me sera possible. Priez pour moi, mon cher ami ; je vous embrasse de tout mon cœur.

### 257. — *Au même, à Paris.*

La Chênaie, le 2 novembre 1825.

J'ai reçu, mon cher ami, la lettre que vous m'avez écrite de Rennes, et je vous en remercie. Je profite de l'occasion que me fournit le retour de M. de Lehen à Paris, pour vous envoyer la suite des *Réflexions* (1). En voilà cinq nouvelles

(1) Réflexions pour une nouvelle édition de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

feuilles qui terminent le second livre. Veuillez prendre la peine de les relire, je n'en ai pas eu le courage. Corrigez et changez ce qu'il vous plaira. Vous voyez qu'on peut sans risque commencer l'impression. Je désirerais beaucoup que la traduction latine n'éprouvât pas de retard. Dites-le à M. Gibon, que je remercie de sa lettre. Ses questions, hors une, se trouvent maintenant sans objet. Si j'emploie, comme je le pense, les trois morceaux de Bossuet dans le IVe livre, il faudra qu'ils soient traduits comme le reste ; il n'y a pas à hésiter là-dessus. La prière de Louis de Blois, dont il me parle, est en effet tirée du *Guide spirituel ;* mais ce petit ouvrage est intitulé, dans les œuvres de Louis de Blois, *Speculum monachorum.* Je ne vois pas autre chose à vous mander aujourd'hui sur ce qui concerne l'*Imitation.*

Quant aux additions que mon frère désirerait que je fisse au petit dialogue, on ne pourrait les fondre dans ce qui est fait ; il faudrait un second dialogue qui ferait paraître l'ouvrage encore plus incomplet. Il devait y en avoir huit originairement. D'ailleurs je n'ai pas eu le temps d'entreprendre ce nouveau travail. Je crois donc qu'il faut imprimer cet opuscule tel qu'il est (1).

Il y a longtemps que le régime de mon frère m'afflige ; il s'use et se détruit à vue d'œil. Je lui en ai parlé plusieurs fois, et toujours inutilement. Je lui en parlerai encore sans espérer plus de réussite. Cela me peine au-delà de ce que je puis vous dire.

Adieu, mon cher ami, ménagez-vous. Voilà qu'on me demande les lettres pour Dinan. Il faut finir, mais non sans vous embrasser tendrement.

(1) Le *Guide du premier âge.*

### 258. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, février 1826.

L'abbé Gerbet t'écrit avec plus de détails que je ne puis le faire. Il a été, pendant huit jours, fort question de m'attaquer (1) ; la chose paraissait même certaine, et les évêques y poussaient vivement. Il est plus vraisemblable aujourd'hui qu'on n'en viendra pas là. Les mêmes évêques doivent faire une espèce de déclaration, mais jusqu'à présent ils n'ont pu s'entendre. Mon livre est *effrayant de talent ;* c'est le mot de Frayssinous. Le Roi a eu la bonté de dire : « L'abbé de Lamennais est un excellent prêtre et un homme de génie, mais je crains bien qu'il ne se fasse des affaires avec les tribunaux. »

Tu sais que nous avions le projet de nous réunir ici quelques amis pour vivre et travailler ensemble. Cela paraît devoir s'arranger, et mieux même que nous ne l'espérions. D'un autre côté, des personnes à qui je m'intéresse ont le désir de se consacrer à l'éducation de la jeunesse, et il se pourrait faire peut-être qu'elles réussissent à traiter du collége de Juilly, qui est dans un grand état de décadence. Elles seraient fort aises d'avoir tes conseils, et de mon côté je désirerais extrêmement que nous pussions nous réunir tous deux ; ce qui ne t'empêcherait pas de conduire tes affaires de Bretagne, où tu ferais des voyages aussi longs et aussi fréquents que tu le jugerais convenable. Réfléchis à cela, et réponds-moi le plus tôt possible, car je présume pouvoir acquitter prochainement la promesse que j'ai faite à M. de

(1) A l'occasion du livre : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.*

Senfft de l'aller voir. Si je puis partir, comme je l'espère, dans quinze jours ou trois semaines, je me rendrai, par la Provence, à Gênes, où M. de Senfft doit se retrouver au mois d'avril, et je tâcherai de m'arranger pour être de retour en juillet. Je t'embrasse de tout mon cœur.

### 259. — *Au même.*

Paris, le 11 mars 1826.

J'ai reçu hier ta lettre du 5, écrite de Saint-Brieuc. Il y a longtemps que je n'avais pu t'écrire, à cause de mes occupations et de ma mauvaise santé. Je me suis trouvé mal plusieurs fois, et j'ai besoin de grands ménagements et de beaucoup de repos, sans quoi mon indisposition dégénérerait probablement en une maladie de cœur, dont j'ai déjà le germe, mais non pas à un degré dangereux, si on en arrête le développement. Je suis mieux depuis huit jours ; le beau temps me fait beaucoup de bien. Mon temps, du reste, est pris presque tout entier par une affaire qui intéresse vivement madame C***. Il s'agit de sauver, s'il est possible, un malheureux fils, persécuté d'une manière horrible par son abominable père, qui voudrait à toute force en faire un être semblable à lui.

Berryer n'attend pour terminer l'arbitrage avec Saint-Victor, que le mémoire de l'avoué qui m'a promis de le remettre sous peu de jours. Je souhaite d'autant plus la fin de cet arbitrage, que je me trouverai hors des mains de Cor, dont la conduite est toujours la même.

La Cour a délibéré pour savoir si elle attaquerait mon écrit. Beaucoup de membres demandaient qu'il fût déféré. Le Premier Président s'y est opposé, par la raison qu'il ré-

pugnait à voir des prêtres traduits devant les tribunaux, et il a déclaré qu'en cas de procès, il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour me faire absoudre. Là-dessus on a dit que je n'étais pourtant qu'un ambitieux, un homme qui cherchait des places. M. Cottu, très-animé d'ailleurs dans le sens gallican, a répondu qu'on ne me connaissait pas ; que personne n'était plus désintéressé que moi, n'avait des mœurs plus simples, moins de désirs ; que tout ce que je disais, c'était avec une conviction profonde, et que je soutiendrais ma doctrine jusque sur l'échafaud. Alors, a-t-on dit, c'est un fanatique ; il est fâcheux qu'il ait un si grand talent.

Frayssinous est accablé. Un grand-vicaire de Belley l'alla voir dernièrement pour affaires ; il ne put s'en faire écouter. A tout ce qu'il disait, l'évêque d'Hermopolis répondait : « Mais, croyez-vous donc que je sois hérétique ? »

L'ouvrage fait une profonde sensation. On dit que je n'ai jamais rien fait de plus beau. Je ne m'en doutais pas. Mais c'est le mot que tout le monde répète. J'espère que les vérités que j'ai défendues triompheront ; voilà l'essentiel.

Lise est mieux, elle se promène beaucoup selon l'ordonnance du médecin ; mais il faudrait surtout qu'elle mangeât, ce qu'elle s'obstine à ne pas faire. Son entêtement là-dessus est inconcevable ; personne n'a d'influence sur elle. Heureusement ni la poitrine, ni aucun organe n'est attaqué. Il ne s'agit que de rétablir les fonctions de l'estomac, et j'espère que la maladie s'en ira, même assez vite, malgré la malade.

Bottrel tiendra à ta disposition les 150 francs pour Charles. Tu feras très-bien de veiller à sa dépense, car il paraît presque incorrigible sur ce point.

Nos dames et l'abbé Gerbet te disent mille choses tendres. Je t'embrasse de tout mon cœur.

La Librairie classique a peu de correspondants en Bretagne. Ne néglige pas de la recommander (1).

(1) La publication du livre : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, donna lieu à des poursuites judiciaires. Le 20 avril, Lamennais comparut devant la justice du Roi, assisté de M. Berryer. Le célèbre avocat plaida l'incompétence du tribunal, inhabile à statuer sur des questions religieuses dont la solution était du ressort « de la justice de l'Église. » Il réduisit sa défense à soutenir que Lamennais, en ne tenant pas compte de l'édit de mars 1682, qui fit de la déclaration des évêques une loi de l'État, avait usé de son droit, cet édit n'ayant plus force légale en France. Il ne fit aucune concession de principes, et tout en rendant hommage au caractère de son client, il laissa sa personne en dehors du débat. Quand il eut fini de parler, le président, suivant l'usage, demanda au prévenu s'il avait quelque chose à ajouter à sa défense. Lamennais prit la parole en ces termes :

« Messieurs, je n'ai rien à ajouter au discours que vous venez d'entendre, seu- « lement je dirai quelques mots touchant les questions dogmatiques traitées dans « mon écrit. Bien que la Cour n'en soit pas juge, comme elles ont néanmoins « servi de prétexte au procès qui m'est intenté, je dois à ma conscience et au ca- « ractère sacré dont je suis revêtu, de déclarer hautement devant le tribunal que « je demeure inébranlablement attaché aux principes que j'ai soutenus, c'est-à- « dire à l'enseignement invariable du chef de l'Église ; que sa foi est ma foi, sa « doctrine ma doctrine, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je continuerai de la « professer et de la défendre. »

Le 22 avril, le tribunal rendit le jugement qui suit :

« En ce qui concerne la prévention de provocation à la désobéissance aux lois,

« Attendu que l'édit de mars 1682, enregistré au Parlement de Paris le 13 du même mois, proclama la déclaration du clergé de France de 1682 loi générale de l'État, et que les quatre propositions qu'elle établit, forment la base fondamentale de nos institutions politiques et de notre droit public en cette matière ;

« Que cette déclaration constitue les libertés de l'Église Gallicane, et porte, dans sa première proposition, que saint Pierre, ses successeurs et l'Église même n'ont reçu d'autorité de Dieu que sur les choses spirituelles, et non point sur les choses temporelles et civiles, et déclare en conséquence que les rois ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique, par l'ordre de Dieu, dans les choses qui concernent le temporel, qu'ils ne peuvent être déposés directement ou indirectement par l'autorité des chefs de l'Église, et que leurs sujets ne peuvent être exemptés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ou dispensés du serment de fidélité ;

« Que l'exécution de cette déclaration et de cet édit, a été ordonnée par l'arrêt du conseil du Roi du 24 mai 1766, qui défend à tous les sujets de rien soutenir, écrire, imprimer, qui soit contraire aux maximes et aux principes de cette déclaration, et qui puisse tendre à renouveler des disputes ou faire naître des opinions différentes sur cette matière ;

« Que cet édit et cette déclaration n'ont jamais été révoqués expressément et légalement, ni abandonnés dans l'usage ; que leur exécution a été au contraire ordonnée par les divers actes de la puissance législative et du pouvoir judiciaire, et qu'aujourd'hui même les bulles ne sont publiées en France que sous la réserve des maximes, franchises et libertés de l'Église Gallicane ;

« Qu'il ne s'agit ni d'examiner les propositions établies dans cette déclaration, et dont le clergé de France a été seul juge, ni de prononcer sur aucun dogme ou article de foi, mais de décider uniquement si l'édit du Roi, de 1682, relatif

## 269. — *A M. F. Lamennais.*

6 août 1826.

Monsieur,

Au moment même que je dois partir pour Gênes, et depuis pour Turin avec mon mari, et que j'ai bien lieu de me ré-

à la déclaration du clergé, telle qu'elle existe, a force de loi, ce qui constitue une question de droit et de la compétence de l'autorité judiciaire, spécialement chargée de l'exécution des lois ;

« Attendu que l'ouvrage ayant pour titre : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, dont l'abbé de La Mennais s'est reconnu l'auteur, présente dans plusieurs chapitres, et notamment aux pages 23, 32 et 33, 100 et 101, 106, 107, 108 et 109, 114, 120, 121, 122 et 123, 128, 130 et 131, 135, 181 et 190, les caractères d'attaque directe et formelle à la déclaration de 1682 et à l'édit du 13 mars de la même année, ce qui constitue le délit prévu par les art. 1er, 3 et 6 de la loi du 17 mai 1819 ; que l'abbé de La Mennais, dans des écrits intitulés, l'un : *Quelques réflexions sur le procès du Constitutionnel et du Courrier*, et l'autre : *Aphorismata ad juniores theologos*, a professé la même doctrine, et attaqué ces mêmes édit et déclaration ;

« En ce qui touche la prévention d'attaque à la dignité du Roi, à l'ordre de successibilité au trône, aux droits que le Roi tient de sa naissance et autres mentionnés dans l'article 2 de la loi du 25 mars 1822 ;

« Attendu que les passages incriminés sont plutôt une attaque contre la déclaration de 1682 et par suite une discussion de la première proposition contenue dans cette déclaration qu'une attaque directe, positive et actuelle contre le Roi, les droits qu'il tient de sa naissance et l'ordre de successibilité au trône ; que le caractère de l'abbé de La Mennais, ses opinions et ses sentiments religieux et monarchiques, ne permettent même pas de supposer l'intention d'un pareil délit, renvoie l'abbé de La Mennais de la plainte, sur le deuxième chef de la prévention.

« Statuant sur le premier chef de la plainte :

« Attendu que les passages incriminés forment une très-petite partie de l'ouvrage ; que le surplus est employé à l'examen de questions théologiques dont la discussion et la controverse sont permises, et ne sont pas de la compétence des tribunaux ; que le livre, par sa composition, ne peut être lu et apprécié que par les personnes instruites et éclairées : que le caractère respectable dont l'abbé de La Mennais est revêtu doit être pris en considération ;

« Faisant application des articles 6, 1 et 3 de la loi du 17 mai 1819, et de l'article 26 de la loi du 25 mai de la même année,

« Condamne l'abbé de La Mennais à 30 francs d'amende :

« Ordonne que l'ouvrage ayant pour titre : *De la Religion considérée, etc.*, par l'abbé de La Mennais, sera saisi partout où besoin sera par tous les officiers de police judiciaire, légalement requis, en vertu du présent jugement ;

« Ordonne la destruction, au greffe du tribunal, des exemplaires qui seront saisis ;

« Ordonne que le présent jugement sera rendu public, conformément à l'article 26 de la loi du 25 mai 1819 ;

« Condamne l'abbé de La Mennais aux dépens. »

jouir pour revoir nos chers et estimables amis dans ces deux villes, qui sont aussi les amis et les admirateurs de vous, mon respectable monsieur, une lettre de notre P. Ventura me donne un surcroît de réjouissance et un motif de vous écrire sur-le-champ. Le P. Tabalot, qui est un autre de l'élite, était le porteur de cette lettre qu'il m'a fait remettre de Bologne, où il travaille aux missions de Jubilé. Le Théatin me décrit une longue et consolante audience qu'il a reçue de notre Saint-Père, le 26 de juillet. Il a causé beaucoup de vous, et il a retrouvé le Saint-Père bien pénétré d'estime et de bienveillance pour vous, pour vos ouvrages, et pour tout ce que vous souffrez pour la bonne cause. Il vous écrira un bref qui soutiendra et couronnera votre courage. Le discours a tourné ensuite sur le besoin d'une sentence qui condamne le scandale des quatre articles. Le Saint-Père en a reconnu la nécessité, *mais, hélas!* il a dit, *ce n'est pas encore le moment*. Cependant un peu après il a repris avec force et une voix qui a vivement ému notre ami : *mais il viendra ce moment, et il n'est pas loin.* Faisons, mon respectable ami, des prières et des vœux pour que le Saint-Esprit qui veille sur notre Église ménage ce coup d'autorité, qui semble réservé à Léon XII. Le Saint-Père sait tout, connaît tout, et nous devons tout espérer. Il vient de publier une tendre et forte exhortation aux sectateurs de la petite Église. Il me semble que beaucoup des choses et des raisons qu'il emploie pour les ramener à l'obéissance, conviennent aussi aux Gallicans. Notre bon ami le P. Général a été bien consolé de cette audience et très-dédommagé des persécutions qu'il endure lui-même. Il termine cette relation en me disant que le Saint-Père ordonne et veut que chacun garde son poste afin de pourvoir ainsi aux frères infirmes et petits, et d'empêcher, autant qu'on le peut, la ruine qui menace. Je désire que ma lettre

vous donne la même émotion de consolation qu'en a éprouvé le P. Ventura et que j'en ressens moi-même. Je me flatte de recevoir de vos nouvelles dans mon voyage, et vous pouvez bien être sûr que je songe et que je parle souvent de vous. Nous avons publié en italien le beau plaidoyer de Berryer, qui fera partie du cahier 28e du journal de notre ami Barraldi. Il en a envoyé par la poste quelques exemplaires au rédacteur du *Mémorial Catholique.* Je suis obligée de m'arrêter ici, car j'ai beaucoup de choses à arranger pour mon voyage. Mon mari et Barraldi vous disent mille amitiés. Conservez-moi votre précieuse amitié et surtout ressouvenez-vous de moi dans vos saintes prières.

Croyez que je suis, et serai toute ma vie,

La vôtre, très-dévouée et très-affectionnée servante,

Comtesse Riccini (1).

261. — *A M. Waille, directeur du Mémorial Catholique, rue Cassette nº 35, à Paris.*

Saint-Sauveur, 22 septembre 1826.

Je vous envoie, mon cher ami, une note dont je vous prie de suivre exactement les recommandations. Il faut vous habituer un peu à ces petits détails et à ces soins assez ennuyeux dont la nécessité se fait sentir presque à chaque instant dans la vie.

Ma santé est beaucoup meilleure depuis trois jours; j'espère retrouver plus de force que je n'en avais à mon départ. Le voyage les avait encore diminuées, mais elles reviennent

(1) Madame la comtesse Montanara Riccini, de Modène, a traduit en italien l'*Essai sur l'indifférence.*

très-promptement. Courage donc et patience. Nous aurons besoin de l'un et de l'autre dans l'épreuve qui se prépare. Prions Dieu de nous soutenir, de nous aider, de suppléer par sa grâce, à notre propre faiblesse. C'est pour lui, pour son Église, pour le salut des âmes rachetées par son Fils, que nous combattons, et tant que ce sera là notre seul but, notre unique désir, nous aurons à souffrir sans doute, mais nous ne serons point vaincus.

On vous a envoyé le dernier libelle du grand-vicaire. Il faut que vous, ou l'abbé Rohrbacher y répondiez dans le prochain *Mémorial*. Faites entendre d'abord qu'on ne s'occupe de cet homme et de son écrit, qu'à cause de sa position, qui en fait comme l'organe du ministère ecclésiastique. Éclaircissez ensuite ce qu'il embrouille, rétablissez la question, revenez sur les grandes preuves auxquelles on n'oppose que des arguties, faites sentir l'absurdité et le ridicule de ces arguties, indignes même des bancs de l'école: repoussez par deux mots seulement, les basses injures, les lâches accusations; et qu'on sente partout, sans qu'il vous échappe une expression qui puisse choquer, le profond mépris qu'une âme élevée ne saurait s'empêcher d'éprouver pour un genre d'attaque si vil, qu'à peine attendrait-on rien de pareil du dernier des misérables.

N'oubliez pas le *Mémorial* qui est *schismatique,* à cause de son attachement au centre de l'unité, et de sa soumission absolue à l'enseignement du Saint-Siége.

Adieu, cher bon ami; je vous embrasse ainsi que le cher abbé Rohrbacher de tout mon pauvre cœur. Autant en fait l'abbé de Salinis.

262. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 20 octobre 1826.

Il y a longtemps que je n'ai pu t'écrire, à cause des spasmes qui ne me permettaient aucune application, mais surtout celle-là. Je commence à me trouver mieux. Le repos me remettrait bien vite, si je pouvais avoir du repos; je tâcherai pourtant de m'en ménager un peu. Ma maladie est toute nerveuse : aucun organe n'est attaqué. J'espérais beaucoup du voyage, mais le mouvement de la voiture s'est trouvé tout à fait contraire à mon état, ce qui m'a fatigué extrêmement. Enfin me voilà de retour; c'est beaucoup. Il me tarde bien de te voir. Toutefois je t'engage à ne venir qu'au mois de février, afin que tu puisses rester plus longtemps, car nous aurons beaucoup de choses à nous dire. Je suis désolé de la maladie de notre bon évêque, et j'espère qu'elle n'aura pas de suite. Dieu le conservera pour le diocèse, qui a tant besoin de lui. Je te prie de m'envoyer Bianchi, et une *Concordance* de Cologne. Il y en a deux exemplaires dans ma chambre.

L'abbé Gerbet s'occupe de trouver une place pour Charles... Je ne l'ai point vu encore, et ne le verrai pas d'ici quelque temps. Il faut qu'il sente ses fautes, dont je ne suis, au reste, que médiocrement surpris. Il a toujours eu en lui, outre la légèreté, quelque chose de peu vrai, qui m'inquiétait souvent.

Ange a été plus qu'admirable avec moi. J'espère que Dieu le récompensera, même ici-bas, de tant de bonté et de tant de vertu.

J'ai reçu le beurre, et je t'en remercie. L'abbé Gerbet

l'abbé R...et l'abbé de Salinis te disent mille choses tendres. Ils sont pleins de zèle pour le service de Dieu et la défense de l'Église. Ce n'est pas malheureusement la disposition générale de ce pays-ci : mais courage cependant, la vérité est bien forte. L'essentiel est de ne rien négliger, *ut verbum Dei currat*.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

263. — *Au même.*

Paris, 2 novembre 1826.

L'abbé Le Tourneur t'aura dit *en gros* beaucoup de choses sur lesquelles je désire vivement causer avec toi. Cependant j'aime mieux que tu ne viennes qu'au mois de février, afin que tu puisses rester plus longtemps. Nous serons aussi plus à même alors d'arrêter notre opinion sur plusieurs points. Je profiterai de ton séjour ici pour avoir ton portrait, que Paulin Guérin m'a promis de faire. Je lui en sais infiniment de gré; il ne pouvait me faire plus de plaisir.

La brusque arrivée de Charles m'est devenue fort dispendieuse; prévenu d'avance, j'aurais pu lui ménager des ressources qui ont manqué entièrement. Enfin, c'est une chose finie. J'ai refusé de le voir, étant résolu à ne plus me mêler de ce qui le concerne. Sa tante en est avertie. Je lui ai donné, pour une dernière fois, ce que je pouvais ; à lui maintenant de pourvoir au reste. Ils auront les 400 fr. et il gagne en outre dès ce moment 50 fr. par mois. Son sort dépendra de sa conduite future. Puisse-t-elle être meilleure que par le passé.

Je te prie de m'envoyer des intentions de messes, 60, si cela se peut. Quoique ma santé soit loin d'être bonne, elle est cependant un peu meilleure; le repos achèverait de la rétablir, mais où y a-t-il du repos ? Donne-moi des nouvelles de celle

de l'évêque. Nous sommes toujours inquiets de lui, tout en espérant que Dieu le conserve à notre malheureux diocèse. Offre-lui de ma part, vœux, respects et amitiés.

Tous nos amis te disent mille choses tendres.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

### 264. — *Au même.*

Paris, 15 novembre 1826.

Ta lettre me donne de grandes inquiétudes sur papa. Son âge et l'épuisement de ses forces peuvent rendre funeste chaque nouvelle crise. Après tout, on ne saurait regretter beaucoup pour les personnes chères, ce qu'on désirerait pour soi-même, le dernier, ou plutôt le premier et éternel repos.

J'ai été très-souffrant ces jours-ci; le travail, les tracasseries, les inquiétudes, les chagrins prennent sur les nerfs et disposent au spasme. J'irais passer quelque temps en Bretagne, si je pouvais supporter la voiture, et si ma présence n'était pas nécessaire ici.

J'ai la certitude que les paroles dont t'a parlé l'abbé Le Tourneur ont été dites. L'application n'est qu'une conjecture, mais c'est l'opinion unanime en Italie.

Le gouvernement a demandé au Pape pour les évêques de France, une permission universelle d'accorder les dispenses de mariage. Le Pape s'y est refusé jusqu'à présent.

J'aurai beaucoup de choses à te dire. Mes affaires, celles qui m'intéressent le plus, vont bien. Je crois que Dieu les bénira.

Mille choses tendres à papa. Souvenirs respectueux à monseigneur. J'embrasse l'abbé Le Tourneur.

Tout à toi *in Christo et Maria.*

### 265. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 10 février 1827.

J'ai remis, mon cher Ange, pour votre compte à Le Cudennec, trois des billets de banque que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il devra en conséquence vous créditer de 3,000 fr.

Biarrote m'a envoyé votre procuration pour la commandite avec Belin. Je vais m'occuper de terminer cette affaire. Il me tarde beaucoup d'en finir avec Cor et La Bouillerie. J'espère que ce ne sera pas long désormais. Mais vous savez comme tout va lentement dans ce triste pays.

Reste aussi l'arbitrage avec Saint-Victor. Malheureusement Berryer est malade. Il faut encore prendre patience de ce côté.

Je vous écris à la hâte ces deux mots par l'intermédiaire de M. Bottrel.

Marion est ici, comme vous savez. Nous dînons mardi ensemble. Il se flatte de repartir dans dix ou douze jours. Je le souhaite pour lui, car c'est un séjour bien triste et bien pénible que celui de ce pays-ci. Vous en savez malheureusement quelque chose.

Je vous embrasse tous très-tendrement.

### 266. — *A l'abbé X***.*

La Chesnaie, [illegible]

Mille grâces de votre bonne et aimable lettre, mon cher ami, et autant à l'abbé de Salinis, pour ce qu'il a [illegible] à

complaisance d'y ajouter. J'ai éprouvé quelques jours de fatigue et de migraine à mon arrivée ici, mais à présent je suis très-bien. L'essentiel est de se mettre au travail. Quoique je ne perde pas de temps, j'avance à peu de chose. Cela viendra, j'espère, avec l'aide de Dieu; priez-le pour moi. Je compte sur l'hiver, c'est ma saison pour ce qui tient aux *écritures*. Croiriez-vous bien que je me suis mis à me lever à six heures, et sans beaucoup de peine, attendu que je me couche à neuf. Je suis d'autant plus aise de ce changement, que je peux dire la sainte Messe tous les jours. Du reste je ne m'ennuie point, et je ne désirerais rien si je pouvais voir les personnes que j'aime. Du moins écrivez-moi souvent, en attendant que vous veniez avec le cher abbé de Salinis. Tout le monde vous désire ici, ce sera une vraie fête que de vous revoir. Mais ni alors, ni jamais ne me reparlez de ce dont vous m'entretenez à la fin de votre lettre; rien ne me ferait plus de peine. En sommes-nous donc là, mon cher ami? Je voulais écrire à Mahony, mais je n'aurai pas le temps cette fois. Dites-lui que je l'embrasse de tout mon cœur, et que j'ai trouvé son article charmant, surtout la fin. L'ancien grand-vicaire, qui aime la gaieté, devra être content. La résignation entre les mains de Pilate est une des plus drôles de choses qui ait jamais passé dans l'esprit d'un homme. Il faudrait que cela fût su; cela vaut tout un livre.

Le clergé est parfait dans ces contrées. Le bon Dieu soit béni! La vérité germe encore sur la terre.

Je suis assez content de mes arbres, mais les lapins ont fait du dégât dans les pépinières. Il y a des tribulations partout.

Je ferai toutes vos commissions. Distribuez, je vous prie, compliments et amitiés parmi tout ce qui vous entoure, sans oublier le bon Gouraud, ni le prince Casimir, ni M. Popiel,

quand vous les verrez. S'il fallait nommer tout le monde, je ne finirais pas.

Le dernier *Mémorial* était excellent; le prochain ne sera pas moins bon, d'après ce que vous me dites : mais il faudrait tâcher de remédier aux inexactitudes de la poste. J'écrirai prochainement à l'abbé de Salinis. Je vous embrasse tous les deux bien tendrement, ainsi que l'abbé Rohrbacher et Godin. Souvenirs à Werner.

Je n'ai point de nouvelles de mon frère depuis qu'il est à Redon.

### 267. — *Au même.*

La Chênaie, 16 mai 1827.

Je ne reçois, mon cher ami, de lettres de personne; je serais pourtant bien aise d'avoir de vos nouvelles à tous, et de savoir un peu ce qui se passe ; mais je sais que vous êtes fort occupés, et surtout fort détournés. Il n'en est pas ainsi de moi, Dieu merci. Malheureusement je ne profite guère de mon loisir, non par défaut de volonté, mais à cause de la faiblesse que j'éprouve habituellement. J'ai continué à me lever de bonne heure, c'est-à-dire, à cinq heures et même à quatre. Je m'en trouve bien, et cela ne me coûte pas, car ce n'est ni par système, ni de dessein prémédité que j'en use ainsi : cela est venu de soi-même tout naturellement.

Veuillez demander à M. Waille si ma caisse est partie. Je l'attends avec impatience.

Veuillez aussi voir M. Belin. Je lui ai envoyé les trois premiers volumes de l'*Essai* corrigés; je ne sais s'il les a reçus, et j'attends les deux autres, c'est-à-dire le 4e et la *Défense*. Il pourrait me les adresser par la poste, s'il ne les a déjà fait partir

par une autre voie. Il n'y a pas de temps à perdre pour faire les corrections sur les clichés.

Je vous prie de ne pas oublier les Bulles dont je vous ai demandé une copie, et de rappeler à M. Drach les notes qu'il m'a promises sur le gouvernement des Juifs, dans ses rapports avec l'autorité spirituelle.

Il paraît que le *Mémorial* n'a pas paru le 10 mai, comme vous me l'annonciez, car je ne l'ai pas reçu encore.

Quand mon frère sera de retour ici, je saurai de lui si sa collection est complète, ou si les volumes que vous a remis Charles font partie de la vôtre. Il me manque une très-jolie édition in-18 du *Spectateur anglais*, et sûrement bien d'autres choses. J'avais un chapeau tout neuf; il me l'a pris, et en a laissé un vieux à la place. Heureusement que la maison n'était pas transportable, car je ne l'aurais pas retrouvée.

Voici deux passages assez curieux. Le premier est extrait de l'*Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, de M. Ollier, page 79, Paris, 1684 : le second du *Traité des délits et des peines* de Beccaria, chapitre 8.

« Il faut beaucoup d'humilité pour avoir la foi... C'est « pourquoi les philosophes et les hérétiques, tous remplis de « superbe, ont mis tant d'obstacle à la foi. L'humble, au con- « traire, défère au jugement d'autrui, se soumet à la vérité, « n'est jamais opiniâtre, en un mot il croit tout. »

« Tout homme raisonnable, c'est-à-dire dont les idées ont « entre elles une certaine liaison, et dont les sensations sont « conformes à celles des autres hommes, peut être témoin. »

Souvenirs pleins d'amitié à tout ce qui vous entoure. Je vous aime et vous embrasse tendrement.

268. — *Au même.*

La Chênaie, 28 mai 1827.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 25 mai. Je n'en avais pas reçu depuis le 13. Cela me peinait. De plus, j'étais inquiet du paquet adressé à W... J'ai donc écrit, par occasion, à l'abbé de Salinis, un mot où l'humeur perce. J'en suis bien fâché, dites-le-lui. Vous ne savez pas ce que c'est que le tourment d'une imagination malade à force de souffrances. Je ne vous demande pas de longues lettres, mais un mot, un seul mot, *cum hoc ipsum debueris scribere te non habuisse quod scriberes*, comme disait Saint Jérôme, qui ajoutait : *Si irasceris, iratus licet, scribe*. Je vous écrirai à tous plus en détail incessamment. Je remercie l'abbé de Salinis, l'abbé Rohrbacher et Le Tourneur. Mille amitiés à Mahony.

Vous savez que je désirais quelqu'un pour copier. M. de Senfft m'a trouvé ce que je cherchais. Le jeune homme qu'il m'envoie aura une lettre pour vous, ou pour l'abbé de Salinis. Vous voudrez bien lui donner une chambre à la maison, et après qu'il se sera reposé à Paris, pourvoir à son voyage ici. Dans le cas où vous ne verriez pas que votre séjour là-bas fût nécessaire, je désirerais vivement que vous vinssiez avec lui; il vous attendrait s'il le fallait. Un mois de plus passé ici vous fera du bien. Vous pourriez vous en retourner avec l'abbé de Salinis à la fin de septembre, ou au commencement d'octobre. Adieu, je vous embrasse tous bien tendrement.

### 269. — *Au même.*

La Chênaie, le 10 juin 1827.

J'ai reçu hier, mon cher ami, votre lettre sans date ; elle m'a fait grand plaisir, ainsi qu'à mon frère qui est ici depuis deux jours, et pour très-peu de jours. Ne vous inquiétez pas que vos lettres soient courtes, quand vous avez peu de choses à dire, je ne vous demande pas qu'elles soient longues, mais fréquentes, autant que cela se pourra sans vous trop gêner. Je souffre beaucoup quand je suis quelque temps sans recevoir de vos nouvelles.

Le livre de M. Rosset, de Saint-Jean de Maurienne, ne m'est pas encore parvenu. Je lui répondrai quand je l'aurai reçu.

Je vous renvoie la lettre de Blois, avec prière d'y répondre. Dites-lui d'abord de lire votre livre; ensuite qu'une réponse détaillée à ses questions formerait un volume ; qu'une partie de ce qu'il demande se trouve dans l'*Essai* et dans la *Défense ;* et enfin qu'il trouvera lui-même l'éclaircissement des difficultés qui l'embarrassent, si, laissant de côté les subtilités scolastiques, il s'applique à résoudre les objections des protestants contre l'Église, et des sceptiques contre le sens commun, conçu selon sa notion la plus simple et la plus vulgaire.

Je ne crois pas devoir répondre à C.... Ce serait éternel et sans résultat. Ce furieux a reçu mission de l'enfer pour combattre Dieu et son Église. Il peut faire du mal, il en fera même certainement, mais la Providence l'arrêtera au point qu'elle a fixé d'avance, et il ne prévaudra pas plus que celui qui l'inspire. *Necesse est ut veniant scandala ; sed væ ei per quem scandalum venit.*

Le nommé à Bayeux est un sorbonniste forcené. M. de la Guéréterie est un homme pieux ; mais s'il accepte, ce dont tout le monde doute ici, ce sera une caricature d'évêque. Tous ces choix sont déplorables, et il serait à propos qu'on le sût.

Ne manquez pas d'entretenir les liaisons que vous avez formées dernièrement. J'écris un mot à M. Waille. Mille amitiés à l'abbé de Salinis, etc., etc. Je vous embrasse tendrement.

## 270. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, 16 juin 1827.

De peur de l'oublier, je commence par te rappeler le petit envoi que nous sommes convenus que tu ferais à Paulin Guérin, rue Mont-Thabor n° 4. Sa petite fille se nomme Cécile. Tu ne manqueras pas de payer le port à la diligence.

Voilà deux lettres de l'abbé Gerbet et un billet du Père Brzozowski, que tu me renverras de Rennes, ou que tu rapporteras à ton premier voyage. J'y joins ma réponse à l'abbé Gerbet. Le paquet est ouvert, afin que tu puisses y ajouter ce que tu voudras. Tu le fermeras ensuite, et tu le feras mettre à la poste soit à Dol, soit à Combourg, sous le couvert du Grand-Aumônier.

D'après ce qu'écrit l'abbé Gerbet, le Père Combalot devrait être arrivé à Rennes. J'en suis charmé. Je craignais quelque intrigue qui eût changé sa détermination.

J'ai appris ces jours derniers qu'il existe un enfant du pauvre X. Sa mère était domestique aux Corbières. Elle s'est mariée depuis à un douanier, dont elle a une famille nombreuse, et qui, en se mariant, donna son nom au pre-

mier enfant. Celui-ci ignore de qui il est le fils, et personne ne le sait. Ce jeune homme, qui a vingt-un ans, paraît être un bon sujet. Il était d'abord dans les douanes; ses chefs lui proposèrent de l'avancement pour l'y faire rester, mais sa santé, qui n'est pas bonne, ne pouvait soutenir les fatigues de cet état. Il désirait se faire prêtre, sa naissance y a mis obstacle. Maintenant il travaille chez un menuisier, passant une partie des nuits à lire sur la paille où il couche, quand il peut se procurer des livres. Voilà tout ce que je sais jusqu'à présent. Cela fait grande pitié.

Marion a couché ici la nuit dernière ; il part à l'instant pour Rennes, afin de préparer la litière et le ratelier pour les électeurs du grand collége. Il te verra à l'époque des élections. On dit que Dufougcray sera réélu. Cela ne m'étonnera pas, vu particulièrement les mesures prises par le Préfet, expert en ce genre d'affaires. On jette des promesses dans la lie ministérielle pour la faire entrer en fermentation. Ce ne sera jamais, quoi qu'on fasse, qu'une fermentation putride. La haine pour les ministres, etc., est au comble, et ressemble à de la rage. Le jour de la fête du roi, les pièces faites à cette occasion ont été sifflées d'un bout à l'autre, à tous les théâtres, par les spectateurs gratuits. Le ministère, avec la majorité qu'il va se donner, sera forcé de se précipiter dans les violences, ce qui amènera une réaction terrible. Voilà ce que l'avenir nous offre de plus clair. M. le marquis de B*** est arrivé avec son patron, et il gagne son argent à l'ordinaire. Cette race d'hommes qu'il faudrait noyer dans la boue, noiera la France dans le sang. Qu'y faire? *Jovis perficiebatur consilium.*

### 271. — *A l'abbé X****.

16 juin 1827.

Je ne pourrai, mon cher ami, chercher vos cahiers de philosophie qu'à l'arrivée de mon frère. Je l'attends au reste dans quelques jours. J'ai vérifié sa collection reliée du *Mémorial*. Il manque le 3e volume. Vous verrez si c'est celui que Charles vous a rapporté. Je serais bien aise aussi de recevoir, à l'occasion, les *Soirées de Saint-Pétersbourg* qu'il vous a remises et qui me manquent.

Deux paysans étaient chargés de transporter une glace; ils la laissent choir, et au lieu d'une, en voilà mille. Le cadre seul resta intact. Ils arrivent avec les morceaux, et sans s'émouvoir : « J'avons eu, disent-ils, un p'tit malheur ; mais le mal n'est pas ben grand, il n'y a que la *voirine* de cassée. » C'est le contraire tout juste qui m'est advenu; j'ai laissé tomber mes lunettes, la *voirine* n'a point eu de mal, mais la monture s'est brisée. Aurez-vous la bonté d'en faire mettre une nouvelle? M. de Lehen s'est chargé de vous porter les débris.

Autres prières pour quand vous viendrez : je désirerais deux dés *en ivoire* pour anoblir un peu mes défaites, durant votre séjour à la Chênaie; et une de ces petites cuillères de bois qui accompagnent les boîtes dans lesquelles on mouille le tabac.

Parlez-moi un peu des dispositions de Daubrée. S'il persistait dans son premier désir, et si vous jugiez, ainsi que l'abbé de Salinis, qu'il pût être utile, il ne faudrait pas perdre de temps pour faire demander son *exeat* par l'évêque de Rennes, qui céderait en échange un, ou même deux sujets.

Je suis très-aise que vous ayez été passer trois jours à Versailles. J'espère que ce petit voyage vous aura fait du bien. Pour moi, puisque vous voulez que je vous parle de ma santé, je suis toujours extrêmement faible; un rien m'abat. J'ignore à quoi cela tient. J'éprouve aussi une sorte de susceptibilité maladive qui s'étend à toutes choses. Parmi mes livres italiens, j'ai trouvé une traduction de *Paul et Virginie ;* je me suis mis à la lire, mais je ne sais pas combien il me faudra de temps pour l'achever. Au bout de huit à dix pages il me faut fermer le livre; l'émotion devient trop vive, et il m'en reste un sentiment de tristesse profonde qui a bien de la peine à se dissiper. De même pour tout. Le pis est que cette tristesse que mon cœur boit, pour ainsi dire comme l'éponge s'imbibe d'eau, détruit entièrement mes forces. Cela passera, ou bien je passerai, ce qui revient au même. Je vous embrasse tendrement.

### 272. — *Au même.*

Le 21 juin 1827.

J'ai oublié de vous dire, mon cher ami, de ne pas manquer de descendre, à Rennes, chez les Missionnaires. Autant en fera le jeune homme que j'attends, et qui aura une lettre pour l'abbé de Salinis, s'il arrive après votre départ, comme je le crois. Prévenez-en l'abbé de Salinis.

*Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania?* Une conspiration contre J.-C. et son Église s'ourdit en ce moment à Paris. Des hommes plus coupables que Crammer, car celui-ci pouvait au moins alléguer la crainte d'Henri VIII, travaillent à nous jeter dans le même abîme. Leur conscience a cessé de parler, et rien ne les arrêtera désormais; il

faut compter là-dessus. Dieu s'est retiré d'eux, il leur a dit : Faites! Tout ce que la perversité astucieuse et froide peut concevoir de plus odieux, tout ce que la rage peut inventer de plus violent, nous le verrons. Mais en dépit de tous leurs efforts, de toute leur puissance, de toutes leurs ruses, de toutes leurs persécutions, la foi triomphera. Jamais ils ne parviendront à la détruire en France; et quand ils réussiraient à établir un schisme légal, le peuple restera catholique. Au reste, plus les circonstances sont graves, plus nous devons demeurer fermes, et redoubler de zèle et de courage. Ne voyons que Dieu, et ne cherchons que lui : *Sursum corda!* Marchons jusqu'au bout sans crainte et sans faiblesse dans la voie qu'il nous a tracée. *Nemo mittens manum suam ad aratrum et respiciens retro*, *aptus est regno Dei.* Défendons sa cause jusqu'à la mort. Après cela, quoi qu'il arrive, nous serons tranquilles, car nous aurons fait notre devoir. Que faut-il de plus?

Je n'entends point parler de mes livres italiens; veuillez en dire deux mots à M. Waille. Si vous pouviez être ici le 7 juillet, cela ferait grand plaisir à mon frère, qui s'y trouvera à cette époque, mais pour deux jours seulement. Je vous embrasse bien tendrement.

### 273. — *A M. Le Cudennec.*

Le 15 octobre 1827.

Il est bien clair, mon cher ami, que tu n'as pu faire mieux pour ce triste arbitrage, et qu'il faut en accepter le résultat, quel qu'il puisse être. Je te prie seulement de nouveau de m'envoyer le texte des dispositions relatives à la *Bibliothèque des Dames chrétiennes* (1).

(1) Compilation de M. de Saint-Victor. Lamennais y a donné quelques préfaces.

Tu te trompes sur la *Journée du Chrétien*; la préface est de moi, ainsi que tout ce qu'il y a de neuf dans le livre. Le reste a été fait avec des ciseaux. Je crains des difficultés pour l'évaluation des clichés. C'est M. de Saint-Victor qui les a fait faire, et ils ont coûté trois ou quatre fois plus que leur valeur réelle. Je ne serais pas surpris qu'à présent il ne voulût les reprendre qu'à ce dernier prix.

Il avait aussi commencé le clichage, format in-18, de quelques autres ouvrages mentionnés dans notre transaction primitive et qui devaient me rester. L'un de ces ouvrages, le *Guide Spirituel*, est tout entier de moi. Les arbitres lui en font présent. Je ne sais ce qui a pu les arrêter en si beau chemin, et pourquoi ils ne lui ont pas aussi alloué l'*Essai*. Quoi qu'il en soit, il sera tenu, ce me semble, de se charger des clichés ; et la même difficulté se présentera pour l'estimation.

Mande-moi s'il est question de mes chemises dans le jugement.

Je n'ai point encore vu M. Devaux. A-t-on mis en règle ce qui regarde la pension viagère. C'est tout ce qui me reste, et encore faut-il en déduire 1,100 f. pour mon père et mon oncle, de sorte que j'ai 400 f. pour vivre. Je m'arrangerai pour que cela me suffise.

Tiens-moi averti, autant que tu le pourras, des suites de cette odieuse affaire. Je tâcherai, quand elle sera finie, d'oublier tout. Ton ami pour la vie,

F. DE LA MENNAIS.

Mon beau-frère t'enverra quelques notes sur le coût des clichés de la *Journée du Chrétien*, etc. Il m'a dit que j'étais chargé dans les comptes fournis aux arbitres d'une somme assez forte, payée par M. de Saint-Victor à des libraires qui

lui avaient fait des difficultés au sujet de l'*Eucologe*, ayant acheté de l'archevêque le privilége d'imprimer seuls ces sortes de livres. M. de Saint-Victor restant seul propriétaire de l'*Eucologe*, devra me rapporter cette somme, qui est au moins de 1,800 fr., à ce que m'a dit Ange.

274. — *Au même.*

19 octobre 1827.

Je t'envoie, mon cher ami, ma note et une lettre de mon beau-frère, à laquelle je n'ai rien à ajouter. M. Devaux te portera les pièces annoncées, et s'entendra avec toi pour le compte à rendre à M. de Saint-Victor de la *Journée du Chrétien*, etc.

Les observations touchant les billets Nicole et La Charie sont importantes.

Nous sommes convenus avec M. Devaux de ce qui suit :

Mon beau-frère ne voulant pas engager de nouveaux capitaux dans la librairie, et de nouvelles dépenses étant néanmoins indispensables pour assurer le développement et la solidité de l'affaire ainsi que pour prévenir, si elle se divisait, les difficultés d'administration qui résulteraient de cette division et les difficultés plus grandes qui se présenteraient à la fin de la commandite, j'ai réussi à concilier les divers intérêts d'une manière dont tout le monde a été satisfait. Il a donc été convenu :

1° Que la totalité de l'affaire serait portée à 480,000 f. au lieu de 400,000 f., de façon cependant qu'en aucun cas il n'y aurait plus lieu à de nouvelles mises de fonds.

2° Que les 80,000 f. dont l'affaire est augmentée serviraient

à la confection des ouvrages nécessaires pour assurer le succès des opérations communes.

3° Que les bénéfices des deux premières années seraient consacrés au même objet, ainsi qu'aux réparations qu'exigent les anciens clichés, etc.

4° Que les 40,000 f. qui incombent à la commandite pour la moitié des 80,000 f. ci-dessus, seraient payés à MM. Belin-Mandar et Devaux, d'abord par l'extinction de ma rente viagère de 1,500 f. capitalisée, au denier dix, à partir du premier juillet dernier, ci........................ fr. 15,000

Par le produit successif de mes ouvrages propres jusqu'à la concurrence de................... fr. 25,000

Somme égale fr. 40,000

5° On se tiendra mutuellement compte des intérêts qui pourraient résulter, soit de l'avance soit du retard de la rentrée de ces 40,000 fr. comparativement avec les dépenses faites.

Un nouveau traité, additionnel au premier traité de commandite, sera dressé sur ces bases, et on y exprimera que MM. Belin et Devaux ont touché ou toucheront de M. Ange Blaize, par mes mains, lesdits 40,000 fr. comme il est expliqué plus haut, art. 4.

Et maintenant, pour ce qui me concerne particulièrement, tu verras par la note ci-jointe et par la lettre de mon beau-frère, que le solde qui me sera dû par M. de Saint-Victor, joint aux billets Nicole, excédera certainement 20,000 fr. et approchera même de 30,000 fr.

Sur cette somme, j'achèverai d'abord de rembourser M. de Musigny, et ensuite je paierai 5,000 fr. à M. de Rainneville, qui, pour les 20,000 fr. que je resterai lui devoir, aura un intérêt d'un douzième dans la commandite, portée de 200,000 fr.

à 240,000 fr. La cession lui en sera faite, pour jouir dudit intérêt conformément aux deux traités.

Il ne me reste qu'à te prier derechef de m'envoyer copie de la partie du jugement arbitral qui regarde la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*. Je t'embrasse, mon ami, de tout mon cœur.

275. — *Au même.*

Le 24 octobre 1827.

Je reçois, mon ami, ta lettre du 19. Le jugement est bien pis que je ne pensais. Je ne puis faire aucune édition nouvelle de mon *Imitation* avec les notes. Je les avais fait traduire en latin, et on allait les imprimer. Ce sont 300 fr. jetés par la fenêtre. On allait aussi commencer une édition in-32 de ma traduction. L'in-18 contenant, à mon grand regret, ces malheureuses notes, me voilà obligé d'en faire d'autres, parce qu'on ne voudrait pas désormais du texte seul. Il faut que j'arrange aussi une nouvelle *Journée du Chrétien*. Tout cela me prendra quatre ou cinq mois, pendant lesquels mes autres travaux seront abandonnés, de sorte que je n'en vois plus le terme, et je suis fort tenté de renoncer à tout. On se lasse d'être enclume, et puis je ne me sens presque plus de forces. C'eût été pour moi un grand bonheur que de finir comme j'en ai été si près.

Je n'ai pas besoin de te recommander le règlement des comptes; je sais d'avance que tu feras comme pour toi-même, mais le passé me fait craindre de nombreuses difficultés. Tu ne diras rien à M. Belin des arrangements dont je t'ai parlé, jusqu'à ce que M. Devaux s'en soit entendu avec lui. Tout à toi bien tendrement.

F. de La Mennais.

### 276. — *A l'abbé X****.

Le 5 novembre 1827.

J'ai reçu, mon cher ami, votre billet de Rennes du mardi. Il n'exige pas de réponse. Voilà une lettre d'un prêtre de Carpentras, à qui vous m'obligerez de répondre deux mots, après avoir concerté avec M. Waille ou M. Devaux le moyen de lui procurer ce qu'il demande. J'avais déjà répondu à la première lettre de Laurentie, de manière que tout est d'accord.

Je vous remets aussi une lettre pour M. Laborie; lisez-la; puis, si vous la trouvez bien, fermez-la, et faites-en, vous et monsieur votre frère, l'usage que vous jugerez à propos. Je croirais bon qu'elle fût remise par monsieur votre frère, et que vous l'accompagnassiez, attendu que M. Laborie vous connaît déjà.

Marion vint coucher ici le jour même de votre départ. Il ne se consolait point de n'être pas venu la veille, et il m'a fait promettre de vous le mander, en me chargeant d'un million d'amitiés pour vous.

Donnez-moi des nouvelles de l'abbé Doney. Je serai bien aise de savoir aussi, autant que cela peut s'écrire, le résultat de vos entretiens avec notre *paresseux* (1). Je prends mal mon temps cependant pour lui donner ce nom, car il vient de m'écrire, et je vous quitte pour lui répondre. Pensez à moi, priez pour moi, j'en ai besoin, et aimez-moi un peu, si cela vous est possible. Je suis bien tendrement tout à vous.

Je viens de relire votre article dans le *Mémorial;* j'en suis enchanté. *Macte animo.*

(1) L'abbé de Salinis.

Je ne sais plus quel est le numéro de votre maison, veuillez me le dire.

### 277. — *Au même.*

Le 16 novembre 1827.

J'ai reçu à la fois, mon cher ami, votre lettre du 7 et la suivante sans date. M. Devaux ne m'a point encore écrit. Vous avez dû recevoir de votre côté : 1° Par M. de Lehen, la fin des deux premiers livres de l'*Imitation;* 2° par la Grande-Aumônerie, les treize premiers chapitres du III[e] livre. Je joins à cette lettre sept autres chapitres formant deux feuilles. Veuillez m'annoncer exactement la réception de tout; car je n'ai point de copie de ce que je vous envoie, et vous sentez où j'en serais si quelque chose venait à se perdre.

Mahony m'a écrit pour me demander d'être parrain de l'enfant qu'il attend. Je lui réponds que j'accepte, et que je vais vous écrire pour vous prier de me remplacer, comme il le désirait. Cette lettre vous vaudra donc procuration. Aux noms déjà choisis par Mahony, je souhaite qu'on ajoute celui de *Félicité*, si l'enfant est une fille; et celui de *Félix,* si c'est un garçon.

J'approuve fort de donner une chambre à Déniel, et de tâcher de lui procurer par ailleurs quelques ressources. S'il persiste dans le désir d'être prêtre, il conviendra de nous l'attacher; mais il faut y aller doucement, et s'assurer de sa guérison pendant une année au moins. Il pourrait dans l'intervalle commencer à se préparer, ce qui lui ferait du bien sous tous les rapports, pourvu qu'on ait soin de distraire et d'amortir son imagination. L'étude est bonne pour cela, en y mêlant quelques entretiens doux et gais. Priez l'abbé de

Salinis de le recevoir chez lui; cela lui fera beaucoup de bien.

Peut-être serait-il bon de faire imprimer pour les séminaires le travail du Père Brzozowski, en mettant après le titre, *ab uno ex soc. J.* Causez-en avec Laurentie et l'abbé de Salinis, à qui je vous prie de dire mille amitiés de ma part.

Voilà, ce me semble, mon cher ami, tout ce que j'ai à vous mander aujourd'hui. Vous avez vu dans le billet du Père Brzozowski joint à votre lettre, que le secrétaire de la Congrégation de l'Index se plaint de ne plus recevoir le *Mémorial*, proposant d'acquitter le prix de son abonnement, si on ne l'a pas reçu. Faites-lui donc expédier les numéros qui lui manquent. Il faudrait plus d'ordre au *Mémorial*. Je vous embrasse bien tendrement.

J'oubliais de vous dire de faire ce qui sera convenable pour le baptême, selon les usages, ramenés à l'économie qu'exige ma position. Vous pouvez tout simplement vous entendre là-dessus avec Mahony.

### 278. — *Au même.*

Le 26 novembre 1827.

Je vous ai, mon cher ami, écrit quelques mots de Dinan. Je revins ici le lendemain, et le surlendemain m'arriva le Père Combalot. Il a passé ici deux jours francs. Nous avons beaucoup causé de nos affaires. Ses idées sont parfaitement conformes aux nôtres; mais il voudrait aller plus directement à l'exécution. Il va s'occuper de trouver les ressources nécessaires pour cela. J'espère que Dieu bénira cette œuvre

entreprise uniquement pour sa gloire. Je n'ai pas encore reçu le *Mémorial,* apparemment qu'il m'arrivera demain.

Il n'est pas nécessaire de répondre à M. Espallac. Expliquez seulement à l'abbé de Salinis pourquoi il ne l'a pas revu.

Voilà une lettre pour M. Devaux, que je vous prie de lire avant de la lui remettre, afin de lui rappeler à l'occasion les divers objets dont je l'entretiens. Dites-lui que je trouve que sa maison met beaucoup de négligence à terminer ses arrangements avec moi, et généralement dans tout ce qui me concerne.

L'abbé Rohrbacher m'a envoyé de Rennes quelques articles adressés par M. Vuarin au *Mémorial.* Je vous les renverrai par l'occasion la plus prochaine. Il y en a plusieurs de curieux et dont on pourrait tirer parti. Je connais l'auteur; c'est un jeune homme instruit et laborieux, qui est rentré, ainsi que son père, dans la religion catholique. Il serait bon d'écrire à M. Vuarin pour lui dire exactement quels sont les avantages que M. Voulaire pourrait retirer de son travail. Je vais écrire de mon côté pour faire quelques observations sur la manière dont ces articles sont rédigés. En général, ils sont trop longs, et les citations ne sont pas assez mêlées avec les réflexions, très-peu nombreuses d'ailleurs, que l'auteur y a jointes.

Ci-joint quelques nouvelles réflexions. Mon voyage et les visites ont un peu retardé mon travail.

Il est difficile qu'avec les élections, telles qu'elles s'annoncent, il ne survienne pas d'assez grands changements dans la politique. Les esprits sont fort échauffés partout. Vous avez eu à Paris des scènes sanglantes. Ce ne seront pas les dernières. Une crise violente est inévitable. On peut la retarder, je crois, mais on n'y échappera pas. Mille tendresses

à tous nos amis. Tâchez d'avoir de Mahony quelque chose pour le *Mémorial*. Je vous embrasse de tout mon cœur.

279. — *A M. Le Cudennec.*

La Chênaie, le 5 décembre 1827.

Ton silence me fait craindre, mon cher ami, que l'arrêté de compte avec Saint-Victor n'éprouve des difficultés. Je ne doute pas qu'il ne traîne en longueur le plus possible, à cause du solde qu'il doit payer. Cependant il faudra bien que cela finisse. Dis-moi combien tu penses que ces retards peuvent durer encore. J'ai un grand désir de rembourser M. de Musigny.

Je t'écrivis, il y a environ deux mois, au sujet d'un rapport de fonds de 40,000 francs dans la commandite. Je viens de recevoir enfin une lettre de MM. Belin et Devaux, qui acceptent l'arrangement dont je t'ai parlé, à la différence près qu'ils ne veulent point prendre en payement ma rente viagère de 1,500 francs mobilisée au denier dix, mais se rembourser desdits 40,000 francs sur les premières ventes de mes ouvrages. Tu verras par la lettre incluse que j'insiste sur les premières conditions. Cependant, s'ils refusaient jusqu'au bout de les accepter, j'en passerais par l'autre arrangement ; et, dans l'un et l'autre cas, je te prie de rédiger un acte additionnel à celui de commandite, où sera stipulé ce qui suit :

1° Qu'on a reconnu la nécessité, pour donner à l'affaire de la Librairie classique les développements qui doivent en assurer le succès, d'employer à l'achat et composition de nouveaux ouvrages et à la correction des anciens, les bénéfices des deux premières années, et en outre une somme de

80,000 francs qui ne pourra, en aucun cas, être augmentée désormais.

2° Qu'il incombe, dans cette nouvelle mise de fonds, 40,000 francs à la commandite.

3° Que ces 40,000 francs seront payés par moi, pour le compte de M. Ange Blaize, de la manière suivante.....

4° Que MM. Belin-Mandar et Devaux fourniront chaque année un compte régulier des dépenses et des recettes jusqu'à la concurrence desdits 40,000 francs, et que, dans le cas où les rentrées provenant de la vente de mes ouvrages, excéderaient les payements faits par eux pour la commandite, ils tiendraient compte de l'intérêt à 5 p. 0/0 sur cet excédant.

Mon intention est toujours de rembourser sur ce qui me reviendra de Saint-Victor, 5,000 francs à M. de Rainneville, de manière qu'il restera intéressé seulement de 20,000 francs ou d'un douzième dans la commandite. Mais on ne peut terminer avec lui que le second acte ne soit signé.

M. Devaux a dû te remettre le double de mon traité particulier avec sa maison. S'il ne l'a pas fait, je te prie de le lui redemander. Je lui ai donné aussi une autre reconnaissance pure et simple, où je déclare que lui et M. Belin sont seuls propriétaires de mes ouvrages. J'étais convenu avec lui que vous rédigeriez ensemble une contre-lettre, laquelle resterait entre tes mains. Je ne sais pas s'il t'en a parlé, mais c'est une chose à mettre en règle sans retard. Je t'embrasse de tout mon cœur et suis tout à toi.

### 280. — *A l'abbé X***.*

Le 6 décembre 1827.

Je réponds à la fois, mon cher ami, à vos deux lettres du 26 novembre et du 3 décembre. La dernière contenait le bil-

let du Père Brzozowksi, à qui je désirerais que vous ou M. Waille écrivissiez, pour lui expliquer un peu ce qui se passe en France, et comment j'attends pour lui répondre que j'aie lu son travail sur les Sept propositions. Je conçois l'embarras de la rue de S., mais vous verrez qu'il n'en résultera que de l'humeur, des intrigues, de petites noirceurs dévotes, et que tout ira comme auparavant. Mais, hélas ! ce ne sera pas long. Je doute qu'il leur reste deux ans d'existence. L'article de Mahony venait assez bien après le premier ; mais c'en est assez sur ce sujet, qu'il parle d'autre chose. N'oubliez pas à votre loisir l'examen des propositions ; cela me paraît indispensable.

Les embarras de la personne qui me devait de l'argent, me déconcertent beaucoup. Il faut qu'elle ait bien mal administré ses affaires. Causez-en avec les personnes qui s'intéressent à elle et à moi, et tâchez de savoir à peu près quand je puis compter sur quelques rentrées de côté-là. Je crains que vous ne souffriez de ces retards.

Je crois qu'il sera bon de donner la traduction envoyée de Genève, des articles de l'*Amico d'Italia* sur la Controverse pacifique, en y joignant un préambule. Cet homme avait annoncé le dessein d'abolir dans son diocèse la liturgie romaine ; il serait bon de savoir s'il l'a exécuté.

Voilà la fin du troisième livre. Je vous remercie de la complaisance que vous avez d'aider M. Gibon. Cependant ne quittez pas, pour cela, des travaux plus importants. Ces pauvres réflexions misérables ne valent pas la peine que vous en prenez.

Chargez-vous, s'il vous plaît, mon bon ami, de nos compliments pour monsieur et madame O'Mahony. Je souhaite que le nouveau-né ressemble à ses parents. Ils pourront lui dire :

Discite virtutem ex me,
fortunam ex aliis.

Car, si les chrétiens peuvent et doivent aspirer à l'une aujourd'hui, ils n'ont rien de mieux à faire que de renoncer de bonne grâce à l'autre.

Je doute un peu de la démission des trois ministres, à moins qu'ils n'y voient un moyen de ménager leur position dans l'avenir; dans tous les cas, je doute encore plus qu'on l'accepte en ce moment à cause de la difficulté de les remplacer, jusqu'à ce que les choses ne soient mieux éclaircies. M. de Villèle paraît s'arranger pour donner une violente secousse à l'État. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai, car j'en suis toujours à mon *quod facis, fac citius*. Le Frayssinous laissera l'Église dans une belle situation. Comment cet homme peut-il dormir? Ce sont ces sommeils-là qui sont effrayants.

Je n'ai point de nouvelles de mon frère, que je n'attends pas ici avant le mois de janvier. Ma santé n'est pas mauvaise, sauf que je souffre d'un clou à l'épaule. Du reste je ne sais pourquoi il me semble que je n'ai pas longtemps à souffrir, il y a quelque chose en moi de singulier et que je ne saurais peindre; c'est comme une impuissance de me sentir vivant. Avec cela je suis plein de misères qui m'effraient. Que faire? se jeter les yeux fermés entre les bras de la miséricorde. *In te Domine, speravi!*

Mille tendresses à tous nos amis. Je vous embrasse *ex intimis visceribus*. Priez pour moi.

281. — *Au même.*

Le 19 décembre 1827.

J'ai reçu hier, mon cher ami, votre lettre du 12, qui me donne de vives inquiétudes sur madame O'Mahony. vous

deviez m'écrire le vendredi suivant. J'espère que les nouvelles que vous me donnerez seront plus tranquillisantes. Dites bien à Mahony la part que je prends à cette nouvelle épreuve que Dieu lui envoie; mais, encore une fois, j'espère qu'elle sera moins cruelle que votre lettre ne pourrait le faire craindre.

Vous me dites que vous avez reçu les *Réflexions, jusques et y compris celle du chapitre* 58. Cela me déconcerte, car vous devez avoir le chapitre 59, qui se compose d'une assez longue citation du Père Chrysostôme. Le chapitre 58 est *comme dans l'Imprimé.* Ai-je oublié de le noter? ou bien ai-je mal coté le chapitre 59? Je vous prie de vérifier cela, et de m'avertir si quelque chose manque, afin que j'y remédie promptement.

Ci-joint tout le quatrième livre : ainsi me voilà quitte de l'*Imitation*. Mais songez un peu combien je suis contrarié de n'avoir pas encore reçu les *Journées chrétiennes*. Il faut que MM. Belin et Devaux me disent une fois s'ils veulent ou non faire mes affaires. Les choses ne peuvent pas aller de cette façon. Veuillez le leur dire de ma part dans les termes les plus forts.

Je joins aux *Réflexions* les textes de Saint Augustin cités dans la première, afin d'éviter au traducteur la peine de les chercher.

J'attends le *Dialogue sur les dangers du monde*, pour essayer d'y ajouter une suite, comme je vous l'ai dit. On pourrait intituler le tout : *Guide du premier âge.*

Le Père Combalot doit être à Paris. Il vous communiquera un petit ouvrage qu'il songe à faire imprimer. Il fera du bien, s'il est, comme je le crois, bien fait. Examinez-le soigneusement avec l'abbé de Salinis. Vous causerez aussi de nos autres affaires avec le Père Combalot. Il est excellent, plein de zèle et de ressources. Ses idées se rapprochent bien

plus des miennes que ce qui s'exécute à présent. Vous me direz ce que vous en pensez. Il me tarde de renoncer à tout. Tout ce qui ressemblera le plus à la mort me sera le plus doux : *Consepultus cum Christo in Deo.* Mais il n'y a pas de temps à perdre. *Adeste festinant tempora. — Nox venit.*

Il faut laisser et la Cour et les abbés de Cour. Les Apôtres n'allaient pas prendre conseil des courtisans d'Hérode et de Pilate. Marchons droit, et ne voyons que Dieu seul. Tout cela n'est rien, et nous aurons à en supporter bien d'autres. Il faut s'attendre à toutes les persécutions, même des gens de bien. Qu'importe, si cela est nécessaire à l'établissement de la vérité ? Les épreuves de la terre passeront et passeront bien vite. *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. — Futuram ! O quando !*

Ayez soin de votre santé ; je vous en fais un devoir. Je crains que vous viviez mal. Dites-moi ce qui en est, mais simplement et avec la naïveté d'un petit enfant. Il faut être droit en tout. Je vous embrasse du fond de mon cœur.

### 282. — *A l'abbé Jean.*

Paris, décembre 1827.

J'arrivai hier de très-bonne heure. J'ai très-bien supporté la route. Je n'éprouvai quelques spasmes que pendant les premières heures de route ; ils cessèrent ensuite tout à fait. J'ai vu nos dames de la rue des Postes et l'abbé de Salinis chez qui je dînai hier. Tous te disent mille choses. J'oubliais Mahony, que je vis aussi hier. L'abbé Gerbet n'est pas mal, et serait, je crois, beaucoup mieux encore, s'il pouvait s'astreindre à un régime régulier. Je tâcherai de l'y décider.

Je vais sortir pour aller chez Le Cudennec et quelques autres personnes.

Il ne paraît pas que Chateaubriand entre encore au ministère. Dans l'audience qu'il a eu du Roi, il lui rappela d'abord le serment qu'il a fait à la Charte, et proposa ensuite Sébastiani pour le ministère de la guerre. Le Roi, mécontent, le congédia au bout de huit minutes. Au reste, il y a visiblement désorganisation complète du pouvoir. Voilà tout ce que je puis te mander aujourd'hui. Je t'embrasse tendrement. Mille choses à toute la communauté.

### 283. — *A l'abbé* X***.

Le 7 janvier 1828.

M. l'abbé Perreau connaissant assez particulièrement la personne qui m'avait proposé quelques avances de fonds, c'est à lui que j'écris, mon cher ami, et je vous prie de le voir de ma part, pour savoir la réponse qu'on lui aura faite.

Je trouve fort convenable que vous cherchiez une autre maison. Quelque part que vous vous logiez, réservez-moi, je vous prie, une chambre où vous ferez transporter mes meubles. Je puis, au moment le moins prévu, être obligé d'aller à Paris pour mes tristes affaires, et je désire y trouver un lit en arrivant.

Dites à Mahony tout l'intérêt que j'ai pris à ses cruelles inquiétudes. Je ne lui ai point écrit, parce que je suis souffrant moi-même, très-souffrant, j'ai bien de la peine à porter mon fardeau. Demandez à Dieu pour moi la force dont j'ai grand besoin.

Il n'est pas vrai que les *Journées chrétiennes* eussent été renvoyées à Rennes. J'ai écrit aux libraires, dont je suis fort

mécontent. Je crains bien d'être encore mal embarqué avec ces gens-là: mais c'est ma destinée.

Les petites choses qui doivent m'occuper peut-être encore deux ou trois mois, m'inspirent un dégoût extrême. Après tout, c'est comme tout le reste.

J'avais parfaitement signé tous les articles du *Mémorial*. Quelques articles un peu plus légers lui seraient fort utiles. Il y a une petite teinte d'ennui dans l'ensemble. Votre article est bon, mais trop court; celui de Deniel est bon aussi, mais trop long.

Je crains comme vous que les ressources ne manquent à M. C... Le moment, sous ce rapport, n'est guère favorable. Nous approchons de la crise, et la persécution n'est pas éloignée. Je sais là-dessus des choses qui ne me laissent pas le moindre doute. C'est à deux ou trois années près.

J'ai toujours peur que vous ne vous laissiez manquer. Si vous avez besoin d'argent, dites-le-moi; j'en chercherai, et, avec l'aide de Dieu, j'en trouverai.

Il y a environ deux mois que je n'ai vu mon frère. Il doit venir à Dinan ce mois-ci, mais je ne sais pas quand. J'ai eu Marion un jour; il me parle toujours de vous avec une amitié bien vraie. Mon beau-frère a perdu sa mère. Il a passé ici une fois en trois mois, en revenant de voir ses enfants qui sont à Dinan. Je vous mande, comme vous voyez, des choses fort intéressantes; mais que voulez-vous, je ne sais que cela.

M. Duquet ne pourrait-il pas recueillir quelques variétés dans les journaux allemands et anglais.

Vous ai-je dit que j'avais dit la messe de minuit? A la troisième je me trouvai mal, ce qui me troubla fort. Enfin j'achevai, et le lendemain dans l'après-midi, cela passa.

Je vous envoie deux lettres ouvertes, l'une pour le Père

Brzozowski, l'autre pour le Père Ventura. Lisez-les, puis faites mettre l'adresse, et envoyez-les par la poste.

Que fait Laurentie? Je ne vois rien de lui dans la *Quotidienne*. Je pense qu'il met à profit les loisirs qu'on lui a créés. Je vous charge de mille amitiés pour lui.

Il paraît que l'abbé D*** n'est pas venu, puisque vous ne m'en avez point parlé. Le *Quærite primum regnum Dei*, n'est guère de ce siècle. Il y a encore de bons désirs; mais l'esprit de zèle, l'esprit de foi, l'esprit de sacrifice, allez le chercher. Les âmes sont comme les corps, affaiblies et molles. On garde son courage entre deux papiers de Chine. A la bonne heure!

*Tuissimus in Christo.*

284. — *Au même.*

Le 23 janvier 1828.

J'ai reçu votre lettre, mon cher ami, et j'attends celle que m'apportera Auguste Martin. Mon frère devait être ici hier, mais il est retenu à Rennes près de mon pauvre père, que nous perdrons probablement bientôt. Je vous demande de prier pour lui. Préparé comme il l'est par tant de souffrances, je le trouve heureux de s'en aller à la veille des maux qui vont nous atteindre.

L'abbé P... m'a écrit; ni lui, ni l'abbé de Salinis n'avaient rien compris à ma lettre, et c'est à mon tour ce que je ne comprends pas.

Je regrette la peine qu'on vous fait prendre pour un article parfaitement oiseux. Est-ce que, s'il faut une loi, on n'en fera pas une? Est-ce que, sans aucune loi, il n'atteindront leur but par une simple réorganisation de l'instruction

publique? C'est une question de l'an dernier, c'est-à-dire du siècle dernier, que celle que vous traitez, et je doute fort qu'elle place le *Mémorial* dans la position qui devra être la sienne, lorsque la guerre commencera. Enfin c'est fait, il n'y a plus rien à dire.

Vous ne m'avez pas répondu sur les notes demandées à M. Drach. Je voudrais les avoir avant le bouleversement.

Je vous prie aussi de presser M. Gibon pour sa traduction latine. Il m'obligerait fort, s'il pouvait achever promptement ce travail.

Je m'occupe en ce moment du *Guide du premier âge*. J'ajoute cinq chapitres à celui qui est publié. Ce travail m'ennuie, à cause de celui qui reste en arrière; et puis je n'ai point de forces : mon cœur s'use et mon esprit baisse.

J'ai lu dans les journaux que M. le Duc de Bourbon donnerait son château d'Écouen pour l'école des chevaliers de Saint-Louis. Ce sera un établissement qui pourra devenir fort beau; puisse-t-il, en même temps, devenir meilleur.

Je dois à l'abbé de Salinis le prix du chocolat qu'il m'a envoyé. Il m'obligerait d'en faire venir douze autres livres de Bayonne. Je lui payerai le tout ensemble. Ayez la bonté de m'informer à combien cela se montera. Je suis obligé de prendre quelque chose le matin, et je crains le thé et le café, voilà pourquoi je me pourvois de chocolat.

Mille amitiés à Mahony et à tous les autres que je ne nomme pas. Bien tendrement tout à vous.

J'ai encore oublié votre numéro, et perdu la lettre où vous me le donniez.

### 285. — *A l'abbé Jean.*

Le 7 mars 1828.

Je me déciderai sur le voyage de Turin, quand j'aurai fini le *Guide* (1), c'est-à-dire dans trois semaines environ. Les trois premiers chapitres ont été déjà envoyés à Paris, de sorte que je n'y peux rien ajouter ; mais je trouverai moyen de dire quelque chose du choix d'un état dans le dernier. — Celui sur la communion est presque fini. Il est plus court que les autres et un peu moins approprié à l'enfance. Je n'ai pu le faire autrement.

J'observe de près les choses, pour voir quand il sera convenable de parler. Le moment n'en est pas encore venu. Je ne pourrais que discourir vaguement, et répéter ce que j'ai dit. Il ne faut pas se laisser entraîner à l'impatience des esprits, qui s'étonnent et s'effrayent à la vue de ce qu'on leur avait annoncé. Le pouvoir n'inclinant jusqu'ici d'aucuns côtés, toute résolution reste suspendue. Cette indécision ne durera pas ; mais pendant qu'elle durera, pendant qu'aucun acte, aucunes paroles claires, ne fixeront le point et le moment de l'attaque, on ne pourrait parler que pour parler, ce qui serait une énorme faute.

M. Cottu tremble sur l'avenir. Il prépare une nouvelle brochure contre le libéralisme de la Chambre et contre le clergé; de sorte que celui-ci est en butte à tout le monde. Du reste, je ne sais rien.

Berryer ne m'a pas répondu. Je crains qu'il ne soit fâché. Je n'ai pu cependant faire que ce que j'ai fait.

(1) *Le Guide du premier âge.*

Il paraît que le plus grand nombre des évêques répond bien à Frayssinous.

Je n'ai point reçu de lettre de l'abbé de Salinis. On ne m'écrit rien du tout de ce côté. Nous en serons bientôt à un silence complet.

Voilà tout-à-l'heure cinq mois que l'*Imitation* est sous presse, et peut-être y restera-t-elle cinq autres mois. On ne peut compter sur quoi que ce soit, ni sur qui que ce soit.

*Totus tuus in Christo.*

Dans le cas où il ne pleuve pas, les chevaux nous seraient utiles, si tu pouvais les envoyer.

### 286. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, le 30 mars 1828.

Je suis arrivé ici, mon cher Ange, fatigué, mais du reste assez bien portant. J'y séjournerai huit ou dix jours de plus que je ne me le proposais, afin de voyager avec M. V... qui me donne une place dans sa voiture. De là, passant par Briançon je traverserai le mont Genèvre, et me rendrai par Pignerol à Turin.

Les bénéfices de la Librairie classique se sont élevés à environ 34,000 fr. sur lesquels il en incombera environ 13,000 fr. à la commandite. Cette affaire marche bien, et grâce à la probité de M. Belin, il y a lieu d'être tranquille.

Mes affaires personnelles sont fort loin d'être aussi satisfaisantes. La vente a été très-faible, et tout le produit en est absordé par la liquidation de l'ancienne librairie.

D'un autre côté, M. de Saint-Victor remet en nature les livres de New-York, qu'il a fait revenir, à ce qu'il paraît, et traîne en longueur sur le reste ; de sorte que je ne sais pas encore

quand je pourrai rembourser M. de Musigny, et bien moins encore quand je pourrai disposer de quelques fonds pour moi-même.

Jean vous a donné de Rennes les renseignements que vous désiriez relativement à Ange. Si vous en désiriez quelques autres écrivez-moi promptement, car je partirai le 18 ou 20 avril.

Il me tarde aussi de savoir ce que je dois dire à mademoiselle de Lucinière, afin de n'avoir pas sans cesse à éluder une conversation sur ce point, ce qui n'est quelquefois ni facile ni agréable.

Cudennec croit que le gain du procès contre La Bouillerie ne serait pas douteux, si l'on n'avait à craindre le genre d'influence que cet homme peut exercer par sa place et par son argent.

L'abbé Gerbet vous offre ses compliments affectueux, et moi je vous embrasse tendrement.

Votre frère F.

## 287. — *A l'Abbé X***.*

La Chênaie, le 10 septembre 1829.

J'apprends que Popiel va partir dans une heure d'ici. Je ne puis donc, mon cher ami, vous écrire que fort à la hâte. J'ai reçu hier au soir la lettre où vous m'annoncez le professeur de Metz, et où vous me prévenez que vous ne pourrez pas être de retour avant la fin du mois. Ce dernier point m'afflige; mais vous n'y pouvez rien. Il faut nécessairement finir vos affaires.

Mon frère arriva hier au soir avec Coëdro et Hérisson; l'abbé Blanc et l'abbé Gaume étaient arrivés le matin. Ce

dernier ne prendra pas de parti immédiatement. Il paraît très-content de ce qu'il a vu, et je suis moi-même charmé de lui.

Il tarde beaucoup à mon frère ainsi qu'à moi de savoir sur quoi l'on peut compter de la part de l'A... Nous avons un besoin pressant d'être aidés sous ce rapport. Ne pourraient-ils pas faire quelque chose immédiatement? Pressez-les, je vous prie, car nous sommes nous-mêmes très-pressés.

Il ne faut pas vous donner la peine de retourner chez M. Drach. Écrivez-lui seulement que j'ai besoin de mon Dictionnaire arabe, et que je le prie de le faire remettre le plus tôt possible au bureau du *Mémorial.* Il faudra l'envoyer à Rennes, à M. *Delabarre, maison des Missionnaires, rue de Fougères*, avec deux douzaines d'exemplaires reliés de ma *Journée du chrétien.* Je désire que cet envoi ne tarde pas.

J'ai de bien mauvaises nouvelles sur mes affaires personnelles avec Saint-Victor. On m'a sacrifié comme la première fois. Je perds de cette fois-ci 18,000 fr. sur une partie desquels au moins je comptais pour payer mes dettes. Il y a au fond de mon âme quelque chose qui se soulève violemment contre tant d'odieuses injustices; il faut apaiser ce mouvement, et cela est difficile. Priez pour moi.

Voici l'extrait d'une lettre écrite de Rome, le 22 août, à M. de Senfft, et qu'il m'a envoyée en original :

« Spiacemi sentir il nostro amico si abbattuto di forze; si faccia corraggio; il S° Padre lo ama e dice che è il maggior difensore de la Religione, ma che gli rincresce che si esponga a troppo, per chè lo ama : mi ha imposto di mandargli la sua benedizione, ed Ella farà il favore di scriverglielo, con tante cose ossequiose da mia parte. Io le diro che abbiamo un gran Papa. »

Faites de ceci un usage discret.

Voilà un billet pour Daubrée dont j'ai oublié l'adresse. Robertson est ici depuis trois jours. Il vous fait mille amitiés, ainsi que tous les autres habitants de la Chênaie, y compris les *passants*, et particulièrement mon frère. Tout à vous, mon cher ami, du fond de mon cœur.

288. — *Au même.*

Rennes, le 15 septembre 1830.

J'ai été, mon cher ami, assez contrarié en arrivant ici, d'être obligé d'y passer un jour de plus que je n'avais compté. Enfin je pars demain par le courrier, et je serai à Paris samedi matin.

Houet reste ici pour l'ordination, qui aura lieu à Saint-Meen le 10 octobre. Il ne reviendra à la Chênaie qu'après avoir reçu le diaconat. La Provotaye (1) viendra avec lui. Cela retarde un peu ce dont nous étions convenus. Vous commencerez dès qu'on sera quatre.

Je ferai tout ce qu'il me sera possible pour hâter la publication de l'*Avenir* (2). Je vois de plus en plus le besoin qu'on en a, et j'espère aussi de plus en plus dans le succès. — Mon frère vous dit mille choses tendres. J'embrasse tous mes chers enfants, et vous, mon ami, de tout mon cœur.

289. — *A M. de Mazenod* (3).

Juilly, 7 avril 1831.

Je ne sais, Monsieur, comment vous exprimer ma recon-

(1) Depuis inspecteur général de l'Université.

(2) L'*Avenir* parut le 16 octobre 1830. Les principaux collaborateurs de Lamennais étaient : l'abbé Gerbet, l'abbé Lacordaire, M. de Montalembert, l'abbé Rohrbacher, M. de Coux, M. d'Ault Dumesnil.

(3) Vicaire-général et depuis évêque de Marseille.

naissance des soins que vous voulez bien prendre pour découvrir la source des calomnies qu'on a répandues contre moi dans vos provinces. La Providence permettra, j'espère, que ces impostures soient pleinement dévoilées. Ayant appris de mademoiselle Laiguille que le Père Charles lui avait dit *avoir vu* la prétendue lettre qu'on m'accuse d'avoir écrite, j'ai écrit à ce dernier, que je crois être un très-pieux ecclésiastique, pour lui demander des renseignements, et comme j'ignore son adresse, j'ai prié l'abbé Combalot, qui a prêché le carême à Marseille, de lui remettre ma lettre. Peut-être sera-ce un moyen d'arriver jusqu'au premier auteur de ce bruit calomnieux. Du reste, je me suis empressé, selon votre conseil, d'envoyer aux ecclésiastiques dont vous avez la bonté de m'indiquer les noms, le numéro de l'*Avenir* qui contient ma dénégation.

J'ai encore, Monsieur, à vous remercier de ce que vous voulez bien me faire connaître les reproches qu'on m'adresse généralement. C'est un véritable service que vous me rendez, et plût à Dieu qu'on voulût toujours s'expliquer ainsi avec franchise et charité, on serait bien près de s'entendre. En vous exposant ma pensée à l'égard de ces reproches, je suivrai l'ordre que vous avez suivi vous-même :

1° Personne ne respecte plus que moi des sentiments honorables en eux-mêmes ; mais je crois, d'une part, qu'on ne peut légitimement les mettre à la place de la doctrine de l'Église, hors de laquelle je ne connais aucunes règles sûres, ni aucunes règles quelconques ; et d'une autre part, qu'on doit, comme tous sentiments humains quels qu'ils soient, les subordonner aux intérêts de la religion ; autrement on mettrait quelque chose au-dessus de Dieu.

2° Il existe des libéraux honnêtes et religieux, il y en a d'autres qui ne le sont pas. Quant aux premiers, je ne com-

prends pas comment des chrétiens repousseraient quelques-uns de leurs frères et se maintiendraient à leur égard dans un état d'inimitié, uniquement parce qu'ils ont des opinions politiques différentes. Quant aux seconds, ou ils comprennent la nécessité de défendre l'ordre et par conséquent les droits de chacun, et alors c'est un devoir de s'unir à eux dans cette limite, ou, au contraire, ils veulent attaquer ces droits et renverser l'ordre, et en ce cas le devoir évident est de les combattre.

3° Il est certain, et je l'ai répété plusieurs fois, qu'*en droit* le Clergé peut légitimement réclamer une indemnité à raison de ses biens confisqués par la Constituante. Mais *en fait* le gouvernement ne reconnaît pas son titre, et considérant comme un vrai salaire ce qu'il lui accorde par le budget, il traite en conséquence les évêques et les prêtres comme des salariés et fonde sur ce prétexte l'oppression dont il les accable. Sans cesse il répète que ce traitement les rend fonctionnaires publics; d'où il conclut qu'il a sur eux comme sur tous les autres fonctionnaires, un pouvoir de commandement, incompatible, on ne le sait que trop, avec la liberté essentielle du sacerdoce. Dans cette position, il faut, ou que le gouvernement change de principes, ce qu'il ne fera pas, ce qu'il ne peut pas faire, ou que le clergé se soumette à cette dépendance mortelle pour l'Église, ou que, pour recouvrer la liberté, il renonce aux traitements que l'État lui paye. Il m'a paru que des prêtres catholiques, des hommes de foi, ne pouvaient pas hésiter un seul moment.

4° Je ne pense pas qu'il y ait aujourd'hui une seule personne en France qui croie à la possibilité que le catholicisme s'y conserve, dans le cas où le gouvernement continuerait de nommer les évêques. Déjà l'on assure que les évêchés sont vendus, comme toutes les autres places. Et quand ils ne le

seraient pas, que serait-ce que des évêques choisis par nos persécuteurs, par des Mérilhou et des Montalivet? Tout notre avenir est dans cette question. Il a donc été de notre devoir d'en avertir Rome; et qu'avons-nous fait que supplier humblement nos premiers pasteurs de transmettre au *pasteur suprême* et nos craintes et nos vœux? Pouvions-nous agir plus catholiquement?

5° Je n'ai été l'intermédiaire d'aucune négociation. Je n'ai jamais eu le moindre rapport avec le gouvernement actuel non plus qu'avec l'ancien. Par principes et par goût, toujours obscur pour être indépendant, de ma vie je n'approchai d'aucune cour, d'aucune puissance, voilà l'exacte vérité.

6° Parmi les paroles de mon avocat, il y en a eu plusieurs que j'ai regrettées vivement et auxquelles je prévis qu'on ne manquerait pas de donner une interprétation malveillante. Mais je n'avais pas pu les deviner, et je ne pouvais pas davantage établir au milieu de l'audience, un colloque entre lui et moi, une discussion toute personnelle, étrangère à la cause. Pour qui veut lire, il est d'ailleurs évident par l'ensemble de son plaidoyer, qu'en parlant de réforme, de restauration du catholicisme, etc., il avait eu en vue de désigner la guerre, qu'en effet, je n'ai pas cessé de faire au gallicanisme.

7° Je ne suis pas surpris que mon petit article sur les événements de février, ait paru fort étrange, après les révélations qui sont venues depuis. J'étais alors à la campagne; on m'écrit qu'une démonstration carliste a eu lieu dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois, qu'à la suite de cette tentative de désordre, les croix tombent, l'archevêché est envahi et démoli... et l'on me demande en toute hâte quelques mots pour séparer la cause des catholiques de celle des hommes qui paraissent la compromettre par leurs folies. J'envoie sur-le-champ quelques mots. Lorsqu'ils arrivèrent, les choses avaient

commencé à s'éclaircir; en conséquence il fut décidé qu'on n'insérerait point mon article dans l'*Avenir*. C'était le soir, on était pressé, cet article se trouva mêlé à d'autres papiers et fut, par méprise, porté avec eux à l'imprimerie. C'est ainsi qu'il a paru, et, dans tous les cas, l'on a bien dû voir qu'il avait été écrit sur de premiers bruits qui le justifiaient, et que rien n'avait démentis encore.

Vous pouvez, Monsieur, communiquer ces observations à qui vous le jugerez à propos. Catholique sincère et ne voyant en ce monde que les intérêts de la religion qui me sont mille fois plus chers que la vie, je voudrais que mon âme fût transparente, afin que chacun pût y lire mes sentiments les plus secrets. On y verrait avec un dévouement plein d'amour pour le Saint-Siége, un respect profond pour l'épiscopat et une soumission qui n'a d'autres bornes que celle due avant tout par tous les catholiques aux Pontifes romains. Voilà sur ce point ma profession de foi, et j'espère y demeurer fidèle jusqu'à mon dernier soupir. Ah! que l'état du catholicisme changerait parmi nous, si l'on aimait par-dessus toute chose J.-C. et son Église! Prions-le d'allumer lui-même ce saint amour dans tous les cœurs.

Je vous réitère, Monsieur, l'assurance des sentiments respectueux et de la gratitude avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

### 290. — *A l'abbé X***.*

Juilly, 15 avril 1831.

Je vous envoie, mon cher ami, deux nouvelles lettres que je viens de recevoir de Marseille. Celle de M. de Mazenod sera peut-être utile pour rédiger la procuration; je désire

l'envoyer le plus tôt possible, et je crois à propos que Lacordaire y joigne la sienne pour servir au besoin, avec une déclaration où il nie et repousse avec horreur les propos qu'il est possible qu'on lui impute; car il est nommé aussi dans les lettres à M. de Mazenod dont nous avons l'extrait. Du reste, l'abbé de Salinis pense, et je suis de son avis, que, lors même que mes affaires ne me retiendraient pas ici, il ne serait pas convenable que je fisse le voyage de Provence, et que ce serait donner trop d'importance aux infâmes et sottes calomnies qu'on y a répandues.

Ci-joint une lettre pour Rennes que je vous prie de remettre à mon frère. Je l'embrasse tendrement ainsi que vous et Lacordaire.

## 291. — *A l'abbé Jean.*

Juilly, 26 juin 1831.

M. Combalot doit aller bientôt à Rennes, et de Rennes à Morlaix. Il désire beaucoup te voir dans ce voyage, afin de te dire ce qu'il a fait et, à ce qu'il paraît, avec succès, pour nous procurer le moyen de nous loger et de vivre à Paris. Son zèle et son attachement sont parfaits et à toute épreuve (1). Je lui écris ce jour, chez madame de Vaufleury, où il s'arrêtera pour lui faire toutes les recommandations convenables sur la discrétion à garder pendant son séjour à Rennes.

Il ne sera pas nécessaire que tu m'envoies la lettre pour l'évêque de Dijon. Les trois jeunes gens de ce diocèse qui se destinent pour l'Amérique, obtiendront, à ce qu'il paraît,

(1) L'abbé Combalot a publié deux lettres d'insultes à F. Lamennais, quand il fut condamné par Rome. Il pensa sans doute qu'il n'en fallait pas moins pour se faire pardonner son zèle ultra-catholique.

sans difficulté leur excorporation. Je suis fort content de leurs lettres. Mais n'est-il pas étrange qu'on n'en reçoive aucune de l'évêque de New-York ?

A ton premier voyage à la Chênaie, n'oublie pas de faire faire le partage du linge d'Eugène et de celui de Léon. La part de celui-ci doit être adressée chez le père de Jourdain. Il faudra faire emballer celle d'Eugène, de manière qu'en écrivant un mot à Marion, il puisse nous la faire sur-le-champ expédier à Paris. Je serai bien aise que tu me préviennes quand cette opération sera faite.

On a inséré dans l'*Avenir* la note que tu avais envoyée à M. Gerbet, et l'on aura soin de se conformer à ta recommandation.

La mort de M. de Montalembert renverra probablement devant la cour des Pairs l'affaire de l'École (1). Si l'on gagne d'un côté à ce changement de juridiction, qui donnera plus de solennité aux plaidoiries, d'un autre côté, il s'ensuit un retard à mon avis très-fâcheux.

J'ai fait quatre longs articles qui paraîtront bientôt et sans intervalle dans l'*Avenir*. Ils ont de l'importance comme développement de doctrine, à cause des idées nouvelles qui s'y trouvent et qui changent la face de plusieurs questions. Je les porterai dans deux jours à Paris. Nous nous portons tous assez bien, sauf les misères habituelles. Je te recommande instamment de ménager tes forces. M. Gerbet te dit mille choses tendres. Je t'embrasse de tout mon cœur.

(1) M. de Montalembert, M. Ch. de Coux et l'abbé H. Lacordaire avaient été cités en police correctionnelle pour avoir tenu, rue des Beaux-Arts, l'*école libre*, sans autorisation de l'Université. La mort de son père appela M. de Montalembert à la pairie. La chambre des Pairs constituée en cour de justice condamna, le 20 septembre 1831, les prévenus chacun à 100 francs d'amende.

### 292. — *Au même.*

Juilly, 27 août 1831.

Gaudin et Houet partent demain de Paris, pour revenir ici à la mi-octobre. Ces Messieurs payent leur voyage. Il faudra de plus un professeur de seconde. Je pense que Genthon y sera propre, si nous ne le plaçons pas comme secrétaire de l'Agence (1), ce qui dépend de savoir si l'évêque de Gap permettra à l'abbé de James de venir remplir cet emploi. Nous saurons prochainement à quoi nous en tenir à cet égard.

Je te recommande instamment de former des frères ; il n'y a point de bon établissement sans cela. Je compte sur les deux que tu m'as promis. Il nous en faudrait un troisième pour aider la cuisinière ; il apprendrait, chose essentielle, la cuisine en même temps.

Nous serons en commençant vingt-deux personnes dans la maison de Paris, y compris quatre domestiques. Quatre ou cinq autres sujets demandent à venir, mais avec des circonstances indépendantes de leur volonté, qui rendent incertaine l'issue de leur projet. Dans cette position, je ne vois pas le moyen d'en faire venir d'autres de Bretagne, à moins que tu ne puisses trouver des ressources pour payer leur dépense à Paris. Et cependant le noviciat de Malestroit (2) me pèse plus que jamais. Cette maison nous a fait beaucoup de mal, et nous

(1) L'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* avait été fondée par Lamennais. Le conseil de l'agence était composé ainsi qu'il suit : F. Lamennais, président ; MM. Bailli de Surcy, C. de Coux, Ph. Gerbet, H. Lacordaire, comte Ch. de Montalembert, A. de Salinis.

(2) Maison dépendant de la congrégation formée par Lamennais dans le but de propager ses doctrines philosophiques et religieuses.

en fera tant qu'elle durera, faute d'hommes capables de la conduire et parce que la difficulté est toujours plus grande pour réformer que pour établir. Si tu pouvais seulement nous donner une centaine de louis, nous prendrions les trois jeunes gens qui sont à Saint-Meen; ceux-là au moins seraient sauvés. Tu verras ce qu'il est possible de faire à cet égard. Les charges sont grandes partout et les ressources bien faibles. Toutefois le premier intérêt de la congrégation est de soutenir la maison de Paris.

Je m'applaudis de plus en plus que l'affaire de Juilly ait manqué. Sans parler des études et de la discipline, sur lesquelles nous n'aurions eu aucune influence réelle, il est impossible d'imaginer une plus mauvaise, ou plutôt une plus folle administration. Il me paraît presque impossible que cette maison ne finisse par tomber. Je t'embrasse de tout mon cœur.

### 293. — *A l'abbé* X ***.

Paris, 8 septembre 1831.

Vous avez dû recevoir une lettre de moi que je vous ai adressée à Dinan. J'en ai reçu hier une de mon frère, qui m'en annonce une autre de vous, laquelle ne m'est pas encore parvenue. Les arrangements que vous avez pris ensemble me paraissent être les seuls qu'on puisse prendre en ce moment. Nous logerons définitivement rue de Vaugirard, chez madame Martin. Nous n'avons pu amener la propriétaire des Feuillantines à des conditions raisonnables. Je n'ai fait qu'un bail d'un an rue de Vaugirard, dans l'espoir de trouver mieux dans le courant de l'année.

Je désirerais que vous pussiez nous envoyer votre article

sur la Constitution de Berne. N'oubliez pas non plus l'éclaircissement demandé par le professeur de Gand.

Dites, je vous prie, à M. Rohrbacher qu'il peut emporter à Malestroit les livres dont il me parle dans sa lettre, mais de vous en laisser la note, à laquelle il joindra Plank, les deux volumes de *Constitutions des Jésuites* et les volumes de Schroëck qu'il a déjà à Malestroit, afin que le tout revienne la Chênaie.

Rappelez à mon frère les deux volumes de la *Biographie* qui nous manquent, et faites revenir de Saint-Meen le volume emporté par M. Fontaine de la collection espagnole.

M. Férand est arrivé de Montm... Nous sommes très-contents de lui. Quant à M. de Gourg... il est de retour ici. On lui a donné le conseil à la Meilleraye de prendre un ou deux ans pour s'examiner avant de se décider à aucun parti. Il compte, en attendant, rester à Juilly.

Nous attendons bientôt Lacordaire qui devra être ici pour son procès, quoi qu'il y ait apparence que les Pairs ne prononceront le 15 que sur leur compétence, et que le jugement du fond sera renvoyé peut-être indéfiniment.

Nous vous embrassons tous bien tendrement. Mille choses affectueuses à ce qui vous entoure.

Vous recevrez peut-être un paquet de linge envoyé de Saint-Pol, à l'adresse d'Élie. Ce linge, s'il vient, est destiné pour ici. — Trouverons-nous en Bretagne quelques objets de chapelle ? — J'ai vu l'archevêque qui m'a très-bien reçu.

### 294. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 26 septembre 1831.

Les difficultés vont croissant du côté des évêchés. Il faut prendre patience. Il n'en sera pas toujours ainsi. Nous gagnons tous les jours du terrain en dehors de ces centres du gallicanisme et de l'absolutisme.

Au reste tout se dissout; il n'y a de force et de vie nulle part, et nous sommes à la veille d'événements graves. Quels qu'ils soient, plut tôt ou plus tard, ils tourneront au profit de la liberté. Je t'embrasse tendrement.

### 295. — *Au même.*

Paris, novembre 1831.

Nous partons demain (1). Je n'emporte pas dans le cœur le moindre sentiment d'amertume, et je tâche au contraire de me préparer le moins mal possible aux nouvelles croix que je vais rencontrer. Après tout, ce ne sera pas long. — *Totus tuus in Christo.*

M. Gerbet t'a écrit au sujet de l'archevêque. Si l'évêque de

(1) L'*Avenir*, dont le premier numéro parut le 16 octobre 1830, cessa sa publication le 15 novembre 1831. On lit dans le dernier numéro : « La publication de l'*Avenir* sera suspendue à dater de ce jour, jusqu'à celui où il aura plu au Souverain-Pontife de s'expliquer sur l'ensemble de nos travaux, que nous lui avons soumis dans la profonde humilité de notre esprit et l'ardent amour de notre cœur. S'il nous condamne, nous serons heureux de pouvoir nous justifier par notre obéissance encore plus que nous ne le serions par une approbation entière.... Nous disions, il y a un an, dans un article qui eut la gloire d'attirer sur nous les premiers sévices du pouvoir :

« Nous faisons dès aujourd'hui cette protestation... nous la porterons pieds nus, s'il le faut, à la ville des Apôtres, aux marches de la confession de Saint-Pierre, et on verra qui arrêtera sur la route les pèlerins de Dieu et de la liberté. »

Rennes ne lui écrit pas, nous n'aurons point de chapelle. On dit que le Pape consent à instituer les évêques nommés par le gouvernement.

### 296. — *A l'abbé X***.*

Florence, 20 décembre 1831.

Nous voici dans cette ville, Lacordaire et moi, depuis hier au soir. Montalembert a voulu rester un jour de plus à Pise, et nous le laisserons à Florence, où il veut passer quelque temps pour voir ce qu'il y a de curieux. Il nous rejoindra ensuite à Rome, vers laquelle nous continuerons de nous acheminer le 22. Il nous faudra sept jours pour nous y rendre, étant obligés de voyager en voiturin. Il n'y a point de diligence sur la route que nous avons suivie depuis Nice, et qui est la seule qui soit praticable en cette saison. Cette circonstance a augmenté de beaucoup nos frais de voyage, bien que nous y mettions la plus sévère économie. Nous arriverons à Rome sans le sou, c'est-à-dire uniquement avec la lettre de crédit que m'a remise M. Lévêque. Ma santé est meilleure que lorsque je vous écrivis de Gênes. Les spasmes m'ont quitté, mais je n'ai guère de forces. Dimanche dernier, à Pise, nous eûmes une journée magnifique : aujourd'hui il pleut à verse, ce qui me retient à la maison. Le général des Servites, que j'avais connu à Rome, et qui est l'auteur des trois petits volumes sur le moyen âge dont on rendit compte, il y a quelques années, dans le *Mémorial*, présumant que nous passerions par Pise, où il professe la théologie à l'Université, avait pris ses mesures pour être averti de notre arrivée. Ce bon vieillard est venu me voir. Il comprend parfaitement tout ce que nous avons fait, et nous approuve fort. Nous lui enverrons

de Rome les *Mélanges catholiques*. La catholicité de nos doctrines ne souffre, selon lui, aucun doute : *Nihil censura dignum*, me disait-il. Il pense aussi comme nous sur la nécessité de séparer la religion de la politique. La réponse au Père Ventura lui a plu beaucoup; il la trouve péremptoire.

Je vous prie de m'envoyer à Rome, le plus tôt possible, une copie de nos Règles, et s'il est possible, la traduction latine. Il faudrait achever la 3e partie, ce qui est peu de chose. Si vous ne trouvez pas une occasion, faite copier fin et adressez-moi cette copie par la poste, une ou deux feuilles à chaque fois. Il faudrait que l'évêque de Rennes écrivît au Pape pour demander notre approbation. Je ferais, ou non, usage de sa lettre, selon les circonstances, et par conséquent cette lettre devrait m'être envoyée. Les tracasseries inconcevables que nous éprouvons à Paris, me font regarder ceci comme très-important. Peut-être n'aurai-je rien à faire, mais peut-être aussi la Providence ouvrira-t-elle des voies que nous ne pouvons connaître en ce moment. Il faut, en tout cas, être prêt.

Montalembert a reçu à Gênes une lettre de M. Combalot. Dès qu'on nous aura rendu nos passe-ports, nous irons voir s'il y en a pour nous quelques-unes à la poste. Nous ignorons presque entièrement ce qui s'est passé depuis un mois en France. Nous avons été admirablement accueillis à Marseille.

L'évêque et son neveu ont été fort bien pour nous : ce dernier m'a donné une lettre pour le cadinal Pacca. Il envoya savoir de mes nouvelles le jour de mon arrivée, vint me voir le lendemain, le surlendemain nous dînâmes à l'évêché. Nous avons dans cette ville un grand nombre d'amis chauds.

Mille amitiés au bon abbé Combalot, à MM. de Coux, d'Ault-Dumesnil, Lévêque, etc. J'embrasse tendrement tous

nos chers enfants. Lacordaire me charge de vous dire à tous toute sorte de choses affectueuses.

### 297. — *Au même.*

Rome, le 8 janvier 1832.

J'ai reçu, mon cher ami, vos deux lettres du 14 et du 23 décembre. Vous savez déjà qu'enfin nous sommes arrivés ici après vingt-cinq jours de voyage assez pénible. Sauf des spasmes assez forts qui m'ont repris entre Florence et Rome, je n'ai pas éprouvé de nouvel accident, et ma santé n'est pas, grâce à Dieu, mauvaise en ce moment. Notre séjour ici pourra être long. Nous y avons trouvé des amis sincères, en particulier le Père Ventura dont je ne saurais trop me louer. C'est un homme excellent et animé de l'esprit de Dieu. J'augure bien de notre voyage ; mais il ne faut pas que le public sache un mot de ce que nous vous mandons à cet égard. Le secret est d'une grande importance. Le Pape n'a rien dit de ce qu'on lui a fait dire ; il ne s'explique ni pour ni contre. Le cardinal de Rohan et les Jésuites, voilà nos adversaires. Vous ferez bien de répondre au Père Rosaven. Votre réponse pourrait servir de préface à la nouvelle édition de votre livre. Quant à nos doctrines, tout le monde ici sans exception avoue qu'elles n'offrent rien de condamnable, et que par conséquent elles ne seront point condamnées. Nous nous occupons d'un Mémoire qui embrasse l'ensemble de notre affaire. Elle serait bientôt finie sans les considérations politiques. Cette malheureuse politique est partout ce qui perd la religion.

Ne nous envoyez en fait de lettres et de papiers que ce qui sera absolument indispensable, à cause des ports qui sont

énormes; ce que je dis des lettres, je le dis également des journaux et des brochures.

Je vous ai écrit de Florence pour vous demander nos Règles, s'il est possible, traduites en latin. Il me tarde de les recevoir, afin, si les circonstances le permettent, de sortir des embarras inextricables qu'on nous suscite. Il faudrait achever la 3ᵉ partie, ce qui ne vous sera pas difficile. Je vous recommande instamment cette affaire. La persécution de l'*Avenir* ne m'étonne point; mais elle nous oblige à penser de bonne heure au parti que nous prendrons pour l'année prochaine. Nous n'avons plus que huit mois devant nous. Il me paraîtrait important de savoir ce que l'on peut faire en Belgique. Mademoiselle de S. nous manquant, il nous faut chercher d'autres ressources. Peut-être serons-nous réduits à retourner provisoirement à la Chênaie, ce qui serait fâcheux à cause des études. Après tout, j'ai la confiance que Dieu ne nous abandonnera pas. Dites-moi vos idées sur tout cela. Écrivez aussi à Le Cudennec (rue Cadet, nº 14), pour savoir où en sont mes affaires personnelles. Pressez-le de ma part à avoir une décision. Ne négligez pas non plus l'autre affaire dont nous avons causé avec M. de P. et Adrien Benoît. Il peut et doit sortir de là quelque chose de très-utile.

Notre voyage nous a coûté plus que nous ne pensions. Maintenant notre dépense est réglée, et n'a rien d'excessif. Le logement, la nourriture, l'éclairage et le domestique qui nous sert, tout cela ensemble nous coûte à chacun 5 fr. par jour. Dites à M. Lévêque de tâcher, lorsqu'il nous enverra des fonds, de se procurer, non pas une lettre de crédit, mais une lettre de change en piastres ou écus romain. Torlonia est un juif, comme tous les banquiers italiens; il nous compte la piastre à 5 fr. 55 c., et outre cela nous aurons à lui payer une commission d'au moins 1 p. 0/0.

Veuillez dire à mon frère que je le remercie de la lettre qu'il m'a écrite, et de ne plus parler du passé. Je lui répondrai dès que je serai un peu plus libre. S'il pouvait m'envoyer une lettre de l'évêque de Rennes, dans laquelle il parlerait de la Congrégation, du bien qu'elle fait dans son diocèse, et prierait le Pape de l'approuver, cela nous servirait beaucoup. — Je vous prie aussi d'écrire à M. Marion, que je le prie d'envoyer l'argent dont il vous a parlé, à M. Adrien Benoît, avocat, rue de Choiseul, n° 8 bis, en le prévenant que c'est un à-compte sur ce que je dois à M. de Musigny.

J'embrasse tendrement notre bon abbé Combalot. Mille choses affectueuses à tous nos amis. Il me tarde bien de les revoir, ainsi que nos chers enfants que je serre contre mon cœur. — *Totus tuus in Christo Jesu.* Souvenirs bien tendres à l'abbé de Salinis, de Scorbiac et Caire.

Je décachète ma lettre pour vous dire de ne pas mettre, dans la seconde édition des *Mélanges catholiques*, ma lettre au Père Ventura, qui est si bon et si zélé pour nous. Nous ne distribuerons même pas, à cause de cela, les exemplaires de la première édition que nous nous sommes fait adresser ici.

## 298. — *Au même.*

Rome, le 28 janvier 1832.

Depuis que je ne vous ai écrit, nos affaires n'ont ni avancé ni reculé. Nous cherchons en ce moment une personne pour copier notre long Mémoire, après quoi nous le communiquerons au Cardinal Pacca, qui nous a montré beaucoup d'intérêt, et nous tâcherons d'obtenir par lui une audience du

Pape. Quant au résultat que nous pouvons espérer de nos démarches, il est encore fort incertain. Comme je vous l'ai mandé, il n'y a qu'une voix sur la parfaite catholicité de nos doctrines, on ne blâme pas davantage nos vues en elles-mêmes pour la défense de la religion. Les difficultés sont ailleurs, et pour les comprendre il faut connaître Rome. Le Pape est un bon religieux, qui ne sait rien des choses de ce monde, et n'a nulle idée de l'état de l'Église. Sa piété réelle et profonde lui inspire un courage passif, c'est-à-dire qu'il souffrirait tout plutôt que de manquer à sa conscience. Mais, en même temps, on ne saurait être plus dépourvu de courage actif; cela passe tout ce qui se peut imaginer. Or, représentez-vous ce vieillard entouré d'hommes qui mènent les affaires, et dont plusieurs ne sont pas même tonsurés; hommes à qui la religion est aussi indifférente qu'elle l'est à tous les cabinets de l'Europe, ambitieux, cupides, avares, lâches comme un stilet, aveugles et imbéciles comme des eunuques du Bas-Empire : voilà le gouvernement de ce pays-ci, voilà ceux qui conduisent tout, et qui sacrifient journellement l'Église aux plus misérables intérêts et le plus sottement conçus de leurs affaires temporelles. Ils ne comptent les peuples pour rien, et ne voient dans le monde que dix ou douze hommes devenus, parce qu'ils sont forts, ou parce qu'on les croit tels, leur véritable divinité. Et cependant tout se dégrade, tout s'en va, tout meurt. Il y a des gens de vertu qui le sentent et qui en gémissent ; mais le remède, où est-il? On n'en voit point. C'est pourquoi j'ai la ferme conviction que Dieu se chargera lui-même de sauver ce que les hommes perdent, et que nous touchons à de grands événements. D'ici à peu d'années l'Église, affranchie par des événements extraordinaires, se régénérera, et jusqu'à ce moment on ne doit rien attendre. Les choses se préparent pour

une réforme immense dont tout le monde presque a le pressentiment, et qui commencera sous le prochain pontificat, je le crois du moins, car il est clair que le désordre actuel ne pourrait se prolonger, sans que la foi s'éteignît dans le monde. Je ne sache point de spectacle plus triste que celui qu'on a ici sous les yeux. L'on n'a, pour se soutenir, que les promesses divines, et les impérissables espérances qui ont en elles leur fondement.

Dans cet état de choses, il est fort douteux qu'on puisse recommencer l'*Avenir*. Je désirerais donc savoir si vous voyez jour à l'exécution de l'autre projet. Dans le cas contraire, nous n'aurons probablement rien de mieux à faire que de nous retirer à la Chênaie, pour laisser passer les mauvaises années, et préparer, par nos travaux, une action nouvelle. Dites-moi vos idées sur tout cela. Les persécutions de l'archevêque compliquent encore nos embarras. J'espère qu'ils ne seront que passager, et que le jour de la vérité viendra, mais nous aurons jusque-là beaucoup à souffrir.

Ne m'envoyez pas nos Constitutions, à moins que vous ne trouviez une occasion sûre. Je prévois qu'elles me seraient inutiles dans ce moment. Nous désirons beaucoup qu'on hâte la seconde édition des *Mélanges catholiques*. Nous aurions pu en placer ici un certain nombre. Je vous recommande aussi la réponse au Père Rosaven : on la demande partout. Cet homme est incroyable de malignité et d'imposture, c'est le jésuitisme incarné. Du reste, il ne jouit ici d'aucune considération.

N'oubliez pas de rappeler à M. Lévêque qu'il vaut mieux, en nous envoyant de l'argent, prendre à Paris une simple lettre de change stipulée en piastres ou écus romains que de nous faire ouvrir un crédit chez ce juif de Torlonia, qui nous passe la piastre à 5 fr. 55 c.

Dites, je vous prie, à notre bon Sainte-Beuve, que si je ne

lui écris pas, c'est que les affaires et les visites me prennent tout mon temps, et que ma santé, d'ailleurs, souffre beaucoup dans ce triste pays, où l'on ne sait en hiver comment se mettre à l'abri de l'humidité et du froid. N'oubliez pas non plus de me mander ce que Le Cudennec vous aura dit touchant mes affaires personnelles. Vous savez combien il m'importe de savoir à cet égard où en sont les choses. Pressez-le d'arriver à une décision quelle qu'elle soit. N'ayant pas le temps d'écrire à mon frère, veuillez lui donner de mes nouvelles, et embrassez pour moi nos chers enfants, qu'il me tarde tant de revoir. Mille amitiés à notre bon abbé Combalot, à MM. de Coux, d'Ault-Dumesnil, Lévêque, etc. Du reste, prenez courage; le mal prévaut, mais pas pour longtemps. Soyez sûr que les moments de la Providence approchent. Croyons, *hœc est victoria quæ vincit mundum fides nostra*. Je suis tendrement tout à vous. Souvenirs les plus affectueux de mes compagnons de voyage. Quand serons-nous encore une fois tous réunis?

299. — *Au même.*

Rome, 1er février 1832.

J'ai recu hier votre lettre du 12 janvier, qui m'apprend que vous avez été malade à Juilly. Je vous conjure de vous ménager et de songer avant tout à votre santé, qui nous est si nécessaire. Le second bulletin de l'Agence nous est arrivé, ainsi que votre première conférence. Nous avons regretté de n'avoir que deux exemplaires de celle-ci. Elle est excellente, et nous ne doutons pas que ce cours ne fasse beaucoup de bien. C'est le commencement d'une grande chose. Tout bien examiné, le mieux est de ne pas répondre au Père Rosaven.

Dans la prochaine édition de votre livre, ayez soin seulement de faire revenir parmi vos additions, les éclaircissements que les attaques de ce Jésuite pourraient rendre utiles, mais sans faire la moindre mention ni de lui ni de son ouvrage. Il ne cherche autre chose qu'à entamer une discussion qui lui donnerait une importance que par lui-même il n'a pas. Il faut laisser ces gens-là tranquilles dans leurs intrigues et dans leur bêtise, et continuer de marcher en avant. Quant à nos Constitutions, je vous ai déjà mandé de ne pas me les envoyer, à moins que vous ne trouviez une occasion très-sûre. Le moment n'est pas venu de s'occuper de cet objet, mais il viendra. Tout se prépare ici et dans le reste de l'Europe pour un grand réveil du catholicisme. Jusque-là, encore une fois, il faut attendre, et l'on n'attendra pas longtemps. *Deus prope est.* Il viendra à notre secours pour nos affaires personnelles, et nous protégera contre les persécutions de certains hommes, qui peuvent bien nous éprouver, mais qui ne pourront rien de plus. La Providence veille sur nous, n'en doutez pas. Ce sera une fort bonne chose qu'un changement de maison, qui diminuera notre loyer. Si cet arrangement a lieu, parlez-m'en un peu plus en détail. J'espère que le voyage de M. Combalot pourra aussi être de quelque fruit pour nous.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander sur nos affaires ici. Avant d'aller plus loin, il a fallu faire lire à plusieurs personnes notre Mémoire qui est assez long. Voilà où nous en sommes. Après qu'il aura été présenté, nous ne tarderons pas à savoir ce qu'on fera, ou ce qu'on ne fera pas, et nous prendrons notre parti là-dessus.

Je m'ennuie beaucoup dans cette ville, n'ayant aucun goût pour aller voir ce qui attire ici les étrangers et perdant presque tout mon temps à recevoir et à rendre des visites. Je voudrais travailler et je ne le peux. Toutefois, notre voyage

aura été certainement utile sous plus d'un rapport. Dieu se sert de tout pour arriver à ses fins.

J'ai reçu une excellente lettre de M. de Coux, et je ne tarderai pas à y répondre. Dites-lui que son projet me semble très-bon, et que je l'engage à méditer les moyens d'exécution. Plus cette affaire serait importante, plus il convient de ne l'entreprendre qu'avec beaucoup de réflexion. Il serait fort à désirer que ses conférences sur l'économie politique fussent publiées ainsi que les vôtres. C'est un des sujets sur lequel il importe le plus de répandre une vraie lumière, et de diriger l'attention des catholiques. Je vous embrasse de tout mon cœur. Embrassez pour moi nos chers enfants. Souvenirs à tous nos amis.

### 300. — *Au même.*

Rome, le 25 février 1832.

Cette lettre vous sera remise par M. de Crouy, qui part dans deux ou trois jours, et qui arrivera vers la mi-mars à Paris. Dans une autre lettre qu'il vous porte aussi, je vous parle d'une affaire qui lui est personnelle, et que je vous recommande instamment. C'est un excellent homme et qui m'est très-dévoué. Si ses entreprises réussissent, il sera très-utile à nos œuvres. Avec quelque chose du génie d'Ouvrard, il a une âme élevée, ainsi que le zèle d'un vrai catholique. Je vous engage à cultiver soigneusement sa connaissance. Il reviendra ici probablement vers le mois de mai, et dans l'intervalle il s'occupera de mes tristes affaires. J'ai appris hier par les journaux le jugement qui prononce la contrainte par corps. Vous sentez combien il me tarde de savoir enfin quelque chose de ce qui s'est passé à cet égard, car on ne m'en

a pas jusqu'à présent écrit un seul mot. Ici on ne doit rien attendre en ce moment. L'Église est complétement sacrifiée à la politique; ce sont les puissances hérétiques, schismatiques, impies, qui gouvernent à leur gré les choses du catholicisme; et malgré ces énormes prévarications, le Pape ne sauvera pas son pouvoir temporel; il se dissout de tous les côtés, et l'on doit désirer que cette dissolution soit prompte, car autrement la foi périrait. Elle s'éteint tous les jours en Italie, et à sa place il règne une haine prodigieuse pour le clergé, justement par les mêmes causes qui le font haïr en France. Tout marche en Europe vers une catastrophe sanglante, épouvantable, mais dont l'effet sera de régénérer l'Église, et, en modifiant ses institutions, en changeant l'esprit de ses ministres, de ramener les peuples à la religion. C'est la pensée de quiconque a une pensée dans ce pays-ci. Les évêques de Louis-Philippe proclamés hier, annoncent assez ce qu'on doit attendre, tant que le Pape restera dans sa position présente. La Russie et l'Autriche ont envoyé des notes diplomatiques contre nous, c'est-à-dire des ordres. On laissera donc nos demandes sans réponse. On ne nous blâmera point, parce que tout le monde s'accorde à dire que nos doctrines sont irréprochables, mais on ne nous approuvera point non plus, pour ne se pas brouiller avec les ennemis de l'Église. Nous n'aurions, dès-lors, qu'à nous en retourner, si l'effet terrible que produirait sur l'esprit des catholiques et plus encore des non-catholiques, un semblable déni de justice, ne nous imposait un nouveau devoir, celui de faire en sorte qu'aux yeux de tous la cause continue de paraître pendante, afin de prévenir le déshonneur du Saint-Siége et les conséquences terribles que ce déshonneur aurait dans toute l'Europe et au-delà. Je me suis donc décidé à prolonger mon séjour ici, d'après le conseil du Père Ventura et de quelques

autres personnes distinguées par leur piété et par leurs lumières. Mais, pour diminuer la dépense, et aussi pour vous aider, Lacordaire retournera prochainement près de vous, et il vous racontera mille détails que vous devez être impatient de connaître. Ne parlez cependant pas encore de son retour, dont l'époque exacte n'est pas fixée et qui sera toujours su assez tôt du public. Je compte chercher quelque asile à la campagne, pour fuir cette abominable ville de Rome, et pouvoir travailler un peu. Et comme dans la confusion présente des choses et les secousses prochaines de l'avenir, personne ne sait ce qu'il deviendra, je vous dirai en peu de mots ce que je pense sur la marche à suivre. Je crois que nous devons soutenir l'*Agence* et tout ce qui s'y rattache aussi longtemps qu'il sera possible, et, si cela se peut, jusqu'au temps peut-être plus près qu'on ne l'imagine, où nous commencerons une action plus étendue et plus forte que la première ; ménager soigneusement et rassembler les éléments de la grande union entre tous les hommes qui veulent, catholiques ou non, la liberté, et, dès qu'on en aura le moyen, réaliser en France et hors de France leur association actuelle ; tendre à relever l'*Avenir* par une association de ce genre dont il serait le journal et qui le soutiendrait par des souscriptions, à peu près comme le *Globe*.

Quant à nous personnellement, il s'agira en premier lieu de changer de logement, je dis de changer de logement, parce qu'il faut, à mon avis, rester à Paris tant qu'on le pourra, à cause de toutes les œuvres qu'on ne peut volontairement abandonner. Si les ressources manquent définitivement, nous retournerons à la Chênaie. On ne peut pas songer en ce moment à des ecclésiastiques pour la Congrégation ; mais s'il se présentait des jeunes gens laïques, qui pussent par eux-mêmes fournir à leur entretien, on pourrait les

recevoir. Je crois même qu'il faudrait, selon notre première idée, qu'on pût entrer parmi nous sans être obligé de prendre les Ordres; cela me paraît indispensable par mille raisons. C'est en beaucoup de cas un moyen d'éviter la persécution, et puis parmi les choses dont nous aurons à nous occuper, il y en a une multitude qui ne conviennent pas au prêtre, et auquel le prêtre ne convient pas. Je vous engage à en causer avec mon frère, et à modifier nos statuts d'après cette idée.

Je vous prie d'écrire à M. Marion que, forcé de vivre à l'étranger, j'aurai besoin de ma portion des revenus de la Chênaie, et qu'ainsi je le prie de ne pas continuer jusqu'à nouvel ordre à les remettre à M. de Musigny.

J'ai la tête tellement prise par un fort catarrhe, qu'à peine sais-je ce que j'écris. Avant que cette lettre vous parvienne, vous en recevrez une par la poste, avec une note pour le bulletin de l'*Agence*, sur nos affaires d'ici. Le bon cardinal Pacca, qui avait remis notre Mémoire au Pape, vient de nous en annoncer le résultat d'une manière officielle. Le Pape, « en « rendant justice à nos talents et à nos bonnes intentions, est « mécontent qu'on ait remué depuis peu certaines contro- « verses et opinions au moins dangereuses. » Il fera examiner, selon notre désir, l'exposition de nos doctrines, mais cet examen devant être long, nous pouvons retourner en France, où l'on nous avertira lorsqu'il sera terminé. — Cela est conséquent au parti qu'a pris le Pape d'instituer des évêques..... par complaisance pour Louis-Philippe, et à la position où il veut se tenir à l'égard des puissances, et surtout de la Russie, destinée, disent les cardinaux et les Monseigneurs, à rétablir l'ordre en Europe.

1er Mars.

M. de Crouy ayant retardé son départ, j'ajoute quelques mots à cette lettre. J'ai reçu les deux vôtres du 8 et du 12 février, qui m'annoncent un autre paquet, lequel ne m'est pas encore parvenu. Je vous avais plusieurs fois demandé de l'argent. Vous ne m'avez point répondu à ce sujet, ce qui me met dans un extrême embarras, à cause du départ de Lacordaire qui aura lieu le 8 mars. Il sera un mois en route, et vous racontera en détail tout ce qui ne peut se dire dans une lettre. Vous attendrez son arrivée pour parler de notre mission dans les bulletins de l'*Agence*. On regarde ici comme un grand succès d'avoir obtenu qu'on examine nos doctrines. Le bon Père Brzozowski, que Rosaven a exilé à Naples, continue de les défendre hautement avec un grand zèle. Nos ennemis se flattaient qu'on nous renverrait sans réponse ; leurs intrigues à cet égard ont échoué. Je vous prie en grâce d'être exact à me faire passer les fonds nécessaires pour vivre ici, car rien au monde ne serait aussi désagréable que d'être obligé d'emprunter. Je me réfère d'ailleurs à tout ce que Lacordaire vous pourra dire de ma part. Nous vous embrassons tous tendrement. Ménagez soigneusement votre santé et donnez de mes nouvelles à mon frère. Avec un peu de patience notre position changera. L'avenir est pour nous. Tant mieux que ce soit la croix qui nous guide.

301. — *A l'abbé Jean.*

Rome, le 13 mars 1832.

Nous sortons de chez le Pape, qui nous a reçus avec infiniment de bonté, et qui nous a donné à chacun une médaille.

Il m'a aussi donné sa bénédiction pour toi et pour tous les enfants qui sont dans tes écoles. Nous avons été présentés par le cardinal de Rohan, qui a eu pour nous toute sorte de bons procédés. Nos ennemis tenaient fort à ce que nous n'eussions pas d'audience, et depuis notre arrivée ils assuraient hautement que nous n'en aurions pas. Elle nous a été accordée de très-bonne grâce sur la demande que nous en avons faite directement au cardinal Bernetti. On a aussi remué ciel et terre pour empêcher que nos doctrines ne fussent examinées ; elles le seront néanmoins, nous en avons la certitude. Seulement il est à croire que cet examen sera long, à cause de la lenteur avec laquelle tout se fait ici, et de l'importance de la chose elle-même.

Tu recevras cette lettre un peu tard, parce qu'elle voyagera avec Lacordaire, qui part après-demain pour retourner à Paris. Montalembert, qui tient à voir l'Italie plus en détail, ne partira qu'en août ou septembre; et moi je reste pour suivre notre affaire, en attendant que les miennes s'arrangent en France, si toutefois elles s'arrangent jamais. J'irai loger chez le Père Ventura, dont le zèle et l'amitié sont au-dessus de tout ce qu'on peut dire.

J'ai appris avec bien de la peine le mauvais état de la santé de l'abbé Gerbet. Je voudrais bien que vous pussiez vous voir ce printemps, s'il est possible. Vous aurez à causer ensemble de plusieurs choses importantes dont Lacordaire parlera de ma part à l'abbé Gerbet et qui seraient trop longues à dire dans ma lettre. Nous approchons visiblement d'une époque de régénération pour l'Église. Dieu se charge de faire lui-même ce que les hommes ne pourraient et ne voudraient faire jamais. Encore un peu de patience, et une nouvelle ère commencera.

Le mariage de Marie-Ange m'a fait beaucoup de plaisir.

J'espère qu'elle sera heureuse dans l'excellente famille où elle entre, et je désire pour Augustine un pareil établissement.

Ménage avec soin ta santé. Mille choses affectueuses à tous nos amis. Je t'embrasse tendrement.

### 302. — *A l'abbé* X***.

Rome, le 14 mars 1832.

Votre dernière lettre m'a fait beaucoup de peine, à cause de ce que vous me dites de votre santé. Ayez-en, je vous prie, tout le soin possible, et ne reprenez le travail qu'autant que vous vous sentirez tout à fait bien. J'espère que le petit voyage que vous vous proposiez de faire en Belgique, aura contribué à vous remettre, car toujours le mouvement et la distraction diminuent vos spasmes. Dans le cours de l'été, je vous recommande de fréquents voyages à Juilly, dès que vous sentirez un commencement de fatigue. Je voudrais bien pouvoir vous aider. Mais quand cela me sera-t-il possible? Je ne saurais prévoir la fin de mes affaires, ni quel sera le jugement du tribunal civil. Dieu multiplie les épreuves, il faut les recevoir de sa main. J'irai dans deux jours m'établir chez le Père Ventura, et si, comme on en parle, il était nommé à l'archevêché de Palerme, il se pourrait que je fisse ce voyage avec lui. Lacordaire vous racontera en détail tout ce qui s'est passé depuis notre arrivée ici. Nous avons obtenu tout ce que nous demandions et que nos ennemis voulaient empêcher, l'examen de nos doctrines et une audience du Pape.

Nous eûmes celle-ci hier, et nous fûmes reçus avec beaucoup de bonté. C'était le cardinal de Rohan qui nous pré-

senta. Il ne fut, en aucune façon, question d'affaires. L'examen promis devant être long, il faut ne rien négliger pour soutenir et pour étendre l'*Agence*, en attendant qu'on soit en état de prendre un parti au sujet de l'*Avenir*... La Providence prépare des changements dont les conséquences seront grandes pour l'Église. Nous approchons de l'époque de son affranchissement. Jusque-là prenons patience, et travaillons et combattons, tant qu'il sera possible de travailler et de combattre.

Je désirerais beaucoup que vous pussiez voir mon frère ce printemps, pour causer avec lui de la Congrégation. Lacordaire vous dira mes idées à ce sujet, idées que j'ai communiquées au Père Ventura et qu'il approuve beaucoup. N'oubliez pas, je vous prie, de me dire votre avis, et, plus tard, ce dont vous serez convenu sur ce point avec mon frère.

Vous avez parfaitement fait de recueillir chez nous ce bon jeune homme de la pension de M. Mayer. C'est une bonne œuvre que Dieu bénira. Je vous embrasse bien tendrement et suis, mon cher ami, tout à vous de cœur.

### 303. — *Au même.*

Rome, le 22 mars 1832.

La dernière lettre que j'ai reçue de vous, mon cher ami, m'a un peu tranquillisé sur votre santé. Non-seulement vous faites bien de suspendre toute application de tête jusqu'à Pâques, mais je vous engage fort à continuer d'user après des plus grands ménagements, sans quoi vous ne tarderiez pas à retomber. Pendant le printemps et pendant l'été, allez souvent à la campagne : vous avez besoin d'exercice, de dis-

tractions et de repos fréquents. Pour moi, je suis depuis quelques jours à Saint-Andrea della Valle, près du Père Ventura qui m'entoure de toute sorte de soins, et à l'amitié duquel je ne puis dire combien je suis redevable. C'est lui qui aujourd'hui m'engage à vous écrire, pour vous donner avis des nouvelles intrigues qu'ourdissent contre nous les gallicans appuyés et guidés par les Jésuites, qui s'occupent de soulever plus fortement que jamais les évêques de France, et à qui nulles faussetés, nulles calomnies ne coûteront pour cela. C'est véritablement l'enfer. Mais il ne faut pas se décourager : *nous triompherons avec le temps*, cela est certain. Le jour de la vérité est plus près qu'on ne croit. Dites donc à nos amis de ne point se laisser abattre, ni tromper par les mensonges déjà, je le sais, partis d'ici. Ce n'est pas le moment d'établir un journal mensuel, mais il importe beaucoup de soutenir l'*Agence*, ainsi que les cours qui feront un bien immense. Voilà l'œuvre du moment. Ayons de la patience et Dieu sera pour nous. Notre séjour ici n'aura pas été stérile : la Providence a tout conduit et continuera de tout conduire pour le plus grand bien. Les difficultés naissent des circonstances politiques, et ces mêmes circonstances amèneront les changements nécessaires pour que l'Église subsiste, on pourrait presque dire renaisse, tant elle est aujourd'hui malade et délaissée : Nous devons nous rappeler souvent ces mots de Notre-Seigneur : *Beati eritis cum persecuti vos fuerint*, etc. C'est le temps pour nous de vivre de foi. Mais, je le répète, n'en doutez pas, plus le pauvre arbre que nous avons planté est battu de la tempête, plus ses racines s'enfoncent profondément. Rappelez-moi au souvenir de tous nos amis, et embrassez pour moi nos chers enfants.

*Totus tuus in Christo ex intimo corde.*

### 304. — *A M. Élie de Kertanguy, à Paris.*

**Frascati, 1832.**

J'ai été bien inquiet de vous tous, mes chers enfants, d'après la lettre que tu m'as écrite, et quoique les dernières lettres que j'ai reçues m'aient un peu tranquillisé, je ne serai néanmoins sans crainte que lorsque le choléra aura tout à fait cessé. Que le bon Dieu veille sur vous, qu'il vous conserve et qu'il vous bénisse! c'est ce que chaque jour je lui demande, surtout instamment qu'il fasse de vous des hommes selon son cœur, dévoués à son Église, détachés de vous-mêmes, pauvres en esprit, humbles, zélés, prêts à tout entreprendre et à tout souffrir, pour répandre sa parole, étendre son règne et allumer dans le monde ce feu divin que J.-C. est venu apporter, ce feu purificateur et nourrissant, cet amour immense, inénarrable, qui est la vie céleste. Vous avez été appelés à quelque chose de grand : ayez sans cesse devant les yeux cette haute vocation pour travailler à vous en rendre dignes. Qu'au milieu des occupations qui sont de devoir pour vous, votre vie soit une vie de prière, un continuel mouvement de votre cœur vers Dieu qui ne récompensera que ce que vous aurez fait pour lui, et le reste n'est qu'un rêve qui laisse l'homme vide au moment du réveil. *Dormitaverunt somnum suum, et nihil invenerunt in manibus suis.*

Quand je viens à penser combien je suis loin de vous, et j'y pense sans cesse, alors j'ai bien besoin de l'appui d'en haut. Que la volonté de Dieu soit faite! Il n'y a de paix que dans cet abandon.

Dis à tous nos frères que je ne les oublie point, surtout à l'autel qui est le rendez-vous de la terre, comme l'autel de l'agneau, selon Saint-Jean, est celui du ciel.

Je suis bien touché, mes chers enfants, des choses si bonnes et si affectueuses que vous me dites. Que Dieu nous tienne ainsi toujours unis dans son saint amour, unis comme une famille où il n'y a qu'un cœur, ainsi qu'on le remarquait des anciens chrétiens, et un seul désir, celui de travailler à la gloire de Dieu, au service de J.-C. et de son Église, pour se retrouver ensuite tous ensemble dans cette belle éternité, où nous jouirons du repos qui nous est promis dans une unité plus parfaite. Combien nos devoirs serons peu pesants, combien ils seront doux, si nous les accomplissons dans cet esprit d'abandon de nous-mêmes et d'amour mutuel. Voilà ce que votre pauvre père demande du fond de son âme, avec une ardeur immense, pour tous ses enfants. Là sera notre paix, notre joie sur la terre, et notre espérance quand nous la quitterons. Remerciez de ma part mademoiselle Le Loutre de son souvenir, et dites-lui que je le conserve bien précieusement. Engagez-la bien à soutenir autour d'elle le courage des catholiques dans ces jours mauvais. Il en viendra de meilleurs, mais il faut les préparer par un zèle patient. Nous sommes dans les heures d'agonie. J.-C. a voulu les souffrir avant nous, et c'est alors qu'au fond de la nuit, dans l'angoisse et dans le délaissement, commença l'accomplissement du grand mystère du salut, consommé bientôt après sur la croix.

### 305. — *A l'abbé X***.*

Frascati, 29 avril 1832.

J'ai été dans de cruelles angoisses sur votre santé, mon cher ami : ces spasmes qui vous avaient repris, et cela quand le choléra faisait de si grands ravages qui m'inquiétaient

extrêmement pour notre chère petite famille de Paris; cet éloignement où vous vous trouviez de ceux qui vous auraient soigné avec tant d'affection; tout cet ensemble de choses tristes pesait sur ma pauvre âme; c'était comme une plaie sur des plaies. Enfin sont venues des nouvelles qui m'ont tranquillisé, sans toutefois m'ôter toute inquiétude. A présent que vous avez Élie près de vous, je suis sûr au moins qu'aucun soin ne vous manquera, et la seule vue de ce cher enfant vous aura fait un bien dont il me semble que je jouis moi-même. Voilà deux jours que je suis ici. J'avais grand besoin d'un peu de repos. Je me suis en venant trouvé mal dans la voiture, mais cela n'a pas eu de suite. Il n'y a dans cette maison qu'un Théatin avec un vieux frère. J'ai donc tout ce qu'il me faut de solitude pour travailler. Point de visites, point de journaux, pas une personne avec qui parler, pas un cœur qui m'aime, le ciel en haut, et sur la terre un petit sentier qui tourne à six pas de moi, sans que je sache où il conduit, sans que je puisse même deviner sa direction, voilà ma position présente. Mais Dieu est partout, et partout il suffit. Je vais tâcher d'achever un ouvrage commencé à Rome; le titre vous dira quel en est le sujet : *Des maux de l'Église et de la Société et des moyens d'y remédier*. Cela formera, je pense, un volume d'environ 300 pages. J'y dirai bien des vérités, et par conséquent je soulèverai bien des haines : mais on laisse les haines sur la terre, et la vérité vous emporte au ciel.

J'écrivis hier longuement à M. de Coux sur nos affaires. Comme vous aurez, de manière ou d'autre, communication de cette lettre, il est inutile de me répéter. En somme, nous n'avons à craindre aucune sorte de condamnation; tous les premiers théologiens de Rome nous jugent irréprochables. Mais la politique empêche qu'on nous approuve, ou plutôt qu'on ne

nous justifie contre nos persécuteurs. Ici, comme partout, on adore la force. C'est l'idolâtrie des derniers temps. Dieu y remédiera, cela n'est pas douteux. Cependant nous devrons prendre un parti, en attendant que sa main brise tout ce qui doit être brisé. Or, l'avis unanime des personnes qui sont ici attachées à nous et à la grande cause que nous avons essayé de défendre, c'est que nous devons sans hésiter, pour peu que cela soit possible, recommencer l'*Avenir*. Tout se réduit donc à une question d'argent. Il s'agit de savoir si nous pourrons rassembler les fonds suffisants pour que l'existence du journal soit assurée pendant deux ans, c'est-à-dire environ 50 mille écus. C'est de ce côté et de ce côté seul qu'il faut tourner ses vues et ses efforts. Nous ne devons pour rien au monde songer à quitter la France. On ne peut agir que là. C'est le centre du mouvement et de l'opinion. Seulement j'approuve l'idée d'établir en Belgique une maison d'éducation, si l'on y trouve des ressources suffisantes, et que nous ayons assez de sujets disponibles, sans déranger Élie, Eugène et Frédéric de leurs études. Pour moi, je n'en vois que six, les quatre de Juilly, Genthon et Levoyer. Je doute que M. de Gourgas voulût se joindre à eux. S'il y consentait, ce serait un homme principal, mais je ne l'espère pas. Dans tous les cas, ce serait une affaire à combiner avec mon frère, qui pourrait peut-être faire lui-même un voyage sur les lieux. Je m'y rendrais de mon côté au commencement de l'automne et resterais là jusqu'à ce que mes affaires soient arrangées. Faites-moi savoir ce que deviendra ce projet. En le séparant du reste, j'en regarderais le succès comme une chose fort heureuse. Si l'on avait besoin de deux ou trois sujets de plus, on les trouverait probablement parmi les jeunes ecclésiastiques du lieu. Mais, encore une fois, pour cela, il est indispensable que vous vous entendiez avec mon frère. Que

peut-on dire de si loin ? Il est onze heures du soir. Cette lettre est la troisième que j'écris. Je vous quitte pour m'aller coucher. Adieu, adieu, priez pour moi, et si vous tenez à ma santé, ménagez soigneusement la vôtre. Tout à vous du fond de mon cœur.

306. — *Au même.*

Frascati, 10 mai 1832.

J'ai été, mon cher ami, bien inquiet de vous. A présent je suis plus tranquille, d'après le mieux soutenu que vous éprouvez, selon ce que me mande M. Combalot. Et puis la présence et les soins de notre bon petit Élie, que j'embrasse tendrement, contribueront plus que la médecine à hâter votre rétablissement. Ménagez-vous bien, je vous en conjure. Pour moi, Dieu me soutient dans mon exil. Je n'ai que lui seul, mais il me fait sentir qu'il suffit. Je puis dire comme les Apôtres, *reliqui omnia*, car il ne me reste que le soleil qui luit pour tout le monde, et le coin de terre où je suis aujourd'hui, et où je ne serai plus demain.

Nos affaires s'améliorent chaque jour silencieusement à Rome. Les seuls Jésuites sont contre nous. La politique est un obstacle, mais elle n'est pas une résistance active. Ne doutez pas d'un triomphe complet. L'époque seule est incertaine; mais, par bien des raisons, elle ne saurait être fort éloignée.

J'ai reçu hier une lettre de M. Combalot datée du 19 avril. Ils me paraissent être là sous l'influence de Lacordaire, dont les idées ont pris ici une direction toute particulière, et fort différente des miennes et de celles de Montalembert, ce qui a même jeté entre nous un peu de froideur. Je vous le dis,

parce qu'il est nécessaire que vous en soyez averti. Du reste, le fond des vues et de l'attachement est demeuré le même. Par ce qu'ils m'écrivent, je vois de plus en plus la nécessité d'un esprit qui comprenne, d'une pensée qui combine et agisse, et d'une volonté qui décide. Il n'y a rien de cela maintenant. Et de loin que peut-on faire? Je ne puis qu'abandonner les choses à Dieu. Quand vous retournerez à Paris, priez M. de Coux et M. Combalot de vous montrer mes lettres. J'ai chargé aussi l'abbé Touche de vous dire beaucoup de choses qu'on ne saurait expliquer dans une lettre. Vous pouvez lui accorder une confiance entière. Avec un zèle parfait, il est doué d'un bon sens exquis. Il a réussi à se faire dégager des liens qui l'attachaient à la congrégation de M. de Mazenod. Son intention n'est pas d'en contracter d'autres, mais il a un grand désir de se dévouer à notre œuvre. Il ira partout où je voudrai, et fera tout ce que je lui demanderai. Si l'établissement de Belgique avait lieu, il pourrait s'y attacher comme aumônier, confesser au dehors et rendre de très-grands services. Cela, ou autre chose, il est prêt à tout. Je souhaite vivement que cette maison se fonde. Je pourrais m'y rendre dans l'automne prochain, et de là communiquer bien plus facilement avec Paris. En attendant, je travaille à un ouvrage qui sera, je pense, terminé, ou à peu près, vers cette époque. Il formera un volume d'environ 400 pages. Ce sera comme un tableau de l'état actuel de l'Église et de la société, des maux qui pèsent sur l'une et sur l'autre, des remèdes à y apporter, avec des vues assez étendues sur l'avenir du monde.

Un des motifs qui me fait le plus désirer de vous voir ainsi que mon frère, c'est le besoin que je sens de causer avec vous de notre société. J'ai appris là-dessus beaucoup ici, et il me tarde extrêmement de vous exposer mes vues, et de concerter avec vous ce qu'il me paraît important de faire.

L'abbé Touche vous en dira quelque chose, mais seulement quelque chose. C'est un sujet qui demande de longs entretiens.

Montalembert, parti pour Naples depuis dix jours, en reviendra dans trois semaines. A son retour, il passera huit jours avec moi, après quoi il continuera son voyage d'Italie, et rentrera ensuite, vers le mois de septembre, en France. Plus je le vois, et plus je l'aime, et plus je crois que la Providence fera par lui de grands biens. Sa présence à Paris nous sera très-utile. Il vous dira au moins bien en détail quelles sont mes pensées, fondées sur la connaissance que j'ai des choses et de la disposition des esprits dans ce pays. Quoi qu'il en soit des autres, je suis, quant à moi, bien résolu à continuer l'œuvre que j'ai commencée il y a vingt ans, et que je n'abandonnerai qu'à la fin de ma vie. Il y a un dernier pas à faire, et l'on ne veut pas le concevoir : c'est l'union universelle annoncée dans le dernier numéro de l'*Avenir*. J'en ai tracé le plan dans une lettre à M. de Coux. Mais c'est précisément ce qui entre le moins dans l'esprit de Lacordaire, qui a une sorte de penchant étrange pour le juste-milieu, hommes et choses. S'il y avait quelque conséquence pratique à tirer de ses idées (lesquelles nécessairement modifient ses conseils), ce serait qu'aujourd'hui le seul parti sage est de s'enfermer dans sa chambre, ou de s'en aller rêver dans les champs. Priez pour moi, mon cher ami, comme je prie pour vous, et, encore une fois, ménagez, avec un soin extrême, votre santé qui nous est si chère et si précieuse à tous. *Tuus ex intimo corde.*

Ignorant votre adresse, je vous adresse cette lettre chez M. Henry de Mérode.

### 307. — *A l'abbé Jean.*

Frascati, le 15 mai 1832.

Je reçois à la fois tes deux lettres du 25 mars et du 23 avril. L'abbé Combalot avait oublié de m'envoyer la première, ce qui me contrarie beaucoup. Cependant, à raison des circonstances qui ont retardé ton voyage à Paris, j'espère que ma réponse t'arrivera à temps. Nous aurons à nous entretenir dé choses fort importantes à l'égard de notre société, quand je pourrai retourner en France, mais elles ne sauraient s'écrire, ce serait trop long. Tout me fait désirer ce retour : le besoin de vous revoir tous, la nécessité de ma présence à Paris, où les affaires restent sans direction, et, ce qui est pis, tendent à en prendre une qui n'est nullement selon mes idées, enfin le poids d'une position aussi isolée que la mienne, et qui le deviendra encore plus après le départ de Montalembert, qui est maintenant à Naples, et qui ne fera que repasser ici. Mais ce n'est pas le moment de quitter. Le bien de la religion exige que je prolonge, au moins quelques mois encore, mon séjour en ce pays. Nous y gagnons chaque jour quelque chose. Nos défenseurs s'accroissent, et ce sont les hommes les plus habiles et, à tous égards, les plus considérés. Il ne reste pas désormais le plus léger nuage sur la parfaite catholicité de nos doctrines. Nous n'avons d'ennemis que les Jésuites, qui n'ont d'instrument que l'intrigue, et d'appui que la politique. Leur temps passera et passera bientôt. Ou nous aurons une décision, ou il sera clair comme le soleil qu'on ne nous la refuse que par des motifs étrangers à la religion, et parce qu'elle nous serait favorable.

Mes affaires personnelles, d'une autre part, ne me permet-

tent pas en ce moment de rentrer en France. Obstacles et peines de tous côtés. Cette circonstance me fait souhaiter que le projet d'un établissement en Belgique puisse s'effectuer, sauf les événements politiques qui peuvent déranger tout. Alors je m'y rendrais dans le courant de l'automne. Je me trouverais au milieu des nôtres, et nous pourrions communiquer plus facilement. L'abbé Gerbet ne m'écrit point, et j'ai sur sa santé les plus vives inquiétudes, d'après la dernière lettre de l'abbé Combalot, qui me mande que depuis huit jours, on n'avait reçu aucunes nouvelles de lui, non plus que d'Élie, qui était allé le rejoindre. Que Dieu nous le conserve et à son Église !

Selon toute vraisemblance, nous touchons à de grands bouleversements. Ils sont nécessaires pour l'exécution des desseins de la Providence. C'est le passé qui se dissout et meurt dans d'horribles convulsions. Ne nous en alarmons donc pas trop, mais tenons les yeux fixés sur l'avenir, sans les détourner du but qu'avec de la persévérance et du courage nous atteindrons. Peu importe le reste, ce sont des circonstances du temps, qui passeront avec lui. Je m'occupe dans ma solitude d'un ouvrage dont j'espère quelque fruit. Ce sera encore un pas en avant. En marchant toujours, on arrive.

Je doute que M. Jacotin te convienne. Il est bon prêtre, mais indolent, et dans toute sa façon d'être, il a quelque chose d'une vieille femme. Au reste tu le verras, mais avant de l'envoyer à Saint-Meen, penses-y deux fois.

Quant à Rillé, je voudrais qu'avant d'y donner une détermination définitive, nous eussions pu nous voir et causer ensemble de toutes nos affaires. Jusque-là borne-toi, si c'est possible, à un provisoire.

Je n'ai point reçu les 145 francs pour les Pères de la Ré-

demption des captifs. Cette aumône est aujourd'hui singulièrement placée. Autant vaudrait la destiner aux missions du Japon.

J'obtiendrai pour toi et pour nos amis les différents pouvoirs que tu m'as demandés. Je solliciterai aussi ceux que désire M. Lemercier. Mais je te préviens que ce genre de commissions entraîne des déboursés considérables qui me gênent. J'en ai déjà payé pour plus de 180 francs. — Si Marion touche quelque chose pour moi, je prie Ange de me l'envoyer en une traite sur Rome : car je serai obligé à quelque dépense de linge, n'ayant plus guère une paire de bas, ni une chemise qui tienne.

Je m'occuperai aussi de la commission de M. Marchais. On m'a dit que la permission qu'il demande de dire la messe avec une calotte, ne s'accordait qu'aux seuls évêques.

Si tu rencontrais à Paris, ou ailleurs, l'abbé Touche, ancien missionnaire de M. de Mazenod, tu peux avoir en lui une confiance entière. C'est, dans sa simplicité, un homme plein de sens, de zèle et de dévouement à nos œuvres. Tu peux aussi t'ouvrir entièrement avec Montalembert. Il est pour moi un fils. Je crois que Dieu le destine à rendre à sa cause d'immenses services. Il a tout, piété, talent, activité, force de caractère, dévouement, esprit de conduite, avec une des plus belles et des plus tendres âmes que je connaisse.

Mille choses affectueuses à tous nos amis, particulièrement à Coëdro. Qu'ils ne se laissent point abattre : le courage triomphe de tout. Oh ! qu'il me tarde de t'embrasser et de vous revoir tous ! *Habitavi cum habitantibus Cedar ; multum incola fuit anima.* Que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse en tout !

308. — *Au même.*

Rome, le 2 juin 1832.

Tu dois avoir reçu une lettre que je t'écrivis il y a deux ou trois semaines, de Frascati où j'ai passé un mois et où je retournerai dans huit jours. Rien, depuis lors, n'a changé ici dans l'état de nos affaires. On ne s'y occupe que de la question politique qui s'embrouille toujours plus, et qui aura en Italie le même dénouement que partout. Les hommes les plus distingués de ce pays regrettent extrêmement que nous ayons interrompu la publication de l'*Avenir*, et voudraient que nous la reprissions le plus tôt possible. Mais la même cause qui nous l'a fait suspendre, empêche de la recommencer en ce moment. Où trouver 150 ou 200,000 francs qu'il faudrait pour cela? Nous n'attendons, Montalembert et moi, pour nous en retourner, que de pouvoir un peu mieux juger de la direction que vont prendre les événements en France, en Belgique et en Angleterre. C'est en Belgique que nous nous rendrons en partant d'ici. Il faut, dans tous les cas, que je m'y arrête pour envoyer de là les pouvoirs nécessaires afin d'arriver à une cession de biens, qui me libère personnellement, et m'y occuper, s'il y a lieu, de l'établissement qu'il a été question d'y former. Ici, on regarde le Pape actuel comme un provisoire, en attendant ce que Dieu prépare pour le salut de son Église. Ce pauvre Pape a de la piété, mais voilà tout. Il ne sait rien, n'entend rien, ne comprend rien, n'a confiance en personne, et personne n'a confiance en lui. Il y a quelque chose de surnaturel dans cet homme, quelque chose de visiblement voulu de Dieu pour arriver à certaines fins, c'est-à-dire à la dissolution prochaine et violente d'un ordre de cho-

ses incompatible avec la durée du catholicisme. Le soleil n'est pas plus clair que cela.

Voilà plus de trois mois que je n'ai pas reçu une seule lettre de l'abbé Gerbet, mais je suis, grâce à Dieu, tranquille sur sa santé, d'après ce qu'on m'a écrit de Paris. Seulement je ne sais rien, absolument rien de nos affaires.

Le moment n'est pas favorable pour commencer l'impression de l'ouvrage de M. Rohrbacher. Le mieux est d'attendre quelques mois. Ce retard offrira d'ailleurs un autre avantage, c'est que les volumes pourront se suivre à une moins longue distance les uns des autres. Je ne vois que M. Gerbet qui pût examiner le manuscrit.

Je reviens à mon départ. Il est probable que nous passerons encore ici cinq ou six semaines. Puis nous nous rendrons à Florence, où nous serons obligés de séjourner une quinzaine. Le reste de notre voyage est incertain, mais je ne crois pas que nous puissions être en Belgique avant septembre. Je t'embrasse.

## 309. — *Au même.*

Rome, le 1er juillet 1832.

Je reçois ta lettre du 11 juin, qui m'a fait d'autant plus de plaisir que, dans les circonstances actuelles, il est impossible de n'être pas inquiet sur ceux des siens qui se trouvent dans un pays si troublé. J'espère néanmoins fortement que la Providence les protégera et toi en particulier. Quant à moi, je partirai de Rome le 9 de ce mois, avec Montalembert qui n'a point voulu me quitter. Notre mission ici est désormais remplie. Les hommes les plus distingués regardent notre cause comme gagnée près du Saint-Siége, dès que, pressé

de nous condamner, si nous avions erré sur quelque point de doctrine, il a gardé le silence, et ces mêmes hommes nous pressent de reprendre nos travaux, sans nous inquiéter des oppositions épiscopales, s'il nous arrivait d'en rencontrer encore. Je nommerai particulièrement le Cardinal Micara, qui nous a dit en propres termes : « Vous êtes en règle et « parfaitement libres de refaire ce que vous avez fait, de re- « dire ce que vous avez dit. Si vous aviez erré, le Saint-Siége « vous en aurait certainement avertis. Il s'est tu : que voulez- « vous lui demander encore ? Une approbation formelle ? Il « n'en donne jamais. Allez donc, et recommencez à défen- « dre l'Église, qui, plus que jamais, a besoin d'être défendue. « A l'exemple des Pères, lorsqu'ils se sont trouvés en des « circonstances semblables, vous avez parlé avec éner- « gie : parlez avec plus d'énergie encore : C'est ce que je ferais « à votre place. »

Notre projet étant de passer par Munich et de nous arrêter en plusieurs lieux, nous n'arriverons à Bruxelles que vers la mi-septembre. Là je trouverai M. Gerbet, et nos autres amis viendront nous rejoindre pour causer de nos affaires communes. Là je m'occuperai de ma cession de biens, et si elle est admise, comme Adrien Benoît n'en doute pas, je rentrerai aussitôt en France. Dans tous les cas, il serait au moins extrêmement utile que tu pusses toi-même venir à Bruxelles à l'époque où nous nous y trouverons tous rassemblés, parce que nous aurons à prendre un parti sur beaucoup de choses importantes.

Si Marion ne m'a pas encore envoyé les 1,000 fr. prie-le de les garder jusqu'à mon arrivée en Belgique. Dans le cas contraire, comme on me renverra d'ici mes lettres, on pourra se faire rembourser à Paris la traite sur Rome, dont je n'aurai pas fait usage.

Ce que tu me dis de Combalot ne me surprend point, et je n'étais pas ici sans inquiétude à cet égard : mais je n'ai pu faire autre chose que ce que j'ai fait, c'est-à-dire, laisser à M. Gerbet la direction spirituelle de la maison, et à Combalot le soin du temporel, car sans cela les fonds sur lesquels nous avions compté et qui nous étaient indispensables, nous auraient manqué absolument. La veille de mon départ cet homme dont le cœur est bon, mais la tête faible, me fit de but en blanc une scène inconcevable. Au reste, une fois tous réunis tout s'arrangera. J'aurai à te parler de plusieurs choses dont l'idée m'est venue ici, d'après les informations que j'ai prises, et sur lesquelles j'ai voulu avoir l'avis du bon Père Ventura, qui a complétement approuvé mes vues. En attendant je ne vois rien de mieux que les arrangements que tu as pris.

J'ai reçu les 145 fr. pour la Rédemption des captifs, et je t'enverrai la quittance du général de l'ordre. Je tiendrai note aussi de ce que je païerai pour les faveurs demandées. Quant à l'ouvrage sur le *Salut des petits enfants*, que désire un professeur de Rennes, je n'ai pas pu me le procurer.

L'idée que tu as eue au sujet de la consultation est très-bonne; elle peut produire plusieurs bons effets. Si elle n'était pas partie quand tu recevras cette lettre, tu pourrais l'adresser au Père Ventura, en affranchissant la lettre, et en lui disant que nous lui rembourserons le reste du port; car on ne peut affranchir que jusqu'à la frontière, et les ports de lettres sont énormes à l'étranger.

Depuis quatre mois je n'ai reçu qu'une seule lettre de M. Gerbet, de sorte que je ne sais rien de nos affaires particulières depuis mon départ. C'est encore une raison qui me fait vivement désirer mon retour. Ayons confiance. Les difficultés présentes n'auront qu'un temps. Dieu protége ce qu'on fait

pour lui. Fermeté et patience, avec cela le succès est sûr.

Mille choses affectueuses à tous nos amis, particulièrement à Coëdro. Ménage ta santé. La mienne se soutient sans être forte. Je t'embrasse tendrement.

### 310. — *Au même.*

Paris, le 14 juillet 1832.

Mon cher père,

M. Gerbet, dont vous me demandez des nouvelles, se porte assez bien maintenant. Il est toujours à Bruxelles, ayant la haute direction du journal l'*Union*. Élie est à ses côtés, et il remplit provisoirement les fonctions de rédacteur en chef. Probablement M. Waille l'a remplacé actuellement, il est parti d'ici mardi dernier, c'est-à-dire le 10.

J'ai reçu la réponse de la lettre que j'avais écrite, comme vous m'en aviez prié, au prince de Hohenlohe. J'ai écrit aussitôt au frère Paul, lui envoyant la note qui fixe les jours des 22 et 31 juillet, 9 heures du matin, pour s'unir d'intention au prince qui célébrera la messe dans ce moment.

M. Lacordaire est chez un de ses amis près d'Amboise, et M. d'Ault nous a quittés, il y a une semaine, en sorte que je suis seul avec M. de Coux à l'*Agence*.

Nous avons reçu de M. Féli une lettre très-consolante, dont M. de Coux m'a permis d'envoyer des extraits aux différents donateurs qui nous demandaient des nouvelles des pèlerins. Nous avons soin toutefois de taire les noms des personnages qui ont donné à M. Féli des marques si visibles de leur approbation et de supprimer ce qui concerne les évêques. Je pense donc, mon père, que vous serez satisfait d'a-

voir une copie du passage susdit, peut-être ne connaissez-vous pas ces détails.

« Les hommes les plus habiles et les plus considérés de Rome, dit M. Féli, désirent vivement que nous recommencions l'*Avenir*. Hier nous eûmes une conférence avec le Cardinal Micara. Voici en résumé ce qu'il nous a dit :

« Vous êtes venus à Rome pour demander que l'on con-
« damnât vos doctrines si elles renfermaient quelque chose
« de condamnable ; vous avez fait cette demande de vive voix
« et par écrit : on ne les a point condamnées, donc elles ne
« sont point condamnables, et nul n'a le droit de les accuser
« d'être contraires à la foi catholique. Si on avait eu quelque
« avertissement à vous donner à cet égard, vous auriez reçu un
« *monitoire canonique*. Vous n'en avez point reçu et vous êtes
« dès lors parfaitement en règle et parfaitement maîtres de vos
« actions et de vos discours ; le silence du Saint-Siége vous jus-
« tifie, parce que l'Église qui condamne l'erreur et les écrits
« qui la contiennent, ne procède jamais par voie d'approba-
« tion. Continuez donc de la défendre comme vous l'avez fait,
« elle en a plus besoin que jamais. Recommencez l'*Avenir*.
« C'est ce que je ferais à votre place. Parlez avec énergie et avec
« plus d'énergie que vous ne l'avez fait encore, parce que le
« danger est plus grand. C'est ainsi qu'ont agi les Pères, et il
« n'y a pas lieu de craindre de s'égarer en suivant leur exem-
« ple. Tant pis pour les évêques qui désapprouvent vos ef-
« forts. S'ils ignorent ou méconnaissent leurs devoirs, ce n'est
« pas une raison pour que vous abandonniez les vôtres. »

« Nous savons avec certitude que d'autres cardinaux partagent les sentiments du Cardinal Micara. Le Père Olivieri, commissaire du Saint-Office, et le premier théologien de Rome, le Père Mazetti, carme dont la réputation n'est pas moingrande, et beaucoup d'autres nous donnent les mêmes cons

seils, nous expriment les mêmes vœux. « Quand vous auriez, « dit le Père Mazetti, tous les évêques du monde contre vous, « ne vous en inquiétez en aucune manière, tandis que le Pape « ne vous condamnera pas. »

M. Féli ajoutait qu'il espère être en Belgique dans la première quinzaine de septembre.

Agréez, mon cher père, l'assurance de mon amour et de mon attachement.

Votre enfant,

E. BORÉ.

### 311. — *Au même.*

Florence, le 16 juillet 1832.

Nous sommes arrivés ici ce matin, après six jours de voyage, que ma santé a très-bien soutenus. Je n'ai éprouvé que très-peu de spasmes, et j'espère achever le reste de la route non moins heureusement. Nous serons probablement à Bruxelles au commencement de septembre, et j'espère y trouver une lettre d'Adrien Benoît, qui m'apprendra que la cession que j'ai dû faire pour terminer mes tristes affaires, a été reçue par le tribunal. J'ai envoyé de Rome, la veille de mon départ, toutes les pièces nécessaires. Si cette espérance se réalise, je ne m'arrêterai que peu de temps en Belgique, et nous pourrons nous rejoindre à Paris, ce qui sera plus commode à tous égards. Il me tarde bien que ce moment arrive. J'aurai, comme tu le comprends bien, une immensité de choses à te dire. Mon voyage me paraît de plus en plus une chose de Providence. Son utilité aura été bien plus grande que je ne le pensais. Tu trouveras ci-joint le reçu du général des Pères de la Rédemption. Je te porterai toutes les facultés que tu

m'as demandées et plusieurs autres. Je t'embrasse tendrement.

312. — *A l'abbé X***.*

Venise, le 31 juillet 1832.

Nous sommes, mon cher ami, arrivés ici avant-hier, et à quelques spasmes près, ma santé est assez bonne. Cette ville renfermant beaucoup de choses que Montalembert veut voir, nous y séjournerons quatre ou cinq jours, après quoi nous prendrons la route de Munich par le Tyrol. J'écris aujourd'hui à M. Benoît de me mander à Francfort si ma cession a été admise. Si sa réponse est affirmative, nous nous rendrons directement à Paris par Strasbourg, sans passer par la Belgique, afin d'éviter un surcroît de dépense et de fatigue. Si notre voyage s'arrange ainsi, je vous écrirai de Francfort pour vous en prévenir, et alors nous nous rejoindrons immédiatement à Paris, où il sera très-important que nous nous retrouvions sans aucun retard, pour causer de toutes nos affaires, et aviser aux moyens de reprendre le plus tôt possible l'*Avenir*. Dans tous les cas, ne prenez point de nouveaux engagements à Bruxelles : ils seraient tout à fait incompatibles avec nos œuvres qui exigent le concours de nos travaux à tous. Ménagez votre santé, mon cher ami, et embrassez pour moi notre cher Élie. Montalembert vous dit mille choses tendres. J'ai reçu hier des lettres de M. de Coux et de M. d'Ault-Dumesnil. Ils attendent notre retour impatiemment et sentent vivement la nécessité de recommencer l'*Avenir*. Je compte beaucoup pour cela sur le secours de la Providence, qui ne permettra pas que la religion reste sans défense dans notre pays. Tout à vous de cœur.

313. — *A l'abbé Jean*.

[illegible]

J'ai reçu hier ta lettre du 8, qui m'a [illegible]
Nous sommes arrivés le 29 dans cette [illegible]
tirons dans quelques jours, après que M [illegible]
ce qu'il désire voir. Nous serons à [illegible]
et de là à Francfort, où j'écris à [illegible]
cession a été admise par le trib[illegible]
au lieu de passer par la Belgi[illegible]
Strasbourg à Paris directement. [illegible]
que nous nous rejoindrons et [illegible]
en Bretagne pour me reposer [illegible]
achever un travail commencé à [illegible]
des moyens de reprendre l'[illegible]
manque d'une direction comm[illegible]
part extrêmement sentir, et [illegible]
convénient grave. Encore deux [illegible]
l'espère. Mais, outre cette [illegible]
des nôtres propres, sur [illegible]
choses importantes. Tu as [illegible]
gens de Juilly. Il n'y avait pas [illegible]
plus longtemps, et il est [illegible]
tion.

Toutes tes lettres me [illegible]
1,000 francs sur Rome. J'ai [illegible]
trouverai cet argent à [illegible]
note de ce que j'ai payé [illegible]

Il est vrai que l'archevêque de [illegible]
d'autres évêques ont [illegible]

e Pape
ort loin
nd pas
gmati-
eur que
uassent
s notre
à nous
ard du
Coux la

le sait
de dé-
l'aveu
it-être.
; nous
je me
vée de
re un
. Or, à
e jour
lu ca-
t avec
par-
plus
e, et

dans lequel ils demandent la condamnation d'un certain nombre de propositions extraites de mes livres et je crois aussi de ceux de l'abbé Gerbet. Je suis charmé de cette démarche et de la publicité qu'on y a donnée. Car il est plus que probable que ces évêques n'obtiendront point la condamnation qu'ils sollicitent, et le silence de Rome sera pour nous une pleine justification. Courage et patience. Je t'embrasse tendrement.

### 314. — *A l'abbé X***.*

Munich, le 18 août 1832.

Mon cher ami, on ne peut s'entendre sur rien à la distance où nous sommes les uns des autres; c'est pourquoi je ne répondrai pas à votre lettre du premier août. J'en reçois en ce moment une de M. de Coux qui me mande que je peux sans inconvénient rentrer en France. Au lieu donc de prendre la route beaucoup plus longue de la Belgique, nous nous rendrons à Paris par Strasbourg. Notre projet est de partir le 30, et par conséquent nous arriverons à Paris vers le 8 septembre. Je vous prie de faire en sorte d'y être pour la même époque, car il sera important de nous concerter le plus tôt possible tous ensemble; je dis *tous,* moins cependant le pauvre Lacordaire qui s'est enfin décidément séparé de nous. Il y a longtemps que je m'y attendais, ainsi je n'ai pas été surpris, mais peiné à cause de lui.

Notre séjour ici aura été extrêmement utile; nous y avons trouvé de vrais et sûrs amis. A trois semaines les détails. Montalembert vous dit mille choses affectueuses. Je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que notre cher Élie.

315. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, le 19 octobre 1832.

Tu verras par la lettre incluse de M. de Coux que le Pape est parfaitement content de notre soumission, et est fort loin de rien exiger de plus, par conséquent qu'il n'entend pas lui-même que son encyclique ait aucun caractère dogmatique. Cependant je n'ai pas cru devoir lui écrire, de peur que sa réponse ne fût conçue en des termes qui impliquassent une soumission plus étendue que celle qui a été dans notre intention, et aussi parce que son bref ne servirait qu'à nous mettre dans une position équivoque et aussi à l'égard du libéralisme. Je me suis donc borné à écrire à M. de Coux la lettre suivante qu'il remettra au nonce Garibaldi :

« Dans la sincérité d'un zèle tout catholique (qui le sait « mieux que vous, mon cher ami ?) nous avons essayé de dé- « fendre l'Église, en un des plus grands périls où, de l'aveu « de tous, elle se soit trouvée depuis son origine peut-être. « Le Souverain-Pontife a désapprouvé notre action; nous « nous sommes arrêtés, c'était notre devoir : et autant je me « réjouis de la satisfaction que le Saint-Père a éprouvée de « cet acte d'obéissance, autant je suis loin de m'en faire un « mérite : nous avons agi en catholiques, et voilà tout. Or, à « présent que le danger paraît devenir plus alarmant de jour « en jour, et d'heure en heure; à présent que la haine du ca- « tholicisme et la haine de Rome s'accroît incessamment avec « une rapidité sans exemple; à présent que les âmes sont par- « tout pénétrées des prévisions les plus désolantes, des plus « sinistres pressentiments, que dirais-je au Saint-Père, et

« quelles paroles lui adresserais-je du fond de mon inconsola-
« ble douleur? La sienne, je n'en doute pas, est encore plus
« vive, et mon silence doit la respecter. Aux approches des
« maux qui se préparent, de la tempête qui ébranlera la
« chrétienté jusqu'en ses fondements, je ne désire qu'une
« chose, être oublié dans mon obscure retraite; je ne goûte
« qu'une consolation, celle de prier au pied de la Croix. Tels
« sont mes sentiments, mon cher ami, et je me trompe fort
« si ce ne sont pas aussi les vôtres. Je vous réitère l'assu-
« rance de mon inviolable et tendre attachement. »

Ne perds pas la lettre de M. de Coux. Tu me la rapporteras à ton premier voyage, c'est-à-dire, comme je l'espère, à la Toussaint.

*Tuissimus in Christo.*

Les dispositions de Rome arrêteront en France, au moins en grande partie, les persécutions épiscopales. Déjà Picot change de langage.

316. — *Au même.*

La Chênaie, le 21 octobre 1832.

Je suis surpris de n'avoir pas encore reçu ta réponse à la lettre dans laquelle M. Gerbet t'en envoyait une de Marseille, signée *Constantin.* J'attends ton avis pour y répondre. — On m'écrit de Rome que notre soumission y produit un effet merveilleux, que le Pape est ravi, et en parle à tout le monde; que, d'un autre côté, on fait circuler la censure des évêques, et que Frayssinous se donne beaucoup de mouvement pour cela. Dans la transformation sociale qui s'opère, et dans l'état des esprits qui se détachent de plus en plus de l'Église telle qu'elle

est, il me paraît impossible que celle-ci devienne ce qu'elle doit être, sans de grands déchirements. Il y aura dans son sein une lutte terrible, et la passion aveugle qui nous poursuit est le commencement de cette lutte. Ces gens-là ont l'instinct d'un changement qui se prépare, et le craignent et le combattent partout où ils aperçoivent quelque chose qui n'est point le passé. Rome même, sans qu'elle s'en rende compte, s'inquiète de l'avenir inévitable. Il y a plus dans notre affaire que ce que tout le monde y a vu. Chose étonnante, on ne peut se tenir dans les anciennes idées sans contribuer, au moins passivement, à la mort du catholicisme; et l'on ne peut sortir de ces anciennes idées sans tourner contre soi tous les chefs de la hiérarchie catholique. Dieu sait comme cela finira. Voilà une lettre pour David, qu'on m'a envoyée de Paris. Il me tarde bien de te revoir. Tâche de venir à la Toussaint.

*Tuissimus in Christo.*

317. — *A F. Lamennais.*

Pamiers, le 28 octobre 1832.

Monsieur l'abbé,

La lettre honorable que j'ai reçue de vous, souscrite par les généreux émules de vos glorieux travaux, me flatte au-dessus de toute expression.

En m'intéressant, Monsieur l'abbé, aux succès de vos immenses entreprises pour la défense de la foi de nos pères, attaquée de nos jours par toutes les forces réunies de l'enfer, j'ai voulu, en quelque sorte, satisfaire au cri de ma conscience, en même temps qu'à une partie de l'infinie reconnaissance que vous devront à jamais les catholiques de tous les pays.

Votre déclaration si prompte, si simple, si franche, si respectueuse, publiée d'après le désir, présumé, je crois, plutôt que formel, du Chef suprême de l'Église, déclaration qui n'est d'ailleurs que l'expression fidèle des sentiments et des principes qui se manifestent à chaque page de vos sublimes écrits, vous élève, Monsieur l'abbé, au jugement de tout être qui sait penser, de toute la hauteur que vous voudriez pouvoir descendre, sans manquer à la foi; ou plutôt elle vous maintient dans le titre d'éminemment catholique, titre bien supérieur à celui de premier génie du siècle, que personne n'a pu vous disputer; voilà les consolations que vous emporterez dans votre retraite.

Cette retraite, Monsieur l'abbé, ne sera pas de longue durée ; bientôt, j'en ai le plus vif pressentiment, oui, bientôt, mais après une courte et vive tourmente, les catholiques, pêle-mêle avec les fauteurs de tout désordre de quelque genre qu'ils soient, iront, la rougeur sur le front, vous arracher à votre solitude, pour rétablir dans toute sa splendeur le fanal qui paraît avoir été destiné par la divine Providence, dans les derniers temps, à éclairer et à conduire les fidèles à travers les nombreux écueils de la mer si houleuse de ce monde.

Votre digne ami, M. Combalot, qui nous a tous charmés et enlevés dans une retraite ecclésiastique, la plus belle et la plus féconde en heureux résultats qui ait jamais été faite ici, nous a fait comprendre tout ce qu'il était possible d'espérer d'un sujet formé par un si habile maître : il vous aura dit, sans doute, combien je m'estimerais heureux de pouvoir être utile ou agréable à vous, Monsieur l'abbé, ou à quelqu'un de messieurs vos dignes collègues.

Je vous supplie de leur faire agréer à tous en général et à chacun en particulier l'hommage de mon respect et de ma vive reconnaissance.

Je ne sais si M. l'abbé Combalot, qui est bien éloquent, aura pu l'être assez pour excuser auprès de M. l'abbé Gerbet un silence qui a pû paraître du moins bien extraordinaire, s'il n'a pas été sauvage.

Je suis avec vénération, Monsieur l'abbé, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

L.-C.-F., Évêque de Pamiers.

318. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, le 2 février 1833.

Nulles nouvelles de Benoît (1). Après le jugement de la cour royale confirmatif de celui du tribunal de commerce, Montalembert l'alla trouver; il lui dit que ce jugement était inévitable tôt ou tard, qu'il était la suite de la première procédure, indépendante de celle qui a été suivie depuis la demande en cession de biens, et que par conséquent il ne fallait pas s'en inquiéter; qu'il croyait qu'on arriverait toujours à une transaction avec La Bouillerie, mais que ce serait long, et qu'ainsi il me recommandait de prendre patience. C'est en effet tout ce qui me reste à prendre, depuis qu'on m'a pris tout le reste (2).

(1) M. Benoît-Champy, actuellement président du tribunal civil de la Seine.

(2) En 1823, M. de Saint-Victor et M. de Rainneville étaient propriétaires en commun d'une librairie que le premier avait fondée à Paris, sous le nom de *Librairie classique élémentaire.* On avait espéré un succès prompt et facile; cependant les rentrées ne se faisant pas, M. de Rainneville déclara à M. de Saint-Victor qu'il ne se mettrait plus en avance de fonds; il avait déjà déboursé plus de 120,000 francs. M. de Saint-Victor était très-lié avec Lamennais, qu'il avait connu au *Conservateur* et dont il avait été le collaborateur au *Défenseur* et au *Drapeau blanc;* il lui fit part de ses embarras, et Lamennais mit à sa disposition une somme de cent-vingt et quelques mille francs, dont une partie servit à désintéresser M. de Rainneville qui se retira de la société. Un traité intervint entre M. de Saint-Victor et Lamennais; il contenait les stipulations suivantes : 1° M. de Saint-Victor restait seul chargé de l'administration de la librairie sans que Lamennais eût le droit de s'en mêler en aucune manière; 2° ce dernier ne pouvait

M. de Coux partira pour Londres vers le 15 de ce mois. On ne voit point jusqu'ici de quel côté l'affaire pourrait man-

être tenu à d'autres fonds que ceux déjà versés par lui; 3° il devait partager les bénéfices. Peu de temps après, M. de Saint-Victor persuada à Lamennais qu'il avait besoin d'un crédit pour faire marcher l'affaire. Lamennais était en relation depuis longues années avec M. Cor, qui avait alors une maison de banque à Paris, conjointement avec M. Larigaudelle. Cette maison ouvrit à M. de Saint-Victor un crédit qui ne devait point excéder 100,000 francs, et était exclusivement applicable à l'opération faite en commun. Les banquiers demandèrent sa garantie à Lamennais qui écrivit sous leur dictée la lettre suivante, en date du 17 octobre 1823 : « Ainsi que nous en sommes convenus verbalement, je viens vous répéter que je me rends personnellement responsable envers vous de toutes les opérations de prêt et de banque que vous ferez avec M. de Saint-Victor, m'obligeant solidairement avec lui à vous rendre indemnes de la suite de toutes ces opérations dans le cas où M. de Saint-Victor ne se libérerait pas lui-même envers vous. »

Les banquiers ne s'en tinrent pas aux 100,000 francs qui étaient plus que suffisants pour les besoins de la librairie, somme que, dans son inexpérience des affaires, Lamennais n'avait pas eu la précaution d'exprimer dans sa lettre de garantie. Ils appliquèrent à cette lettre la créance antérieure et personnelle de M. de Saint-Victor et lui fournirent ensuite les fonds qu'il leur demanda et qu'il employa à diverses opérations, de sorte que Lamennais, à son retour de Rome, en 1824, apprit qu'il était débiteur solidaire avec M. de Saint-Victor, de 273,236 francs, dont il n'avait été affecté aux dépenses de la librairie que 34,518 fr. 46 c. Il demanda des explications et des comptes. D'explications il n'y en avait pas de possibles; quant aux comptes, on en produisit; mais M. de Saint-Victor fut obligé de reconnaître qu'ils contenaient au préjudice de Lamennais des erreurs considérables, et que la comptabilité en désordre de l'établissement ne permettait pas de constater. Il résulta de cette situation que Lamennais était créancier de M. de Saint-Victor d'environ 400,000 francs, et débiteur de la maison Cor et Larigaudelle de près de 300,000 francs. Il fallait régler avec l'un et avec l'autre.

La librairie était le seul gage de Lamennais, et il se la fit remettre par M. de Saint-Victor, au moyen d'un traité conclu d'abord avec les banquiers; et comme, après cela, il restait encore créancier de M. de Saint-Victor, on convint que les comptes seraient définitivement réglés par un arbitrage. Les arbitres furent M. Berryer, pour Lamennais, et M. Nicole, proviseur de Sainte-Barbe, pour M. de Saint-Victor. Le résultat de leur sentence fut de constituer celui-ci débiteur : 1° d'une somme de trente et quelques mille francs qui servit à désintéresser un créancier de l'établissement, nommé Corbillet; 2° d'une autre somme estimée à environ 15,000 francs, mais dont la quotité exacte devait être fixée par un second arbitrage. Avant qu'il eut lieu, M. de Saint-Victor quitta la France sans y laisser de propriété, et la somme indéterminée dont il était reliquataire n'a jamais été payée.

M. Ange Blaize, mon père, avait avancé plus de 200,000 francs pour l'acquittement d'une partie des billets souscrits par M. de Saint-Victor au profit des banquiers; ceux-ci, pour assurer le paiement du reste de leur créance, prirent un intérêt dans la librairie dont la direction fut donnée à un homme désigné par eux, qui eut la signature et par lequel furent renouvelés les billets non acquittés de M. de Saint-Victor. On n'avait pas voulu vendre immédiatement la librairie, parce qu'il était nécessaire d'achever divers ouvrages dont les clichés étaient commencés, et d'attendre une occasion favorable. Le frère de Lamennais et un de ses amis, M. de Musigny, l'aidèrent aussi dans cette circonstance, ce dernier en

quer et cependant il ne croit pas au succès, par l'unique raison que les avantages seraient trop grands. Je suis de son avis.

lui prêtant 20,000 francs sans intérêt. Ces arrangements avaient été pris vers la fin de 1824, et ils durèrent à peu près trois années, jusqu'en 1827. Dans l'intervalle, et à mesure qu'il rentrait des fonds à la librairie, les billets restants de M. de Saint-Victor furent successivement acquittés; mais l'homme de confiance de MM. Cor et Larigaudelle se contentait de faire constater le versement des fonds par le compte courant des deux maisons, et les billets acquittés restaient dans le portefeuille des banquiers, exposés à être mis en circulation. MM. Blaize et Lamennais, tous deux absents de Paris, écrivaient qu'on retirât les billets. On ne voulut pas y consentir; on menaça même d'exiger tout d'un coup la totalité de ce qui restait dû, si on poussait les choses jusqu'au bout.

Sur ces entrefaites, la maison Cor et Larigaudelle qui avait fait des opérations malheureuses, éprouva une très-grande gêne et en instruisit M. de La Bouillerie, lié précédemment d'affaires avec elle. Celui-ci entreprit de la soutenir. On a dit qu'il y eut entre eux, à cette époque, une espèce d'acte d'association, dont l'existence réelle a été plaidée depuis par les créanciers de MM. Cor et Larigaudelle. Ce qui est certain, c'est que M. de La Bouillerie plaça chez ces banquiers un homme à lui, nommé Rabotteau, pour prendre connaissance de leurs affaires et conserver principalement les valeurs en portefeuille qu'il considérait comme sa garantie. Au bout de peu de semaines, l'état désastreux de cette maison de banque ayant été constaté par son agent, M. de La Bouillerie dut renoncer à lui venir en aide. Peu de jours avant qu'elle suspendit ses paiements et la veille même, MM. Blaize et Lamennais réclamèrent la remise des effets acquittés; M. Larigaudelle, à qui ils s'étaient adressés, trouva des prétextes pour remettre au lendemain. Le lendemain, les billets de M. de Saint-Victor acquittés et non acquittés n'étaient plus dans le portefeuille, non plus que la lettre de garantie écrite en 1824 par Lamennais. M. Larigaudelle avait endossé tous ces billets sans distinction à l'ordre de M. de La Bouillerie, et lui avait remis en même temps la lettre de garantie. Nous aimons à croire que M. de La Bouillerie, en recevant ces valeurs en paiement de ce qui lui était dû par les banquiers, ignorait les circonstances que nous venons de faire connaître. Lamennais protesta contre l'abus dont il était victime; mais plutôt que d'engager un procès qui lui répugnait à cause de sa position personnelle, il aima mieux payer une seconde fois ce qu'il avait déjà soldé.

Il fut décidé alors que l'on vendrait la librairie classique. Comme d'autres amis de Lamennais, le baron de Vitrolles se mit en quête de capitalistes et chercha une combinaison dans laquelle devait entrer le baron Trouvé et M. de La Bouillerie; ses démarches n'aboutirent pas. Plusieurs acheteurs se présentèrent. M. de La Bouillerie fut invité à prendre des informations sur chacun d'eux et ses renseignements concordant avec ceux qui avaient été fournis à Lamennais, on donna la préférence à MM. Belin-Mandar et Devaux. Pour opérer la vente, il fallait le consentement de tous les propriétaires, par conséquent celui de MM. Cor et Larigaudelle; on l'obtint par un sacrifice d'environ 15,000 francs. Le prix de vente fut de 400,000 francs en totalité, dont 200,000 francs en argent ou en billets à diverses échéances, et 200,000 francs en commandite. Lamennais avait alors quatre créanciers : M. Blaize, l'abbé Jean, M. de Musigny et M. de La Bouillerie. Au moyen de sa vente il se liquida :

1° Envers son beau-frère, par l'intérêt en commandite dans la nouvelle maison de librairie, moins 20,000 francs dûs encore à M. de Rainneville, et par la remise qu'il lui fit d'un billet de 20,000 francs des mêmes libraires. Notons toutefois que l'intérêt de 200,000 francs dans la commandite était donné à M. Blaize, à

Marion est ici; il aura au moins 300 fr. à te remettre, et probablement plus, à ton premier voyage. Il faudrait que je susse exactement, plusieurs jours à l'avance, le jour de ton arrivée, afin de le faire prévenir.

Il paraît qu'on liquidera difficilement les affaires de l'*Avenir* et celles de l'*Agence*. Tout cela était au fond fort mal administré. M. de Coux va publier un ou deux cahiers de son *Cours d'économie politique*, et M. Gerbet deux ou trois nouvelles *Conférences*. Il est obligé de prendre ce parti, pour satisfaire à plus de 2,000 fr. de dettes envers ses souscripteurs.

titre de garantie; Lamennais devant, après paiement, rentrer dans cette valeur;

2° Envers son frère, par un règlement en espèces, fait par les libraires au moment de la vente;

3° Envers M. de Musigny, par des billets des libraires ayant pour origine la vente des ouvrages de Lamennais, dont il avait conservé la propriété. MM. Belin-Mandar et Devaux s'étant réservé cette vente, moyennant une remise de 15 p. 0/0 comme condition de leur acquisition de la librairie;

4° Envers M. de La Bouillerie, par diverses valeurs et par trois billets chacun de 50,000 francs, à diverses échéances, plus les coupons d'intérêt de ces mêmes billets. Ces derniers furent souscrits par Lamennais, d'après l'avis de M. Berryer, son conseil, et dans la persuasion qu'il n'en résulterait pas pour lui un engagement de nature commerciale.

Or, de ces trois billets, deux furent successivement acquittés. Restait le troisième. En 1830, la maison Belin-Mandar et Devaux ayant suspendu ses paiements et n'ayant donné qu'un dividende de 30 p. 0/0, payable en six années, M. de La Bouillerie réclama à Lamennais la différence. Celui-ci, d'accord avec mon père, créancier au même titre que M. de La Bouillerie, d'une somme de 20,000 francs, et avec M. de Musigny, également créancier, lui offrit un privilége sur toutes ces valeurs, de manière à ce qu'il fût le premier intégralement payé au fur et à mesure de la liquidation. Les seuls ouvrages de Lamennais représentaient une valeur supérieure à la créance de M. de La Bouillerie, mais non réalisable immédiatement. M. de La Bouillerie refusa cet arrangement et exerça contre Lamennais des poursuites rigoureuses. Il obtint contre lui, en 1832, un jugement entraînant la contrainte par corps, et voulut même le faire déclarer en faillite, sous prétexte qu'il s'était livré à des opérations de commerce. On a vu par quel enchaînement de circonstances malheureuses, et en quelque sorte fatales, il s'était trouvé dans le cas de signer des billets dont pour partie on exigeait une seconde fois le paiement. Enfin cette triste affaire dans laquelle Lamennais fût victime de la confiance qu'il avait mise dans des amis au moins imprudents, se termina, le 3 avril 1833, par une transaction dont mon père paya le montant. Lamennais s'était longtemps refusé à ce qu'il fît de nouveaux sacrifices et c'est en quelque sorte malgré lui que mon père intervint encore cette fois. A cette occasion, M. Benoît-Champy, alors avocat près le tribunal civil de la Seine, et qui avait bien voulu se charger des affaires de Lamennais avec un dévouement auquel nous nous plaisons à rendre hommage, lui écrivait :

Eugène m'ayant prévenu que M. Combalot avait imaginé de se mettre à expliquer ma philosophie aux jeunes gens qui se réunissent chez Montalembert, j'écrivis à celui-ci pour le prier de dire à M. Combalot que cela me contrariait extrêmement par toutes sortes de raisons évidentes en soi et que j'expliquais. Là-dessus ce dernier m'a écrit la lettre du monde la plus impertinente, sous forme de sermon, m'exhortant à attribuer à mes misères personnelles le retard qu'éprouve le triomphe de la cause de Dieu, et me reprochant de vouloir m'attribuer *le monopole de la vérité*.

Voilà tout ce qu'il y a de nouveau. *Totus tuus in Christo.*

« Je n'ai fait qu'accomplir le vœu formel de M. Blaize. C'est une lutte de gé-
« nérosité et de noblesse qui s'était élevée entre vous; M. Blaize l'a emporté.
« Peut-être serez-vous irrité contre moi; mais quelque pénible qu'il me soit de
« vous avoir causé une seule fois en ma vie le moindre chagrin, je n'hésiterais
« pas à recommencer si les choses étaient à faire. »

De ce qui précède, il résulte jusqu'à l'évidence que M. de La Bouillerie était créancier de Lamennais en son nom personnel. Or, voilà que M. Forgues affirme qu'en 1832, il poursuivit Lamennais *au nom de l'ex-liste civile* (1) dont il avait été l'intendant général. A quel titre? Une note du deuxième volume de la *Correspondance* l'explique : « M. de La Bouillerie n'était *probablement pas* en son nom « personnel dans ces affaires de librairie. *Il est infiniment plus raisonnable de « penser qu'il n'y était entré par ordre de son maître et vraisemblablement sur « les instances de M. de Vitrolles,* — que pour dégager la position de Lamen- « nais ruiné par la faillite Saint-Victor. » Il faut, en vérité, avoir bien peu de respect pour le caractère de Lamennais, pour se permettre une telle imputation. Comment affirmer d'abord, supposer ensuite qu'engagé dans une lutte ardente contre le gouvernement, il eût consenti d'accepter un prêt d'argent de la bienveillance du roi? Un service de cette nature oblige les honnêtes gens, et l'honneur eût imposé à Lamennais le devoir de s'abstenir de toute polémique hostile, au moins jusqu'après règlement de compte. Loin de là, son opposition devient de plus en plus vive, et, en 1830, il se prononce pour l'expulsion de Charles X et de sa dynastie. C'eût été, il faut l'avouer, une singulière manière d'acquitter sa dette. Il était facile cependant à M. Forgues de se renseigner auprès de M. Berryer et de M. Benoît-Champy, mais il lui fallait, avant tout, mettre en relief la personnalité de M. de Vitrolles, et l'essentiel était d'essayer de le relever en rapprochant son nom de celui de Lamennais. La mémoire de mon oncle, grâces à Dieu, est à l'abri de ces atteintes.

(1) Correspondance, t. Ier, p. 89.

319. — *A F. Lamennais.*

Rome, 6 mars 1833.

A peine arrivé à Rome le 3 de ce mois, qu'en allant à la poste j'ai eu une surprise bien agréable d'y trouver une lettre de vous et une de Montalembert, et je m'empresse d'autant plus à vous répondre, qu'outre la tendre amitié et le profond respect que je vous porte, il m'est urgent de vous donner quelques renseignements sur ce qu'on appelle la carte du pays, et que d'ailleurs j'ai conféré avec vos deux plus tendres amis qui, vu leur position, sont bien aises de vous faire savoir certaines choses par mon entremise. Ainsi désignés, vous vous doutez facilement de qui il est question.

Vous vous trouvez maintenant dans une position inattendue, et que l'état déplorable dans lequel se trouve l'Église peut seul expliquer. Défenseur ardent du Pontificat, vous en êtes repoussé, et une politique timide et mondaine, méprisée par ceux-là même qui en profitent le plus, a placé un mur de séparation entre vous et ceux dont la peur est l'unique idole. Que vous dirais-je? les choses en sont venues au point qu'on peut s'attendre à tout et que sans l'intervention expresse de Notre-Seigneur, il peut résulter un grand scandale même dans la doctrine. La Russie reste maintenant tranquille, car elle a obtenu tout ce qu'elle a voulu (1), elle a avili la Papauté, et maintenant c'est en son nom qu'elle confisque les domaines ecclésiastiques, chasse les religieux de leurs couvents pour y placer des moines schismatiques, abolit nos chapelles, soumet tout sermon catholique à la censure et

(1) Le bref aux évêque polonais, dans lequel Grégoire XVI, en 1832, condamne la glorieuse et patriotique insurrection comme une révolte contre l'autorité légitime, et vante la magnanimité de l'empereur Nicolas.

défend de le dire sans son approbation, déclare que tout domaine religieux retournera aux héritiers et descendants des fondateurs, s'ils veulent embrasser le schisme et un million d'écus. Mais l'ambassadeur d'Autriche et celui de Prusse ne cessent de se remuer pour obtenir du Pape votre condamnation nominale et expresse, et le Père Rosaven est le principal agent de cette intrigue, appuyée par plusieurs évêques français. Plusieurs fois le Pape a défendu de lui parler de cette affaire, mais on est venu à la charge, ce sont des perplexités perpétuelles, mais comme on a affaire à un vieillard imbécille, il est possible qu'on lui extorquera votre condamnation. Il vous faut donc attendre avec la plus grande patience, et éviter de donner la moindre prise sur vous. Vous n'avez pas d'idée de ce que c'est que le Sacré-Collége aujourd'hui, il est impossible de descendre plus bas que ne l'a fait la dernière promotion. Excepté Vibri, les autres on n'en voudrait pas pour palefreniers. Où tout cela nous mènera, je l'ignore. Mais pour moi, qui suis indépendant et par ma fortune et par ma position personnelle, je vois des choses qui me font trembler pour l'avenir. Il n'y a plus ici ni probité, ni lumière, ni éclat; on ne peut plus rencontrer un cardinal sans être tenté de lui rire au nez. C'est donc le moment où nous devons prier Dieu avec le plus de ferveur, car la manifestation de sa grâce est prochaine, puisqu'il est clair que la foi sera anéantie ou qu'il y aura un miracle, et, comme catholique, je ne saurais douter que ce sera le miracle qui aura lieu.

M***

### 320. — *A l'abbé Jean.*

Le 30 mars 1833.

Je t'ai envoyé dernièrement l'extrait d'une lettre de Brozowski. Celle que tu recevras ci-jointe est de M. L... vicaire-

général de Pamiers; elle contient aussi quelques détails intéressants. J'ajouterai que les intrigues de nos ennemis s'étendent partout. M. de Coux avait été fortement recommandé à l'évêque de Londres; il en a été reçu *comme on ne traiterait pas un paria* ; ce sont ses propres termes.

On ne saurait douter raisonnablement que la diplomatie européenne, secondée par l'épiscopat et servie par les intrigues des Jésuites, n'obtienne du Pape tout ce qu'elle voudra. Ainsi je dois m'attendre à tout, et je m'y attends en effet, sans en être le moins du monde troublé. Je bénis Dieu, au contraire, de m'avoir conduit à la lumière par la souffrance. Je n'ai jamais voulu que la vérité, et le bien sera le fruit de la vérité qui peu à peu se lève sur le monde. Tout à toi bien tendrement.

### 321. — *Au même.*

La Chênaie, 2 août 1833.

Je reçois à l'instant ta lettre du 31 juillet, et j'y réponds à l'instant même. Mais, comme ma lettre ne sera que demain samedi à Rennes, et que tu devras être au plus tard lundi à Saint-Méen pour la distribution des prix, c'est à Saint-Méen que je te l'adresse.

Je m'attends, d'après ce que tu me mandes, à de nouvelles épreuves. Il y a longtemps que je ne vis que de cela, et ce n'est pas fini. La volonté de Dieu! Je ne puis te rien dire de plus, ne sachant rien des choses que tu auras à me communiquer. J'attends avec grande impatience ton arrivée ici.

L'abbé Gerbet a dû t'écrire au sujet de Guizot, et de l'ordre donné par lui à l'Inspecteur de Bretagne d'examiner tes établissements avec une attention toute particulière. Voici

par ailleurs ce qu'il m'écrit : « J'ai encore fort peu entendu « parler du bref, qui ne paraît pas faire grande sensation.

« L'abbé Dumarsais est de retour à Paris. Il a emporté de « Fribourg une pauvre idée de la tête d'O... qui continue « son journal. Les Jésuites de Fribourg le désavouent main- « tenant. »

Tout à toi bien tendrement.

### 322. — *Au même.*

La Chênaie, 4 août 1833.

J'ai eu la visite de mademoiselle Le Loutre et de M. Deshais. J'ai appris par l'un et par l'autre à quel point les esprits étaient montés dans le diocèse de Rennes, les propos étranges de Coëdro (1), ceux des autres missionnaires, ainsi que leurs projets qu'ils paraissent se plaire à publier hautement.

Dans cette position, j'ai dû nécessairement prendre un parti, et le prendre décisif, et le prendre promptement.

J'ai d'abord songé à ce que je devais à la Congrégation, et je crois satisfaire à ce devoir, et prévenir, autant qu'il est en moi, tout ébranlement intérieur qui compromettrait son existence, en adressant au Souverain-Pontife une nouvelle déclaration que j'envoie à l'évêque de Rennes (2) en le priant de l'adresser lui-même au Pape. Tu trouveras ci-joint ces deux lettres, et comme l'évêque devra être à Saint-Méen, quand elles te parviendront, il les recevra par toi et sans re-

(1) L'abbé Coëdro, supérieur des missionnaires de Rennes. Cette congrégation, fondée par l'abbé Jean, avait eu pour but, comme la maison de Malestroit, de répandre dans le clergé les doctrines de Lamennais.

(2) Cette déclaration est du 1er août. Voir les *Affaires de Rome.*

tard. Tu peux lui dire que, non-seulement je l'autorise à faire connaître ma déclaration, mais que je désire même qu'elle soit connue, et qu'il peut en conséquence en envoyer copie aux autres évêques, s'il le juge convenable.

Secondement, ayant reconnu l'impossibilité de faire aucun bien dans la Congrégation, à cause des dispositions de plusieurs de ses membres à mon égard, dispositions déjà anciennes, je crois, quoi qu'il m'en coûte, devoir faire le sacrifice de me séparer d'elle. Il est par malheur trop évident que j'y serais un sujet de division, *et tout royaume divisé en lui-même périra*. Mon dévouement a trouvé là la même récompense qu'ailleurs. Dieu l'a voulu ainsi : qu'il en soit béni. Je porterai toujours dans mon cœur ceux qui ne m'ont pas cru indigne de travailler avec eux à faire quelque bien : je pardonne aux autres. Peut-être pour calmer les esprits, sera-t-il à propos que l'évêque soit instruit tout de suite de ma détermination. Tu en jugeras. Dans tous les cas, elle nécessite des arrangements sur lesquels il importe que nous nous entendions le plus tôt possible.

Personne ne sait rien ici de ce que je te mande.

Il serait tout à fait convenable que l'évêque écrivît lui-même au Pape en lui envoyant ma lettre, afin que celui-ci sache par quelle voie elle lui parvient, et voie par conséquent que je ne cherche point à franchir l'intermédiaire de l'épiscopat. Je t'embrasse tendrement.

### 323. — *Au même.*

La Chênaie, 5 août 1833.

Je reçois ta lettre du 1er août, qui a mis quatre jours à me parvenir. J'enverrai celle-ci demain à Dinan de très-grand

matin, afin que le frère Paul la remette à Jules Bazin, s'il en est encore temps, comme je l'espère. Le paquet que je lui ai déjà envoyé pour toi contient la réponse à une partie des choses que tu me demandes. Je crois qu'après ma lettre au Pape, que l'évêque peut communiquer, il n'est pas besoin d'autre déclaration. Si cependant tu croyais devoir lui remettre la lettre dont tu m'envoies copie, je ferais un léger changement dans la dernière phrase, qui pourrait être conçue ainsi : «....... comme je m'y soumettrais moi-même ; « et certes je n'hésiterai jamais à condamner toute doctrine « contraire à la doctrine enseignée du haut de la chaire éter- « nelle par le successeur du Prince des Apôtres. » Ou mieux encore : «..... à rejeter du fond de mon cœur toute doctrine « condamnée du haut de la chaire éternelle, par le successeur « du Prince des Apôtres. » La première phrase offre un sens très-juste, mais elle n'est pas si claire que la seconde.

D'après ce que m'a dit M. Deshais, et d'après même ce que tu me mandes, je crois toujours que ma présence dans la Congrégation y sera une cause permanente de divisions au-dedans et de persécutions au-dehors. Il me semble donc que, pour le bien, je ne puis mieux faire que de m'en retirer. Peu importe qu'un homme soit jeté à la mer, pourvu que le bâtiment se sauve. Je n'ai cherché en y entrant que la volonté de Dieu : en en sortant, je ne cherche encore qu'elle. — Voilà une lettre de Le R.... Il s'y trouve des réflexions louches. Je t'embrasse de tout mon cœur, et je t'attends après la distribution des prix. *Totus tuus in Christo.*

### 324. — *A M. Ange Blaize.*

La Chênaie, 27 avril 1834.

Je reçus hier votre lettre à cinq heures (1), mon cher Ange. Vous aurez vu, par les deux mots que je vous écrivis sur-le-champ, que mon premier mouvement fut de consentir à ce que vous paraissiez désirer vivement. J'aurais mieux fait de prendre un peu de temps pour réfléchir, car deux heures après je reconnus que j'avais eu tort de me laisser aller à un sentiment aussi naturel cependant que celui qui m'avait d'abord uniquement préoccupé. Ce n'est pas que je sente moins en ce moment le prix de vos conseils; au contraire, je ne saurais en être trop reconnaissant, et je vous en remercie mille fois. Ils sont pour moi une nouvelle preuve de votre bonne et tendre affection, et c'est cette affection même qui a fait naître en vous les craintes peu fondées, je crois, qui ont déterminé les instances auxquelles je me suis trop hâté de céder. Vous en conviendrez vous-même, je l'espère, après les éclaircissements que je vais vous donner.

L'écrit en question n'est pas du tout une boutade d'humeur soudaine et passagère, mais le fruit de mûres réflexions. Il y a près d'un an qu'il est achevé. Ni M. Gerbet, ni Jean, ni Marion, ni aucun de ceux à qui je l'ai lu, n'y ont rien trouvé qui blesse en aucune manière la religion : sur ce point nulles difficultés. Il n'est pas davantage en contradiction avec rien de ce que j'ai écrit au Pape et dit à l'archevêque. J'ai au contraire toujours déclaré, et dernièrement encore

(1) Mon père, dans la crainte que la publication des *Paroles d'un croyant* ne suscitât à Lamennais de nouvelles difficultés avec Rome, lui avait écrit pour le prier de l'ajourner, c'est à cette lettre que Lamennais répond.

dans une lettre à celui-ci, que je réservais ma pleine liberté pour tout ce que je croirais intéresser mon pays et l'humanité, et que ma conscience ne me permettait pas de concourir, *même par mon silence*, au système politique de Rome. C'est donc là une chose bien entendue des deux côtés, quoique certainement je ne croie pas plus que vous que certaines gens soient satisfaits de cette liberté que je me suis formellement réservée en dehors de l'ordre religieux. Je suis, en en usant, persuadé que je remplis un devoir, et à ce sujet je vous confierai qu'il y a fort peu de temps le cardinal Micara me faisait dire que je devais parler, parce qu'autrement on en conclurait que mes opinions avaient été condamnées, ce qui n'était pas. Reste donc uniquement la crainte d'une poursuite judiciaire. J'avoue qu'elle est possible, quoique, en y regardant de près, elle offre de grandes difficultés. Il y a plus, ce me semble, à parier contre que pour. Dans tous les cas, je ne saurais, sans une extrême faiblesse, me laisser arrêter par cette crainte. Les motifs que j'ai de publier mon écrit sont : 1° la conscience qu'en le faisant je remplis un devoir, parce que je ne vois de salut pour le monde que dans l'union de l'ordre, du droit, de la justice et de la liberté; 2° la nécessité de fixer ma position, qui, aux yeux du public, est maintenant équivoque et fausse; 3° de laver mon nom dans l'avenir du reproche d'avoir connivé à l'horrible système de tyrannie qui pèse aujourd'hui partout sur les peuples. S'il faut souffrir pour cela, peu importe, je ne le regretterai pas. Il y a pour chaque position un genre de courage dont il est honteux de manquer. D'ailleurs mon ouvrage est déjà en quelque sorte public. Tout le monde l'attend. S'il ne paraissait pas, on m'accuserait très-justement d'avoir reculé par peur, et toutes les conséquences que vous appréhendez relativement à une certaine classe d'opinions n'en existeraient

pas moins et peut-être même seraient pires. Je suis donc résolu à laisser les choses suivre leur cours. J'écris à Élie dans ce sens. Veuillez lui remettre mon billet que je renferme dans cette lettre. Si l'on avait déjà, sur ma lettre d'hier, parlé à Renduel, je désire qu'il soit prévenu sur-le-champ que ce qu'on lui a dit est comme non avenu. J'espère, encore une fois, mon cher Ange, que vous approuverez le parti que je prends.

Tout autre ouvrirait pour moi des abîmes, et ne me laisserait dans l'âme aucun repos. S'il en résulte pour moi des inconvénients, il est de ma destinée de souffrir, et Dieu me donnera pour cela la force dont j'ai besoin. Je vous réitère, en finissant, l'expression de ma reconnaissance et vous embrasse tendrement ainsi que mes neveux. Votre frère.

### 325. — *A F. Lamennais.*

Saint-Brieuc, le 23 mai 1834.

J'ai appris hier une chose qui me fait infiniment de peine, parce qu'elle peut t'en faire beaucoup à toi-même : voici l'exacte vérité. L'évêque (1) me pria, il y a quinze jours, à Bains auprès de Redon, de lui écrire une lettre au sujet de ton ouvrage (2) qu'il garderait dans son cabinet, et qu'il montrerait seulement aux personnes qui pourraient attaquer mes établissements (3) à cette occasion. J'ai fait cette lettre le 10 mai, et j'ai dit que cette publication dont je n'avais eu connaissance que par les journaux, m'affligeait profondément, parce qu'elle ferait succéder des tempêtes nouvelles à

(1) Louis de Lesquen, évêque de Rennes.
(2) Les *Paroles d'un Croyant*.
(3) Les établissements des Frères de l'Instruction chrétienne.

des tempêtes heureusement apaisées, qu'au reste on ne lirait ton livre dans aucune de mes maisons, et que le jugement que l'Église en porterait serait le nôtre.

Sans me demander mon consentement, et même sans m'en écrire, on a imprimé cette lettre et une réponse de l'évêque que je n'ai reçue qu'après qu'elle a été rendue publique. Assurément, si je m'étais douté de cela, si cela s'était fait de concert avec moi, je te l'aurais dit tout simplement dimanche dernier et je te connais trop bien pour craindre que tu m'eusses blâmé. Mais il résulte des explications ci-dessus, que j'ai l'apparence de t'avoir fait un mystère de la conduite que j'ai cru devoir tenir; tu peux croire de plus que j'ai voulu faire un éclat, tandis que rien n'est plus faux, et, en vérité, rien ne serait plus lâche et plus odieux. On a abusé de ma lettre, en lui donnant une publicité qu'elle ne devait pas avoir; j'en suis désolé, et j'en souffre bien plus que tu n'en souffriras, sois-en-sûr : mon cœur est brisé. Je t'embrasse tendrement.

JEAN DE LAMENNAIS.

### 326. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, le 28 mai 1834.

Il est certain que les personnes malveillantes à mon égard seront charmées de pouvoir s'autoriser de ton nom pour me nuire plus à l'aise et plus dévotement. Je ne t'attribue cependant pas un mal qui n'a pour cause immédiate qu'une infâmie de l'évêque de Rennes. D'ailleurs j'ai déjà trop vu de ces choses pour m'en tracasser et m'en affecter. Si je m'afflige de celle-ci, c'est donc pour toi et non pas pour moi. Malheureusement il est possible, ma mémoire subsistant à cause des graves questions qui s'y rattacheront, que

ces circonstances de ma vie soient rappelées un jour. Voilà ce qui me peine. Lorsqu'une fois on est entré dans des voies de faiblesse, on ne sait pas où l'on sera conduit. Une démarche en attire une autre. On tombe sous la dépendance des hommes qu'au fond l'on méprise le plus. On cesse de s'appartenir, on devient leur instrument ou plutôt leur jouet, et l'on n'a pas même la triste consolation de pouvoir s'en plaindre; car comment dire: j'ai bien voulu faire ceci ou cela en secret, mais non en public? Ce serait une honte de plus. Puisqu'il faut, quoi qu'on fasse, toujours souffrir en ce monde, je préférerai toujours pour mon compte les souffrances qui ne laissent pas de regret, les souffrances qui ne tachent point. Sois bien sûr du reste qu'en te parlant ce langage, je n'éprouve en moi d'autre sentiment que celui d'une tendre compassion et d'un attachement que rien n'altérera jamais.

D'après ce qu'on m'a écrit de Paris, j'ai lieu de penser que, dans ce qu'elle pourra dire, Rome gardera plus de ménagements qu'elle n'aurait été disposée à le faire, sous l'influence surtout de la diplomatie européenne, si, à raison de certaines circonstances, elle ne se croyait tenue à beaucoup de réserve et de prudence. Voilà du moins jusqu'à présent ce qui paraît le plus probable. Je t'embrasse de tout mon cœur.

### 327. — *Au même.*

La Chênaie, 1er septembre 1834.

Je ne lis point, grâces à Dieu, l'*Univers religieux*, et je le lirais que peu m'importerait assurément ce que peuvent y écrire MM. de Saint-Méen. Qu'y a-t-il entre eux et moi? Quant à ta position, elle est fausse et très-fausse, et elle le deviendra toujours plus. Il t'arrive ce que j'avais prévu, ce

que je t'avais prédit. Tu ne sortiras jamais de ces inextricables embarras, qu'en laissant là une société qui n'a aucun principe de vie, et qui a tous les principes du désordre (1). Les Frères, voilà ton œuvre, et celle à quoi tu devrais te borner. Jamais il ne sortira pour toi de l'autre que des peines, des soucis et des difficultés sans terme. On y a mis dès le commencement un mauvais levain qui y restera toujours. Je n'ai pas du tout en te disant cela l'espérance de te convaincre, mais j'acquitte ma conscience, et le temps prononcera. Tout à toi.

### 328. — *Au même.*

Dimanche, 1834.

Le frère Paul te porte un des volumes du *Zend-Avesta* qui était resté ici, et les planches du *Tableau de Paris* qui devront être remises en ordre avant d'être reliées, ainsi que l'Atlas de Malte-Brun, pour être relié aussi avec les nouvelles cartes. N'oublie pas de me renvoyer le *Phaleg* et l'*Oupnek'at*, que j'avais prêtés à M. Rohrbacher.

Je crois comme toi que l'évêque de Rennes me laissera tranquille, non par bienveillance, non par bon sens, mais parce qu'on ne veut pas, et avec grande raison, pousser les choses trop loin. Je ne doute pas qu'il n'ait reçu à cet égard des instructions directes ou indirectes.

M. de Coux m'écrit : « J'ai vu l'archevêque de Paris et « causé longuement avec lui. Je lui ai dit ce que renferme « cette lettre et il m'a paru peu le comprendre. Il m'a assuré « qu'il conservait pour vous la plus tendre estime, et qu'il « désirait avec ardeur que vous en fussiez instruit. »

(1) La Congrégation des missionnaires de Rennes.

En terminant la distribution des prix au petit séminaire de Saint-Nicolas, il a annoncé aux élèves et, à ce qu'il paraît, à M. Freyre lui-même, qu'il n'était plus supérieur de cette maison, et qu'il n'avait rien de mieux à faire que de quitter la France. Il est en conséquence parti pour la Suisse, d'où il doit se rendre en Allemagne. Tous les professeurs ont aussitôt donné leur démission. Il est remplacé par M. James, assisté de M. Dupanloup.

### 329. — *A M. de Potter.*

La Chênaie, 4 février 1836.

Je conviens avec vous, mon cher ami, qu'il faut prendre les hommes tels qu'ils sont. Aussi, loin de blâmer un journal qui prendrait à tâche de réaliser votre programme, je l'encouragerais de tous mes vœux. J'ai voulu dire seulement qu'il n'y a rien à attendre d'une société plongée, comme la nôtre, dans un égoïsme abject, d'une société où partout domine l'exécrable principe de M. Dupin : *Chacun chez soi et chacun pour soi;* et que ne voyant que cela autour de moi, la plume me tombe des mains. Quant au vaste sujet sur lequel vous m'expliquez votre pensée, nous serions, je crois, aisément d'accord, mais il faudrait de plus longues explications qu'une lettre n'en comporte. Si le tout doit être conservé, sans quoi il n'existerait rien, l'individu doit certainement être conservé aussi, sans quoi non plus il n'existerait rien. Or, le droit est le principe conservateur de l'individu, comme le devoir est le principe conservateur du tout; et le droit et le devoir se confondent dans une origine commune. Leur union harmonique constitue la vie. Pour ce qui est du dévouement, du sacrifice de soi aux autres, réglé par les maximes que je

viens d'énoncer, il doit néanmoins être conçu de manière à ce qu'il embrasse l'universalité des actes nécessaires à la perfection de l'état social. Ainsi je dirai comme Horace : *Dulce et decorum est pro patria mori;* et avec les Espagnols, lors de l'invasion de Bonaparte : *Mourons pour la cause juste!* Ainsi j'admirerai et je bénirai la sœur de charité consacrant sa vie héroïquement humble au soulagement des pauvres et au soin des malades. Peu m'importe comment on explique ces dévouements, pourvu qu'on les obtienne. La société est comme l'univers, elle a ses lois indépendantes de théories au moyen desquelles on essaie de les concevoir. Les théories passent et les lois demeurent, et, sous leur empire, le monde accomplit ses destinées. Donnez-moi des hommes bons, justes, sympathiques, qui aiment leur prochain comme eux-mêmes, non pas plus qu'eux-mêmes, et je ne vous demanderai pas comment vous les avez faits! Par malheur ces hommes-là, où sont-ils aujourd'hui? et pourtant que fera-t-on sans eux? Soyez-en bien sûr, jamais vous ne trouverez de créatures humaines qui disent sincèrement : « Nos frères, qui êtes sur la terre, » qu'elles n'aient dit auparavant : « Notre père, qui êtes aux cieux! »

Si vous rencontrez le docteur Bessière, veuillez le remercier de ma part de l'ouvrage qu'il m'a envoyé, et que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Mêmes remerciements à M. Collins. Il me tarde de voir le nouveau livre de Raspail, à qui mille amitiés. Je serais heureux d'apprendre que sa santé est bien rétablie. Tout à vous, mon ami, et de tout mon cœur.

330. — *A M. Ange Blaize fils.*

La Chênaie, 1836.

Ton père, qui me fit le plaisir de venir me voir vendredi dernier, me remit, mon cher Ange, ta lettre du 14. Je te remercie de cœur de tout ce que tu me dis de bon et de tendre, ainsi que des détails intéressants que tu me donnes. Écris-moi quand tu auras le temps. Il y a mille petites choses qu'on est bien aise de savoir. Pour moi, je ne t'écrirai aujourd'hui que quelques lignes, pour te recommander deux commissions. La première est de souscrire *en mon nom* pour 20 fr. au bureau du *National.* Tu auras lu dans les journaux qu'on y a ouvert une souscription destinée à couvrir l'amende de 10,000 fr. à laquelle l'infâme chambre des Pairs vient de le condamner. Il s'agit de justice, d'équité, aussi bien que de la liberté de la presse, et l'on doit se montrer et se nommer dans ces occasions-là.

Ma deuxième commission est de dire à M. Daubrée (1) que j'ai reçu sa lettre, que je le remercie des sentiments qu'il me témoigne et que je lui répondrai dès que ma santé me le permettra. Mais voilà huit jours que je suis très-souffrant, ce qui m'a obligé de suspendre tout travail, de sorte qu'à mon grand regret, je ne pourrai pas envoyer la préface des *Mélanges* (2) aussitôt que je l'espérais. Toute application m'est impossible en ce moment à cause de mes spasmes.

Mille et mille amitiés à Eugène, à qui je dois aussi une ré-

(1) Paul Daubrée, éditeur des *Œuvres complètes.*

(2) Les *Troisièmes Mélanges* furent publiés dans les *Œuvres complètes,* éditées par Daubrée en 1836.

ponse. Il te remettra les 20 fr. pour le *National*. Élie t'embrasse et te répondra bientôt.

J'embrasse aussi tes frères et suis tout à toi de cœur.

### 331. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 3 août 1836.

Mon cher Ange, nous avons eu une vive inquiétude, qui heureusement sera beaucoup moindre pour vous, et je dois même vous dire tout de suite que vous ne devez en avoir aucune. Vous savez que depuis assez longtemps, il se commet des vols nombreux dans les rues de Paris. Hier au soir, en revenant de chez M. Moullin, Ange (1) fut attaqué par six hommes, à trente pas de la maison, au coin de la rue de Bagneux. Il reçut d'un de ces misérables une blessure au-dessous de l'épaule droite à peu près à la hauteur de la clavicule. M. Richard et le premier chirurgien qu'on a pu trouver lui donnèrent les premiers soins. La nuit a été tranquille et sans aucuns symptômes alarmants. Ce matin, de très-bonne heure, M. Bayle est venu le voir, et il s'est assuré par l'examen le plus attentif que la blessure n'était pas pénétrante. La poitrine est parfaitement libre ; il n'y a pas eu le plus léger crachement de sang; le pouls est à peine un peu plus vif qu'à l'ordinaire; en un mot, pas la plus petite indication d'une lésion interne. M. Bayle reviendra dans l'après-midi et le soir encore, pour ma tranquillité et pour la vôtre. Il est, quant à lui, sans aucune inquiétude. Je vous dis les choses comme elles sont. Soyez bien sûr que je ne voudrais vous rien dissimuler. Il paraît que l'instrument

(1) Ange Blaize fils.

avec lequel on a frappé a rencontré une côte qui l'a repoussé au dehors. Ange voulait vous écrire lui-même quelques mots; je l'en ai empêché. Il a surtout besoin en ce moment de beaucoup de repos. Vous recevrez de ses nouvelles tous les jours. Mais, je vous le répète, M. Bayle est très-convaincu que la blessure n'a rien de dangereux, et que la guérison sera prompte. Je vous quitte pour me coucher, car j'ai passé une cruelle nuit. Je vous embrasse ainsi que Marie bien tendrement.

Votre frère.

332. — *Au même.*

Paris, 4 août 1836.

Mon cher Ange, la nuit a été très-bonne; cinq heures d'excellent sommeil, puis une heure encore ce matin, point de fièvre. Le médecin, que je viens de voir, n'a pas la moindre inquiétude. Il reviendra dans la journée, avec un de nos meilleurs chirurgiens, que j'ai voulu voir aussi, qui vint hier soir et qui confirma tout ce que le médecin nous avait dit. Il ne faut plus maintenant que de la patience, c'est-à-dire suivre le traitement de la plaie, qui devra d'abord suppurer pour que la cicatrisation ait lieu ensuite. C'est la marche naturelle et indispensable. Quelque chose que j'aie pu vous dire hier, je ne doute pas que vous n'ayez été très-inquiets. Toutefois je ne vous ai rien caché; je vous ai dit très-exactement ce qui est vrai, rien de plus, rien de moins, comme je voudrais qu'on fît pour moi-même. Ainsi confiance pleine et entière dans ce que je vous mande. Si, contre toute probabilité, il survenait quelque accident imprévu, je vous en avertirais sur-le-champ : mais rien de semblable n'aura lieu,

les médecins en ont la conviction intime. Vous continuerez de recevoir des nouvelles tous les jours. Je vous embrasse tous deux.

### 333. — *Au même.*

Paris, le 6 août 1836.

Le mieux a fait des progrès beaucoup plus rapides qu'on ne pouvait l'espérer. Il n'y a pas désormais à craindre aucun accident quelconque. Nulle fièvre, un bon sommeil, et sauf un peu de faiblesse, qui me semblerait même devoir être plus grande, l'état de santé. Ange vous écrirait lui-même, si le médecin ne recommandait de ne donner aucun mouvement au bras droit. On commencera ce soir à panser la plaie, dont tout annonce que la guérison sera prompte. Il ne s'est pas manifesté, depuis le premier pansement, le plus léger symptôme inquiétant. Au contraire, on a d'heure en heure acquis une plus grande certitude qu'il n'y avait rien de grave à craindre, et maintenant c'est moins qu'une simple indisposition, c'est-à-dire une blessure externe, Dieu merci, sans gravité; soyez donc parfaitement tranquilles. Je ne vous en dis pas davantage, parce que je ne pourrais que vous répéter les mêmes assurances en d'autres termes, et que j'ai un mal de tête assez violent. Tout à vous de cœur.

### 334. — *Au même.*

Paris, 10 août 1836.

Pendant la journée d'hier, Ange fut un peu agité, un peu tracassé. Ce n'était qu'un effet de l'irritabilité nerveuse, car

du reste il y avait un mieux sensible dans son état. Il commença même à prendre un peu de bouillon ordinaire. On y joindra aujourd'hui probablement du riz, du vermicelle. La nuit a été très-bonne. Il n'avait pas encore aussi bien dormi. Pas la moindre agitation dans le pouls jusqu'à ce moment. La plaie est en pleine suppuration. Toutes les fonctions naturelles se font bien. Marie-Ange vous rendra compte de la journée jusqu'à l'heure de la poste. J'espère que vous êtes comme nous sans inquiétude, même la plus légère. Il ne faut désormais que de la patience et des ménagements. Je vous embrasse de tout mon cœur.

### 335. — *A Mlle Angélique de Trémereuc.*

Paris, 24 mai 1837.

Je ne sais, mon excellente amie, si je ne dois point vous féliciter de n'être pas maintenant à la campagne, par ce froid humide qui semble être une triste prolongation de l'hiver, et les présages d'une disette dont les suites sont fort attristantes. Tout le monde s'en inquiète, et déjà la souffrance est grande. Le prix de toutes choses a augmenté d'un quart depuis deux mois. Que sera-ce donc l'an prochain, si ce temps continue? C'est au milieu de ces craintes trop fondées et de la misère du pauvre peuple, que vont avoir lieu les fêtes du mariage, lesquelles, de Fontainebleau à Versailles, ne finiront dans un lieu que pour recommencer dans un autre, avec une magnificence, une profusion depuis longtemps sans exemple, à ce qu'on dit. Il n'est chère que de vilain.

Voilà près de cinq mois, en effet, que je n'ai vu Ninette (1). Le journal m'a pris tout mon temps. Ç'a été une campa-

(1) Mademoiselle Cornulier de Lucinière.

gne très-laborieuse, mais courte, car je vais reprendre mes quartiers d'hiver. Après quelque repos, c'est-à-dire après quelques semaines, quelques mois peut-être d'un autre genre de travail, je dérouillerai mes pauvres vieilles armes et retournerai au combat. *Militia est vita hominis super terram*, comme disait le bonhomme Job. Vous entendez ce latin-là. Aux premiers beaux jours, je tâcherai de faire un pèlerinage, rue des Postes. C'est bien dommage que la distance soit si grande. Quand le chemin de fer sera fait, on mettra moins de temps à aller à Versailles, et même à Saint-Germain. Vous devriez bien persuader à vos Briochins d'en commencer un dans notre direction; nous le commencerons de notre côté par l'autre bout, et en avançant toujours, nous nous rencontrerons enfin vers Alençon, je pense. Alors, rien ne sera plus facile que de nous voir. Sans même partir de très-grand matin, nous pourrons, de fois à autre, dîner ensemble. Vraiment il y a loin de là au vieux coche, qui était tout glorieux, quand, à peine et à mal, il avait fait ses cinq lieues par jour.

Mille souvenirs d'affection à notre bien chère petite Clara. Je baise les mains de sa bonne tante. Tout à elle et de tout cœur pour jamais.

### 336. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 3 octobre 1837.

Me voici, mon cher Ange, de retour à Paris depuis quatre jours. J'ai été sérieusement malade au Faîte d'une inflammation des intestins. Une diette absolue, avec des boissons adoucissantes et des cataplasmes émollients, m'a tiré d'affaire. Cependant je souffre encore un peu, mais un bon régime achèvera de me rétablir.

J'ai vu Delloye ce matin; il m'a appris la faillite de Daubrée, lequel est en fuite. Je ne sais encore que cela, et c'est bien assez. Delloye prendra des renseignements plus étendus et plus précis. Cailleux, lui, n'a pas failli; mais ce sera peut-être pis pour moi, car Daubrée lui ayant vendu l'édition complète qu'il m'a payée en ses billets, maintenant sans aucune valeur, je n'ai contre Cailleux aucun recours; il vendra la collection achetée de Daubrée, et me tracassera même, comme déjà il a commencé, par la réimpression partielle des ouvrages qui entrent dans cette collection. Il y a vraiment une fatalité qui me poursuit. Au retour d'Ange nous verrons ce qu'il y aura à faire.

Je vous embrasse tous bien tendrement.

### 337. — *A M. Cabet* (1).

Paris, 25 avril 1838.

J'ai lu, Monsieur, avec beaucoup d'attention, l'ouvrage que M. Pagnerre m'a remis de votre part. Je n'y ai rien vu qui me semble de nature à faire craindre des poursuites légales, et quant à moi je le publierais avec une pleine sécurité. Toutefois, je vous engage fort à prendre l'avis d'un homme plus versé que moi en cette matière.

La forme que vous avez choisie pour exposer votre système social peut avoir quelques avantages; elle se prête mieux qu'une autre aux développements, mais, moins favorable à la discussion, peut-être produit-elle une conviction moins ferme. Je crois comme vous, Monsieur, que le grand principe d'égalité et de fraternité humaine, qui doit unir de plus

(1) Auteur du *Voyage en Icarie.*

en plus les membres aujourd'hui si divisés de la famille universelle, modifiera profondément dans l'ordre matériel, l'organisation de la société. Mais quelle sera la forme de cette nouvelle organisation, quand et comment s'effectuera-t-elle, questions immenses et qui pour moi sont encore loin d'être résolues. Seulement, je pense, d'une part, que d'aussi grands changements que ceux que nous entrevoyons dans l'avenir ne peuvent s'opérer que graduellement, et beaucoup plus par la force des choses que par celle des lois, dont le pouvoir se borne à peu près à constater et à régulariser les résultats du progrès accompli dans les idées et dans les mœurs; et je pense encore, d'une autre part, que, pour obtenir des hommes tels qu'ils sont, le sacrifice de leurs intérêts égoïstes, de manière à fonder l'institution sociale sur le partage égal des biens que nous a départis la Providence, il ne faut rien moins qu'une puissante foi religieuse qui naîtra sans doute, mais dont maintenant à peine apercevons-nous le germe. Dans les projets de ce genre, on se préoccupe beaucoup de l'opposition des riches; elle serait certainement violente, mais celle des pauvres ne serait ni moins vive ni moins opiniâtre, car leur idée actuelle du *bien* diffère, à plusieurs égards, totalement de celle qui présiderait à l'organisation qu'on leur présenterait comme la seule qui pût réaliser leurs vœux. Il y aurait aussi à examiner derechef et bien sérieusement, les rapports de cette organisation avec la liberté, qui est aussi une loi de la nature humaine et le premier élément de progrès. Vos réflexions sur ce point, souffrez que je le dise, ne m'ont pas tranquillisé complétement. Quoi qu'il en soit, Monsieur, votre ouvrage est l'œuvre d'un homme de bien, de conviction loyale et désintéressée, et si je ne puis vous suivre avec une pleine foi dans la route où vous conduisez vos lecteurs, je n'en admire pas moins votre zèle et vos lumières

en même temps que je me félicite de trouver dans notre dévouement à la même cause, l'occasion de vous assurer de mes sentiments sympathiques et de ma profonde estime.

338. — *A M. E. Boré.*

Paris, 5 juillet 1839.

Je n'ai point vu M. Scafi, mais Jourdain m'apporta hier, mon cher Eugène, ta lettre du 7 janvier, avec une petite boîte allongée que je garderai comme un souvenir de toi et de tes voyages dans cette vieille Asie que j'ai toujours désiré voir, que je ne verrai jamais. Selon tes projets, tu aurais encore dix-huit mois à passer loin de nous; c'est beaucoup et je crains que l'époque de ton retour ne s'éloigne encore, car plus on apprend, plus on veut savoir, et cela n'a point de bornes, *non satiatur oculus visu, nec auris auditu impletur*. Tu te trouves, au reste, plus heureux que bien d'autres, puisque tu auras pu, une fois dans ta vie, satisfaire tes goûts et faire des choses utiles en les satisfaisant, utiles à la science, utiles à l'humanité, si tu contribues à répandre dans l'Orient les lumières de l'Europe et les semences du christianisme. Je ne crois pas qu'il s'y développe sous la forme à laquelle tes convictions t'attachent. A mon avis, il sortira de la racine éternelle un nouvel arbre plus grand, plus beau, et ce sera celui-ci qui couvrira la terre de son ombre. Mais là-dessus Dieu en sait plus que toi et moi, et comme nous ne voulons l'un et l'autre que l'accomplissement de ses desseins, nous sommes unis par un lien plus fort que tous ceux de l'opinion. S'il est en moi une conviction profonde, c'est qu'aucune doctrine exclusive, intolérante, ne saurait désormais s'établir chez les peuples les plus avancés, chez les peuples qui commencent

à entraîner les autres dans leurs voies, et par conséquent que tous les systèmes fondés sur les doctrines de cette espèce tendent à leur fin. Cela est chaque année plus visible en France et proportionnellement dans le reste de l'Europe : et quand vous érigez en Perse des écoles où le français sera enseigné, et que vous ouvrez ainsi à vos lumières une entrée dans l'Orient, vous accomplissez une œuvre tout autre que celle que vous avez en vue, car vous travaillez tout ensemble à rendre impossible l'établissement du catholicisme dans ces contrées, et vous préparez l'unité future à laquelle aujourd'hui le genre humain aspire instinctivement.

Je me figure que Tauris doit être une ville assez mesquine et, qu'à l'exception des mois d'été, la température doit y être plus froide qu'on ne le supposerait d'après la latitude de 10° plus sud que celle de Paris. Puisque tu devais voir le Shah, tu auras vu Téhéran dont je ne me fais pas non plus une très-haute idée. Cela n'empêche pas que ce ne soit un voyage fort curieux. A ton retour tu nous en conteras tous les détails qui m'intéresseront beaucoup, quant à moi. On doit, ce me semble, éprouver un bien profond sentiment de tristesse en parcourant ces vastes déserts que couvrirent autrefois de nombreuses populations dont à peine reste-t-il quelques vagues souvenirs. *Etiam periere ruinæ*. Les rameaux se dessèchent et tombent, mais l'arbre subsiste grandissant de siècle en siècle et se dilatant et se revêtant d'une verdure nouvelle. Chacun de ces rameaux a cru à son tour posséder le secret de la vie de l'arbre en entier, et cette illusion qui nous étonne dans les antiques nations qui sont là gisantes sous mes yeux dans la poussière, n'est-elle pas la nôtre aujourd'hui !

339. — *A F. Lamennais.*

Paris, le 6 novembre 1840.

Monsieur,

Il y aura bientôt 46 ans qu'un jeune marin, de dix-sept ans environ, appartenant à la marine militaire, fit deux naufrages successifs sur les côtes de France dans la Manche, l'un en pleine mer pendant la nuit, et l'autre dans la baie de Saint-Brieuc, qu'il cherchait à gagner en se sauvant dans une chaloupe délabrée, dix-huit heures après avoir perdu son bâtiment. L'état de dénûment où il se trouva le mit dans la nécessité de se diriger, quoique malade, sur Saint-Malo, le port principal de ces parages : là ce fut à l'hôpital qu'il se vit forcé d'aller chercher un refuge. Il y était depuis cinq jours, lorsque, sur le conseil d'un pauvre de la ville dont le lit était près du sien, il se hasarda à se présenter chez messieurs Mennais Robert frères, dont l'humanité et les nobles sentiments étaient connus, et si vous vous en rappelez, il y fut accueilli avec la bienveillance qui caractérisait cette respectable famille, comme un être envoyé par le ciel pour fournir à des gens de bien l'occasion d'exercer leurs vertus. Le jeune marin dont il s'agit, après avoir lutté contre bien d'autres tempêtes que celles dont il avait été déjà victime, a trouvé un port où il jouit de la tranquillité que procurent une bonne conscience et la modération des désirs; il n'a jamais oublié les services qui lui furent rendus par vos parents; une fois seulement il fut assez heureux pour le leur faire connaître et reçut en réponse de nouveaux témoignages de leurs bons sentiments; il y a bien longtemps de cela, Monsieur, et quand plus tard il voulut s'enquérir de leur état, il apprit

avec douleur que les événements ne leur avaient pas été favorables, que la famille avait perdu ses premiers membres, que les enfants étaient dispersés, que l'aîné même, son ancien camarade de marine, n'existait plus.

L'obligé de votre famille, Monsieur, est celui qui a l'honneur de vous écrire. Vos ouvrages, vos talents, votre célébrité, avaient attiré mon attention depuis longtemps, mais j'étais loin de penser, en entendant parler de M. l'abbé de La Mennais, qu'il s'agissait d'un des jeunes enfants que j'avais connus aux Corbières, près de Saint-Servan, et avec lesquels j'avais passé plusieurs mois. Je l'ai appris un peu tard; aujourd'hui qu'il ne reste aucune incertitude sur ce point dans mon esprit, permettez-moi d'abord de vous témoigner ma reconnaissance toujours bien vive, pour les services que j'ai reçus de vos parents et d'ajouter ensuite à l'hommage que j'aime à leur rendre, que vous me trouverez heureux et fort empressé de vous prouver en toutes circonstances que les héritiers de messieurs Robert de la Mennais conservent tous les droits de leurs parents à mes respects et à ma gratitude.

J'étais chef de division des ponts-et-chaussées au ministère des travaux publics et j'avais servi l'État pendant vingt-sept ans lorsque, depuis 1830, on m'a appelé à la retraite : nouveau naufrage! Je vis maintenant avec bonheur au milieu de mes livres, ce sont de vieux amis qui partagent mon foyer et dont la conversation m'instruit et m'amuse. Célibataire et sans entourage, peu de vifs soucis peuvent m'atteindre, et si je ne suis pas entièrement à l'abri des malheurs que causent les orages du monde, j'ai appris à les considérer sans effroi : jeune je les bravais, vieillard je m'y résigne. J'ai ajouté ce peu de mots pour vous faire mieux connaître, Monsieur, celui qui prend la liberté de vous offrir ses services comme un hommage de sa reconnaissance.

Incertain sur votre demeure, ne sachant même pas si je pourrais vous y rencontrer, j'ai pris le parti de vous écrire, mais vous ajouterez beaucoup, Monsieur, aux sentiments que je vous dois, si vous daignez me procurer l'honneur de vous voir et m'indiquer le jour et l'heure où je pourrai me présenter chez vous pour vous dire de vive voix combien je suis, avec respect et dévouement, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A. DE ROUILLAC.

N° 2, Rue Jean Goujon, aux Champs-Elysées.

### 340. — *A M. Ange Blaize.*

Sainte-Pélagie (1), 7 mars 1841.

Jusqu'ici ma santé se maintient parfaitement, aux forces près qui ont diminué, faute d'air et d'exercice. La prison n'a rien d'agréable, mais on s'y fait, comme à toutes choses. Ce qui me contrarie le plus, c'est l'impuissance de travailler. J'espère encore la surmonter, quand le beau temps et la chaleur viendront. Au reste, j'ai des livres, et avec des livres on ne s'ennuie jamais. Ange vient me voir tous les jours, et par ailleurs j'ai beaucoup de visites, quelquefois trop. Même sans écrire, l'esprit s'occupe. Quand je sortirai, tout ne sera pas fini et je compte bien avoir mon tour.

J'ai fait avec Ange un projet de voyage pour l'an prochain. Nous descendrions la Seine jusqu'au Hâvre, du Hâvre nous irions passer quelques jours avec vous, de là chez M. Marion, puis à Brest, que je ne connais pas, en nous arrêtant

(1) Lamennais fut condamné par la cour d'assises de Paris, le 28 décembre 1840, à un an de prison, pour la publication d'un écrit ayant pour titre : *Le pays et le gouvernement.*

un peu chez Élie, de Brest à Nantes, et de Nantes à Orléans par la Loire. Ce projet est bien vague encore; il pourrait cependant, sauf l'imprévu, se réaliser.

J'avais certainement celui de t'écrire, ma bonne et chère petite Marie-Ange (1), mais, vois-tu, on est paresseux en prison, et, quoique ce soit une mauvaise excuse, tu l'accepteras faute d'une meilleure et ne m'en aimeras pas moins. Combien je serais heureux de me promener avec toi, ne fût-ce qu'une heure, sur le bord de vos grands étangs! Nous aurions bien des choses à nous dire, n'est-ce pas? Donne-moi de temps en temps des nouvelles de toute la famille, de ton père, de ta mère, de ton mari, d'Augustine, d'Élie et de leurs petits enfants, d'Auguste et de Félix. Pendant qu'ici nous faisons la guerre, vous vivez en paix, et je m'en réjouis. Si tout le monde se battait, ce serait trop de tapage; si tout le monde écrivait, où seraient les lecteurs? Et vraiment la plus petite fleur de la prairie vaut mieux que le plus gros livre. Je t'embrasse et tous ceux que j'ai nommés, du fond du cœur.

### 341. — *A. M. Z.*

Sainte-Pélagie, 22 mars 1841.

Le printemps, cher ami, commence mal pour moi. Je n'ai point dormi la nuit dernière, et j'ai aujourd'hui un mal de tête fou. Cependant je veux vous écrire, parce que j'espère trouver une occasion qui ne se représenterait peut-être pas demain, de vous faire passer ce billet. Et puis il me tardait de me conjouir avec vous de l'arrivée de M***. Je l'aime beau-

(1) Marie-Ange Blaize, mariée à M. Félix de Kertanguy.

vous mieux près de vous qu'à Rome. Ce n'est pas que Rome n'ait aussi son prix, mais entre vous et elle j'aurais choisi comme il l'a fait. Remerciez-le, je vous prie, de l'intérêt qu'il prend à celui qui vous écrit, et qui n'a pas eu, lui, de choix à faire en ce qui touche son logement. Il est très-probable que si on l'en avait laissé maître, il se serait décidé tout autrement.

J'envoie, selon votre conseil, à P. une demande de permission pour me voir. Quelque hâte qu'il puisse mettre à l'obtenir, il ne l'aura pas mercredi, et ainsi vous êtes sûr de ne le pas rencontrer ce jour-là. Ce que sa femme vous a dit au sujet de D., est pure menterie, et menterie méchante. Elle n'en fait pas d'autres; brouiller est son plaisir, et c'est ce qui rend son commerce dangereux. S'il est vrai que le diable devenu vieux se fait ermite, je la trouve fort en retard; mais c'est que peut-être le proverbe ne parle pas des diables femelles. Il doit pourtant bien y avoir, dans les trésors de la Providence, quelque ressource contre ceux-ci. Vous qui savez tout, dites-moi ce qui en est.

Pourriez-vous me prêter quelque livre un peu amusant? J'en fais une consommation effroyable. J'achève un roman de Paul de Kock. Je m'en tiendrai là; il y a des peintures vraies, mais c'est par trop ignoble.

J'ai regret au soleil à cause de vous. Nous ne pouvons pourtant pas nous plaindre; nous avons eu des jours de mai, et il est juste d'accorder à ce pauvre mars une semaine ou deux. Dieu veuille qu'il s'en contente! J'ai devant moi des jardins tout en fleurs. Si les barreaux de mes lucarnes allaient verdir et fleurir aussi, il y aurait, pour le coup, grand émoi, certes, à la police. M. Delessert (1) en perdrait

(1) M. Gabriel Delessert, préfet de police.

le peu d'esprit qu'il eut jamais. Je ne sais, une fois libre, comment je ferai pour apercevoir cet homme-là. Il faudra bien tâcher d'y réussir, car j'aurai à le peindre. Adieu, très-cher.

### 342. — *A mademoiselle de Lucinière.*

Sainte-Pélagie, 26 mars 1841.

Je suppose, mademoiselle Ninette, que par ce temps-là vous ne faites pas la folie de rester au lit, sous prétexte de sciatique, ou autre semblable excuse frivole. Allez-vous-en, si vous m'en croyez, dans la plaine de Grenelle, boire de cette eau délicieuse, qu'on a, tout exprès pour vous, fait monter de 1500 pieds sous terre. Il est vrai qu'elle est chaude, dit-on, mais vous en serez quitte pour la laisser refroidir. Ici on a toutes les peines du monde à en avoir de propre. Avec un peu de soin et d'industrie, on en vient cependant à bout. Je vois votre Saint-Médard par une de mes lucarnes, et si vous vouliez grimper tant seulement au haut du clocher, vous me verriez aussi. Proposez à Hélène de faire mon portrait de là.

Vous ai-je dit que j'occupais la chambre où M. de Lostanges a passé six mois? M. de Lostanges, si vous ne le savez, est gérant de *la Quotidienne*. Vous voyez que, sous Louis-Philippe, tout logement est bon pour toute opinion. Je lui en souhaite un aussi agréable que le nôtre. Cela viendra peut-être, que sait-on?

Si l'on vous avait dit, il y a trente ans, que vous penseriez ce que vous pensez aujourd'hui, vous ne l'auriez jamais cru. — Mais qu'est-ce que je pense donc? — Par ma foi, je n'en

sais rien, mais examinez-vous, et vous reconnaîtrez la vérité de ce que je vous dis là.

Ce qui me plaît dans ce billet, c'est la manière étroite dont les idées s'enchaînent, dont les choses s'y lient les unes aux autres. Il n'est point à mes yeux de mérite au-dessus de celui-là. Mais aussi, sans vanité, que de travail, que de peine, pour atteindre à cette perfection !

De mon ermitage, rue de la Clé, ce 26 mars de l'an de grâce 1841.

343. — *A M. Garnier Pagès, député, à Paris.*

Sainte-Pélagie, 4 avril 1841.

Il est certain, monsieur, que le parti démocratique est loin d'avoir dans les journaux autant d'organes qu'il serait à souhaiter qu'il en eût. J'applaudis donc de tout mon cœur au projet que vous avez conçu de lui en créer un nouveau. J'aime à croire que les patriotes vous seconderont en cela, qu'ils comprendront toute l'importance d'une œuvre destinée à unir les efforts dispersés, à former, en dehors de toutes les théories chimériques, de toutes les misères des coteries, une opinion vraiment nationale, dont la puissance avec le temps serait irrésistible. Ce n'est point une feuille que vous voulez opposer à d'autres feuilles; toutes sont utiles, toutes doivent être soutenues; plus nous aurons de voix, plus notre force sera grande : ce que vous vous proposez, c'est par-dessus tout de mettre en évidence les principes qui seuls rendront à la France tout ce qu'elle a perdu, la liberté, la puissance, la gloire, la prospérité de tous inséparable du respect des droits de chacun. On accuse la démocratie qui n'est que l'application de la souveraineté du Peuple, fondée elle-même sur l'égalité, de tendre au désordre et à l'anarchie; vous

montrerez que, tout au contraire, elle seule peut établir pacifiquement un ordre durable, en accomplissant par la seule force de l'esprit public, les réformes aujourd'hui presque universellement jugées indispensables.

Je ne saurais donc, monsieur, vous trop engager à poursuivre activement le dessein que vous avez conçu : ce sera rendre au pays un service véritable. — Recevez l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement affectueux.

### 344. — *A M. Fusellier* (1), *ouvrier bijoutier.*

Sainte-Pélagie, 5 avril 1841.

Enfants du peuple, mes frères, vous ne vous êtes pas trompés en pensant que vos paroles de sympathie me seraient douces, qu'elles réjouiraient un cœur qui vous est tout dévoué. Vous avez beaucoup à souffrir et je souffre avec vous, car votre vie est la mienne, car nous ne sommes qu'un, tant est intime et fort le lien de l'amour fraternel. Et c'est par ce saint et puissant amour que vous triompherez de l'injustice dont vous êtes victimes; c'est en vous serrant les uns contre les autres, en vous oubliant pour autrui, en abjurant tout sentiment, toute pensée égoïste, que vous parviendrez à changer votre condition si déplorable, et que les voies de l'avenir s'aplaniront devant vous. Persévérez dans les principes que vous m'exprimez dans votre lettre que je n'ai pu lire sans en être profondément touché. Vous n'êtes point des hommes de spoliation, de désordre; vous êtes des hommes qui réclament les droits que nul n'a pu leur ravir équitablement, et

(1) Cette lettre est la réponse à une adresse des ouvriers de Paris à Lamennais, après sa condamnation.

qui ne les séparent point des devoirs sur lesquels reposent l'ordre et la vie de la société. Ce que vous voulez est juste, ce que vous voulez, Dieu lui-même le veut. Encore une fois persévérez, et vous l'obtiendrez tôt ou tard.

Si peu de chose qu'ils soient, j'unirai mes efforts aux vôtres, heureux de vous donner jusqu'au bout quelque preuve, bien faible, il est vrai, de l'amour qui m'unit et m'unira toujours à vous.

345. — *Aux membres du comité réformiste, à Perpignan.*

Sainte-Pélagie, 6 avril 1841.

Frères,

En remplissant le moins mal que j'ai pu mes devoirs de Français et de citoyen, il était impossible que je ne rencontrasse pas la haine de ceux qui se sont faits des intérêts opposés à ceux de la patrie. En réclamant les droits du peuple, il était impossible que je n'excitasse pas contre moi la colère des oppresseurs du peuple. A cet égard, tout s'est donc passé comme il devait se passer. La prison m'était due pour avoir défendu la cause juste. J'y suis entré avec une grande joie, parce que ce m'était une preuve que mes paroles n'avaient pas été entièrement perdues, parce que la sympathie de mes frères, la sympathie du peuple m'y suivait. Je vous rends grâces des encouragements que de nouveau vous m'adressez. Ils me sont chers autant qu'ils m'honorent; croyez que je ne les oublierai point. Ils me fortifieront plus tard dans le combat que nous aurons à soutenir ensemble et qu'aucun de nous n'abandonnera avant la victoire qui nous est tôt ou tard assurée.

Recevez tous l'assurance de mon inébranlable fidélité et de mon dévouement sans réserve.

### 346. — *A Mademoiselle de Lucinière.*

Sainte-Pélagie, 22 mai 1841.

Vous prêchez admirablement, sœur Ninette, et comme ce rustre dont vous savez l'histoire, si j'étais de la paroisse, je pleurerais vraiment. Où avez-vous donc pris cette onction-là? Il faut pourtant vous dire que vous avez eu tort de vous en rapporter à autrui pour le choix de votre texte, et c'est une preuve de plus que les *fourbes* ne sont pas aussi rares que vous paraissez le penser parmi la gent portant et rabat et soutane. Comme je n'ai pas la moindre envie de tracasser personne dans ses croyances ou ses opinions, je ne vous ai point envoyé mon livre où il s'en trouve d'opposées aux vôtres. Toutefois, si vous l'aviez lu, au lieu de lire la *Gazette*, vous auriez vu dans la préface que cet ouvrage se compose de fragments écrits depuis plusieurs années, et notamment ce qui vous suggère de si pathétiques réflexions, l'a été en un temps où je pensais comme vous sur les choses religieuses. J'y parlais de l'état général des esprits, ce qu'on veut bien aujourd'hui traduire en une peinture de l'état du mien. *Ab uno disce omnes;* j'aime à vous parler latin. Mais, en bon français, quel rapport y a-t-il entre ce que le prêtre devrait être et ce qu'il est? Vous qui avez lu les sermons, puisque vous les savez si bien faire, quelle idée auriez-vous du christianisme, si vous le jugiez d'après ce que les prédicateurs disent des chrétiens? Mais brisons là-dessus; c'est toujours à regret que j'entre en un pareil sujet, ce qui n'empêchera pas qu'on écrive sur ma loge :

Cet animal est fort méchant,
Quand on l'attaque, il se défend.

Je m'attriste sans doute de l'état de notre pauvre Villiers, mais je ne la plains pas. Je plaindrais plutôt ceux qui restent sur cette terre où souffrir est la condition de quiconque a le cœur droit. Et toutefois, ma sœur, faites en sorte de vous débarrasser de votre rhumatisme, qui est une souffrance aussi, et fort ennuyeuse. Quant à moi, ma santé se soutient parfaitement dans ce cabanon où j'ai encore sept mois et demi à passer. Voilà ce que c'est que de ne se point étonner ni déconforter. J'embrasse Hélène et sa tante aussi, toute rancune tenante. Hélas ! la rancune n'est pas mon fort !

347. — *Aux membres du comité réformiste de Saint-Étienne.*

Sainte-Pélagie, 3 août 1841.

Citoyens,

Il serait superflu de vous dire combien me sont précieux les témoignages de votre sympathie. Vous me jugez non par ce que j'ai fait, mais par ce que j'aurais voulu faire ; vous me tenez compte de mon zèle pour la cause du peuple, de mon amour pour la patrie, et c'est déjà, dans ma prison, une récompense bien au-dessus de ce que j'ai pu mériter en tâchant d'accomplir, selon la mesure de mes forces, le devoir sacré qui nous est imposé à tous.

Plus que jamais il doit être présent à notre pensée, plus que jamais il doit, se ranimant au fond de nos cœurs, nous exciter aux grands dévouements devenus nécessaires. Car, on ne peut plus se le dissimuler, toutes les questions maintenant se résolvent en une seule : La France subsistera-t-

elle? Aurons-nous encore une patrie? ou, complétement asservis au dedans, trahis au dehors, vendus à l'étranger, serons-nous, esclaves infâmes de quelques autres esclaves agenouillés aux pieds de l'Europe, effacés de la liste des peuples?

A cette question, et en ce moment, je le répète, il n'en est pas d'autres, qu'auraient répondu nos pères?

Faisons la même réponse, et la France vivra, et sauvés de l'opprobre dont nous flétrirait une lâche inertie, nous rattacherons à son glorieux passé l'avenir non moins glorieux que la Providence lui prépare.

348. — *A M. Eugène Vanel, rue Saint-Denis*, 277 (1).

Sainte-Pélagie, 15 août 1841.

Je n'ai point répondu à votre première lettre, monsieur, parce qu'il me paraissait peu convenable que vous eussiez disposé de mon nom sans mon aveu. Je réponds à la seconde, parce que maintenant il est de mon devoir d'insister pour qu'il ne se lise plus en tête de vos publications, où il contraste avec des choses tout au moins beaucoup trop légères pour que je consente à paraître seulement les autoriser. Je ne doute pas que vous ne vous rendiez à l'invitation que je vous adresse; il me serait trop pénible qu'elle ne suffît pas.

Je vous salue, monsieur, très-parfaitement.

(1) M. Vanel a publié l'*Histoire de la censure* depuis son origine jusqu'à nos jours, dédiée à M. de La Mennais. — Paris, A. Hugot, éditeur.

### 349. — *A M. Joseph Mazzini.*

Sainte-Pélagie, 18 août 1841.

Votre lettre m'a causé d'autant plus de joie, que j'étais peiné de ne recevoir aucunes nouvelles de vous depuis si longtemps. Maintenant je le suis bien plus de la cause de votre silence, que de votre silence même. La vie est triste, il faut cependant l'accepter telle qu'elle est. Tout ce que Dieu fait est bien; tâchons seulement de ne pas le gâter nous-mêmes.

Si l'*Apostolato* pénètre en Italie, il y sera extrêmement utile. Que ne peut-on l'y réimprimer, ne fût-ce que par extraits sur de petites feuilles volantes! Je crains qu'il ne soit très-difficile de le faire arriver jusqu'au peuple, et cependant c'est là surtout qu'il faudrait qu'il parvînt. Comme partout, vous ne ferez rien sans le peuple, et pour qu'il devienne l'instrument de sa propre délivrance, que de choses lui manquent encore! Combien de préjugés à détruire, d'idées nouvelles à substituer aux idées fausses dont il est imbu, d'habitudes à réformer, de désirs à faire naître, et que sais-je? C'est une transformation complète à opérer. Aussi le travail de l'enfantement me paraît-il bien loin encore de son terme dans l'Europe entière; tout ce que nous pouvons faire, à mon avis, c'est de le préparer.

L'affaiblissement du principe moral, conséquence immédiate de l'absence de religion, est la grande plaie de l'âge actuel. Les hommes sans croyances et sans amour, ne vivent que dans le présent et y vivent isolés, ennemis les uns des autres, chacun d'eux n'ayant d'autre règle que l'intérêt, ne songeant qu'à soi, ramenant tout à soi, par un égoïsme

raisonné, qui systématiquement détruit tous les liens sociaux. On doit pourtant reconnaître dans les masses, avec des sentiments plus humains et plus sympathiques, que la souffrance conserve en elle une vague aspiration, un état moins dégradé, et comme un élan naturel vers Dieu.

Les sectes communistes, toutes matérialistes, toutes fondées sur un athéisme que plusieurs avouent nettement, hautement, passeront vite en ce pays-ci; elles n'y ont même fait, à vrai dire, presque aucun progrès. Quoi qu'elles fassent pour tenter ses passions, le peuple les repousse d'instinct, comme il a rejeté le saint-simonisme dont elles ne sont guère que des débris mêlés de babouvisme. Quant à ce que vous a dit la personne dont vous me parlez, ce n'est pas de la politique même absurde, c'est tout simplement une rivalité d'amour-propre et de commerce : nous en sommes là.

La réforme parlementaire, considérée uniquement en soi, n'a certainement pas plus de valeur que vous ne lui en accordez; mais elle sert à maintenir un reste d'activité, elle empêche qu'on ne s'affaisse dans une inertie absolue, elle conserve le principe du droit, elle est enfin une protestation permanente contre la corruption administrative et législative. Voilà ses avantages. Le mouvement réformiste est la seule expression publique qu'aujourd'hui la démocratie puisse avoir en France, le seul moyen de s'entendre et de s'unir pour un but commun. Toutefois il est vrai que la question vitale, la question suprême est ailleurs. Il se fera des révolutions dans les gouvernements, on essaiera de résoudre les problèmes matériels, et, quelque progrès qu'on puisse faire dans cet ordre, on n'en sera guère plus avancé; il n'existera de société stable, de société réelle, qu'après l'établissement d'une foi religieuse, qui satisfasse les besoins élevés de la

nature humaine, et sur laquelle reposent le devoir et le droit.

C'est pourquoi je vous soumettrai quelques courtes observations sur ce que vous me dites à l'égard de la doctrine trinitaire développée dans l'*Esquisse*. Elles porteront uniquement sur le fond des idées, non sur le langage que je vous abandonne. Si cette doctrine est fausse, l'ouvrage tout entier est également faux, car il n'en est qu'une déduction ; et alors hâtons-nous de chercher dans une autre voie. Tout l'avenir de l'humanité dépend de sa conception future de Dieu, et jusqu'à ce qu'elle se soit formée, le monde, privé de direction, continuera de flotter au hasard, incapable de se fixer, incapable de sortir de la confusion présente. Si j'ai une conviction profonde, invincible, c'est celle-là.

Je suppose que maintenant vous avez lu le petit écrit sur *e Passé et l'avenir du Peuple*, lequel se lie très-étroitement à celui qui a pour titre *De la Religion*. L'un et l'autre ont dû vous être envoyés dernièrement. Ils m'épargneront, le premier surtout, d'assez longs détails où j'aurais été contraint d'entrer pour me faire entendre.

La progression de Dieu-puissance, Dieu-intelligence, Dieu-amour est une idée saint-simonienne, qui ne me semble admissible ni en soi, ni historiquement. Ce n'est point là la marche qu'a suivie l'esprit humain; les monuments religieux et philosophiques de tous les peuples en font foi, quoique certaines apparences puissent un moment faire illusion à quelque degré.

Je crois bien moins encore, s'il est possible, à une dernière phase du développement religieux, qui ramènerait à l'idée simple de Dieu *dans son unité* exclusivement conçue, et dogmatiquement séparée de toute autre idée. Loin que ce soit là le terme de la conception du souverain Être, c'en est, à mon sens, le point de départ.

Si l'esprit se concentre dans cette idée d'unité pure, si dans cette unité il ne conçoit pas le principe du fini et le principe de la variété, il est contraint de nier l'univers qui n'a plus de raison, ou de lui attribuer pour raison d'être, non plus une cause antérieure à lui, mais une nécessité intrinsèque; c'est-à-dire qu'il tombe forcément dans le panthéisme, dans un panthéisme spirituel, si c'est Dieu qu'il affirme, dans un panthéisme matériel, si c'est l'univers, et toujours, en définitive, on s'arrête à celui-là. Entre ces deux panthéismes, il n'y a de milieu apparent que l'inconséquence du déiste, si bien nommé par Scheling *un athée poltron.*

Mais l'affirmation simultanée de Dieu et de l'Univers est renfermée dans l'acte même constitutif de l'intelligence : et de là l'impuissance réelle où nous sommes de nier ni l'un ni l'autre, et de prouver ni l'un ni l'autre. Ils précèdent en nous toute autre pensée et la contiennent, et c'est pourquoi penser, c'est essayer de les concevoir et de concevoir leur union, de ressaisir et de constituer la foi primitive sous la forme de science, et dès lors toute science, toute philosophie qui aboutit à la négation d'un des deux termes originairement affirmés par l'intelligence, et de plus affirmés comme d'instinct, est nécessairement fausse et pernicieuse dans ses conséquences.

Qu'il existe en Dieu un principe du fini, il le faut bien, autrement le fini serait impossible, autrement Dieu ne pourrait, je ne dis pas réaliser, mais avoir la notion d'aucun autre être que lui.

Qu'il existe en Dieu des propriétés essentiellement diverses, il le faut bien encore, puisque rien de divers ne serait possible sans cela, puisque les phénomènes n'auraient aucune cause première et nécessaire, c'est-à-dire, aucune cause absolument.

Ces propriétés, qui seules expliquent, seules rendent possibles les phénomènes indéfiniment variés, forment donc le lien de Dieu et de l'Univers, du Créateur et de la Création, et qui le manifeste dans l'espace et le temps; et par les modifications innombrables qu'elles subissent, hors de Dieu, elles deviennent les causes secondes, dérivées, les principes physiques des choses. La science tout entière n'est que l'étude de ces modifications et de leurs lois.

Nous voici maintenant arrivés à la question de personnes. Avant tout, rappelez-vous combien j'ai insisté sur ce point en effet très-important, savoir, que le mot *personne*, le moins imparfait qu'offre le langage humain pour exprimer ce que la raison conçoit nécessairement en Dieu, ne saurait cependant en être l'expression adéquate; qu'il indique un rapport, une ressemblance, une analogie, plutôt qu'une réalité rigoureuse, laquelle dépasse notre compréhension, comme celle de tout être fini.

Cela posé, il est clair d'abord que si, à l'idée d'unité nous ne joignons pas, dans la notion que nous nous formons de Dieu, celle de personnalité, l'idée même de l'être s'évanouit, et il ne reste que celle d'une nécessité absolue, placée au-dessus de toute chose, l'antique et vague Destin, *inexorabile Fatum*.

A l'idée de l'unité, joint-on, au contraire, l'idée de personnalité, cette idée s'appliquant à tout ce que l'être contient en soi, s'applique dès lors à ses propriétés essentielles et distinctes, qu'en ce sens on devra forcément appeler des *personnes*, c'est-à-dire, des énergies spécifiques douées, comme l'Être un, de personnalité, car nécessairement elles ont le même mode d'être.

Que si on leur refusait un mode d'être personnel, outre que logiquement il faudrait alors le refuser aussi à l'Être un

considéré dans son unité, puisque ce sont elles qui constituent ce qu'il est, il s'en suivrait que tout serait nécessité dans la création, tout y dépendant de causes premières aveugles, de causes agissant à la manière des causes physiques, et le fatalisme triompherait. Plus de droit, plus de devoir, mais un rigoureux enchaînement des faits dont le premier anneau se rattacherait à une nécessité première, asservie à elle-même éternellement.

Réfléchissez-y encore, et vous reconnaîtrez, je crois, l'importance souveraine de la conception trinitaire de Dieu, pourvu que de l'idée de personne, qui, je le répète, ne représente qu'un simple mode d'être, on ne sépare point celle de propriété, ou de ce qui subsiste réellement et substantiellement sous ce mode d'être personnel. Là est, ce me semble, tout le nœud de la question, c'est là qu'on découvre l'immense lacune que présente le dogme chrétien, ce qui fait qu'il n'a point, qu'il ne peut avoir de lien qui l'unisse à la Nature et à la Science.

J'aurais encore mille choses à vous dire, mais il faut finir cette longue lettre. Aimez-moi, Mazzini, comme je vous aime, en frère, et ne soyez pas désormais si longtemps sans m'écrire.

### 350. — *A M. Ange Blaize.*

Arnay, 18 juin 1843.

Je profite du départ d'Adrien (1) pour te donner de mes nouvelles. J'ai repris quelque force et un peu d'appétit, quoique je ne sorte pas autant que je voudrais et qu'il le faudrait

(1) M. Benoît-Champy.

pour tirer tout le fruit possible de mon séjour à la campagne. Nous n'avons eu qu'un seul jour sans pluie, et je crains bien que l'été ne finisse comme il commence. Les blés ne souffrent pas encore, mais on aura de la peine à ramasser les foins. Je compte finir le mois ici, et m'en retourner dans les premiers jours de juillet. Benoît reçoit *l'État* (1). J'y ai vu l'article sur ton livre. Quant à *l'État*, il ne s'annonce pas d'une manière fort brillante. C'est à peu près *le Siècle* pour les opinions; du reste, flasque et vide, quelque chose de terne, d'effacé, d'impuissant, une parodie de Louis XIV, quand il disait : *l'État c'est moi.*

Presse, autant que tu pourras, le tirage de l'*Imitation*. Les retards qu'elle a subis m'ont fait beaucoup de tort.

Quoique je ne puisse être mieux et plus agréablement chez les autres que je ne suis ici, je me retrouverai avec grand plaisir chez moi. Toutefois le déplacement et la fatigue même m'auront fait du bien, je crois. Je t'embrasse de cœur.

### 351. — *Au prince Metscherski, à Nice.*

Paris, 4 novembre 1843.

Je ne puis qu'être vivement touché, Prince, et du noble but que vous vous proposez dans vos travaux, et de vos sentiments personnels pour moi. Ce qu'ils ont d'affectueux est surtout ce qui me va au cœur. L'amour-propre n'est, comme on l'a si justement nommé, le plus sot des amours, que parce qu'il en est le plus vide. Si j'avais pu jamais être séduit par les creuses ombres dont il se repaît, j'en serais revenu depuis longtemps. Il n'y a de solide, de réellement grand,

(1) Journal fondé par M. Charles Didier.

d'éternellement désirable que le Vrai et le Bien, qui appartiennent à tous au même titre.

La monarchie dans l'État, la démocratie dans l'Église, voilà, ce me semble, votre pensée en deux mots.

J'observerai d'abord que monarchie et démocratie sont des formes d'organisation, et que toute organisation suppose un principe organisateur duquel elle dérive comme l'effet de sa cause. On ne peut donc conclure à l'une ou à l'autre de ces deux formes, qu'en vertu d'un principe premier, qui se trouvera toujours être un dogme religieux, base du devoir et du droit dont il détermine l'idée, qu'instinctivement, nécessairement, la société travaille à réaliser dans ses institutions, car elle représente pour elle l'ordre même, et la société, à ses divers degrés de développement, veut invinciblement la réalisation de l'ordre, tel qu'elle le conçoit. L'histoire entière n'est qu'une longue preuve de la toute-puissance de cette loi.

J'observerai, en second lieu, que des monarchies, selon le vrai sens du mot, il n'en existe plus en Europe. Elle est ilvrée au pur despotisme soit avoué sans détour, soit hypocritement voilé, despotisme qui, de jour en jour plus insupportable aux peuples, est aussi partout l'objet d'une croissante répulsion; et la raison en est que, malgré l'affaiblissement de la foi à d'autres égards, les peuples vivent de plus en plus sous l'influence interne du droit chrétien d'égalité, de liberté, de fraternité, et qu'en réalité les gouvernements, quelque soit leur langage, n'admettent que le droit de la force, expression politique du matérialisme dont l'égoïsme est la morale.

De ce que je viens de dire, il suit, quant à l'État: 1° que la forme de son organisation est tôt ou tard et en dépit de toutes les résistances, déterminée par le principe religieux

plus ou moins nettement compris, et qu'il y a lutte, malaise, endance à une révolution certaine en soi, incertaine seulement quant à l'époque, aussi longtemps que le Pouvoir, établi sur un autre principe, est en contradiction avec la raison et la conscience sociale; 2° que nier la légitimité, la sainteté des tendances sociales actuelles, c'est nier la légitimité, la sainteté du principe moral et social chrétien et conséquemment du christianisme dans son œuvre même.

Au point de vue théorique, vous préférez la monarchie à la démocratie parce que, « à vos yeux tout gouvernement « n'est qu'une maison d'éducation. Tout peuple, quelque « vieux qu'il soit, a besoin d'être *élevé*..... vers Dieu; et que « dès lors il s'agit de savoir si la maison est mieux dirigée « par un seul chef d'institution que par un grand nombre de « maîtres. »

Il me semble qu'ici vous confondez l'Église et l'État, transformant le Prince en Pontife, et l'investissant du sacerdoce suprême; et si, laissant les mots de côté, on ne tient compte que des choses, c'est en effet ce qui existe en Russie. Mais voyez aussitôt la conséquence. L'Église asservie n'est plus qu'une branche de l'administration politique et civile; elle perd et sa grandeur et son autorité, ce sentiment de soi-même sans lequel on n'est rien; elle se matérialise dans l'État, elle s'abrutit dans l'esclavage, et l'on sait assez que votre clergé n'est qu'un corps de laquais en chasubles.

Étant donnée l'institution catholique, laquelle a seule, durant de longs siècles, conservé la vie spirituelle de l'humanité et présidé à son évolution, le Pape avec sa puissance sacerdotale, souveraine et indépendante de toute puissance d'un autre ordre, en est le complément nécessaire, la base, le pivot, le ressort principal : on ne la conçoit pas sans lui.

Mais cette institution, étroitement liée au dogme chrétien

tel qu'il s'est constitué par de successifs développements logiques, devait-elle durer à jamais? Suffisait-elle au besoin de l'humanité dans tous les âges? Le dogme lui-même ne devait-il subir aucune modification? Offrait-il une solution admissible en tout du problème des êtres et de l'homme en particulier? Était-il complet? Contenait-il, en germe du moins, toutes les vérités, toutes les lois dont la connaissance et la croyance rendent seules possible l'incarnation du principe moral de la société? Ceci est une question toute autre, et je me suis, sur ce point, assez expliqué et assez publiquement, pour n'avoir rien à ajouter ici.

Que Dieu, Prince, vous dirige dans la voie où vous serez utile à ses desseins! Nous ne sommes tous que de pauvres ouvriers à demi aveugles, destinés selon la mesure de bonne volonté qui est en nous, à bâtir sa cité sur la terre. Paix donc aux hommes de bonne volonté, comme dès le commencement il fut dit à nos pères.

### 352. — *A Lamennais.*

Paris, 7 juin 1844.

Mon cher et respectable monsieur de Lamennais, permettez-moi de vous transcrire quelques lignes d'une lettre que je viens de recevoir de mademoiselle Bruckert, de Berlin :

« Non vi à ancora manifestato la mia grandissima riconoscenza per la picciola lettera di Lamennais, che serberò quale immeritato favore. Ho occasione di parlare spesso di lui con un uomo dottissimo, il predicatore Paul Fleury. Questi sogna una chiesa Gallo-Cattolica, e vorrebbe vedervi [illegible]nais per capo. Dovete sapere che ora in Prussia la re[illegible] è divenuta quasi affare politico, e che si riguarda

l'emancipazione religiosa come un primo passo verso l'emancipazione dal potere assoluto.

« In Pologna i preti ânno dovuto sottenetersi alla celebrazione di matrimonii misti, quel che pochi anni prima non avrebber fatto in niscun modo.

« Ditemi, vi prego, quel che pensa Lamennais su di cio, e s'egli aprove queste nuove dottrine che ogni giorno prendono piu vigore in Germania, e che come o sentito pur si spandono n Francia.

« Il predicatore P. Fleury ascriverebbe a sua fortuna somma, se Lamennais si benignasse li scrivere due righe su qualcunque idea filosofica, e si mettese sopra « à M. le Pasteur Paul Fleury. » È questo un excellente uomo per dottrina, e per morale. »

Je n'ai fait que transcrire ce que m'écrit mademoiselle Bruckert. Si vous avez la bonté de me répondre, et d'écrire à la fin de la lettre deux mots pour le pasteur Paul Fleury je vous serai très-obligé.

Je suis charmé de voir la justice qu'on vous rend en Allemagne, et surtout à Berlin, car je crois que tôt ou tard les Prussiens auront une constitution.

G. PEPE (1).

### 353. — *Au général G. Pepe.*

Juin 1844.

Mon cher général, il est certain que l'émancipation religieuse est une condition nécessaire de l'émancipation politique, et que celle-ci sans l'autre n'aura jamais de durée. Mais l'émancipation religieuse exige, selon moi, qu'on sorte complétement du système théologique qui subsiste aujour-

(1) Le général Guillaume Pepe, l'illustre défenseur de Venise.

d'hui sous deux formes générales, le catholicisme et le protestantisme, l'un et l'autre fondés sur la foi à un ordre surnaturel, à une révélation immédiatement divine qui enfantera toujours une autorité sans contrôle. C'est pourquoi la tentation d'établir une Église gallo-catholique, outre qu'elle ne réussirait point, parce qu'une pareille Église n'aurait aucune base logique, serait nulle quant au but qu'on se serait proposé. Il faut regarder où tend le genre humain et se tenir dans cette voie, quelque longue que puisse être l'évolution qui s'opère, montrer aux hommes, dans les préceptes évangéliques, la loi pratique, la véritable *loi de vie*, très-réellement la seule que Jésus-Christ ait enseignée, et leur faire comprendre que le dogme, lequel n'est que la conception des causes premières, se développe en se modifiant d'âge en âge, parce qu'il suit le progrès de la science et s'identifie avec elle, ne crée aucun devoir de conscience en dehors de la raison dont il exprime, à chaque époque, l'état actuel. Le culte est le symbole du dogme et de son union avec les préceptes qu'il explique à l'esprit. Dans les observances qu'il impose ou conseille, il se fonde sur l'expérience, sur la connaissance de la double nature de l'homme, pour lui faciliter l'observation des préceptes.

Agréez, etc.

### 354. — *A F. Lamennais.*

Juillet 1844.

Je rassemble le peu de forces qui me restent, mon excellent ami, pour vous assurer que, dans mes longues et douloureuses souffrances, mon cœur ne cesse pas d'être occupé de vous. Puissiez-vous y lire tout ce qui s'y passe de tendre et de pénible et en même temps de doux espoir!... Quelle différence,

mon tendre ami, de voir la mort de près ou de ne l'envisager que de loin ! Quant à moi, qui suis sur le bord de ma tombe, il me semble qu'un voile se déchire pour me montrer la vérité telle qu'elle est.

Je serais effrayée des jugements de Dieu, si la confiance en sa grande miséricorde et la pensée du sang qu'il a répandu pour moi ne venaient me rassurer, et me faire voir un père tendre et compâtissant dans mon juge. Vous-même avez éprouvé combien il était doux de se jeter avec amour dans le cœur de celui qui peut seul consoler dans les peines accablantes de cette misérable vie; avec l'assistance de ce cœur et du divin cœur de Marie, que ne doit-on pas espérer !

Je ne pense pas sans attendrissement à tout ce que vous m'avez dit sur la confiance que nous devons avoir dans cette Mère de miséricorde ; je l'intercède tous les jours pour vous, et la conjure de vous obtenir, cher ami, de son divin Fils toutes les grâces dont vous avez besoin, surtout dans un moment où, éloigné de vos vrais amis, vous n'avez pas un ange consolateur. Croyez-moi, mon bon ami, la Religion seule peut remplir le vide de notre cœur; n'en avez-vous pas fait l'expérience?

C'est une de vos meilleures amies et une amie mourante qui vous écrit, probablement pour la dernière fois, et qui réclame de celui auquel elle est si attachée quelques paroles d'espérance et de consolation.

Je vous quitte à regret, mes forces sont épuisées; il m'en reste cependant assez pour vous assurer de mon tendre et inaltérable attachement.

DE VILLIERS (1).

(1) Mademoiselle de Villiers avait dirigé, avec mesdemoiselles de Lucinière et de Tréméreuc, l'orphelinat fondé par l'abbé Carron à Londres pendant l'émigration et plus tard, à Paris, le pensionnat de demoiselles du cul-de-sac des Feuillantines.

355. — *A Mademoiselle de Tréméreuc.*

Paris, 2 août 1844.

Je ne comprends que trop bien, mon excellente amie, le vide dont vous me dépeignez la tristesse. Après tant d'années d'une vie toujours commune, même dans l'éloignement, voir tout-à-coup ces liens se briser, se sentir quasi seule en ce monde, ce sont de ces douleurs qui n'ont point de consolation terrestre. Il faut bien cependant regarder dans ces pertes irréparables, l'ordre établi par une volonté dont nous adorons la sagesse, et par un amour dont le nôtre n'est que l'ombre. Nous cherchons à nous arranger comme à demeure dans un petit coin du temps qui nous emporte au sein d'une durée sans bornes, et c'est là, pour dire vrai, et notre malheur et notre folie. La pauvre Hélène s'est arrangée, elle, provisoirement chez les Dames Anglaises. Toute sorte de raisons le voulaient ainsi dans les premiers moments, mais ce ne serait pas une vie supportable, si elle devait se prolonger beaucoup. Selon les règles de cette maison, les pensionnaires elles-mêmes ne reçoivent qu'à la grille. Or, quant à moi, j'ai horreur des grilles, surtout depuis qu'on m'a tenu derrière. J'y ai laissé toute ma santé, c'est-à-dire ce que j'en avais. Je n'ai plus d'estomac, et l'estomac ce sont les forces. Pour le mal de pied, quoiqu'il n'existe ni enflure ni rougeur, je me persuade que c'est un commencement de goutte, sur quoi je me dis qu'au moins j'y gagnerai d'être autorisé à rester chez moi. Je n'en sors guère déjà. On ne descend pas étourdiment cent dix-huit marches, quand on pense qu'il faudra les remonter. On m'a fort pressé d'aller à la campagne, j'ai refusé. Outre que les voyages me fatiguent, j'ai des habitudes

casanières qui font que je m'ennuie très-promptement partout ailleurs qu'en mon taudis. Je ne puis travailler que là et c'est encore une forte raison pour n'en pas sortir. Ma porte est défendue par de bons portiers. Hors les personnes connues, personne n'entre sans billet, de manière que je suis assez à l'abri des importuns. Je dîne souvent dehors, surtout l'hiver, quand on est revenu, qui de son château, qui de sa chaumière. Cela me convient, ne fût-ce que pour ménager, le soir, ma vue qui s'en va, comme tout le reste. Si j'avais des ailes, vous me verriez souvent, mais les jambes mêmes me manquent. Elles manquent bien plus encore à M. de Chateaubriand, c'est une vraie pitié. Nous avons eu, comme vous, quelques jours de chaleur. Malheureusement cela n'a pas duré. L'orage a ramené la pluie, et la pluie une température qu'aucuns disent agréable, mais à laquelle, pour moi, je préférerais celle des Antilles, ou même encore celle du Sénégal. On n'a jamais chaud quand on ne remue pas.

Adieu, chère bonne amie ; je pense souvent à vous et à ma chère petite Clara (1). Dites-lui de ma part tout ce qu'il y a de plus tendre, et dites-vous-en à vous-même autant.

### 356. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 7 novembre 1844.

Je suis très-touché, mon cher monsieur Dessoliaire (2), de tout ce que vous me dites, car la pensée que j'ai pu être utile

(1) Nièce de mademoiselle de Tréméreuc.

(2) Jean Dessoliaire, de Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre); tailleur de Lamennais, propagateur ardent de ses doctrines, cœur d'or, esprit gaulois, plein de verve et d'originalité. Il s'est empressé de nous remettre la correspondance de Lamennais, correspondance précieuse à plus d'un titre et surtout en ce qu'elle nous montre Lamennais dans ses rapports intimes avec le peuple.

à quelques-uns de mes frères, leur adoucir les maux de cette vie, les introduire dans la voie qui conduit l'homme au but que Dieu lui a marqué, est, sans aucune comparaison, la plus douce récompense que je puisse recueillir de mes travaux. Je vous envoie le petit livre que vous me demandez, et j'y en joins un autre que j'ai fait en prison. Vous devrez les recevoir par la poste en même temps que cette lettre. Quant à mes autres ouvrages, ne regrettez point de ne pas les avoir. Ils traitent de sujets qui, pour être entendus, exigent d'assez longues études préalables, et dont vous tireriez peu de profit.

Je ne veux pas que vous quittiez votre famille et fassiez de la dépense pour me venir voir. Être unis de cœur, c'est tout, en attendant l'union finale qui doit un jour s'accomplir dans un meilleur monde.

Croyez, mon cher monsieur Dessoliaire, à mon dévouement le plus affectueux.

357. — *Au même.*

Paris, 28 novembre 1844.

Je serais fâché, mon cher monsieur Dessoliaire, que vous fissiez de la dépense pour répandre mes livres. S'ils m'appartenaient encore, je vous en enverrais quelques exemplaires, mais ils sont devenus, quant à présent, la propriété de mon éditeur, M. Pagnerre, fort bon et fort honnête homme. Il demeure rue de Seine, numéro 14 bis. Oh ! que tous les hommes ne sont-ils animés des mêmes sentiments que vous ! Le monde changerait de face bien vite. Mais ils ne veulent pas être frères, et c'est pourquoi ils portent la peine de leur égoïsme et de leur dureté.

J'accepte la pièce de gibier que vous voulez m'envoyer.

Elle me parviendra en l'adressant rue Tronchet, numéro 13.

Je suis, mon cher monsieur Dessoliaire, tout à vous de cœur.

### 358. — *Au même.*

Paris, 18 janvier 1845.

Je compatis de tout mon cœur, mon cher monsieur Dessoliaire, à la douleur si vive que vous venez d'éprouver. Vous ne vous laisserez cependant point dominer par elle, et si la nature souffre en vous, la foi adoucira ce qu'une telle perte a de désolant pour un père. Nous ne sommes point, dit Saint Paul, comme ceux qui n'ont point d'espérance; nous croyons à une vie meilleure que celle-ci, et n'y a-t-il pas à se réjouir pour ceux qui nous sont chers, que Dieu se soit hâté de les en mettre en possession, et leur ait épargné les misères de tout genre à travers lesquelles nous nous acheminons vers elle? Je le prie d'être lui-même votre consolateur. Il n'y a de paix que dans une parfaite soumission à ses volontés.

Madame Stéphanie Geoffroy-Saint-Hilaire a reçu votre lettre qui lui a fait beaucoup de plaisir. Elle n'en aura pas moins à vous voir, lorsque vous viendrez à Paris. Selon ce que vous lui mandez, ce sera au mois de juin prochain. Je n'aurai d'ici là besoin de rien; de sorte que, dans ce voyage, vous pourrez prendre ma mesure, et c'est à vous que je m'adresserai pour tout ce qui me sera nécessaire en fait des choses de votre état, bien entendu, de manière qu'il n'en résulte aucun préjudice pour vous. Je vous réitère, mon cher monsieur Dessoliaire, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

359. — *Au même.*

Paris, 30 mai 1845.

Qui jamais, voulant faire le bien, n'a pas rencontré des contradictions de toute sorte? Ne vous étonnez donc point, mon cher monsieur Dessoliaire, de celles qu'on vous suscite. Elle passeront, et la vérité restera. Il faut du temps pour qu'elle se répande, pour qu'elle germe et porte son fruit. Mais personne n'en saurait arrêter la croissance, et le jour de la moisson arrive tôt ou tard. Je m'unis de cœur à vos efforts, et aux efforts de tous ceux qui travaillent, dans la sincérité d'une âme droite, à l'avénement du royaume de Dieu. Il viendra, quoi que puissent faire les méchants, les aveugles pour l'empêcher, et les peuples qui l'appellent, béniront sa venue avec des chants de joie.

Je vous ferai adresser par la poste les deux volumes que vous me demandez. Veuillez les accepter comme un léger gage de mon affection.

Ayant déjà deux gilets noirs, j'aime mieux garder ce qui restera de drap pour raccommoder le pantalon. Quant au gilet de casimir, j'avais oublié de vous prier de le faire de manière qu'il puisse boutonner jusqu'au haut. S'il était déjà coupé autrement, ne vous en inquiétez pas.

Votre bien dévoué.

360. — *Au même.*

Paris, 1er août 1845.

Je prends bien part, mon cher monsieur Dessoliaire, aux peines que vous avez à supporter. Dès qu'on veut faire un peu de bien en ce monde, tout aussitôt on est calomnié et

persécuté. Mais il ne faut pas se décourager pour cela. Seulement soyez prudent, modérez votre zèle, et tâchez d'amortir les haines injustes à force de douceur. Ne choquez personne inutilement; il y a des gens que la vérité aigrit : ceux-là laissez-les à eux-mêmes, vous ne les ramènerez point. Quand le cœur est mauvais, il entraîne l'esprit à sa suite. Heureusement vous avez autour de vous des hommes d'une volonté droite. Appuyez-vous les uns sur les autres, vous achèverez votre route en paix.

J'ai fait dire à Pagnerre de vous envoyer les livres que vous me demandez. Quant à madame Geoffroy-Saint-Hilaire, elle vous est toujours très-attachée ainsi que sa mère. Soyez bien tranquille de ce côté. Je vous remercie de ce que vous me dites au sujet des vers qui piquent mes habits. Je recommande souvent de les mettre à l'air et de les brosser; mais ce sont des soins qu'il est difficile d'obtenir. Nous avons ici des pluies continuelles, qui m'ont rendu malade, mais non dangereusement. En ce moment j'ai la migraine; ce qui me force de finir ma lettre, car je vois à peine ce que j'écris. Croyez, mon cher Dessoliaire, à tous mes sentiments pour vous; ils sont aussi affectueux que dévoués.

### 361. — *Au même.*

Paris, 28 août 1845.

J'ai reçu, mon cher monsieur Dessoliaire, ma redingote en très-bon état, et je vous en remercie. Remerciez aussi pour moi M. Camus et de sa lettre et des écrevisses qu'il m'a envoyées. Elles sont arrivées très-fraîches et très-bonnes. Je ne lui écris point pour ne pas grossir inutilement ce paquet, et aussi parce que je n'ai guère de temps.

Le prix des livres que M. Pagnerre vous a envoyés servira de compensation pour celui des façons des vêtements que vous me faites et que vous avez estimées trop bas. Je comptais bien revenir là-dessus.

Continuez votre œuvre avec un zèle calme et prudent. Évitez de choquer, autant que possible, ceux mêmes dont vous avez le plus à vous plaindre. Ils sont à plaindre plus que vous; car quoi de plus triste que de s'égarer volontairement, que de repousser la lumière, que de se séparer de ceux que l'amour unit? On ne doit certainement pas abandonner la vérité, la taire, à cause qu'elle leur déplaît; mais on doit tâcher de la leur rendre aimable, à force de condescendance et de charité fraternelle.

J'aurai probablement quelque chose à vous envoyer vers la fin de cette année, ou le commencement de l'autre. J'avance dans mon travail moins que je ne désirerais, parce que ma santé est mauvaise et que mes forces s'en vont. Mais tout ce que Dieu fait est bien fait.

Croyez, mon cher Dessoliaire, à mon dévouement bien affectueux.

### 362. — *A mademoiselle de Trémereuc.*

Paris, 9 octobre 1845.

Certainement, ma bonne vieille amie, ce m'est une douce chose que de recevoir directement de vos nouvelles. Que si vous demandez pourquoi donc je ne vous écris pas plus souvent, je vous dirai que d'ordinaire on s'écrit d'autant moins qu'on se sent plus sûrs l'un de l'autre. La paresse pousse ses tristes racines dans l'affection même. Puis les occupations sans fin, sans nombre, auxquelles on ne peut suffire et qui

dévorent la vie. La santé aussi, toujours délabrée plus ou moins, vient à la traverse. Par exemple, je sors en ce moment d'une indisposition qui m'a forcé de garder le lit, chose qui ne m'arrive guère, mais la fièvre a été plus obstinée que moi, et il a fallu que je lui cède. A présent, je suis à peu près dans mon état habituel, et j'ai pu me remettre au travail. J'ai un volume sur les sciences à faire imprimer, ce qui n'est pas du tout amusant. Vous savez ce que c'est que de corriger des épreuves, et deux épreuves de la même feuille, afin d'en mieux goûter le plaisir. Outre cela, j'achève une traduction des Évangiles, avec des notes et des réflexions. Ce dernier ouvrage paraîtra aussi cette année et ce sera encore des épreuves, et toujours des épreuves; la vie n'est que cela. C'en est une rude pour moi que de ne pas vous voir. Je vous embrasserais de si bon cœur, vous et notre chère petite Clara! Mais véritablement les voyages me sont devenus impossibles. Il est pour le moins très-probable que je renoncerai même à sortir le soir dans Paris. Les dîners m'ennuient et me fatiguent. On dort mal, et partant on est mal disposé le lendemain. De ces dîners je n'en regretterai qu'un, que je faisais toutes les semaines à Passy, avec un excellent ami, plus âgé que moi de vingt-deux ans, tout jeune dès lors, comme vous voyez. Peu à peu, tout se retire de nous, et c'est une sorte de petit avertissement discret et doux, qu'on nous donne à nous-mêmes; absolument comme si l'on nous chantait :

Il est minuit,
Point de bruit,
Que chacun se retire.

Je ne demande pas mieux pour mon compte, car je n'ai jamais prodigieusement tenu à cette promenade dans la rue, près d'un ruisseau qui vous infecte et sous des gouttières qui vous trempent, qu'on appelle la vie.

C'est tout au plus si je puis voir notre pauvre Hélène tous les six mois. Alors toujours nous parlons de vous, et de Clara, et du vieux temps. Antoinette aussi se plaît à ces souvenirs. Les deux sœurs m'ont paru passablement logées, sans vue toutefois que celle d'une cour; mais dans cette cour est une église, et c'est pour Hélène une commodité inappréciable. Elle peint beaucoup, et bien, bien sans doute pour quelqu'un qui n'est pas du métier, mais si bien pourtant que je m'étonne toujours qu'elle ait pu, comme d'elle-même, parvenir à ce degré de talent, car il y a du talent véritable. Et puis elle est si bonne, si affectueuse à la fois et si raisonnable! Je voudrais, quand je la vois, que Clara fût là pour leur donner à toutes deux ensemble un bon et tendre baiser d'oncle.

Adieu, chère amie d'autrefois, et d'à-présent, et de tous les temps. Croyez bien que jamais rien ne vous effacera dans mon cœur.

### 363. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 13 octobre 1845.

Mon cher monsieur Dessoliaire, il suffira que je reçoive vers la fin de novembre les objets que vous avez à m'envoyer, ce qui permettra de profiter de l'obligeance des personnes qui veulent bien se charger de les apporter. Je suppose que cela ne leur causera pas de gêne, sans quoi j'aimerais mieux prendre la voie de la diligence.

Continuez de faire tout le bien que vous pourrez : on n'emporte dans l'autre vie que cela seul avec soi. Mais agissez avec prudence, afin de ne pas froisser les gens qui seraient disposés à se faire vos ennemis. Vous avez besoin de votre

état, et vous vous devez à votre famille. Réglez votre conduite là-dessus. Le zèle le plus pur comme le plus ardent est subordonné au devoir, et les premiers devoirs de père de famille sont envers les siens.

Prenez un peu de patience pour l'*Esquisse*. On attend pour vous l'envoyer que la nouvelle édition d'*Une Voix de prison* paraisse. On me dit toujours que cela ne tardera pas, et cela tarde toujours. Je voudrais que cet envoi vous fût fait aux moindres frais possibles. Une occasion serait bien le mieux, s'il s'en présentait. La poste coûte trop cher. Dites-moi si ces livres pourraient vous être adressés à La Châtre par la diligence, et si vous auriez un moyen facile de les y faire prendre au bureau.

Ce que vous me mandez sur la misère dont les pauvres sont menacés l'hiver prochain est désolant. Dans presque toute l'Europe, les récoltes sont mauvaises. Espérons que la Providence viendra au secours de tant de malheureux. Les dix-neuf vingtièmes, pour le moins, des maux qui pèsent sur l'humanité disparaîtraient, si les hommes étaient vraiment frères. Mais ils sont encore bien loin de là. N'affranchissez pas désormais vos lettres. Comme je connais votre écriture, il ne serait pas à craindre qu'elles soient refusées.

Je vous renouvelle l'assurance de ma sincère affection.

### 364. — *Au même.*

Paris, 26 novembre 1845.

J'ai reçu hier, mon cher monsieur Dessoliaire, les effe[illegible] que vous m'avez envoyés par M. Calvet. Il eut la bonté [illegible] me les apporter lui-même, et ils sont arrivés en très-b[illegible]

état. Je vous en remercie. Nous règlerons notre compte quand il vous conviendra, soit à l'époque de votre voyage à Paris, soit plus tôt si vous l'aimez mieux.

Les livres que vous attendez depuis si longtemps ne sont pas encore expédiés. Cela tient aux retards inexplicables qu'a éprouvés l'impression d'*Une Voix de prison*. On m'assure qu'ils auront un terme prochain. Toutefois, ne comptez pas sur cet envoi avant trois ou quatre semaines, parce que j'y veux joindre une traduction des Évangiles que je fais imprimer dans ce moment, et à laquelle j'ai joint des notes et des réflexions. Je vous en ai tout d'abord destiné un exemplaire qui, de la sorte, vous parviendra et promptement et sûrement.

Ma santé est toujours mauvaise; cependant je puis travailler un peu. Je désire vivement que la vôtre se conserve toujours bonne. Dieu vous protégera contre ceux qui se font vos ennemis, parce qu'ils n'ont point eu l'amour du bien. Il les faut plaindre, et user envers eux d'une condescendance charitable, évitant de les choquer inutilement, en leur montrant par cette douceur même combien les principes qui vous guident, les sentiments qui vous animent, sont au-dessus de ceux par lesquels ils se laissent si malheureusement dominer.

Je vous renouvelle l'assurance de ma bien sincère affection.

### 365. — *A M. Élie, capitaine d'artillerie* (1).

Paris, 21 février 1846.

J'ai lu, monsieur, avec beaucoup d'intérêt, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'y répondrais avec

(1) M. Élie, commandant d'artillerie en retraite, a bien voulu nous donner communication d'un certain nombre de lettres à lui adressées par Lamennais. Nous le prions de recevoir l'expression de toute notre gratitude.

quelque détail, si je ne croyais voir que vous ne connaissez pas encore le quatrième volume de l'*Esquisse*, où je traite spécialement des questions qui vous préoccupent.

Avant qu'il parût, il a été examiné avec soin, quant à l'exactitude scientifique des faits, par plusieurs de mes amis, et notamment par M. Arago, de sorte que j'ai lieu de penser qu'à cet égard je suis en règle, dans l'état présent de la science. Mais, en ce qui touche l'interprétation philosophique de ces mêmes faits, je n'ai que les vues de mon esprit, lesquelles peuvent être fort contestables. Si vous avez soit des objections à me faire, soit des éclaircissements à me demander, je me ferai un vrai plaisir de vous expliquer plus particulièrement mes pensées, autant toutefois que cela est possible dans une lettre.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

### 366. — *A M. Camus, à Neuvy-Saint-Sépulchre.*

4 mars 1846.

Je vous remercie de la lettre que vous m'avez écrite et de tout ce que vous me dites d'affectueux. Persévérez dans les sentiments que Dieu a mis en vous. L'aimer par-dessus toutes choses et ses frères comme soi-même, ce sont là les deux grands préceptes ; qui les accomplit fidèlement, celui-là peut aller en paix, car il a les promesses de la vie présente et de la vie future.

Aux approches de l'avenir que Dieu prépare au monde, chacun doit être apôtre par ses œuvres, par les exemples qu'il donne, vivre de foi et vivre d'amour. Quoi que puissent faire les hommes qui sentent le besoin d'un renouvellement uni-

versel, le besoin d'établir le règne du droit et le règne du devoir, ils n'arriveront jamais à rien par une autre voie.

Je prie Dieu de répandre sur vous ses bénédictions les plus abondantes.

### 367. — *A M. Élie.*

Paris, 9 mars 1846.

Selon moi, monsieur, tout ce qui est existe dans l'immensité divine, elle est le lieu de la Création. *In Deo vivimus, et movemur et sumus*. Le vide absolu est le rien, le néant, qui n'est pas un lieu. L'idée de création implique, du côté de l'être créé, l'idée de commencement, puisque le temps est le mode d'être nécessaire de la création et que le temps ou la durée successive implique, comme série, un premier terme, sans quoi il serait impossible qu'il y en eût un second. Quant à l'acte par lequel Dieu crée, participant à son mode d'être, il est hors du temps, autrement Dieu lui-même serait assujetti aux conditions du temps. Voilà ce que la raison nous force d'admettre, et qu'enferme en soi la double notion de l'infini et du fini : mais là aussi notre esprit s'arrête. Ce qu'il affirme en vertu d'une invincible nécessité logique, il ne saurait le comprendre en soi, le comprendre pleinement, parce que ce serait comprendre l'infini.

La persistance de l'individu personnel après la dissolution de l'organisme présent, n'implique point dans l'avenir infini actuel, mais seulement en ce qui touche la durée, une tendance perpétuelle à l'infini, une éternelle aspiration au mode d'être de Dieu ou à Dieu même. — Ce n'est que dans le sixième volume de l'*Esquisse* que je traiterai directement la question de la persistance et les questions qui s'y ratta-

chent. Seulement, avant toute discussion, il est clair que si l'individu subsiste avec son moi après ce qu'on appelle la mort, il subsiste nécessairement sous des conditions organiques quelconques, sans lesquelles nulle individualité, nulle existence finie possible. Quant à ces conditions, nous ne les pouvons maintenant connaître ni par l'expérience qui fonde la science des réalités, ni (puisqu'elles n'ont rien de nécessaire) par la raison pure qui fonde la science des nécessités. Mais c'est là un sujet qui nous entraînerait trop loin.

Cette lettre est bien courte, et les réponses qu'elle contient aux difficultés que vous m'avez proposées, bien insuffisantes. Mais je viens de passer trois semaines continues au chevet d'un malade que je n'ai pu quasi quitter un instant, et cette fatigue a épuisé mes forces.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments aussi affectueux que dévoués.

### 368. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 29 avril 1846.

Vous devez, mon cher monsieur Dessoliaire, avoir déjà reçu par la poste les quatre volumes que vous m'avez demandés. Je n'entends pas qu'ils entrent dans nos comptes, et je vous prie de les accepter. Sur l'exemplaire d'*Une Voix de prison*, j'ai mis quelques mots pour X. Dites-lui beaucoup de choses affectueuses de ma part, ainsi qu'à tous nos autres amis dont vous me parlez. Si les hommes animés de mêmes sentiments qu'eux étaient partout aussi nombreux seulement qu'à Neuvy, la terre changerait de face. Mais le Temps est le premier ministre de la Providence. Tout commence par un, et peu à peu la vérité se répandant, la transformation voulue

de Dieu s'opère, et ses desseins s'accomplissent dans l'Humanité.

Je suis toujours aussi souffrant et aussi faible que vous m'avez vu. J'aurais besoin de repos pour me remettre, et je n'en puis trouver. Les devoirs s'enchaînent aux devoirs, les occupations aux occupations, et la vie se passe de la sorte. C'est ici le lieu du travail. Accomplir sa tâche jusqu'au bout le moins mal possible, voilà tout ce qui importe. — A vous bien affectueusement.

### 369. — *Au même.*

Paris, 30 juillet 1846

J'ai reçu, mon cher monsieur Dessoliaire, votre lettre du 21 et les effets qu'elle m'annonçait. Ils me sont arrivés en bon état. Je vous en remercie, et j'ai pris note de 20 fr. que je vous redois et que je tiens à votre disposition.

Me voici de retour à Paris depuis huit jours. Le voyage m'a beaucoup fatigué. Cependant ma santé est moins mauvaise qu'à mon départ. J'ai pris quelque force à la campagne; c'est l'effet du repos, de l'exercice et du bon air.

Ayez confiance en Dieu, il vous protégera contre ceux qui cherchent à vous nuire, et qui vous haïssent gratuitement. Les disciples ne sont pas au-dessus du maître, et J.-C. lui-même a été haï de la sorte et persécuté pour le bien qu'il faisait, plus que nous ne le serons jamais.

Je vous renouvelle, mon cher monsieur Dessoliaire, l'assurance de tout mon attachement.

370. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 20 août 1846.

La dernière lettre d'Ange, et enfin la vôtre, mon cher ami, m'ont pleinement rassuré, après plusieurs jours de vive inquiétude. J'ignorais la nature de la maladie, et cette circonstance ajoutait encore à mes anxiétés. Ce n'est pas que j'eusse beaucoup gagné à la connaître, car elle était certainement d'une nature très-grave; la fièvre coupée, il n'y a plus rien à craindre : des précautions et le régime achèveront la convalescence. Je recommande l'un et l'autre à notre pauvre Augustine (1) que j'embrasse de cœur, ainsi que ses petits enfants.

Depuis le départ d'Ange, j'ai été retenu chez moi, d'abord par une blessure au pied gauche, ensuite par la goutte a pied droit. Je ne suis pas encore débarrassé de celle-ci, quoique mieux cependant. S'il se trouvait dans votre voisinage quelque petite, très-petite propriété à vendre, je pourrais l'acheter pour y aller finir mes jours, car je suis de plus en plus dégoûté des hommes et du monde. Répondez-moi là-dessus, je vous prie.

Je vous renouvelle à tous l'assurance de mon bien tendre attachement.

371. — *A M. Ange Blaize fils.*

Paris, 24 août 1846.

Il m'est revenu en mémoire, mon cher Ange, qu'il y avait à vendre, de l'autre côté de Combourg, une espèce de petit

(1) Madame Élie de Kertanguy.

château gothique avec un peu de terre autour. C'est, ce me semble, ton bon père qui m'en parlait un jour en dînant. Le notaire Corvaisier, chargé de la vente, en demandait un prix ridicule : mais, comme il faut toujours rentrer à la fin dans des prétentions raisonnables, ce serait une chose à voir, ne fût-ce que pour en avoir le cœur net. Si le prix définitivement demandé était en proportion avec le revenu, je te prierais d'aller voir les lieux, de prendre une note exacte des bâtiments et de leur état, du nombre et de la grandeur des pièces du château, etc., etc., de sorte que je susse, autant que possible, à combien s'élèverait la dépense totale d'achat et d'établissement. Je serais bien aise de savoir aussi si le pays est agréable.

Je me hâte de t'écrire ce peu de mots pour ne pas perdre de temps, et l'heure de la poste me presse. Tout à toi.

### 372. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, le 28 août 1846.

Je reçus hier, mon cher Ange, votre lettre du 25. Je vois que mon idée au sujet de La Chaise n'est pas praticable. Il me serait certainement bien doux de vivre au milieu de vous tous, tout à fait en famille, et je vous remercie de cœur de ce que vous me dites à cet égard. Cependant, dans ma position particulière que vous connaissez, il en pourrait résulsulter de la gêne. Il vaut mieux que je sois chez moi, mais, s'il est possible, à portée de vous voir souvent. Je me suis souvenu du petit castel que M. Corvaisier était chargé de vendre. Peut-être pourrait-il me convenir. Je serais disposé à mettre de 40 à 50,000 francs dans une propriété un peu commode quant au logement et qui donnerait quelque re-

venu. S'il ne s'en trouvait pas de semblable exactement dans votre voisinage, il faudrait bien se résoudre à en chercher plus loin, n'importe de quel côté, pourvu que les lieux offrissent quelque agrément. Mon but est de me retirer en un endroit où je puisse finir tranquillement mes jours, loin du monde et des hommes qui m'inspirent chaque jour plus de dégoût. Je sais que cette recherche peut demander quelque temps. Toutefois, comme il ne m'en reste guère, je désirerais beaucoup qu'elle traînât le moins possible en longueur, par exemple, que je pusse m'établir dans ma retraite au printemps prochain, ou dans le cours de l'été. Une maison trop petite ne serait pas de mon goût; j'aime l'espace à la campagne surtout. Au reste, tout dépend de l'ensemble des choses, un inconvénient pouvant être compensé par un avantage.

Il paraît qu'en somme la récolte est mauvaise partout. On craint la disette pour cette année et la prochaine. Jusqu'ici le pouvoir s'en préoccupe peu. Il lui suffit qu'il y ait abondance et surabondance de députés dévoués.

Je vous embrasse tous de cœur.

### 373. — *A M. Ange Blaize fils.*

Paris, 9 septembre 1846.

Ma santé ne se rétablit pas, je passe une partie des nuits debout, et la goutte, qui m'avait quitté pendant quelques jours, est revenue sitôt que j'ai voulu marcher. Tout cela augmente le désir que j'ai de me retirer à la campagne; mais encore pour ne pas s'exposer à des regrets, faut-il être un peu commodément, et je conçois à merveille que la recherche d'un endroit qui offre à peu près ce qu'on souhaiterait,

exige du temps. Nous savons déjà que le vieux castel de Lanrigan ne convient pas. Le Bourgneuf est triste et présente un autre inconvénient, qui est que l'on serait logé dans les bâtiments mêmes d'exploitation, et dès lors assez désagréablement. Reste donc Tremaudant. Je le préférerais de beaucoup à cause de la maison séparée des fermes, disposée pour habitation de maître et spacieuse. La question est de savoir si le nu-propriétaire et l'usufruitier voudront vendre, pourront s'entendre pour cela, et accepteront un prix raisonnable. Ton bon père me propose de bâtir sur la Chaise, et, à défaut de Tremaudant, cela me conviendrait fort, n'était que, vu la lenteur de ce genre de travaux dans notre pays, je ne crois pas que la maison commencée au printemps prochain, pût être occupée avant deux ans, c'est-à-dire avant la fin de 1848 au plus tôt, ce qui serait une bien longue attente dans l'état de santé qui est devenu le mien. Si Trémaudant n'est pas abordable, peut-être sera-t-il bon de chercher dans un rayon plus étendu. Dis-moi ce que tu penses de tout cela.

Béranger éprouve de fois à autre des douleurs de jambes, qui pourront bien finir comme les miennes par une goutte caractérisée. Il retourne à Passy, de sorte que je vais me trouver bien seul. On me mène quelquefois en voiture dîner, mais je m'en trouve toujours mal.

Je vous embrasse tous tendrement.

### 374. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 28 septembre 1846.

Je vous remercie, mon cher monsieur Dessoliaire, d'avoir pensé à mes vêtements d'hiver; mais je n'aurai besoin de rien cette année; j'ai deux gilets et deux pantalons, l'un vieux,

l'autre neuf, et cela me suffira. Quant au paletot, j'en ai un aussi, qui n'a pas été fait pour moi, à la vérité, mais qui m'ira très-bien, lorsqu'on l'aura un peu raccourci et rétréci. On m'a fait également cadeau d'une robe de chambre.

Ma santé n'est pas bonne ; j'ai la fièvre presque toutes les nuits. Il est arrivé de grands malheurs dans ma famille. Une de mes nièces, après avoir perdu un de ses enfants, a perdu son mari, jeune homme de trente-quatre ans, jusque-là très-robuste. Il a succombé en quelques jours à une fièvre pernicieuse, laissant après lui cinq pauvres petits orphelins. La Providence veillera sur eux, comme elle veillera sur vous, quelles que puissent être les persécutions que l'on vous suscite. La puissance des méchants a des bornes que Dieu ne lui permet point de dépasser. Marchez dans la voie droite, dans la justice et dans l'amour, plaignant ceux que leurs erreurs et leurs mauvaises passions détournent de cette voie, car ils sont réellement bien à plaindre, et par le trouble et la souffrance qu'enfante en eux la haine, ils commençent à recueillir dès ici-bas le fruit de leurs œuvres. Sans abandonner un seul instant la vérité et sa sainte cause, gardez-vous d'un zèle trop ardent qui vous créerait des ennemis sans profit pour ceux que vous avez à cœur d'instruire. Jésus-Christ disait à ses disciples : « Ayez la prudence du serpent et la simplicité de la colombe. » Qui se précipite, tombe ; qui marche, arrive : et la charité par-dessus tout.

Dites à tous vos amis que je me souviens d'eux, et que je prie de tout mon cœur le Père céleste de les bénir. Votre bien affectionné.

375. — *Au même.*

Paris, 3 octobre 1846.

J'ai été, mon cher monsieur Dessoliaire, presque toujours malade depuis que je ne vous ai écrit, et en ce moment encore je suis retenu chez moi par une espèce de rhumatisme, dont j'espère cependant être bientôt débarrassé.

Vous avez raison, vous et vos amis, de compter sur l'avenir. Il se forme lentement, parce que la vérité pénètre lentement dans les esprits et l'amour fraternel dans les cœurs; mais rien ne l'étouffera, rien n'empêchera la fleur céleste de s'épanouir enfin sur la terre. Quand chacun, connaissant son droit, et résolu à le défendre, le sera également à remplir ses devoirs, aimant Dieu par-dessus tout, ses frères comme soi-même, ne se séparant, ne se distinguant jamais d'eux en rien, les choses changeront du tout au tout, et le monde sera transformé. C'est ce que nous demandons au Père céleste, lorsque nous disons, selon la magnifique prière évangélique : *Que votre règne advienne.*

Cette année sera partout bien rude pour les pauvres. Combien le mal serait adouci, si chacun faisait ce qu'il doit ! Travaillons à hâter la venue du temps où il en sera ainsi. Vous tenez la bonne parole, Dieu vous en tiendra compte, et répandra sur elle la rosée qui la fera croître et fructifier.

Je vous remercie de ce que vous me dites au sujet de mes raccommodages. Je les réserverai pour le mois de mars.

Mille choses affectueuses à notre bon ami Camus. Qu'il prenne courage dans la foi et dans l'espérance. Sa lettre m'a fait beaucoup de plaisir.

Je vous renouvelle l'assurance de mon attachement bien dévoué.

### 376. — *A M. Élie.*

Paris, 15 novembre 1846.

Je vous remercie beaucoup, mon cher monsieur Élie, de votre souvenir affectueux. Nos bonnes causeries philosophiques me sont présentes autant qu'à vous, et j'espère qu'elles se renouvelleront vers le commencement de l'année prochaine, comme vous me l'avez fait espérer. Croyez que je tiens de cœur à cultiver les douces relations qui se sont établies entre nous.

On me propose près de ma famille une petite propriété, à l'acquisition de laquelle je ne puis songer avant le printemps, car il faut d'abord que je la voie pour me décider. Jusque-là je suspends toute recherche. Je ne vous en remercie pas moins de celles que vous avez eu l'obligeance de faire pour moi.

Le temps est si rude, et les matinées sont si courtes, que, distrait d'ailleurs par toute sorte d'autres occupations, je ne puis travailler que de loin en loin à l'*Esquisse*. La vieillesse ne marche pas, elle se traîne. Je ne désespère cependant pas d'arriver en me traînant.

Recevez de nouveau l'assurance de mes sentiments aussi affectueux que dévoués.

### 377. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 2 janvier 1847.

Veuillez, mon cher monsieur Dessoliaire, remercier nos amis de leur souvenir et des vœux que vous m'avez trans-

mis de leur part. Dites-leur bien qu'il n'en est point de plus sincères que ceux que je forme pour eux. Si je ne réponds point en particulier aux lettres que m'ont écrites M. Camus et M. Gabriel Limousin, c'est que je suis tout à fait souffrant et surchargé d'occupations. Vous m'obligerez d'en dire autant, quand vous aurez l'occasion, à M. Patureau qui m'a écrit de Châteauroux.

Quelques obstacles que puissent opposer au progrès de la vérité l'ignorance de l'esprit et l'endurcissement du cœur, elle pénétrera peu à peu dans celui des hommes droits, des hommes de bonne volonté à qui le Christ libérateur a promis la paix sur la terre; et lorsqu'éclairés de sa lumière ils seront encore unis par l'amour, lorsque s'aidant en frères, ils vivront l'un pour l'autre et l'un dans l'autre par la fusion des âmes, qui de tous ne fera qu'un, le monde, aujourd'hui dévasté par l'égoïsme, changera de face. Défendre le droit ou la justice, accomplir le devoir, voilà notre tâche commune. Nous avons à construire la ruche où les pauvres abeilles du bon Dieu trouveront ensemble, avec un doux abri, la nourriture que le Père céleste a préparée pour tous ses enfants.

Croyez, mon cher monsieur Dessoliaire, à mon attachement dévoué.

### 378. — *Au même.*

Paris, 30 janvier 1847.

Ma santé, mon cher monsieur Dessoliaire, est toujours en mauvais état, c'est-à-dire très-faible; mais, à mon âge, il faut s'accoutumer à cela. Il est certes plus difficile de s'accoutumer au spectacle de la misère publique dans cette année désastreuse. Je ne suis point surpris que la souffrance

présente et l'inquiétude pour l'avenir engendrent des troubles; mais je suis affligé des excès aussi criminels que stupides auxquels on se porte en différents lieux. Est-ce que briser des meubles, les jeter par la fenêtre, donne du pain? Il en résulte seulement qu'on dit: « Voyez ce que c'est que le peuple, quand il n'est pas contenu. Demandez donc maintenant des droits pour ces gens-là, pour des gens qui, sans même aucune utilité pour cela, ne savent user de leur force que pour dévaster et détruire? Que deviendrait la société entre leurs mains? » Voilà comme le peuple, dans son aveuglement, prête des armes à ses adversaires. Et cependant, au fond, il est mû par un sentiment de justice. Malheureusement il ne voit le mal que dans ses effets, et il ne le voit pas dans ses causes; il ne voit pas que ses souffrances dérivent d'une mauvaise organisation, qu'il ne tiendrait qu'à lui de changer, s'il le voulait sérieusement. Espérons qu'un jour, plus éclairé, il le voudra; et puisse ce jour n'être pas encore loin!

Je vous redois quelque chose que M. Calvet vous portera, si vous ne venez point à Paris; et, en vérité, ce voyage me paraîtrait un peu hasardé dans une année si difficile. Il me paraîtrait sage de le renvoyer à une autre époque. Les temps ne seront pas toujours si mauvais.

Je vous renouvelle pour vous et nos amis, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

### 379. — *Au même.*

Paris, 21 mars 1847.

Vous avez très-bien fait, mon cher monsieur Dessoliaire, de retarder votre voyage à Paris. La misère est affreuse par-

tout, et si nous n'avions pas l'espérance d'une baisse par l'arrivage des blés étrangers, on ne pourrait calculer les suites d'un pareil état de choses. Quelque profond que soit le mal qui travaille la société actuelle, croyons fermement qu'il aura un terme. Mais ce terme, il faut le préparer; c'est notre devoir à tous. Comme vous le dites fort bien, l'égoïsme des riches, l'ignorance des pauvres, voilà les deux sources principales des souffrances qui s'aggravent journellement. Les pauvres n'entendent guère d'autre parole que celle des sectaires qui leur prêchent les maximes les plus anti-sociales et les plus immorales, lesquelles malheureusement font de rapides progrès dans une portion du peuple aveuglé par de fastueuses promesses. Il ne voit pas que l'abolition de la propriété concentrée tout entière dans les mains de l'État, le rendrait plus esclave de celui-ci que le nègre l'est du planteur. Au lieu d'être exploité par plusieurs, auxquels encore on peut quelquefois échapper, il le serait, sans mesure et sans remède, par le Pouvoir et par les agents du Pouvoir. Condamné *aux travaux forcés*, recevant la ration que ses maîtres daigneraient lui donner, il n'aurait pas même la consolation de la famille; car la famille est aussi un abus, une vieillerie qu'il faut réformer. Simple instrument de reproduction, la femme passerait des uns aux autres, suivant tous les caprices de l'inconstance humaine, et les enfants appartiendraient, comme les petits de la bête de labour, au propriétaire, à l'État. Voilà ce qu'on prêche, ce qu'on écoute et ce qui m'effraie pour l'avenir. Un matérialisme funeste autant qu'il est abject, s'efforce de transformer l'homme en animal, et beaucoup ne sont que trop disposés à se prêter à l'expérience. Nos pères ont combattu pour conquérir leur liberté, parce qu'avec une vraie liberté et le devoir dans le cœur, on a bientôt tout le reste; aujourd'hui l'on cherche

avec passion, au-dessous de toutes les servitudes connues, une servitude plus grande. Cet égarement ne saurait être long : plus il est monstrueux, plus sa durée sera courte.

Ma santé n'est pas bonne; c'est cependant plutôt de la faiblesse et de la souffrance, qu'aucune maladie positive. Bien des choses affectueuses à nos amis. Je suis de tout mon cœur à eux et à vous.

380. — *Au même.*

Paris, 7 juin 1847.

Mon cher monsieur Dessoliaire, j'ai reçu hier les deux pantalons. M. Camus m'avait écrit que, si je n'en étais pas très-pressé, il me les apporterait lui-même, ayant le désir de me voir. Je l'attendais donc, et cependant on les a laissés chez le portier. Si c'est M. Camus qui est effectivement venu, je ne sais pourquoi il n'est pas monté. Veuillez lui dire mon regret, et qu'il me trouvera tous les dimanches.

J'ai déjà un pantalon de coutil; ainsi je n'en aurai pas besoin d'autre cette année. Je serai bien aise de recevoir la redingote quand vous pourrez me l'envoyer. Quant aux caleçons et aux gilets de flanelle, je n'en suis pas pressé.

Ma santé est toujours ce qu'elle était lorsque vous m'avez quitté, c'est-à-dire très-faible. Il faut que je m'y accoutume. C'est une suite de l'âge et cela ne se répare point. Remerciez pour moi nos amis de l'intérêt et des sentiments que vous me témoignez de leur part. Je leur rends de tout mon cœur l'affection qu'ils m'accordent. Les temps ont été mauvais cette année et nous approchons d'une époque où il y aura d'autres épreuves à subir.

En France tout se décompose par une suite de corruption

que le Pouvoir a introduite partout, et une sourde fermentation agite intérieurement tous les peuples de l'Europe. De grands événements se préparent. La Providence les dirigera. Il faut des tempêtes pour balayer les vapeurs mortelles des marais. Quoi qu'il arrive, on est en paix quand on ne veut que ce que Dieu veut. C'est à ceux-là, c'est aux hommes de foi, que Jésus-Christ a dit : « Le monde vous opprimera mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. »

Croyez, mon cher monsieur Dessoliaire, à mon attachement bien dévoué.

381. — *Au même.*

Paris, 31 juin 1847.

Je suis bien touché, mon cher monsieur Dessoliaire, de ce que vous me dites d'affectueux, en votre nom et au nom de tous nos amis, à l'occasion de mon jour de naissance. Veuillez en remercier particulièrement Hivernaud et Camus qui ont voulu m'exprimer eux-mêmes leurs sentiments dans votre lettre. Le véritable lien des âmes, comme le fondement de toute espérance d'un meilleur avenir, est cet amour saint qui, descendant de Dieu et remontant à lui, fait des hommes autant de frères, et détruit, avec l'égoïsme, le principe du mal sur la terre. Telle est la vraie loi que les bons doivent d'abord pratiquer, et ensuite défendre contre les méchants, dont on ne doit pas souffrir que le règne prévale contre le règne de Dieu. Le temps de la lutte viendra; que chacun de vous s'y prépare d'avance.

Je préfère pour les gilets et les caleçons de flanelle, des boutons de nacre, parce qu'ils ne s'usent pas comme les au-

tres. Quant à la redingote, mettez-y, si cela se peut, un collet de drap. Le velours ne va pas à un vêtement d'été.

Bien à vous de cœur, mon cher monsieur Dessoliaire.

382. — *A M. Élie.*

Paris, 8 novembre 1847.

J'ai reçu avec beaucoup de joie, mon cher monsieur Élie, le témoignage de souvenir qu'on m'a remis de votre part. Comptez, de la mienne, sur la plus vraie et la plus durable affection. Le mauvais état de ma santé, qui, depuis quatre mois, m'empêche de sortir, nuit à mon travail en diminuant mes forces. Cependant, j'ai achevé plus de la moitié du cinquième volume. J'y traite d'abord de la religion, et cette partie, très-importante dans le développement de mes idées, est entièrement finie. J'en suis à la famille ; après quoi je parlerai de la société politique et civile.

Si vous venez à Paris l'an prochain, comme vous me le faites espérer, nous causerons à loisir de tout cela. Ce me sera, croyez-le bien, un grand plaisir que de vous revoir. En ces temps malheureux, on a besoin de se raffermir et de se consoler ensemble. Heureusement pour la paix de mon âme, j'ai une foi inébranlable dans l'avenir. Cependant quelquefois tant de nuages l'obscurcissent, qu'on est triste et bien triste malgré soi.

Votre tout dévoué.

383. — *A MM. les commissaires du banquet réformiste de Dijon.*

Paris, 18 novembre 1847.

Messieurs et chers concitoyens,

J'ai reçu avec reconnaissance votre invitation d'assister au banquet réformiste organisé par les patriotes de Dijon. Plus

je serais heureux de m'associer à la publique manifestation de leurs sentiments et de leurs vœux, plus j'ai de regret que l'état déplorable de ma santé m'en empêche. Qu'ils sachent du moins que je serai de cœur au milieu d'eux, qu'avec eux je protesterai de toute l'énergie de mon âme contre les corruptions, les lâchetés, les hypocrisies du système rétrograde jusqu'au despotisme, dont la France menacée dans sa vie même, subit depuis trop longtemps l'inexprimable honte; qu'avec eux je réclamerai pour tous les citoyens les droits imprescriptibles dont nul n'a celui de les dépouiller, et sans lesquels point de commune patrie; qu'avec eux je demanderai que, par des voies conformes aux éternelles lois de la justice et de la raison, à la morale universelle, condition première de la société, l'on s'occupe sérieusement, efficacement de faire disparaître, dans la répartition des fruits du travail, les révoltantes iniquités qui pèsent de tout leur poids sur la portion la plus nombreuse de la famille humaine; qu'avec eux enfin, m'adressant à tous les Français dignes de ce nom, sans aucune de ces distinctions qui divisent et affaiblissent en divisant, à tous les Français animés, comme le furent nos pères aux jours de la grande lutte, du saint amour de la patrie, je les adjurerai de s'unir dans une même action, forte, persévérante pour la sauver et sauver avec elle l'avenir de l'humanité.

Recevez, Messieurs et chers concitoyens, l'assurance de mes sentiments fraternels.

### 384. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 29 décembre 1847.

J'ai reçu, mon cher Dessoliaire, la lettre que vous m'avez écrite par la poste, et celle que renfermait la caisse conte-

nant les caleçons et les gilets de flanelle. Vous avez très-bien fait de donner beaucoup de largeur aux uns et aux autres, car la flanelle rétrécit toujours. Si vous avez besoin des 40 francs que je vous redois, indiquez-moi quelqu'un à qui je puisse les remettre à Paris, car il y aura loin d'ici au mois de février. Ma santé n'est pas des meilleures. J'ai beaucoup souffert de maux d'estomac, et voilà tout à l'heure deux mois qu'une douleur de jambe m'empêche de marcher et me force de garder la chambre. Je voudrais répondre à tous mes amis dont vous m'avez envoyé les lettres. Malheureusement le temps me manque pour cela, étant surchargé de travail. Mais dites-leur combien je suis touché de l'affection qu'ils me témoignent, et que je les porte tous dans mon cœur. Je les exhorte à persévérer dans les sentiments qui les animent. C'est ainsi qu'ils contribueront à préparer un avenir meilleur, et qu'ils allégeront pour eux-mêmes le poids du mal présent. Je ne suis pas instruit avec assez de détail de la position d'Hivernaud pour lui donner un conseil positif en chose si grave. Je craindrais de me tromper. Dites-lui seulement de ma part de se décider principalement dans le parti qu'il prendra, par l'intérêt de ses enfants. Je suis inquiet de la situation de notre bon Camus. Comment gagnant si peu, nourrir quatre enfants, au prix où est le pain ? Il ne refusera certainement pas d'un père 20 francs que je vous prie de lui remettre de ma part, pour lui aider à passer l'hiver. Cela fera 60 francs que je vous devrai, et que je tiens à votre disposition.

Ne vous inquiétez pas des livres que vous avez distribués. Je vous en donnerai d'autres à votre prochain voyage. Si mon nouvel ami Pierre Robin vous accompagne, je serai charmé de le voir. Dites aussi à V..... qu'il a sa bonne place dans mon cœur. Pour votre exellente femme, elle sait

bien, j'espère, qu'elle y est depuis longtemps. Tout à vous et à jamais, mon cher et bon monsieur Dessoliaire.

385. — *Au même.*

Paris, 3 janvier 1848.

Je vous remercie, mon cher monsieur Dessoliaire, ainsi que tous nos amis que vous me nommez, de votre bon et affectueux souvenir. Je forme pour eux et pour vous les mêmes vœux que vous formez pour moi. Le Père céleste les réalisera, selon que, dans les vues de sa Providence pleine d'amour, il jugera être le meilleur pour chacun de nous. Travaillons cependant, avec une ardeur toute nouvelle, à préparer l'établissement de son règne sur la terre. C'est le vrai but de notre vie, et nous ne devons jamais l'oublier.

Je comprends bien tout le plaisir que vous avez dû éprouver en donnant du pain à ces pauvres enfants qui en manquaient. C'est là clore heureusement l'année.

Ma santé est toujours mauvaise, je ne puis encore sortir. Les mauvais temps passés, peut-être irai-je mieux.

Je vous réitère, mon cher monsieur Dessoliaire, l'assurance de mon dévouement affectueux.

386. — *Au même.*

Paris, 17 mars 1848.

Vous devez, mon cher monsieur Dessoliaire, avoir reçu le numéro d'hier du *Peuple constituant* où se trouve la relation que vous m'avez envoyée. Une erreur commise à l'imprimerie est cause que le nom du lieu ne s'y trouve pas. Cette erreur est réparée aujourd'hui.

Je ne puis que vous écrire à la hâte au commencement de ma journée de quatorze heures de travail. Continuez de vous occuper des élections prochaines. Envoyez-nous des républicains fermes et honnêtes, amis de l'ordre et de la liberté. Les sectes communistes font ici du mal parmi les ouvriers. Ils rêvent des choses extravagantes et se promènent dans les ues au lieu de reprendre leurs travaux. Cependant les gens raisonnables sont, Dieu merci, en beaucoup plus grand nombre.

Je ne suis nullement pressé de recevoir les redingotes et les pantalons. Prenez tout votre temps. Votre bien dévoué.

### 387. — *Au même.*

Paris, le 6 mai 1848.

Deux mots seulement, mon cher monsieur Dessoliaire, je n'ai pas un moment à moi et mes forces sont presque épuisées. Dieu a fait justice; il nous a ouvert les voies d'un meilleur avenir, à nous d'y marcher, à nous de semer dans ce champ fécond la bonne semence qui produira la moisson désirée. Préparez-vous aux élections, tout le monde y votera; que l'on s'entende pour ne nommer que des hommes voulant le bien, des hommes d'honneur et de probité, attachés de cœur à la république qui seule peut nous sauver. Ils auront tout, s'ils ont cela. Défiez-vous des habiles, des intrigants de toute sorte, de tous ceux qui déjà ont pris part aux affaires : il n'y en a guère qui ne soient plus ou moins corrompus. Mille choses affectueuses à tous nos amis.

388. — *Au même.*

Paris, 18 mai 1848.

Je vous engage fort, mon cher Dessoliaire, à ne point quitter Neuvy. Il n'y a point d'état plus malheureux que celui des ouvriers à Paris maintenant, et cela ne peut qu'augmenter jusqu'à ce que les choses ne reprennent une assiette quelconque. Nous sommes ici en pleine réaction, grâce aux représentants que l'intrigue nous a envoyés. Je crains que le combat ne recommence, et c'est ce que ces gens-là demandent, dans l'espoir d'une restauration sur laquelle les partisans de la branche aînée et ceux de la branche cadette se sont entendus. Espérons que Dieu nous sauvera de leurs complots qui, s'ils réussissaient, jetteraient la France dans l'anarchie et la guerre civile. Les communistes et les terroristes nous ont fait bien du mal; ils ont été et sont encore le meilleur appui des factions par la crainte générale qu'ils inspirent et le désordre qu'ils ont jeté parmi les ouvriers qui ne veulent plus reprendre le travail.

Joseph vous a menti, et c'est chez lui une vieille habitude. Il y a un mois qu'il n'est plus chez moi. C'est un jeune homme fort dangereux, et dont j'aurais dû me défaire plus tôt.

Je vous ferai adresser les deux volumes que vous me demandez. Patureau que j'ai vu ici avec joie, vous fera passer une trentaine d'exemplaires du *Projet de Constitution* et des cinq articles sur le travail que vous avez lus dans le *Peup constituant*, et que j'ai fait réimprimer ensemble.

Souvenirs affectueux à tous nos amis.

Votre bien dévoué.

### 389. — *Au même.*

Paris, 9 juin 1848.

Vous recevrez, mon cher monsieur Dessoliaire, deux douzaines de chacune des trois petites brochures extraites du *Peuple constituant*. L'envoi vous en a été fait hier.

Je remercie madame Dessoliaire des chataignes qu'elle m'a envoyées. Dites-lui, je vous prie, mille choses affectueuses de ma part.

Les choses vont très-mal ici. Nous sommes entourés de conspirations et nous avons un gouvernement nul, si ce n'est pis. Il vient de faire une loi sur les attroupements, les affiches et les crieurs, plus détestable qu'aucune de celles imaginées sous Louis-Philippe. Il faut s'attendre à des événements graves. — Bien à vous.

### 390. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 28 juin 1848.

J'ai reçu, mon cher Ange, votre lettre du 23. Je ne vous parlerai point des événements de ces derniers jours si funestes. Le combat terminé, le combat et non pas la guerre; les factieux qui, depuis deux mois, travaillaient pour l'amener, légitimistes, orléanistes, en ont recuilli le fruit, inaugurant leur nouveau pouvoir par des lois de proscription, motivées, comme en 93, sur la sûreté générale et le salut public. J'ai passé une partie de la nuit à l'Assemblée, afin de protester par mon vote public contre ces exécrables mesures. Mon journal n'est pas supprimé, mais la police l'en-

lève des mains des porteurs, et si tout cela dure, le cautionnement sera sans doute bientôt rétabli, et ensuite le timbre. Je suis, quant à moi, résolu à faire mon devoir jusqu'au bout; tant qu'il sera possible d'écrire, j'écrirai.

Faites continuer, je vous prie, les travaux de la Chênaie. Les murs finis et le terrain disposé, il faudra planter les espaliers et autres arbres à fruit. Je tiens à ce que ces choses s'achèvent, que je les voie ou non. Il se peut qu'il arrive des circonstances où je me décide à me retirer à la Chênaie, le contraire aussi se peut. Qui sait aujourd'hui ce qu'il fera le lendemain! Mieux vaudrait vivre à l'étranger que dans la patrie, si elle devait rester aux mains de ceux qu'on a laissé la reconquérir.

Je vous embrasse tous de cœur.

### 391. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 28 juin 1848.

Je reçois ta lettre du 25. Celle de la Martinique est consolante. Ici nous venons d'avoir un combat terrible de quatre jours provoqué depuis longtemps par les hommes au service des divers prétendants. Ils ont exploité la faim du pauvre peuple qui, à son insu, était leur instrument. Il cherche de tous côtés un remède a sa misère, et cette pensée l'agite vaguement. Le pouvoir, en ce moment, est aux mains des réactionnaires. Ils veulent tuer mon journal, ce qui ne leur sera pas difficile, car de défense possible il n'y en a point. Mais combien de temps durera leur règne? Pas même quelques mois. Ils n'auront réussi qu'à changer le caractère de la révolution et à préparer leur propre châtiment, car des représailles terribles sont désormais inévitables. Nous sommes,

pour longtemps peut-être, destinés à vivre sous une suite de pouvoirs dont aucun ne pourra durer. La période de dissolution est ouverte et ne se fermera pas de sitôt. Nous passons d'un monde dans un autre monde par des routes que nul n'a frayées.

Ma santé se soutient malgré un travail de quinze heures par jour, ou plutôt ce travail l'a rétablie. L'activité m'est bonne. Ce que les choses deviendront prochainement, nul ne le sait. Nous vivons au milieu des incertitudes de la guerre. N'étaient les souffrances du pauvre peuple, qui me torturent l'âme, je m'arrangerais assez de cet état, car il y a une grande joie à combattre le mal. J'aime d'ailleurs à semer, la semence lève tôt ou tard. Si la liberté périssait pour un temps, ce temps j'irais le passer je ne sais où, hors de France. Tout me sera bon, pourvu que je ne voie pas de près les maux de la patrie, quand je ne pourrai plus rien faire pour elle.

Adieu, soigne ta santé et ne va pas retomber par ta faute, quoique, à vrai dire, ce qu'il y ait de mieux, selon le mot de Tertullien, est de sortir le plus vite possible de ce triste monde, pourvu toutefois qu'on puisse se dire que le devoir ne nous y retient plus. Je t'embrasse de cœur.

### 392. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 2 juillet 1848.

Mon cher monsieur Dessoliaire, malgré les rudes épreuves à travers lesquelles nous passons, ma santé se soutient, mais l'âme est bien triste. Les réactionnaires, laissés libres de conspirer comme il leur a plu, ont enfin amené le combat qu'ils voulaient, et le sang a coulé à flots. Puis sont venues les proscriptions en attendant le reste. Ce sont ces misérables

qui dominent maintenant. Ils se vengent sur le peuple de leur défaite de février, et travaillent tant qu'ils le peuvent à perpétuer la guerre civile. Puissent ces mauvais jours passer vite! Puisse la France aujourd'hui livrée à la rage infernale de tous les fauteurs de la monarchie, ne pas devenir le tombeau de ses propres enfants égorgés les uns par les autres!

393. — *Au même.*

Paris, 4 août 1848.

Le voyage que vous me proposez, mon cher monsieur Dessoliaire, et qui me serait agréable de tant de façons, m'est impossible à cause des devoirs qui me retiennent ici et de toutes sortes d'affaires qui exigent ma présence. Cela ne m'empêchera pas d'être au milieu de vous par la pensée et par le cœur, et je me joins d'avance à tous les sentiments qui animeront votre fête de famille.

Votre pays se ressent, comme tous les autres, de la réaction qui domine ici. Elle amènera de grands maux, et peut-être la guerre civile, dont Dieu nous préserve! Ce sera bien assez de la guerre étrangère qui nous menace. Cependant le travail reprend peu à peu, et la misère est effrayante. Les dix mille prisonniers qui remplissent les casemates des forts détachés ne contribuent pas à rendre plus douce la situation du pauvre peuple. Nous sommes en de mauvais jours; espérons que le terme n'en est pas éloigné.

Veuillez dire à M. X. que j'ai envoyé ses papiers à M. Étienne Arago, avec la demande qu'ils accompagnaient et que j'ai fortement recommandée. On a fait aussi votre commission relative au journal la *Réforme*. Les inexactitudes peuvent

venir de la poste, et à celles-là on ne peut rien. Ce n'est pas toujours à Paris qu'elles ont lieu.

Souvenirs affectueux à tous nos amis, et avant tout à madame Dessoliaire. — Votre bien dévoué.

### 394. — *Au même.*

Paris, 13 octobre 1848.

Mon cher monsieur Dessoliaire, j'ai reçu le même jour votre lettre du 9 et le paletot. Il arrive à propos et je vous en remercie. J'apprends avec bien du plaisir que la position de notre bon Camus va s'améliorer. Ici la misère est effrayante, et elle s'accroîtra encore cet hiver. Je ne sais vraiment ce que deviendront tant de pauvres malheureux, si Dieu ne leur vient en aide. Il faut espérer dans sa Providence.

Je vous enverrai les livres que vous me demandez, mais pour ne pas multiplier inutilement les frais, j'attendrai quelques jours, afin d'y joindre un nouvel ouvrage que je fais imprimer en ce moment. Il se compose de la partie du cinquième volume de l'*Esquisse* où je traite de la religion. Sur les instances que l'on m'a faites, j'ai cru devoir publier à part, avant que le volume fût fini, ce qui touche cette question si importante. La forme du livre est un peu abstraite, mais je crois être clair pour ceux qui lisent attentivement, et, de proche en proche, ceux-ci expliqueront aux autres ce qu'ils n'auront pas d'abord entendu.

Les choses continuent d'aller très-mal en politique. Cependant avec de l'union, de la constance et du courage, les hommes de l'avenir, les amis de la république, la sauveront de tous ses ennemis.

Bien à vous de cœur.

### 395. — *Au même.*

Paris, 27 octobre 1848.

Je vous remercie, vous et madame Dessoliaire, de la bonne lettre que vous m'avez écrite le 22, et des châtaignes, noix et cormes que vous m'avez envoyées par M. Simon. Je n'étais pas chez moi quand il est venu. Si je peux le voir, je ferai de mon mieux pour le détourner de l'insigne folie qu'il veut faire. Les premiers partis pour cette colonie du Texas, n'ont trouvé ni terre, ni quoi que ce soit. Quelques-uns ont péri, les autres se sont dispersés pour chercher à vivre en se vendant. Voilà, jusqu'ici, le résultat de l'expédition icarienne.

Le *Peuple constituant* a été condamné hier par la magistrature et le jury de Louis-Philippe. M. Veyron-Lacroix fera un mois de prison, et j'aurai à payer, tous frais compris, à peu près 1,200 francs pour avoir défendu la république et les principes de l'ordre, et le pauvre peuple proscrit en masse, parce qu'il demandait du pain.

On va nommer un Président. Louis Bonaparte et Cavaignac se disputent cette place, et, à différents titres, en sont également dignes. L'un représente l'état de siége et les mitraillades; . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Celui-ci aura pour lui les paysans. . . . . . . . . . . .
. . . . . et celui-là la bourgeoisie qui craint le peuple et veut le repousser dans sa misère et dans son ancien esclavage. Les vrais républicains portent Ledru-Rollin. Faites-le savoir, et que l'on se concerte pour soutenir sa candidature.

Des retards dans le tirage de mon dernier ouvrage, ont re-

tardé aussi l'envoi que je vous avais annoncé. J'enverrai, franc de port, à Patureau un paquet qui en contiendra un autre pour vous, dans lequel vous trouverez : deux exemplaires du livre que je publie, quatre *Paroles d'un croyant*, et deux *Livres du peuple*. Concertez avec Patureau les moyens de vous faire passer ce petit paquet. Faites-lui savoir que M. E. Arago m'a promis de ne pas oublier l'affaire qu'il m'avait prié de lui recommander. — Votre bien dévoué.

Ma santé en ce moment n'est pas bonne, je suis épuisé de fatigue.

## 396. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 5 novembre 1848.

Je vous remercie, mon cher Ange, des bonnes nouvelles que vous me donnez de mon frère, et de l'envoi que vous m'annoncez.

Il m'est impossible de prévoir l'époque où je pourrai quitter Paris, même pour peu de temps; car, outre les fonctions qui m'y retiennent, les circonstances où nous nous trouvons, celles qui doivent forcément se produire, créent à tous de grands devoirs qu'ils ne sauraient abandonner.

J'approuve d'avance tout ce que vous ferez pour tirer parti du nouvel enclos. Il n'y a certainement pas à songer à le mettre en jardinage. Quant aux espaliers, je croirais bon de mêler aux poiriers, sous le cordon de vigne, quelques pêchers et abricotiers, et aussi des pruniers choisis parmi les espèces dont le fruit mûrit mal en plein vent. A l'abri du mur, le long de l'allée qui se prolongera au midi, il me semble qu'il serait bon de planter des arbres fruitiers à haute

tige, parmi lesquels quelques abricotiers, là où le vent les atteindra le moins.

Je suis, comme vous le pensez bien, accablé de travail, et, depuis quelques jours, souffrant de l'estomac, ce qui m'ôte toutes mes forces; mais cet état n'est qu'accidentel.

Les légitimistes ont renoncé à porter Bonaparte, au moins en masse. Ils n'ont encore rien arrêté définitivement sur leur candidat. Cavaignac a peu de chances, malgré les changements que M. Dufaure prépare dans l'administration, pour créer des appuis à sa candidature. On n'en veut guère plus dans les départements qu'à Paris. Presque partout il est détesté, et ne mérite que trop de l'être. La candidature de Ledru-Rollin s'est posée d'elle-même, sans aucun concert, par je ne sais quel accord spontané des provinces, où commence à se développer une contre-réaction très-vive. Il me paraît assez probable, s'il ne survient, dans l'intervalle, quelques nouvelles péripéties, que Ledru viendra au moins en troisième ligne, parmi ceux qui auront le plus de voix.

Vous avez bien fait de retirer les fonds que vous aviez chez les banquiers. Gardez-les jusqu'après la fin de la liquidation générale.

Je vous embrasse de cœur.

397. — *A M. Dessoliaire.*

**Paris, 5 novembre 1848.**

Quand vous me devrez quelque petite somme, mon cher Dessoliaire, elle entrera dans le règlement de nos comptes. Ne m'envoyez jamais d'argent, surtout par la poste, où il faut l'aller chercher soi-même pour signer sur le registre d'émargement.

La personne dont vous me parlez n'est pas venue me voir. On l'en aura détournée peut-être, dans la crainte que des conseils raisonnables n'ébranlassent sa résolution.

Il est bien vrai que l'absorption dans les intérêts purement matériels, l'oubli et le mépris même de tout ce qui ne se rapporte pas uniquement au corps, non-seulement dégradent l'homme, mais opposent encore un obstacle invincible à la solution que poursuivent les sectes, des problèmes de l'ordre inférieur où elles se renferment exclusivement ; car, tant que le devoir, l'amour désintéressé par lequel chacun se dévoue à ses frères et vit en eux, ne régnera pas au fond des âmes, ce sera, certes, bien inutilement qu'on parlera d'association à des hommes qui, renfermés en soi et rapportant tout à soi, n'auront rien à mettre en commun que leurs besoins et leurs convoitises.

Il n'existe que trois ordres d'êtres, car, au-dessus de l'intelligence d'où naît la liberté, il n'y a rien qui puisse en caractériser un plus élevé. Mais parmi les êtres intelligents et libres, on conçoit des degrés de perfection, des natures plus ou moins supérieures à d'autres natures ; et comme on ne saurait admettre que la terre soit le seul monde habité, que cette hypothèse répugne au moins à toutes les vraisemblances, il est présumable que les autres mondes renferment aussi des créatures intelligentes et libres, inconnues de nous en notre état présent, mais douées comme nous d'un corps quelconque ou d'un organisme correspondant à leur nature propre. Ne pouvant rien savoir de plus à l'égard de ces êtres, tout ce qu'on pourrait imaginer d'eux ne reposerai des suppositions chimériques.

J'ai été souffrant pendant plusieurs jours, mais je commence à me trouver mieux. Mille choses affectueuses à madame Dessoliaire et à nos amis. — Votre bien dévoué.

398. — *A M. Camus, à Neuvy-Saint-Sépulchre.*

9 novembre 1848.

Mon cher monsieur, j'ai vu hier M. Arago, qui m'a dit que l'emploi que vous aviez demandé à la gare du chemin de fer de Châteauroux vous était accordé, et que votre nomination allait partir immédiatement, si même elle n'était déjà partie.

Je vous prie de remettre à notre ami Dessoliaire le bon de la poste ci-inclus qu'il se fera rembourser à Neuvy. Pour le toucher ici, il faudrait que j'allasse moi-même au bureau, ce qui me prendrait une demi-journée.

Ainsi que je vous l'avais mandé, Ledru-Rollin est le candidat des républicains pour la présidence. Nous espérons qu'il obtiendra au moins une forte minorité.

Les représentants de la Montagne viennent de publier une déclaration de principes qu'il a signée, et qui doit dès lors être regardée comme son programme. On l'enverra dans toute la France, afin que partout on sache ce que veulent les républicains et ce qu'ils ne veulent pas. Le peuple des campagnes ne se laissera pas toujours tromper par ses ennemis et pour lui aussi la lumière se fera.

Courage donc et persévérance.

399. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 16 novembre 1848.

D'après les informations que je viens de prendre, mon cher monsieur Dessoliaire, le dernier paquet que je vous ai fait adresser, enveloppé avec soin de toile cirée, contenait, outre

les exemplaires du *Livre du Peuple* et les *Paroles d'un croyant*, deux exemplaires en bon état de mon dernier ouvrage. Au reste, j'en tiendrai un autre à votre disposition. Veuillez le faire prendre chez moi quand vous en trouverez l'occasion. Quant à la petite somme que vous voulez me rembourser, ne me l'envoyez pas, elle entrera dans notre prochain compte.

Je parlerai de nouveau à M. Arago de l'affaire d'Alexis Camus. D'après ce que le premier m'avait dit, je la croyais terminée selon les désirs de notre ami. Maintenant je crains que les règles administratives n'y aient apporté le retard qui l'inquiète.

Vous comprenez fort bien la distinction des trois ordres d'êtres, et je n'ai rien à ajouter là-dessus.

J'ai recommandé qu'on vous envoyât des exemplaires de la déclaration des représentants de la rue Taitbout, signée de Ledru-Rollin ; on peut la regarder comme son manifeste. Cavaignac et Louis Napoléon travaillent à grands frais à répandre leur candidature. La république . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . .Mais avec du courage et de la persévérance, nous la sauverons, et les mauvais jours mêmes que nous avons à traverser, éclaireront le peuple trompé en ce moment par ses ennemis. Faisant notre devoir, Dieu fera le reste.

Votre bien dévoué.

## 400. — *Au même.*

Paris, 30 novembre 1848.

Vous n'aviez nullement besoin d'insister, mon cher monsieur Dessoliaire, sur le contenu du paquet qui vous a été envoyé. Cela ne pouvait certes souffrir aucun doute. Vous

retiendrez sur le prix des petits livres les 1 franc 45 centimes de port qu'on a oublié de payer ici, et quant au second exemplaire de mon dernier ouvrage, je le tiens à la disposition de la personne que vous chargerez de le prendre chez moi.

Je n'aurai pas besoin cette année de pantalons d'hiver. Je suis abondamment pourvu de tout le nécessaire.

On m'a promis de vous envoyer des exemplaires de la déclaration des représentants de la Montagne. Peut-être les avez-vous déjà reçus, car l'envoi devait vous être fait immédiatement. La candidature de Ledru-Rollin prend on ne peut mieux dans la plupart des départements, et j'espère qu'elle réunira une forte minorité. Sans l'ignorance des gens de la campagne que trompent les intrigants, elle l'emporterait sur toutes les autres, au grand bénéfice du peuple.

Il est vrai que Jésus-Christ, né Juif, commença tout naturellement sa prédication chez les Juifs, et dut d'abord les appeler à soi. Les autres, de proche en proche, devaient venir plus tard. Peu importent, au reste, les détails quelquefois obscurs qu'on trouve dans l'Évangile. Ce qui nous intéresse, c'est la doctrine, et celle-ci est parfaitement claire.

Je vous renouvelle l'assurance de mon affectueux dévouement.

### 401. — *Au même.*

Paris, 17 décembre 1848.

Si les ennemis du peuple, abusant de son ignorance, triomphent en ce moment de lui par lui-même, leur triomphe, mon cher monsieur Dessoliaire, ne sera pas long. Les pauvres malheureux qu'on a trompés ne se désabuseront que

trop vite, lorsqu'à la place de tout ce qu'on leur fait espérer, ils ne trouveront qu'un accroissement de misère. Nous allons, en effet, traverser des temps bien mauvais. On doit s'attendre, et prochainement, à une espèce de restauration de l'Empire, désirée et favorisée par les partisans des deux branches déchues des Bourbons, qui y voient une chance pour leurs prétendants. Pour arriver là, ils vont jeter la France dans un désordre profond et dans la guerre civile peut-être. Mais il y aura un retour, car les peuples ne reculent que pour avancer, et après beaucoup de maux et de nouveaux combats, nous nous retrouverons mieux instruits, au même point que le 24 février. Il faut cependant travailler à l'enseignement des gens de campagne. La lumière peu à peu pénétrera dans leur esprit, et ils seront, d'ailleurs, éclairés bientôt par leur intérêt même, et peu de mois suffiront pour cela. Toujours nous ont-ils débarrassés de Cavaignac, et bien que ce soit à l'aveugle, ils ont rendu en cela un immense service à la France.

Les persécutions que vous éprouvez deviennent générales. J'espère, toutefois, qu'elles n'atteindront pas le but qu'ils se proposent. Dieu a dit aux méchants comme aux flots de la mer : « Vous viendrez jusqu'ici, et n'irez point au-delà. » Que les bons s'unissent pour leur résister et pour s'aider les uns les autres. Leur règne approche, le règne du Christ, le règne du Père qui est dans les cieux. Hâtons-en l'avénement par la persévérance infatigable de nos efforts, le courage de notre foi et l'ardeur sainte de notre amour. Votre bien dévoué.

402. — *A madame Dessoliaire.*

Paris, 4 janvier 1849.

Chère madame Dessoliaire, je suis vivement touché des sentiments affectueux que vous me témoignez, et je vous prie de croire de votre côté à ceux que je ne cesserai d'avoir pour vous et pour tous les vôtres. Puisse cette nouvelle année, moins triste dans son cours que dans ses commencements, être pour vous, pour votre mari, pour vos chers petits enfants, une année de bénédiction! Elle le sera pour chacun de nous, quoi qu'il arrive, si nous voulons ce que Dieu veut, car il veut toujours ce qu'il y a de meilleur. Croyons-le fortement et nous aurons la paix, la paix de l'âme qui surpasse tous les autres biens.

A vous maintenant aussi quelques mots, mon cher Dessoliaire. Et d'abord, j'oubliai, dans ma dernière lettre, de vous prier de remercier de ma part M. Rozier de celle qu'il m'a écrite. Veuillez réparer cet oubli que j'ai beaucoup regretté, et qui vient de la hâte avec laquelle, pressé de différentes affaires, je vous répondis ce jour-là.

Les persécutions que vous éprouvez s'exercent partout de la même manière en ce moment de triomphe pour la réaction. Maîtresse du pouvoir, elle prépare, sans même s'en cacher, une restauration désormais presque inévitable, mais qui serait de peu de durée. Bonaparte ne rêve que l'Empire, et ses propres ennemis auxquels il s'est livré l'y poussent de toutes leurs forces, afin que ce soit lui, et non pas eux, qui renverse la république, et que, renversé lui-même immédiatement après, les autres ne soient plus embarrassés de ses prétentions. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Que Dieu soit en aide à la France dévorée au dedans par tous ceux qui veulent de nouveau s'engraisser de sa substance, et menacée au dehors par une nouvelle coalition! Gardons-nous cependant de désespérer de son avenir. Après de mauvais jours, ses vrais enfants, éclairés enfin et se levant tous ensemble, la sauveront par leur énergie. — Votre bien dévoué.

### 403. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 23 janvier 1849.

J'ai été, mon cher Ange, retenu chez moi trois semaines par une inflammation d'entrailles qui, avec la diète sévère qu'il faut garder en ce cas-là, m'a très affaibli. Je sortis hier pour la première fois et passai trois heures à la Chambre. J'y parlai de votre observation sur les droits de succession à cinq ou six représentants qui tous, comme moi, furent de votre avis. Mais tous crurent aussi qu'en ce moment on n'obtiendrait pas la réformation de cette injustice. Je les engageai cependant à soulever la question. Le feront-ils? Je n'en sais rien, car on ne les écouterait guère, à cause des graves préoccupations au milieu desquelles il est au moins très-difficile de faire de bonnes lois.

Le ministère a tenté samedi un coup d'État contre l'Assemblée qu'il voulait disperser, pour procéder facilement à une

restauration quelconque. Il paraît qu'on devait arrêter vingt-sept représentants. Le complot a échoué par le bon sens du peuple qui a évité le piége où on voulait l'attirer comme en juin. Mais ce n'est que partie remise. Les conspirateurs ont trop besoin de nouveaux combats et de nouveaux massacres pour renoncer à leurs desseins, sauf ensuite à se combattre et se massacrer entre eux, car ils appartiennent à trois partis unis en apparence, divisés en réalité, se défiant l'un de l'autre et cherchant à se jouer mutuellement.

Je vous souhaite une meilleure santé que la mienne et vous embrasse de cœur.

### 404. — *Au même.*

Paris, 31 janvier 1849.

Je suis, mon cher Ange, complétement rétabli depuis trois jours. Le temps plus sec y a contribué, je crois. Mais je crains que ce même temps ne nuise beaucoup aux arbres qui commençaient à fleurir. Il gèle toutes les nuits. Ces gelées tardives peuvent faire autant de mal, qu'un mois plus tôt elles auraient fait de bien.

La réaction l'emportera sans doute dans les élections nouvelles, mais moins peut-être qu'on ne se l'imagine. Déjà il s'opère en beaucoup de lieux, dans le Midi notamment, un mouvement en sens contraire. Partout fermente la question sociale, la question de vie et de mort pour les masses, et celle-ci absorbe la question politique. Je ne vois pas comment, la société conduite comme elle l'est, nous pourrions éviter une guerre civile terrible, car elle s'établira principalement dans les campagnes. Il se forme, dans le clergé même, un parti *catholique*, qui propage au nom de l'Évangile et de

la tradition de l'Église, des doctrines qui peuvent mener loin. Ce parti déclare très-nettement que « toute rente, tout « revenu, tout intérêt de tout capital, *est un vol;* » et en conséquence il en demande l'abolition. Nous sommes à la porte d'une révolution, fille de celle de 89, mais bien autrement profonde. On n'en saurait prévoir en détail les péripéties; on sait seulement, qu'inévitable, il est sage et très-sage de se régler sur cette prévoyance, et c'est pour cela surtout que je vous en parle en ce moment.

Je vous embrasse de cœur et tout ce qui vous entoure.

Votre frère.

### 405. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 14 février 1849.

Mon cher monsieur Dessoliaire, je ne vous répondrai qu'en bien peu de mots, souffrant encore d'une ophtalmie qui m'a rendu presque aveugle pendant plusieurs jours.

Je vais faire expédier pour vous à Patureau et franc de port par la diligence un paquet contenant :

12 *Paroles d'un croyant*,
6 *Livres du Peuple*,
3 *Évangiles*.

Je n'entends pas que ces livres, que vous vous chargez de distribuer, vous coûtent quoi que ce soit.

*Multiple* est ce qui renferme l'idée de plusieurs unités. On dit un arbre, deux arbres, mille arbres. Ainsi l'arbre est une chose multiple.

Le *relatif* est ce qui n'existant pas de soi-même, a une relation nécessaire à quelque autre chose dont il dépend d'une manière quelconque.

*Contingent* est le contraire de nécessaire, ce qui peut être ou n'être pas.

Mes yeux me pressent de finir, et je finis en vous embrassant.

406. — *Au même.*

Paris, 8 mars 1849.

Ma santé, mon cher monsieur Dessoliaire, s'est beaucoup améliorée. J'ai, depuis quelques jours, commencé à sortir pour reprendre mes fonctions à l'Assemblée Nationale. Il faut espérer que le mieux continuera.

Patureau a reçu les volumes envoyés pour vous par M. Elie, et sans doute aussi ceux que je vous annonçais, puisqu'ils sont partis le même jour que ma dernière lettre. Ils lui seront parvenus franc de port. Peut-être attend-il une occasion pour vous les faire passer.

Supposez deux corps parfaitement semblables en toutes choses, par exemple deux molécules d'eau; ces corps exactement les mêmes à tous les autres égards, ne seront distincts que numériquement; ce sera le même corps essentiel multiplié individuellement au moyen de la limite qui le circonscrit. Mais, entre deux corps ou deux êtres parfaitement semblables en toutes choses, on ne conçoit aucune relation sociale, puisqu'ils n'ont rien à se donner, ni rien à recevoir l'un de l'autre; il n'y aurait entre eux aucune communication. Une comparaison fera comprendre ceci. Que deux hommes aient les mêmes pensées, et rien que les mêmes pensées, évidemment ils n'auront rien à se dire; il n'existera entre eux aucun échange d'idées, aucune société intellectuelle.

Veuillez dire de ma part mille choses affectueuses à ma-

dame Dessoliaire. J'embrasse vos petits enfants et suis tout à vous de cœur.

### 407. — *Au même.*

Paris, 15 mars 1849.

Le point le plus important pour les républicains dans les nouvelles élections, est de ne pas se diviser. Peu importent leurs choix, pourvu qu'ils tombent sur de vrais démocrates, sur des hommes sûrs, énergiques et honnêtes. Je ne m'oppose point à ma candidature, si elle a l'approbation générale; mais, dans le cas de dissentiments, il ne faudrait pas me porter. Que la majorité décide. Je dois ajouter que s'il arrivait que je fusse renommé ici, j'opterais pour Paris, dont je suis déjà l'un des représentants. Cette option serait de devoir à mes yeux.

Il est vrai que mon dernier ouvrage (1) n'a pas été fait pour le peuple; non plus que l'*Esquisse* d'où il est extrait. Peu à peu cependant, je l'espère, le peuple parviendra à le comprendre, lorsqu'on le lui expliquera, et il pourra d'ailleurs être mis à sa portée, au moins quant au fond, sous une forme plus simple. Si je peux trouver quelque argent, je ferai pour le peuple une édition des *Paroles d'un croyant*. Malheureusement, comme vous le dites, la misère est si grande, qu'il faut apaiser la faim du corps avant de s'occuper de l'esprit.

Tout à vous de cœur, mon cher Dessoliaire.

(1) *De la Société première.*

### 408. — *Au même.*

Paris, 4 avril 1849.

Je ne veux pas, mon cher Dessoliaire, que vous dépensiez rien pour la réimpression dont je vous ai parlé. L'ouvrage est commencé, et il ira vite, je l'espère. Le volume, très-joli et plus petit que l'ancienne édition, contiendra les *Paroles d'un Croyant* et *Une voix de prison.* On pourra plus tard, s'il y a moyen, réimprimer les *Paroles* avec le *Livre du peuple.* Je m'arrange pour avoir 2,000 exemplaires à distribuer gratis. C'est peu, par rapport à ce qu'il faudrait, mais on est obligé de se restreindre à cause des dépenses.

Ne perdez pas de vue les élections prochaines. Pour réussir, il faut que les républicains se concertent et s'entendent bien sur leurs candidats, afin qu'il n'y ait point de voix perdues. Il serait déplorable que, faute d'union, le peuple des villes et des campagnes se laissât battre par ses ennemis. Ceux-ci sont très-actifs et se remuent partout. Ils ont pour eux le gouvernement et l'emporteraient sans aucun doute si les républicains se divisaient. Ainsi donc union, zèle et résolution ferme d'accomplir le devoir envers la patrie et l'humanité dans laquelle nous sommes tous solidaires. Que chacun, quelle que soit sa position particulière, résiste courageusement aux mauvaises influences. La faiblesse serait une lâcheté et l'indifférence un crime.

J'embrasse de cœur le père, la mère et les petits enfants.

### 409. — *Au même.*

Paris, le 16 avril 1849.

N'ayant point vu M. Elie depuis quelque temps, je le crois

parti pour l'inspection qu'il devait faire dans les départements. Vous n'en recevrez pas moins, mon cher Dessoliaire, les quatre exemplaires des *Évangiles* que vous me demandez; mais j'attendrai pour vous les envoyer que l'édition nouvelle des *Paroles d'un Croyant* ait paru, ce qui ne tardera pas. Aux exemplaires que je vous destine je joindrai les quatre autres volumes, afin d'économiser les frais, et j'adresserai le tout à Patureau, suivant votre indication. Ce dernier m'a écrit, il y a peu de jours. Il est avec raison très-occupé des élections. Je lui recommande surtout l'union. Si les républicains se divisent, s'ils ne s'entendent pas pour porter unanimement les mêmes candidats, ils seront vaincus par la réaction et ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Il paraît que quelques-uns ont des préventions contre MM. Rollinat et Fleury. Ils ont tort, et à la Montagne nous les regardons comme des nôtres. On peut avoir des principes solides sans faire beaucoup de bruit. Bien à vous de cœur.

410. — *Au même.*

Paris, 23 mai 1849.

Je réponds fort à la hâte, mon cher Dessoliaire, à votre lettre du 20 mai. Je ne sais trop quel journal vous indiquer; aucun ne me satisfait entièrement. *Le Peuple*, franchement révolutionnaire, manque trop souvent de mesure, comme il manque de doctrine. *La Réforme* n'a pas plus de doctrine arrêtée, et quelquefois elle est équivoque sur certains points. Je ne connais pas les autres journaux démocratiques. A tout prendre, je préférerais, je crois, *le Peuple, quant à présent* : c'est le journal du combat; mais il ne faut pas se laisser entraîner à ce qu'il pourrait avoir d'excessif.

Je vous enverrai prochainement 100 exemplaires du petit volume, par Alexis Camus. Onze de ces exemplaires portent les noms que vous m'avez indiqués.

Nous sommes en un moment très-grave, toujours à la veille d'un coup d'État, entre la république que ses enfants sauveront quoi qu'on fasse, et les royalistes qui appellent les Cosaques pour la renverser.

Je crois que, plus unis dès l'origine, les républicains auraient remporté l'élection dans l'Indre. Il faut plus que jamais travailler à instruire les campagnes.

Surtout l'union, du dévouement, l'oubli de soi. On veut son droit, mais combien peuvent, savent accomplir le devoir ! C'est pourquoi c'est toujours à recommencer.

Bien à vous de cœur.

### 411. — *Au même.*

Paris, 28 juillet 1849.

J'apprends avec grand plaisir, mon cher Dessoliaire, que vous êtes arrivés vous et madame Dessoliaire, bien portants à Neuvy. Je vous recommande très-instamment le soin de votre santé. J'ai plus de confiance dans le résultat des conseils que je vous ai donnés, que dans les prescriptions du médecin. Ne vous pressez pas d'avoir recours à la saignée, et surtout à des saignées périodiques ; l'essentiel est de ne point fatiguer votre tête et de faire chaque jour un peu d'exercice, si vous le pouvez.

D'après ce que vous me dites, je vois que vous entendez suffisamment ce qui touche la raison du droit et du devoir, qui ne sont radicalement que les deux conditions les plus universelles de l'existence des êtres, dans leur rapport à

l'homme. Ce que vous comprenez bien, vous le ferez aisément comprendre aux autres. Les explications, d'ailleurs, doivent varier suivant la mesure d'intelligence et l'ouverture d'esprit de chacun.

M. Barbet vous remercie de votre souvenir et me charge de vous transmettre l'assurance de son amitié.

Dites à madame Dessoliaire combien j'ai été heureux de la connaître personnellement, et que je compte sur son affection, comme elle peut compter sur la mienne.

J'embrasse vos petits enfants, et je suis tout à vous.

### 412. — *Au même.*

Paris, 20 août 1849.

J'apprends avec bien du plaisir, mon cher Dessoliaire, que votre santé est bonne. Elle se conservera telle, si vous suivez les recommandations qui vous ont été faites à cet égard. Pour moi, j'ai été très-souffrant de l'estomac dans ces derniers temps ; mais depuis deux jours je commence à me trouver mieux.

Il est certain que les *Évangiles* sont malheureusement d'un prix trop élevé pour le peuple. Je ne peux rien à cela, car l'ouvrage appartient pour plusieurs années encore aux éditeurs, et il sera bien difficile de le donner jamais à aussi bon marché qu'il faudrait pour qu'il pût se répandre beaucoup, les frais d'impression et de papier étant pour cela trop considérables.

Je vous engage à ne lire aucun livre de médecine, même celui de M. Raspail. Ces sortes de lectures ne sont pas sans danger. Un bon régime quand on se porte bien, un bon médecin quand on est malade, il n'y a d'utile que cela. J'ai vu

des exemples [illegible]
même, et presque [illegible]
et que, sur [illegible]
magine avoir.

Elie est [illegible]
écrira sans [illegible]
coup de [illegible]
Dessoliaire. [illegible]

[illegible]

J'ai reçu [illegible]
deux [illegible]
tient des [illegible]
seule [illegible]
blié de [illegible]
mestre [illegible]
soit fr. 761. [illegible]
réellement [illegible]
le compte [illegible]
fr. 660, 60 [illegible]

Le mois [illegible]
Je vous prie [illegible]
vres, mais [illegible]
seront arrivés.

Voilà trois semaines [illegible]
veuse qui [illegible]
reux pour [illegible]
cances de l'Assemblée [illegible]

nt
es
lle
un
nt,
t-ce
ité?
'ap-
et il
itié.

raf-
tion
i té-
ance
mo-
. Ce-
faible
ésirer
*la Ré-*

ir, et
le mes

r Elie,
et que

fatigue des séances. J'occupe un appartement vaste, mais froid, où le soleil pénètre peu. De quelque manière qu'on s'arrange, il y a toujours quelque chose qui n'est pas comme on le voudrait; ainsi, patience. Le pauvre peuple en a grand besoin. La misère est extrême, et nulle meilleure espérance pour l'hiver. On a rejeté la France dans les voies de Louis-Philippe, avec des conditions plus funestes encore. Nous marchons à la ruine et à des catastrophes sans nom. Je désire beaucoup, pour vos contrées, que la récolte du blé noir soit satisfaisante. On ne se plaint pas en général de celle du froment.

Tout à vous de cœur.. Votre frère. F.

### 414. — *A M. Elie.*

Paris, 11 septembre 1849.

Après avoir subi, comme presque tout le monde, les influences de l'épidémie, je me retrouve à peu près dans mon état ordinaire, et j'en profite, mon cher Elie, pour vous remercier de votre souvenir et si bon et si amical. Je vois avec plaisir qu'à tout prendre, vous n'êtes pas trop mécontent du lieu que vous habitez (1). S'il vous offre peu de ressource du côté de la société, vous n'en êtes que plus libre, et l'étude vaut bien la conversation banale des ennuyés et des ennuyeux, c'est tout un, dont la province abonde partout. Le monde, d'ailleurs, est triste aujourd'hui; le mal y a reconquis, pour un temps, sa domination, et jusqu'à ce qu'il se soit usé de nouveau par ses propres excès, les gens de bien n'ont rien à faire que de préparer l'avenir en combattant, chacun

(1) Montreuil-sur-Mer.

dans sa sphère, l'ignorance et les préjugés. Quoi que puissent faire pour empêcher la diffusion de la lumière, les hommes qui ne vivent que dans les ténèbres et par les ténèbres, elle se répand de proche en proche et chaque jour marque un nouveau progrès. Nous trouvons, il est vrai, ce progrès lent, il l'est, en effet, pour nous qui passons si vite; mais qu'est-ce que dix ans, vingt ans, trente ans dans la vie de l'humanité?

M. Barbet me parle souvent de vous, il a été heureux d'apprendre que vous ne vous déplaisiez pas à Montreuil, et il me charge de vous renouveler l'assurance de son amitié. Écrivez-lui, cela lui fera plaisir.

Dessoliaire est toujours plein de zèle, et sa santé s'est raffermie. Vous lui êtes fort utile. Il a pour vous une affection vraie, et il sent vivement le prix de celle que vous lui témoignez. Avec un homme comme lui par canton, la France changerait bientôt de face. Il manque un enseignement moral qui féconde chez le peuple l'enseignement politique. Celui-ci même est si entravé qu'il ne parvient qu'à une faible partie de la population; et encore que de choses à désirer dans les journaux qui en sont les organes! On dit que *la Réforme* va se liquider; elle est surchargée de dettes.

Remerciez pour moi madame Reys de son souvenir, et veuillez en même temps être près d'elle l'interprète de mes sentiments affectueux.

Tout à vous de cœur.

### 415. — *Au même.*

Paris, 17 octobre 1849.

Je vous remercie du fond de mon cœur, mon cher Elie, des sentiments si affectueux que vous me témoignez, et que

je vous rends bien. Quant à présent, tout, dans ma position, se réduit à beaucoup de fatigue. De sept heures du matin à neuf heures du soir, je n'ai pas un instant à moi, et dans ces quatorze heures de travail, à peine y en a-t-il deux ou trois que je puisse employer à écrire, et pas une presque où je ne sois pas interrompu. Ce qui me soutient et ranime mes forces, c'est l'espéranee de faire quelque bien. Semons, semons toujours, la bonne semence germera tôt ou tard. Dieu, en secret, veille à sa croissance.

M. Barbet a été malade, heureusement il est mieux maintenant. Nous parlons souvent de vous ensemble.

A vous de tout cœur.

416. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 25 février 1850.

Je me réjouis avec vous, mon cher Dessoliaire, de la naissance du petit garçon qui vient d'augmenter si heureusement votre jeune famille. La bonne santé de la mère rend cette joie complète, et sans doute elle ne doutera pas de la vivacité des sentiments qu'en cette occasion je vous prie de lui exprimer de ma part. Cependant, comme tout est mêlé dans la vie, je m'afflige des pertes que vous avez éprouvées et de la gêne qu'elles vous causent. Grâces à Dieu, vous comptez sur la Providence, et vous avez raison, elle ne vous délaissera point. M. Barbet me charge de vous remercier de votre souvenir et de vous transmettre ses compliments au sujet du nouveau-né. Ma santé, sans être bonne, est beaucoup meilleure en ce moment. Le printemps, je l'espère, achèvera de la rétablir.

L'esprit républicain fait partout de rapides progrès. Quoi

qu'on fasse pour retenir le peuple dans l'ignorance, il s'éclaire chaque jour, et on le verra bien quand viendra l'époque des élections prochaines. Jusque-là il faut tout souffrir, pour ôter au Pouvoir le prétexte qu'il cherche à un coup d'État. Le courage aujourd'hui, c'est la patience; par elle seule nous pouvons éviter les piéges qui nous sont tendus. Le suffrage universel, voilà l'âme du peuple, et avec lui il triomphera sans violence, sans effusion de sang. Dans le délire de sa peur et de ses passions aveugles, le passé achève de se tuer lui-même, par la violation permanente de toutes les lois, de toute justice divine et humaine. Nous vaincrons, nous, par les moyens contraires. Il faut aussi que le peuple ranime en soi l'esprit national, car bientôt peut-être aura-t-il à repousser l'invasion des cosaques. Les rois arment contre nous. Préparons-nous à les recevoir, comme nos pères les reçurent, il y a soixante ans. Si, comme tout l'annonce, ils veulent le combat, que ce soit le dernier, celui d'où sortira l'affranchissement définitif de l'humanité.

Bien à vous.

417. — *Au même.*

Paris, 16 mai 1850.

Je me réjouis, mon cher Dessoliaire, de la bonne santé de toute votre famille, et de l'abondance de travail que vous avez trouvée à votre retour. Nous avons eu ici notre ami Elie pendant quelques jours, et nous avons souvent parlé de vous ensemble. Depuis lors je souffre beaucoup de l'estomac, mais cela passera.

Je pourrai vous envoyer d'autres livres à l'adresse que vous

m'indiquerez à Châteauroux. Il faudrait vous arranger pour en vendre quelques-uns à bas prix pour payer le port.

M. Barbet se porte bien, et me charge de vous transmettre ses souvenirs affectueux.

Il n'est rien que ne fassent en ce moment les ennemis de la république pour pousser le peuple à un mouvement. Ils voudraient l'écraser de nouveau sous les balles et sous la mitraille, et trouver dans cette boucherie même un prétexte pour rétablir la monarchie. Grâces à Dieu, le peuple voit le piège où l'on veut l'attirer, et il reste calme, à la grande confusion des provocateurs. Toutefois, on doit s'attendre à des événements graves, car les choses ne sauraient rester dans l'état violent où les conspirateurs royalistes les ont mises.

Quoi qu'il arrive, et quelles que puissent être les vicissitudes de la lutte entre le monde du passé et le monde de l'avenir, le triomphe final de celui-ci est aussi certain qu'il est certain qu'il y a un Dieu, et que sa justice brise tôt ou tard les obstacles qu'opposent à l'ordre voulu de lui les criminelles passions des fils de celui qui, suivant l'expression de la Bible, *fut homicide dès le commencement.*

### 418. — *A M. Elie.*

Paris, 18 mai 1850.

Vous avez bien raison, mon cher Elie, de chercher dans la culture de votre jardin une douce distraction aux tristes pensées que fait naître le spectacle du monde politique. Les ennemis de la république, frappés d'aliénation mentale, courent, avec une vitesse effrayante, à des abîmes dont nul ne saurait sonder la profondeur. Je crains que, dans leur aveuglement sans exemple, ils ne soient contre eux-mêmes,

sous la main de Dieu, l'instrument d'une justice terrible.

Je n'ai pu encore me débarrasser tout à fait de la bronchite qui me fatigue depuis deux mois. Cependant je suis mieux, et je compte, pour achever ma guérison, sur les premières chaleurs du printemps.

M. Barbet se trouve bien du régime sévère qu'il s'est imposé. Il vous dit mille choses affectueuses, et joint ses compliments à ceux que je vous prie d'offrir de ma part à madame Reys.

Je suis, mon cher Elie, tout à vous de cœur.

### 419. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 5 juin 1850.

Mon cher Dessoliaire, on mettra aujourd'hui ou demain à la diligence de Châteauroux un ballot contenant :

100 *Paroles d'un Croyant.*

100 *Livres du peuple.*

100 *Voix de prison.*

Plus, un exemplaire de ces trois ouvrages en un seul volume pour Pierre Dessoliaire.

Lorsqu'on dit *homme*, *cheval*, *chêne*, etc., lorsqu'aussi on énonce les qualités de ces divers êtres, blanc, noir, grand, petit, léger, pesant, etc., on exprime par le langage, la parole ordinaire, ce que chacun d'eux a de positif, ce qui le constitue et le caractérise. Mais lorsqu'on dit, un homme, deux hommes, trois hommes, un cheval, deux chevaux, trois chevaux, les nombres *un*, *deux*, *trois*, etc., qui s'appliquent indifféremment à tous les objets, n'expriment les qualités d'aucun, ni par conséquent rien de ce qui les constitue en eux-mêmes ou de ce qu'ils ont de positif; ils expriment seu-

lement leur *multiplicité*. Et comme la multiplicité, impossible sans la limite, en est l'effet direct, le nombre, qui n'exprime que la multiplicité, résultat de la limite ou du principe négatif des choses, en est la langue propre, et ne réveille aucune autre idée que celle de multiplicité, ou de distinction individuelle dans le temps et l'espace.

Quatre millions au moins d'électeurs vont être privés de leur droit en vertu de la dernière loi. . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le peuple après cela doit être content et se féliciter de son choix. La République n'est plus qu'un nom, elle n'existe plus en réalité, mais elle renaîtra.

Bien des choses affectueuses à madame Dessoliaire. M. Barbet vous remercie l'un et l'autre de votre souvenir, et me charge de vous transmettre les siens. Je vous renouvelle l'assurance de mon fraternel dévouement.

### 420. — *Au même.*

Paris, 20 juin 1850.

Me voilà en effet, mon cher Dessoliaire, dans ma soixante-neuvième année. Cela fait déjà bien des ans, et le fardeau n'en est pas plus léger; mais plus il s'aggrave, plus aussi le moment de le déposer approche, et c'est un doux encouragement à le porter jusqu'au bout avec courage et avec patience. Le repos après le travail, et le travail aussi longtemps que Dieu, selon les vues de sa sagesse pleine de bonté, nous en imposera le saint devoir.

Le système de M. Louis Blanc n'est autre chose que le communisme, sous sa forme même la plus étroite, la plus matérielle, la plus destructive de toute liberté. Chaque industrie, monopolisée entre les mains de l'État, deviendrait une branche de l'administration générale, et sous un régime de caserne, l'ouvrier, en échange du labeur qui lui serait prescrit, aurait droit à sa part dans la gamelle commune. Je ne serais guère, pour ma part, curieux de vivre dans ce *nouveau monde-là*.

Quelque mauvaise et impraticable que soit la loi qui vient d'être faite contre le suffrage universel, il ne faut pas négliger cependant de se faire inscrire sur les nouvelles listes. Quelque peu qu'on laisse à chacun de son droit, il servira plus tard à reconquérir le reste. Votre bien dévoué.

### 421. — *Au même.*

Paris, 30 juin 1850.

Je reçois à l'instant, mon cher Dessoliaire, votre lettre du 28 juin. J'ai reçu aussi celle du 24. Que madame Dessoliaire ne s'inquiète pas outre mesure des tracasseries dont vous êtes l'objet. On en exerce partout de semblables pour effrayer les populations, et les façonner à la servitude que l'on veut faire peser sur elles, en les empêchant d'user des droits mêmes qu'on ne leur a pas encore enlevés. Les signatures de femmes et de mineurs sur une pétition peuvent être légalement sans valeur; mais ce ne sont point des faux. Vous n'avez donc absolument rien à craindre de ce côté. Il faudra que, pour vous atteindre, les persécuteurs cherchent un autre prétexte. Veillez à ne point leur en offrir, et ensuite, quoi qu'ils fassent, soyez en paix, car il est écrit : « Heureux ceux

qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. » Dieu n'abandonnera jamais les siens. Plus les violences des ennemis de l'ordre sont aveugles, plus ils s'efforcent d'arrêter le progrès social, de refouler l'humanité dans les ténèbres où ils espèrent étouffer ses droits, plus leur règne sera court. Ils ne vaincront pas l'éternelle justice. Espérance donc, et foi et amour. Avec ces trois choses bien avant dans le cœur, on triomphe de tout.

### 422. — *A M. Elie.*

Paris, 4 juillet 1850.

J'ai, en effet, été souffrant, mon cher Elie, mais je me trouve mieux maintenant. Si l'âme était tranquille, le corps serait assez bien. Mais comment résister à la douleur profonde qu'inspire le spectacle que nous avons en ce moment sous les yeux? Jamais le monde ne vit rien de semblable, et je ne sache rien d'aussi effrayant que le crime à l'état d'imbécillité. Les hommes qui poussent chaque jour, dans leurs passions aveugles, la France vers l'abîme, ne se doutent pas qu'ils préparent leur propre châtiment, châtiment terrible, car l'oppression sans mesure amènera des représailles sans mesure aussi. En fermant la voie au progrès pacifique, on suscite au sein des masses des idées de violence et des colères ardentes, dont il est trop à craindre que l'explosion n'enfante prochainement des désastres incalculables. Un funeste esprit de jacquerie fermente parmi les paysans dans une partie de la France. Ils se consolaient de leurs maux présents par l'espérance du meilleur avenir que leur promettait le suffrage universel. Privés aujourd'hui de leur droit, jetés hors de la société, ils en appelleront à la force et s'armeront de leurs

fers comme les esclaves au temps de Spartacus. Voilà où nous conduisent les insensés qui . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .se sont emparés du pouvoir, larves hideuses qui, se glissant à travers les fissures de ce grand tombeau qu'on nomme le passé, s'efforcent d'y attirer les peuples, pour se repaître d'eux au fond de la solitude et de la nuit.

Il règne une division profonde entre les trois fractions réactionnaires. Le Président, convaincu enfin qu'il ne peut pas compter sur la majorité pour l'accomplissement de ses desseins personnels, dit hautement qu'il se passera d'elle, et qu'il fera ses affaires tout seul. Il peut en avoir la pensée, mais la puissance, où la prendra-t-il? Toujours résulte-t-il de là que l'incertitude du lendemain tient en suspens toutes les affaires, et que la misère augmente en des proportions effrayantes par le manque de travail. Chose inouïe, notre gouvernement n'est, dans ses deux branches, qu'une conspiration permanente, une menace perpétuelle de révolution. Voilà, jusqu'ici, avec la destruction de toutes les libertés, le titre le plus clair des royalistes à la reconnaissance publique.

M. Barbet me charge de vous dire mille choses amicales de sa part. Il se porte assez bien, malgré la chaleur qui ne va pas à son tempérament.

A vous de cœur, mon cher Elie.

423. — *M. Dessoliaire.*

Paris, 19 juillet 1850.

Je ne pense pas, mon cher Dessoliaire, que l'on vous tracasse pour vous être chargé de remettre de ma part, à quelques personnes, les *Paroles d'un Croyant;* ce serait aussi par

trop fort. Cependant, comme en ces jours de persécution, rien n'est impossible, que la tyrannie ne recule devant aucune monstruosité, qu'elle transforme en délits les actes les plus licites, les choses les plus innocentes, conduisez-vous en conséquence et ne lui donnez aucune prise sur vous.

M. Proudhon attaque toutes les doctrines et n'en a aucune. Ce qu'il a dit la veille, il le combat le lendemain, fort seulement pour détruire, sans rien substituer à ce qu'il détruit. Le fond de sa pensée, d'ailleurs, tel qu'on peut le découvrir à travers tant de variations, est l'athéisme et le matérialisme. Si le peuple entrait dans cette voie, ç'en serait fait de lui et de l'avenir. Mais, grâces à Dieu, aucun sophiste, si habile qu'il puisse être, ne l'entraînera dans cet abîme. Il suffira de l'instinct de la vie pour l'en préserver.

Le temps me presse, et je n'ai que celui de vous renouveler l'assurance de mon attachement.

### 424. — *Au même.*

Paris, 24 août 1850.

Ma santé, mon cher Dessoliaire, n'est pas mauvaise en ce moment, mais j'ai dans un genou des douleurs qui me rendent la marche pénible et difficile, ce qui me contrarie à cause du besoin que j'aurais de faire quelque exercice. Heureusement que j'ai chez moi des occupations qui, me prenant tout mon temps, ne me laissent pas celui de m'ennuyer.

Votre zèle vous sera compté là-haut et portera son fruit. Vous semez en hiver, d'autres récolteront en automne, et celui qui sème est le plus à envier, car il ressemble plus au Père céleste, qui donne et donne encore sans qu'il lui revienne rien de ses dons.

Rien n'a changé dans les affaires publiques. Toujours le même système, la même oppression, les mêmes persécutions et la même haine de la république. Mais cette république si abhorrée des factions monarchiques, le peuple la veut, et il l'aura, et s'il la perdait un moment, il la reconquerrait bientôt. Aussi, probablement, on ne tentera point de coup d'État, et l'on continuera de se traîner dans la même voie jusqu'aux élections prochaines. Ce sera l'instant décisif, il faut s'y préparer et songer d'avance aux grands devoirs qui nous seront alors imposés à tous.

Faites mes compliments à votre excellente femme, et embrassez pour moi vos petits enfants.

### 425. — *Au même.*

Paris, 14 septembre 1850.

Je n'ai que le temps, mon cher Dessoliaire, de vous dire combien je me réjouis que vous soyez, vous et votre famille, en bonne santé. Pour moi, j'ai été fort souffrant d'une complication de maux qui m'ont retenu chez moi pendant une douzaine de jours. Je suis mieux présentement, mais surchargé de travail. Les choses ici sont toujours en même état. Les affaires ne reprennent point encore, à cause de l'incertitude de l'avenir. Trente-cinq millions d'hommes sont tenus en souffrance et le pays dans l'abaissement, par l'ambition de trois familles qui se disputent la France comme une proie. Il faudra pourtant bien que cela finisse, et cela finira quand le peuple, éclairé sur ses devoirs et ses droits, aura pris la résolution ferme de faire respecter sa souveraineté et de l'exercer pleinement. — Votre bien dévoué.

426. — *A madame Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire.*

Jeudi, 7 novembre 1850.

J'apprends, madame, avec beaucoup de peine, qu'au lieu d'être à la campagne, comme je le pensais, vous êtes au lit souffrant depuis plusieurs mois. Bien que, grâces à Dieu, votre indisposition ne soit pas dangereuse, toujours est-il que la privation de l'air extérieur et du mouvement est rude à supporter, et que je hâte de tous mes vœux le moment où vous pourrez reprendre vos habitudes ordinaires. Patience et courage, voilà, en attendant, ce que l'on doit vous souhaiter. Vous ne manquez ni de l'un ni de l'autre, mais il est triste d'en avoir besoin, et triste de n'avoir que ce soulagement à offrir à une personne pour qui l'on voudrait tant pouvoir davantage.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de m'envoyer le petit paquet que Dessoliaire vous a adressé pour moi. Il a dû vous expliquer pourquoi il a eu recours, en cette occasion, à votre obligeance. Pardon de la peine que cela vous a donnée. A ce remercîment j'en joins un autre pour le charmant rosier qu'on m'a remis de votre part, et qui fait en ce moment l'ornement de mon cabinet.

Veuillez faire agréer mes souvenirs affectueux à toute votre famille, et particulièrement à madame Geoffroy. Le plus dévoué de vos serviteurs.

427. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 2 janvier 1851.

Je vous remercie, mon cher Dessoliaire, des vœux que vous faites pour moi. Ceux que je forme pour vous et pour

toute votre famille ne sont ni moins sincères ni moins vifs. Puisse cette nouvelle année vous être aussi douce qu'il est permis de l'espérer en des temps aussi tristes que ceux que nous font les hommes du passé. Toutefois, quoi qu'ils fassent, le monde s'avance vers des destinées meilleures, et l'œuvre de Dieu s'accomplit tous les jours. Les gendarmes n'arrêtent pas la lumière, et le souffle de la vie nouvelle pénètre à travers les murs des cachots. Le printemps approche où tout renaîtra. Semons donc sans relâche, semons le bon grain, déposons dans la terre aujourd'hui froide et nue, les germes d'où sortira la moisson future. M. Barbet vous fait ses amitiés et y joint mille souhaits de bonne année. J'ai eu dernièrement des nouvelles d'Elie, qui se porte bien, ainsi que ceux de nos amis qui sont ici. Bien à vous de cœur.

### 428. — *A M. Elie.*

Paris, 2 janvier 1851.

M. Barbet, Faure et moi, nous avons hier, mon cher Elie, ouvert l'année en présence de votre excellent pâté de bécassines, qui a été jugé supérieur à tout ce que l'on connaissait de pâtés. Nous avons tous bien regretté que vous ne fussiez pas là, et votre santé a été portée plus d'une fois. Puissent avoir été agréés là-haut les vœux que de si bon cœur nous avons formés pour vous.

Les éclaircissements que vous me demandez sur quelques points de ma philosophie, dépasseraient de beaucoup les bornes d'une lettre. Mais je garde la vôtre pour qu'elle serve de texte à l'entretien que nous aurons sur ce sujet à votre premier voyage à Paris. Plus il sera prochain, plus j'en serai heureux.

L'année où nous entrons se présente sous un aspect fort triste. En fait d'oppression et de corruption, il semblerait qu'on ne puisse aller au-delà, et cependant on ira encore et toujours plus loin, car il est impossible de s'arrêter sur cette pente. Ce qui s'accumule de colère dans la masse de peuple est incalculable. J'en crains l'effet à l'heure de l'inévitable réaction. Au reste, l'esprit démocratique fait d'immenses progrès dans l'Europe entière. La vieille société n'a plus d'autre base que la pointe de quelques milliers de baïonnettes. Et qui peut dire au jour du combat ce que feront les armées elles-mêmes? Le souffle de l'avenir passe aussi sur elles, et lorsqu'il les aura pénétrées, tout sera dit. L'œil fixé sur la France, les nations attendent; aucune ne remuera qu'elle n'ait donné le signal. Ceci est un grand point, car le succès dépend de l'ensemble et de la simultanéité des efforts.

Bien à vous de cœur.

429. — *Au même.*

Paris, 10 mars 1851.

Je crois toujours, mon cher Elie, qu'il n'y a rien à faire en ce temps-ci pour des hommes tels que vous. Mais il en viendra d'autres, et peut-être bientôt. Il y a partout une grande attente, et, sous une atmosphère de plomb, cette sorte de silence solennel qui précède un violent orage. Lorsque les peuples se lèveront pour jeter dans la fosse le cadavre pourri du passé, il y aura place pour tous dans ces funérailles formidables. Patience jusque-là.

Je me réjouis d'apprendre que nous nous reverrons dans un mois. Nous causerons alors tout à loisir de philosophie. J'ai mis à part votre première lettre, afin que des questions

que vous m'y faites. [illegible]
d'autres à y joindre. [illegible]
la conversation [illegible]
claircir.

En politique, sauf les [illegible]
ne soyez instruit par les [illegible]
mois encore. Puis [illegible]

[illegible]

## [illegible]

[illegible]

Oui sans doute. [illegible] vénement de l'aven[illegible] meilleur [illegible] de ce que l'Évangile [illegible] tout l'ignorance [illegible] œuvre qu'on puisse [illegible] ficace; aussi ses en[illegible] cher la lumière, [illegible] la craignent, d'arriver [illegible] seront vains, et malgré [illegible] heure, le soleil monte sur l'ho[illegible] peuvent! Sous prétexte de rembourse[illegible] centimes par une diminution de [illegible] dant quatre ans, sur les contributions [illegible] naires demandent le rétablissement de [illegible] à-dire, que l'on prenne au pauvre, [illegible] décimes de plus qu'il ne paye maintenant, [illegible] gramme d'une denrée nécessaire, et que le [illegible] qu'on eût respecté de ceux qu'il tenait de la [illegible] soit enfin enlevé comme tous les autres. Voilà de [illegible]

t ce que
complis,
-st; mais
et, en ce
non âge,
ie année
uffrance.
Considé-
ndre que
'hommes
rnement
de la so-
s, mais il
gens sé-
n est qui
cratique.
mme on
traquent
ipent de

nandées
Plus de
inement
faudra
in nou-
funeste
*fiée*), et

[redacted]

nière les royalistes entendent le bien du peuple et soignent les intérêts des campagnes. Que les paysans s'en souviennent dans l'année qui suivra celle-ci, la grand année électorale, où peut-être faudra-t-il à tout prix reconquérir le suffrage universel, unique garantie de paix et seul moyen de salut.

L'édition illustrée des *Paroles d'un croyant*, etc., dont vous me parlez et qui paraît se répandre rapidement, sera bientôt accompagnée d'une autre édition en petit format, dont le prix sera moindre encore. Ainsi je sème tant que je peux; à Dieu de donner la croissance.

Faites mes amitiés à madame Dessoliaire et embrassez pour moi vos petits enfants. Ma santé est comme d'ordinaire, ni bonne ni mauvaise. Je n'ai pas trop eu à me plaindre de l'hiver. A vous bien affectueusement.

### 431. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 18 avril 1851.

J'ai été souffrant, mon cher Ange, et je le suis encore, quoique mieux. J'attribue cette indisposition à la température si variable du matin au soir dans cette saison. Toutefois le printemps paraît s'établir, et j'espère que votre santé s'en trouvera bien. J'aurais été extrêmement inquiet de celle de Marie-Ange, si, en m'apprenant sa maladie, vous ne m'appreniez aussi sa convalescence. Malheureusement l'âge de mon frère permet peu d'attendre qu'il puisse tout à fait être délivré de ses infirmités; mais avec des soins et beaucoup de ménagements, j'espère que Dieu le conservera des années encore.

Je vous embrasse tous de cœur. Votre frère.

432. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 20 juin 1851.

Je vous remercie, mon cher Dessoliaire, de tout ce que vous me dites d'affectueux. Si vos désirs étaient accomplis, ma santé serait sans doute meilleure qu'elle ne l'est; mais il faut se contenter de ce que Dieu nous donne, et, en ce temps-ci moins qu'en aucun autre, il n'y a lieu, à mon âge, de souhaiter une plus longue vieillesse, car chaque année n'amène avec soi qu'un surcroît de faiblesse et de souffrance.

Vous jugez parfaitement le système proposé par Considérant, Ledru-Rollin et autres. On ne saurait comprendre que de si folles rêveries puissent monter dans l'esprit d'hommes en qui il reste une lueur de bon sens. Leur gouvernement direct ne serait autre chose que l'abolition totale de la société. De pareilles idées ne se propageront certes pas, mais il est fâcheux qu'elles aient pu être émises par des gens sérieux ou qui devraient l'être, et parmi lesquels il en est qui occupaient une place éminente dans le parti démocratique. La fureur de se distinguer, de se populariser, comme on dit, en d'autres termes la vanité et l'ambition détraquent bien des têtes, et, malheureusement aussi, corrompent de nos jours bien des cœurs.

Malgré le mouvement factice des pétitions commandées par le gouvernement, il n'y aura point de révision. Plus de deux cents membres de l'Assemblée voteront certainement contre. A moins d'un coup d'État peu probable, il faudra donc nécessairement procéder en 1852 à l'élection d'un nouveau président et d'une nouvelle assemblée. Si la funeste loi du 31 mai est abrogée (je dis *abrogée*, et non *modifiée*), et

le suffrage universel rétabli, cette double élection se fera pacifiquement. Si, au contraire, on persiste dans la violation du droit, ce sera le signal de la guerre civile; et malheur à ceux qui l'auront provoquée! car le droit lui-même, le droit invincible, indestructible, prêtera sa force à ses défenseurs.

### 433. — *A M. Elie.*

Paris, 7 août 1851.

Après trois semaines de fatigue, d'embarras, d'insomnies, et d'une impatience trop fondée, je ne suis pas encore, mon cher Elie, emménagé dans mon nouvel appartement, grâce à la bêtise et, pis que cela, de l'homme chargé de cette besogne, et qu'on m'avait recommandé à tous les titres possibles. La seule compensation des retards qu'il m'a fait subir, sera beaucoup de choses cassées, d'autres mal faites, et une dépense triple.

Nous allons avoir une prorogation de trois mois, laissant derrière nous d'importants travaux inachevés et de très-graves questions à résoudre. Au reste, ce que cette assemblée, telle qu'elle est, peut faire de mieux, c'est assurément de ne rien faire du tout.

La fusion des légitimistes avec l'Élysée tournera les vues du Président vers une réélection quelconque, et éloignera par conséquent les idées de coup d'État. Mais comme ces nouvelles intrigues aboutissent, comme les autres, au renversement de la Constitution, on ne voit guère comment le grand problème de 1852 pourrait se résoudre sans combat. C'est à cette terrible nécessité que les factions honnêtes et modérées poussent la France.

Tout à vous de cœur.

434. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 23 août 1851.

Ne vous tracassez aucunement de ce que peut faire et dire votre curé. S'il refuse d'admettre Louise à la première communion, ce sera contre toutes les règles de son Église même. Dans ce cas, tenez-vous en repos, dites hautement, sans humeur, les choses telles qu'elles se seront passées, et laissez là l'homme qui abuserait à ce point de son ministère. Tant pis pour lui, et non pour vous. Le temps n'approche-t-il pas où une rupture complète s'accomplira nécessairement? La tyrannie odieuse qui pèse sur les consciences durera peu désormais, elle touche à sa fin, et, comme le disait le Christ, l'heure vient et elle est déjà venue, où l'on n'adorera Dieu ni à Garizim, ni à Jérusalem, mais où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. — A vous bien affectueusement.

435. — *A M. Elie.*

Paris, 18 décembre 1851.

J'ai reçu en même temps, mon cher Elie, votre lettre du 14, et le pâté de bécassines qu'elle m'annoncait. Je vous remercie de l'un et de l'autre, et me réjouis d'avance du plaisir que j'aurai à vous revoir vers le commencement de l'année prochaine.

Ma santé n'est pas bonne. Je souffre beaucoup de la poitrine et de l'estomac, et suis de plus confiné chez moi par un ccès de goutte, qui m'a privé de sommeil pendant cinq nuits

consécutives, et me fatigue encore en ce moment, bien qu'il soit, grâces à Dieu, dans sa période de décroissance. Heureusement nous voici à la moitié de l'hiver, les jours vont croître, et le soleil en montant nous ramènera une saison meilleure.

Tout à vous bien affectueusement.

### 436. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 9 janvier 1852.

Mon cher Ange, je vous envoyai hier un gros paquet contenant l'inscription de rente de ma sœur, et mon certificat de vie, pour que vous puissiez recevoir à Saint-Malo les arrérages échus. Si vous voulez, ce qui serait, en effet, plus commode, toucher désormais à Paris, il est nécessaire que vous en fassiez la déclaration au receveur général qui en avertira le Trésor. Un extrait en règle de cette pièce devra être joint à l'inscription. D'après ce qu'on m'a dit, il ne paraît pas que le Trésor exige l'acte de décès de ma sœur. Ainsi, ce serait des frais de poste de moins.

Ce que je ferai et ce que je deviendrai, je l'ignore complétement. Si ma santé, de plus en plus mauvaise, me permettait de supporter la fatigue d'un voyage et que je parvinsse à arranger mes affaires de manière à me donner pour l'avenir une sécurité suffisante, à m'assurer, sinon de l'aisance, au moins le nécessaire, il est possible que je me décidasse à aller finir, loin de ce pays, ma vie déjà trop longue. Cependant, ce n'est là et ce ne peut être, comme vous le voyez, qu'un projet des plus vagues.

Je vous embrasse de cœur. Votre frère.

437. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 16 janvier 1852.

Mon cher Dessoliaire, il ne faut pas plaindre ceux qui s'en vont dans les temps actuels. Consolez-vous donc de la mort de votre père. Un peu plus tôt, un peu plus tard, nous le rejoindrons tous dans un monde meilleur.

Que Dieu bénisse vous et les vôtres! De lui viennent tous les biens, et les vrais biens, ceux de l'âme, il ne les refuse à aucun.

Votre affectionné.

438. — *A M. Elie.*

Paris, 2 avril 1852.

Je comprends à merveille, mon cher Elie, que l'isolement où vous vivez dans votre petite ville de Montreuil, vous pèse. Je n'y vois qu'une compensation, c'est que, plus séparé des hommes et des choses, vous pouvez aussi plus aisément vous distraire des tristes pensées que ce spectacle fait naître. Pour moi, je le fais autant que je le peux; voilà quatre mois que je n'ai lu de journaux... Ce désir d'ignorer n'empêche pourtant pas qu'on ne sache en gros ce qui se passe. Il y a trop d'échos pour que quelques-uns ne viennent pas jusqu'à vous. En ce moment, les regards sont tournés sur la Bourse, où il se joue un jeu effréné dont les conséquences effraient. La question est de savoir qui sera finalement ruiné ou des banquiers détenteurs des titres dont ils soutiennent à grands frais le cours, ou des petits capitalistes

entre les mains desquels ils cherchent à les placer. La bêtise de ceux-ci encourage l'espérance des autres. En dehors de l'agiotage, point d'affaires, partant point de travail, aussi la misère est-elle extrême.

La méfiance de l'avenir est universelle; personne ne croit à la durée d'un état si violent. Pour moi, qui voudrais que l'expérience fût assez longue pour être complète, je souhaiterais beaucoup que le mouvement fût plus modéré. Je trouve qu'on va trop vite, qu'on choque trop d'intérêts, qu'on bouleverse trop de choses à la fois, sans que l'on voie au profit de qui. Quoi qu'il doive arriver, il est du moins extrêmement désirable que la raison publique, froide et calme puisse, à fin de compte, juger un système de gouvernement, la régulière évolution d'une pensée politique et économique, et non pas d'incohérentes mesures dont la liaison et le but échappent à tous les esprits.

439. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, le 4 août 1852.

Ne vous étonnez pas, mon cher Dessoliaire, de ne pas recevoir de lettres de moi. La gêne des temps présents, ma vue qui s'affaiblit d'une manière inquiétante, la fatigue d'écrire, tout cela me fait prendre la détermination de renoncer à toute correspondance, et de ne pas même répondre à moins de nécessité absolue. Ainsi, encore une fois, ne soyez pas surpris de mon silence. Ma santé est ce qu'elle peut être à mon âge, ni meilleure, ni pire que par le passé; seulement chaque année les forces baissent un peu. Rien de plus naturel; nous avons aussi nos saisons, et l'hiver est la condition du printemps.

Recevez de nouveau, vous et tous les vôtres, l'assurance de mon dévouement affectueux.

### 440. — *Au même.*

Paris, 2 janvier 1853.

Nous voici donc, mon cher Dessoliaire, dans une nouvelle année. Je vous la souhaite aussi heureuse qu'on peut l'espérer en ces tristes temps. M. Barbet vous remercie de vos vœux et vous offre les siens. Sa santé, en ce moment, n'est pas mauvaise, bien qu'il courre ici une épidémie de grippe à laquelle peu de personnes échappent. A ma courbature près, je ne suis pas mal non plus. Ainsi que les vieillards de chez vous, je n'ai pas souvenir d'un hiver tel que celui-ci. Puissent ses rigueurs tardives ne pas nous faire payer bien cher sa douceur présente. On écrit du Midi que les amandiers y sont en fleur, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il n'y aura pas d'amandes cette année.

Je vous remercie de l'envoi de gibier que vous m'annoncez, je vous prie que ce soit le dernier jusqu'à l'an prochain. Je tiens absolument à vous rembourser ce que vous avez payé en sus de la petite somme que je vous ai remise.

Mille choses affectueuses à madame Dessoliaire; j'embrasse vos enfants, et vous renouvelle l'assurance de tous mes sentiments.

### 441. — *Au même.*

Paris, 28 avril 1853.

Je suis bien aise d'apprendre, mon cher Dessoliaire, que vous et votre famille vous vous portez bien. Si avec cela le

travail était plus abondant, ce serait à peu près tout ce qu'on peut désirer sagement sur cette terre. Pour moi, sauf la faiblesse croissante et les infirmités de l'âge, je n'ai pas non plus trop à me plaindre de ma santé. Celle de M. Barbet qui vous remercie de votre souvenir, est en ce moment assez bonne aussi. Il y a eu cependant beaucoup de maladies occasionnées par les froids tardifs. Il faut espérer que mai nous amènera le printemps, dont on commence partout à sentir vivement le besoin. Excepté le pain, le bois et le charbon, les objets de consommation ont subi ici une forte augmentation, laquelle se combinant avec celle des loyers, qui est de moitié et plus dans certains quartiers, crée beaucoup de misère. Si l'on continue de démolir, comme il paraît, on jettera bas peut-être le dixième de Paris, ce qui forcera une grande partie de la population laborieuse à en sortir; et déjà nombre d'ouvriers expulsés de leur pauvre petit domicile, ont été contraints d'en chercher un autre hors barrière. Quant aux petits marchands, ce bouleversement les ruine. Mais aussi la ville sera coupée par de belles et larges voies militaires.

### 442. — *Au même.*

Paris, 29 septembre 1853.

Il est vrai, mon cher Dessoliaire, que les temps sont rudes. Je m'en afflige surtout à cause de vous et de votre famille. Quoiqu'on maintienne ici à 80 centimes le prix du pain de quatre livres, l'augmentation énorme des loyers, celle du vin, de la viande, du combustible et de toutes choses, rend la vie difficile pour chacun. C'est apparemment que le temps de la prospérité promise et qui viendra sans doute plus tard, n'est

pas arrivé encore. Cela ne doit pas ébranler la foi, et je recommande à vos paysans de ne pas laisser la leur s'affaiblir pour si peu. D'ailleurs, quand on a ce qu'on voulait, on aurait mauvaise grâce à se plaindre. Je ne les plains donc guère, quant à moi.

Ma vie n'est de plus en plus qu'un enchaînement de souffrances, et mes forces déclinent tous les jours. Je suis loin de m'en attrister. Après les longues heures de travail et de fatigue, on voit avec joie le soir venir.

J'accepte le lièvre que vous m'annoncez pour le mois de novembre, mais à la condition expresse que je vous en rembourserai le prix.

M. Barbet vous remercie de votre souvenir, et vous renouvelle l'assurance de son affection. Recevez celle des sentiments que je vous ai voués et à toute votre famille.

### 443. — *A M. Elie.*

Paris, 2 octobre 1853.

J'ai reçu à la fois, mon cher Elie, votre lettre du 30 décembre et l'excellent pâté qu'elle m'annonçait. Mon regret est que nous ne puissions le manger ensemble, en causant de toutes choses *et quibusdam aliis*. Car c'est tout ce qui nous reste en ces tristes temps, que l'échange des pensées à huis-clos, au milieu du silence de cette grande tombe qu'on appelle la France. Comme toutes les tombes cependant, elle renferme un mystère de vie. L'avenir que Dieu destine au monde y germe en secret, et l'humanité aura sa résurrection glorieuse, éclatante, un de ces printemps divins qui marquent, pour les êtres indéfiniment progressifs, les phases successives de leur évolution dans l'éternité.

Je me réjouis que vous ayez peu de temps désormais à passer dans l'espèce de marais stagnant où l'on vous avait relégué. Votre vie y ressemble à celle des pauvres pêcheurs dans les froides brumes des bancs de Terre-Neuve. Il est bien juste qu'enfin on vous rende un peu du soleil. Si vous ne pouvez pas être employé ici, je désire au moins qu'on vous en rapproche le plus possible, et dans un lieu placé sur le trajet de quelque chemin de fer. Ce serait une très-bonne nouvelle à me donner, que celle de l'accomplissement de ce vœu.

444. — *Au même.*

Paris, 12 décembre 1853.

Ce que vous a mandé Dessoliaire, mon cher Elie, est un vain bruit sans aucun fondement, répandu par je ne sais qui dans je ne sais quel but; et c'est la seconde fois qu'on inquiète ainsi les personnes qui veulent bien prendre intérêt à ce qui me touche. Les visites que j'ai reçues à cette occasion, les choses qui m'ont été dites et écrites, sont de nature à me faire penser que cette prétendue maladie grave a été imaginée par des gens qui épient ma fin pour s'emparer, s'ils le pouvaient, de ces derniers moments qu'ils se persuadent leur appartenir de droit. Pour moi, qui me suis toujours appartenu, j'espère bien m'appartenir jusqu'au bout.

M. Barbet vous dit mille choses affectueuses. Sa santé est bonne en ce moment, quoique beaucoup de personnes se ressentent de l'hiver et du brouillard froid que nous avons eu durant plusieurs jours.

Je vous renouvelle l'assurance de tous mes sentiments.

## 445. — *A M. Dessoliaire.*

Paris, 23 décembre 1853.

J'ai reçu hier seulement, par la petite poste, mon cher Dessoliaire, votre lettre du 14 décembre, qui avait été décachetée. C'est le sort d'à peu près toutes celles que je reçois.

Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on vous a dit de ma santé. Ce faux bruit répandu par quelques journaux avec au moins beaucoup de légèreté, a inquiété nombre de personnes qui m'ont écrit comme vous à ce sujet, et n'ont été rassurées que par mes réponses. C'est la seconde fois que des gens bienveillants s'amusent à alarmer de la sorte et mes parents et mes amis.

Je vous souhaite et à madame Dessoliaire et à vos petits enfants, une heureuse année. Tout le monde en aurait bon besoin. Votre affectionné.

# MÉLANGES RELIGIEUX

## ET PHILOSOPHIQUES

# I

## LETTRES A UN ANGLAIS

### SUR LE PROTESTANTISME

Kensington, 24 mai 1815 (1).

Cher monsieur, je voudrais avant tout vous exprimer à quel point je suis touché des bontés sans nombre dont vous comblez un pauvre étranger qui ne saurait vous offrir en retour qu'une stérile reconnaissance, et un attachement qui, loin de l'acquitter envers vous, ne fait qu'accroître sa dette, puisqu'il trouve dans le sentiment qui le lie à vous pour jamais, une des plus douces consolations de son exil. Né avec une âme tendre et désabusé de bonne heure des trompeuses illusions qui tourmentent si tristement la plupart des hommes, une longue et dure expérience m'a appris à supporter les événements de la vie, et je fais trop peu de cas de la fortune pour compter parmi mes malheurs la perte de la mienne.

Oh! si vous saviez combien je bénis, chaque jour, l'a-

(1) Ces lettres furent écrites par Lamennais pendant son séjour en Angleterre en 1815.

dorable Providence qui me réservait, au-delà des mers, un ami si digne, à tous égards, d'être aimé. Mais je ne veux pas m'arrêter sur un sujet que mon cœur n'épuiserait jamais. Je passe tout de suite à l'objet qui m'a fait prendre la plume; et, d'abord, je vous préviens que vous ne trouverez en moi ni un savant ni un argumentateur. Ma raison est la faiblesse même, et, en vous faisant part des réflexions qui m'ont déterminé dans le choix d'une religion, le plus important qu'un homme puisse faire, bien qu'elles opèrent en moi une conviction complète, je ne doute nullement que votre propre esprit ne vous en suggère de bien plus fortes et de bien plus frappantes. Quoi qu'il en soit, voici à peu près l'enchaînement d'idées qui me conduisit à préférer l'Église catholique aux autres communions chrétiennes. Ne vous rebutez pas, je vous prie, de la sécheresse de cette discussion.

Tout rapport entre les êtres dérive nécessairement de leur nature; car s'il n'en dérivait pas, il leur serait donc étranger; ce ne serait donc pas un rapport, ce ne serait rien.

Donc les rapports entre Dieu et l'homme dérivent de la nature de l'homme et de celle de Dieu.

Ces rapports constituent ce que j'appelle la religion.

Mais de lui-même l'homme ne connaît ni la nature de Dieu, ni sa propre nature, l'une et l'autre éternellement inexplicables à sa raison.

Donc l'homme ne pouvait de lui-même découvrir la vraie religion.

Donc il fallait que Dieu suppléât à son impuissance, en lui révélant ce qu'il était nécessaire qu'il connût de sa propre nature et de celle du premier Être.

Jusqu'ici l'homme est purement passif dans l'œuvre qui l'établit en relation avec son auteur. Dieu parle, il se soumet à son autorité; de sa part tout se borne à croire et à

obéir ; il n'est pas même nécessaire qu'il comprenne. Mais voyons la suite.

Donc il n'est pas de vraie religion, ou cette religion est révélée.

La nature de Dieu comme la nature de l'homme étant immuable, les rapports qui en dérivent sont également immuables.

Donc la religion, qui n'est au fond que l'expression de ces rapports, est immuable comme eux.

Donc toute religion variable est une religion fausse, puisqu'elle n'a pu varier, sans cesser d'être, à une époque ou à l'autre de ses variations, l'expression des véritables rapports, des rapports nécessaires qui existent entre Dieu et l'homme, et, par conséquent, les sépare au lieu de les unir. Ainsi l'erreur dans la foi sépare l'homme de Dieu considéré comme vérité suprême. L'erreur dans les actions ou le péché, sépare l'homme de Dieu considéré comme souveraine justice et auteur de l'ordre.

Donc l'homme ne peut se sauver que dans la vraie religion, car le salut n'est autre chose qu'une union éternelle avec Dieu, comme la damnation n'est autre chose qu'une éternelle séparation de Dieu.

Mais Dieu veut sauver tous les hommes; *omnes homines vult salvos fieri;* il a donc donné à tous les hommes un moyen suffisant de discerner la vraie religion des religions fausses.

Quel est ce moyen?

Selon les Protestants, c'est la raison humaine. Dieu, disent-ils, nous a révélé dans les Écritures toutes les vérités nécessaires au salut, et c'est à l'homme de les y chercher et de les y reconnaître.

Chose étrange que la raison, impuissante par elle-même à

découvrir ces vérités, en demeure néanmoins l'unique et infaillible juge. Quoi! il a fallu que Dieu révélât à l'homme ce qu'il devait croire, et l'homme, parmi tant de choses que nous lisons dans les Écritures, discernera ce qui doit être l'objet de sa foi, de ce qu'il peut ignorer ou rejeter sans crime? Je vous le demande, comment fera-t-il ce choix, sans soumettre au jugement de sa raison, non-seulement la lettre de l'Écriture, mais encore les dogmes mêmes qui y sont révélés? Aussi vous remarquerez que les Calvinistes ne rejettent la présence réelle, les Sociniens, la divinité de Jésus-Christ et les peines éternelles, etc., que parce que ces dogmes leur paraissent contraires à la raison humaine. Voilà donc l'homme juge infaillible des mystères qu'il ne saurait même comprendre : ce qui, outre l'absurdité manifeste d'une telle prétention, renverse encore, par le fondement, la nécessité de toute révélation, et soumet à la raison humaine la raison divine même.

Mais ce n'est pas tout; avant de songer à interpréter l'Écriture, il faut savoir si cette Écriture est réellement inspirée; qui nous l'apprendra? la raison, car son empire est universel. Il faut discerner entre les différents livres reçus par les différentes communions chrétiennes, ceux qui sont authentiques de ceux qui ne le sont pas. Qui fera ce discernement? Encore la raison. Me voilà donc obligé d'étudier les langues, de conférer les manuscrits, de comparer les originaux aux traductions, de lire tout ce qui a jamais été écrit pour ou contre la canonicité de chaque ivre en particulier. Et quand j'aurai fait cet examen qui, comme on le voit, exige si peu de temps et est à la portée de tant de personnes, il me faudra travailler sur nouveaux frais à chercher dans ces mêmes livres, la foi dans laquelle je dois vivre et sans laquelle je ne puis être sauvé. Entreprise

plus longue encore et plus difficile que la première, puisqu'elle m'oblige indispensablement à consulter tous les interprètes, à m'instruire de toutes les controverses depuis l'origine du christianisme, sans quoi je m'exposerais en tombant, à mon insu, dans des erreurs dangereuses, à perdre le fruit d'un si pénible labeur. Ainsi, parmi les hommes, il n'y aura que ceux qui joignent à la science la plus rare la plus forte tête et le jugement le plus sûr, c'est-à-dire, un, peut-être, sur plusieurs millions, qui, encore en supposant que sa raison ne l'abuse jamais, puisse parvenir à connaître ce qu'il est nécessaire qu'il croie, et cela, après un travail d'un grand nombre d'années, pendant lesquelles il aura nécessairement vécu sans aucune religion, ou du moins sans être certain d'être dans la religion véritable. Quant à la multitude de ceux à qui un pareil examen est impossible, il faut de toute nécessité, ou qu'ils ne croient absolument à rien, ou qu'ils renoncent au principe de l'examen particulier, fondement de la religion Protestante.

Je sais ce qu'on répond : on dit que l'Écriture est par elle-même si claire qu'aucune personne de bonne foi ne saurait se méprendre sur ce qu'elle nous ordonne de croire.

Quand il en serait ainsi, encore faudrait-il nous apprendre comment un pauvre artisan, un laboureur non lettré, une femme qui ne sait pas lire, s'assurera par ses propres recherches que l'Écriture est authentique et qu'elle doit recevoir ses enseignements comme ceux de Dieu même.

Mais, demanderai-je aux Protestants, si l'Écriture est aussi claire que vous le prétendez, pourquoi êtes-vous si peu d'accord entre vous sur l'interprétation de l'Écriture? Pourquoi tant de sectes parmi vous? Pourquoi n'est-il pas un seul dogme reçu par l'une qui ne soit nié par quelqu'autre? Pourquoi la doctrine que Luther voyait clairement dans l'Écri-

ture, est-elle si différente de celle que Calvin y voyait avec non moins de clarté? Pourquoi les disciples de l'un et de l'autre y ont-ils vu le contraire de ce qu'y découvraient leurs maîtres? Étrange clarté d'où résultent tant d'opinions contradictoires!

Non, non, l'Écriture elle-même nous apprend qu'elle est pleine d'obscurités redoutables : *in quibus*, dit le chef des Apôtres, en parlant des Épîtres de Saint-Paul, *sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti et instabiles depravant sicut et cæteras Scripturas ad suam ipsorum perditionem* (1). Remarquez cette expression *indocti*, et voyez jusqu'où elle s'étend. Mais si l'on veut quelque chose de plus formel encore, et une expresse condamnation du Protestantisme, je la trouve dans ces paroles du même apôtre: *Omnis prophætia Scripturæ propria interpretatione non fit* (2).

Ainsi donc le principe de l'examen particulier est également opposé à la raison et à l'Écriture, et nous devons chercher une autre règle de foi. Or, cette règle, comme nous l'avons montré, devant être la même pour tous les hommes, quels que soient leur génie, leurs connaissances, leurs lumières, je ne saurais, je l'avoue, en imaginer une autre que l'autorité.

Et, en effet, chose remarquable, Jésus-Christ ne s'adresse jamais à la raison de l'homme; toujours et partout il emploie le langage de l'autorité. L'Écriture ne dit point : Croyez cela, parce que c'est raisonnable, parce que c'est prouvé; elle énonce le dogme d'une manière absolue, sans l'ombre même d'une preuve, sans aucun raisonnement, sans la moindre explication, et elle promulgue les préceptes sans jamais en donner le motif, ou sans en donner d'autre motif que la promesse de la récompense.

(1) S. Pet. Epist. II, cap. 3, v. 16.
(2) S. Pet. Epist. II, cap. 1, v. 20.

Lorsque le Sauveur envoya ses disciples annoncer la foi à tous les peuples, il ne leur dit point : « Portez-leur les Écritures et commandez-leur de les examiner; » mais il leur dit : « Allez et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, et leur enseignant à garder tous mes préceptes (1). » Les Évangiles ne furent écrits que longtemps après, et lorsque déjà le christianisme était répandu dans presque tout le monde connu.

Saint Irénée nous apprend que, de son temps, c'est-à-dire vers la fin du premier siècle, ou au commencement du second, il existait des nations entières de chrétiens, qui ne pouvaient pas lire les Écritures, parce qu'elles n'étaient pas traduites dans leur langage barbare. Sur quoi reposait la foi de ces peuples, et comment étaient-ils chrétiens?

Mais, dit-on, les hommes peuvent nous tromper. Qui? Ceux à qui Jésus a dit : *Euntes ergo. Ecce vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi* (2)? Si Jésus-Christ est avec eux, selon sa promesse, croyez-les donc; et si Jésus-Christ n'est pas avec eux, ne croyez point en Jésus-Christ, puisqu'évidemment il nous a trompés lui-même en promettant à ses ministres une assistance qu'il ne leur accorde pas.

Or, si la raison et l'Écriture concourent pour me montrer dans l'autorité l'unique fondement solide de la foi, je n'ai plus qu'à chercher quelle est l'Église où cette autorité réside, pour savoir quelle est celle où est la véritable foi. Ici la question se réduit à un point de fait. Toutes les communions chrétiennes, hors l'Église catholique, rejettent l'autorité pour établir en sa place l'examen particulier. L'Église catholique seule établit sa doctrine sur le fondement immuable d'une autorité toujours enseignante; elle est donc l'Église que je

(1) S. Matth. xxviii, 19 et 20.
(2) S. Matth. xxviii, 20.

cherche. Aussi Rousseau dit-il dans ses *Lettres de la Montagne* : « Qu'on me prouve que je dois me soumettre à une autorité quelconque, et dès demain je me fais catholique. »

Mais une chose à quoi l'on ne saurait faire trop d'attention, c'est que le Protestantisme, incapable de se soutenir sur sa base, ne subsiste que par une continuelle abjuration de son principe fondamental. Comptez, parmi les Protestants, combien il en est qui le soient par une persuasion raisonnée, comme ils le doivent pour être conséquents ; combien il en est qui puissent dire seulement avoir commencé le long et difficile examen qui est pour eux de devoir ? Loin de là, dit M. Hume, « on ne trouve aucune preuve que la force des arguments ait servi à dégager le peuple du fardeau des absurdités dont la superstition l'avait accablé. Les progrès subits de Luthéranisme et l'ardeur avec laquelle il fut embrassé prouvent, au contraire, que le raisonnement et la réflexion ne s'en mêlèrent pas (1). » « Rien, dit-il ailleurs, n'avança tant les progrès des Réformés, que la liberté qu'ils accordaient à chaque particulier d'examiner en arbitre souverain et les diverses doctrines et les premiers principes mêmes qu'on avait reçus. Quoique la multitude ne fût pas assez instruite pour être en état d'entreprendre cet examen, elle se trouvait flattée d'être juge dans sa cause. Elle s'imaginait exercer et suivre les lumières de sa propre intelligence, tandis qu'elle ne faisait qu'opposer aux anciens préjugés des préjugés plus puissants et d'une autre espèce (2). » Et encore : « Quoique leur prétendu esprit de raisonnement ne fût en effet qu'une nouvelle espèce de foi implicite (3). »

Or, que penser d'une Religion qui ne subsiste et ne peut

(1) *Hist. de la maison de Tudor*, t. II, p. 18, de la traduction française.
(2) *Ibid.*, p. 212.
(3) *Ibid.*, tome V.

subsister que parce que l'immense majorité de ses membres, par une inconséquence nécessaire, en viole le principe fondamental?

Si, comme il me semble, ce qui précède ne peut être justement contesté, nous devons tenir pour certaines les propositions suivantes, qui se déduisent l'une de l'autre par des conséquences nécessaires :

Il n'y a qu'une seule vraie religion;

Cette religion a été établie pour tous les hommes;

Donc elle porte en elle-même un caractère au moyen duquel tous les hommes peuvent aisément la discerner de toutes les autres.

Ce caractère est l'autorité ;

Il ne se trouve que dans la religion Catholique ;

Donc on ne peut se sauver hors de la religion Catholique.

Voilà, en abrégé et très-imparfaitement, les principaux motifs qui me portèrent à embrasser cette religion sainte, qui dès ici-bas fait mon bonheur, au milieu des traverses de la vie et me conduira, je l'espère, un jour à une immortelle et plus pure félicité. Bien différente du Protestantisme qui, né de l'orgueil, l'excite à son tour et le nourrit, cette religion divine est une religion d'humilité, de simplicité et d'amour; c'est la religion de celui qui se rendait à lui-même ce témoignage : « *Apprenez que je suis doux et humble de cœur.* » Elle prévient toute contention, dispense de toute recherche pénible, et n'exige pour toute science qu'un cœur qui sache aimer. Oui, mon ami, je n'en doute pas, le vôtre est fait pour elle, comme elle-même est faite pour vous. Je ne vous dirai point : « Examinez, discutez, raisonnez; » mais je vous dirai :

« Venez et goûtez combien le Seigneur est doux, *venite et gustate quoniam suavis est Dominus.* » Oh ! si vous connaissiez

le don de Dieu, *si scires donum Dei!* Et pourquoi ne le connaîtriez-vous pas, vous si bon, si modeste, si plein de droiture et de candeur? Hélas! c'est à un misérable comme mo qu'il eût dû être refusé ce don précieux, si Dieu ne se plaisait pas à signaler ses miséricordes sur ses plus viles créatures. Priez-le, ce Dieu mort pour vous, priez-le qu'il vous éclaire, *per viscera misericordiæ illuminare.* Mais priez-le avec humilité et avec la confiance et la simplicité d'un petit enfant. « En vérité, ce sont ses propres paroles, en vérité je vous le dis, si vous ne devenez comme un de ces petits enfants, vous n'aurez point de part à mon royaume. » Combien je serais heureux de penser que l'amitié qui nous unit sur la terre, nous unira encore éternellement dans le ciel. Oh! mon ami, mon tendre ami!... Je n'ai pas la force d'en dire aujourd'hui davantage : une autre fois nous reprendrons notre examen.

Kensington, 26 mai 1815.

Il est vrai, mon cher ami, que j'ai fait une longue étude des controverses qui divisent les différentes communions chrétiennes, mais je n'en suis pas moins convaincu que, sans se jeter dans la vaste mer des discussions théologiques, tout homme de bonne foi qui a le sens droit, peut en très-peu de temps se déterminer sur le choix de l'Église où il veut vivre, en remontant aux principes fondamentaux de toute religion révélée. Sous ce rapport, loin de me croire aucun avantage sur vous, je vous dirai ingénument que votre lettre annonce une facilité à concevoir et une pénétration d'esprit, que je suis sûr de ne pas posséder. Et avec la même franchise je vous avouerai que ces qualités si rares ne sont cependant pas ce

que j'aime et estime le plus en vous ; la droiture, la candeur d'âme qui vous sont comme naturelles sont, à mes yeux, d'un bien plus grand prix, et je ne doute pas qu'à ces dons si aimables que vous tenez de sa bonté, Dieu, tôt ou tard, n'ajoute celui qui mettra le comble à tous les autres et vous en fera recueillir le fruit; car il se plaît à répandre ses grâces sur les cœurs tels que le vôtre, *humilibus dat gratiam*.

En relisant votre excellente lettre, je crois sentir qu'au fond il s'en faut de bien peu que nous ne soyons parfaitement d'accord. Vous reconnaissez qu'il ne peut y avoir qu'une seule vraie religion et que tous les hommes sont dans l'obligation de l'embrasser. Cela posé, il s'ensuit clairement, ce me semble, qu'il existe pour tous les hommes un moyen sûr de discerner cette religion de toutes les autres ; car Dieu serait injuste s'il leur imposait une obligation impossible à remplir. Ce moyen ne saurait être l'examen particulier dont la masse du genre humain est évidemment incapable. Vous en convenez et vous ajoutez même qu'une autorité suprême est nécessaire. Jusqu'ici nous ne différons point de sentiment. Si nous pouvions parvenir à nous entendre sur la nature de l'autorité dont il s'agit, nous serions d'accord sur tous les points.

Or remarquez, je vous prie, que nous devons retrouver dans l'autorité, qui est le fondement de la foi, des caractères correspondant à ceux de la foi même. Je m'explique.

Qui dit foi, dit une conviction pleine, absolue, qui exclut toute espèce de doute : il faut donc que l'autorité sur laquelle repose la foi, soit elle-même pleine, absolue, infaillible ; car si elle n'était pas infaillible, non-seulement on pourrait, mais on devrait douter des dogmes qu'elle nous propose, ce qui détruit la notion même de la foi.

En second lieu, la foi est divine; donc l'autorité, fondement de la foi, doit être divine aussi.

Maintenant, je le demande, les Églises protestantes offrent-elles une semblable autorité? L'archevêque de Cantorbéry est-il infaillible? Tous les ministres ensemble le sont-ils? Au contraire l'unique point dont conviennent unanimement les diverses communions protestantes, est de rejeter toute infaillibilité comme une invention sacrilége des Papistes. Leurs pasteurs sont donc bien éloignés de s'attribuer, en matière de foi, une *autorité divine*.

Cette suprême autorité, nécessaire de votre aveu, ne se trouve donc dans aucune des Églises Réformées; aucune Église Réformée n'est donc point la véritable Église.

Et souffrez, mon cher ami, que je vous fasse remarquer une inconséquence bien frappante dans la doctrine des Protestants, et qui seule devrait suffire, ce semble, pour détromper de cette religion ceux qui réfléchissent.

Ils admettent que la foi par laquelle nous sommes chrétiens, est d'un ordre supérieur à toute conviction humaine; qu'incompatible avec le plus léger doute, elle emporte avec soi un parfait acquiescement de l'esprit et du cœur aux vérités qui en sont l'objet. En même temps, ils refusent de reconnaître aucune autorité enseignante non sujette à l'erreur. D'où il suit: 1° Que la foi de ceux qui n'examinent pas par eux-mêmes, reposant sur une autorité purement humaine et sujette à errer, n'est point et ne peut être une véritable foi; et comme une véritable foi est nécessaire au salut, la masse des Protestants en est encore exclue par cela seul, selon leurs propres principes; 2° La foi de ceux qui examinent, repose uniquement sur l'autorité de leur propre raison; or, cette raison est infaillible ou ne l'est pas. Si elle ne l'est pas, ils n'ont pas plus que les autres une véritable foi; si elle

l'est, il n'est pas vrai qu'il n'existe point d'autorité infaillible : ce privilége, au contraire, appartient à chaque individu quel qu'il soit. Ainsi la Réforme est contrainte de deux choses l'une, ou d'avouer que ses membres ne sauraient parvenir à cette foi certaine, inébranlable, divine, qui seule fait les vrais chrétiens, ou de renverser elle-même le principe sur lequel elle se fonde, et de confesser qu'elle a constamment, depuis son origine, enseigné une erreur destructive de la foi; c'est-à-dire, dans l'un et l'autre cas, de reconnaître qu'elle n'est point la véritable Église, et qu'on ne saurait, par conséquent, se sauver dans son sein.

Reprenons maintenant notre raisonnement. Vous convenez de la nécessité d'une autorité suprême, et je crois avoir prouvé que cette autorité doit être infaillible, sans quoi elle ne pourrait être le fondement d'une foi divine. Il ne reste donc plus qu'à chercher où cette autorité réside. Or, par une admirable dispensation de Dieu qui a voulu la rendre reconnaissable à tous les hommes, parce que tous les hommes sont appelés à la véritable foi, il se trouve que, de tant d'Églises diverses, l'Église catholique seule prétend être en possession d'une semblable autorité, tandis que toutes les autres déclarent hautement ne la point posséder. Que nous faut-il de plus ? Certainement cette autorité nécessaire ne réside point en ceux qui se font gloire de la rejeter, elle réside donc dans la seule Église qui, depuis l'origine du christianisme, l'a toujours réclamée, toujours exercée; cette Église est donc la seule véritable Église, il n'y a donc de véritable foi, de vie et de salut que dans son sein.

De la multitude des sectes nées de la Réforme et qui toutes prétendent que leur doctrine est la pure parole de Dieu, j'avais conclu que l'Écriture n'est donc pas si claire par elle-même qu'elle n'ait besoin d'être interprétée par une

autorité infaillible, et cette conclusion me paraît juste. Car supposons que la Réforme, depuis son origine, ait produit seulement cent sectes différentes, il est clair que la vérité étant une, quatre-vingt-dix-neuf de ces sectes sont certainement dans l'erreur, et que la centième, quand même elle aurait découvert la vérité, la devrait tenir pour très-douteuse, puisqu'aucun homme, à moins qu'il ne soit assuré d'être infaillible, ne saurait préférer sa raison à la raison d'un beaucoup plus grand nombre, au point d'attribuer aux opinions qu'on lui conteste une certitude complète. D'où il suit que chaque secte prise à part, étant réduite à son propre témoignage, et ayant contre elle le témoignage unanime de toutes les autres, il y a quatre-vingt-dix-neuf contre un à parier qu'elles sont toutes dans l'erreur. Pensez-vous que ce soit là un fondement de foi bien solide?

Mais enfin, demandez-vous, que doit faire celui qui s'est convaincu de la fausseté de sa religion? Ce qu'il doit faire? La quitter, et la quitter sans délai, à l'instant; car quoi de plus inconséquent, quoi de plus criminel aux yeux de Dieu, que de persister volontairement dans une erreur reconnue? Il doit donc abandonner l'erreur, mais pour embrasser la vérité, la vérité certaine et non pas une vérité douteuse, telles que sont toutes celles qui ne reposent que sur notre faible raison! Autrement, devenant lui-même l'architecte de sa religion, il s'établit juge de Dieu même et n'élève qu'un édifice humain, fragile, incomplet, chancelant, qui l'écrasera sous ses ruines. La foi n'est point une opinion, mais la vérité même de Dieu; elle n'est point raisonnement, mais obéissance, et sans cela où serait le mérite de croire? Le mérite est de se soumettre à une autorité plus haute, et de courber cette fière raison sous un joug qu'elle ne porte jamais sans murmurer. Telle est cette foi qui sauve,

selon la parole du Fils de Dieu : *Fides tua te salvam fecit*, foi aveugle, foi pleine de confiance et d'amour. Les Protestants veulent d'abord voir, examiner, comprendre, oubliant que le Seigneur a dit : *Beati qui non viderunt et crediderunt* (1). Si Notre Seigneur parlait au peuple en paraboles, c'était bien plus, je crois, pour exercer leur foi que leur raison, *ut videntes non videant, et audientes non intelligant* (2). Et, en effet, nous ne voyons pas qu'il se soit mis en peine d'expliquer à la raison les étonnants mystères qu'il venait de révéler aux hommes, et l'écrivain sacré remarque qu'il enseignait *comme ayant autorité.*

Bien plus, il n'ordonna ni ne conseilla jamais aux Apôtres de mettre par écrit ses préceptes. Les Évangiles ont été écrits pour des fins particulières, dans des circonstances fortuites. Saint Jean publia le sien plus tard, pour confondre les hérétiques qui niaient la divinité de Jésus-Christ. Les Épîtres ne sont que des lettres particulières adressées à certaines Églises, et quelques-unes même à de simples individus. Rien n'indique que les Apôtres eussent dessein d'instruire tout le genre humain par cette voie ; au contraire, la plupart d'entre eux n'ont rien écrit. La prédication est le moyen qu'ils employèrent pour conquérir le monde, conformément à l'ordre de Jésus-Christ : *Euntes docete et baptisate.* Si l'Écriture est l'unique fondement de la foi, il a donc été un temps où la foi n'avait point de fondement, et des nations entières ont cru comme aucun protestant ne voudrait ni ne pourrait croire. Pesez sérieusement ces réflexions, mon cher ami. Songez à cette grande éternité qui s'ouvrira bientôt pour nous, à ce redoutable jugement que nous aurons à subir, et en demandant à Dieu les lumières qui vous doivent

(1) S. Joan., cap. xx, 29.
(2) S. Luc., cap. VIII. 10.

guider dans ce court et triste passage qu'on appelle la vie, daignez lui demander les grâces dont a tant besoin le pauvre pécheur qui vous écrit ces lignes pour vous obéir.

LAMENNAIS.



# II

## ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE

### EN MATIÈRE DE RELIGION

**Suite au quatrième volume.**

---

**TROISIÈME CONSÉQUENCE DU PRINCIPE DE L'AUTORITÉ : L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST LA SEULE SOCIÉTÉ DÉPOSITAIRE DES DOGMES ET DES PRÉCEPTES RÉVÉLÉS, OU LA SEULE SOCIÉTÉ QUI PROFESSE LA VRAIE RELIGION (1).**

De toute éternité Dieu existait heureux en lui-même, et rien n'existait que lui, et dans son être essentiellement un, trois Personnes égales et distinctes formaient une société à

(1) L'*Essai sur l'indifférence* ne devait d'abord se composer que de deux volumes. La nécessité de réfuter les objections contre la doctrine philosophique du *sens commun,* donna lieu à la *Défense* et l'application de cette doctrine à la preuve de la vérité du christianisme fut l'objet des troisième et quatrième volumes qui parurent en 1823.

Du principe que l'autorité est le moyen général donné aux hommes de discerner la vraie religion des religions fausses, Lamennais avait conclu premièrement que la révélation est nécessaire; secondement que le christianisme est la religion révélée ou la vraie religion. Mais il existe différentes communions dans le sein de la religion chrétienne; il restait à chercher quelle est la véritable, et cette étude devait terminer l'*Essai.* Le volume annoncé par Lamennais n'a pas été achevé; il n'en existe qu'un seul chapitre inédit qui devait former le trente-huitième de l'ouvrage, ou plutôt le fragment de chapitre que nous publions ici.

jamais immuable, que nulle parole ne peut expliquer, que nulle raison finie ne saurait comprendre, parce qu'elle est le mystère même de la nature divine. Lorsqu'il eût résolu de communiquer à d'autres êtres une portion de la vie dont il possédait la plénitude, ou de manifester au dehors sa puissance, sa sagesse et son amour, il créa de pures intelligences, et, selon le dessein qu'il avait conçu de fonder une cité immortelle et parfaite où sa gloire éclaterait éternellement, il unit ces purs esprits par des rapports mutuels, et il daigna les établir en société avec lui-même, en se révélant à eux, et en leur imposant des lois. Mais, parmi ces substances célestes, il y en eut qui, ravies des perfections qu'elles découvraient en elles-mêmes et s'admirant avec orgueil, aspirèrent à l'indépendance et s'élevèrent contre Dieu. Séparées dès lors de sa société, de la société du bien, de la lumière et de l'amour, sans espérance d'y rentrer, elles formèrent, au sein du désordre introduit par elles dans la création, une autre société livrée pour toujours à la justice inexorable, la société du mal, des ténèbres et de la haine (1).

Dieu cependant tient en lui-même comme un secret conseil : *Faisons l'homme*, dit-il, *à notre image et à notre ressemblance*. Il le destine à réparer le vide que la chute des anges rebelles a laissé dans la cité sainte : mais l'homme, séduit bientôt par *le Père du mensonge*, désobéit au commandement qu'il a reçu du Créateur, et de ce moment il devient le sujet de l'Esprit superbe auquel il a cru de préférence à Dieu et qui l'a trompé.

Quelque criminelle que fût sa désobéissance, néanmoins, comme elle ne venait pas originairement de lui seul, et qu'elle renfermait autant d'ignorance que de perversité

(1) S. August. *De Civit. Dei*. Lib. XI, cap. XXXIII.

volontaire, elle n'excluait pas entièrement la miséricorde. Dieu prend pitié de nos premiers parents, et leur promet un Rédempteur : il veut que, même après la sentence de mort prononcée contre eux, ils soient encore, à l'aide de la grâce, maîtres de choisir leur sort, de se sauver ou de se perdre, et d'appartenir, par une libre détermination de leur cœur, à la société du bien ou à celle du mal.

De ces deux sociétés l'une est l'empire du *Prince de ce monde* (1), et elle se compose des esprits tombés qui, refusant de se soumettre au Souverain des cieux, tentèrent de s'égaler à lui, et de tous ceux qu'ils entraînent dans leur révolte; l'autre est le royaume de Jésus-Christ, et elle comprend toutes les intelligences fidèles ; car les bons anges, éclairés, soutenus par la grâce divine (2), animés de la charité que l'Esprit-Saint qu'ils ont reçu comme nous et avant nous, répand en eux (3), croient les mêmes vérités qui sont l'objet de notre foi, obéissent, selon leur nature, à la même loi de justice (4), rendent au Très-Haut le même culte, dont la même adoration, le même sacrifice est l'essence (5); et le Verbe de Dieu, dit saint Augustin, est aussi leur aliment incorruptible (6). Mais fixés dans le bien, ils ne peuvent plus changer, tandis que, durant son pèlerinage, l'homme si faible contre l'erreur et contre les passions,

(1) Joann., XII, 31.
(2) S. August., *Enarrat. in Ps.* CXLVIII, n° 8.
(3) *Id.*, *De Civitat. Dei*, lib. XII, cap. XI.
(4) *Ibid.*, lib. X, cap. VII, col. 244. — *Enarrat. in Ps.* LXX, *Serm.* II, n° 5.
(5) *Id.*, *Enarrat. in Ps.* CXLVIII, n° 8, tom. IV, col. 1678. — *De Civitat. Dei*, Lib. XII, cap. XI.
(6) *Qui ( Deus ) verè cibus est Angelorum, quas Dei Verbum incorruptibilis incorruptibiliter pascit : quod ut manducaret homo, caro factum est, et habitavit in nobis. Enarrat. in Ps.* LXXVII, n° 17. *Christus ergo Verbum vitæ. Et undè manifestata est? Erat enim ab initio; sed non erat manifestata hominibus, et tanquam pane suo cibantibus. In Epist. Joan.*, cap. I, *Tract.* I, n° 1, tom. III, *part.* II, col. 817. S. Fulgent. II, *De Dupl. nat. Christi.*

a toujours sujet de trembler sur ses destinées éternelles.

La société divine dont les lois s'appellent *religion*, parce qu'elles sont le lien nécessaire des intelligences, et par conséquent la base de toute société même purement humaine, offre nécessairement les mêmes caractères que la religion, et l'on doit la reconnaître comme elle à la marque éclatante de la plus grande autorité. En effet, nous avons fait voir qu'il exista toujours une religion une, universelle, perpétuelle, sainte; donc il a toujours existé des hommes unis par la profession de cette religion, c'est-à-dire par la même foi, la même morale, le même culte, ou une société religieuse une, universelle, perpétuelle, sainte; et ces caractères de la vraie religion n'appartenant qu'au Christianisme, ainsi que nous l'avons encore prouvé, il s'ensuit clairement qu'ils n'appartiennent non plus qu'à la société ou à l'Église chrétienne. Mais de toutes les Églises qui revendiquent ce nom, l'Église catholique est la seule qui ait pour fondement l'autorité, toutes les autres reposant sur le principe contraire; la seule qui possède et même qui s'attribue tous les caractères dont la réunion forme le plus haut degré d'autorité possible, l'unité, l'universalité, la perpétuité, la sainteté; la seule qui se dise infaillible, et par conséquent divine, puisque *toute société divine*, selon la profonde pensée de Malebranche, renferme dans sa notion *l'infaillibilité* (1). Donc l'Église catholique est la seule véritable Église, la seule société dépositaire des dogmes et des préceptes révélés, ou la seule société qui professe la vraie religion.

Quoique aussi ancienne que le monde (2), elle n'a pas cependant toujours subsisté sous la même forme : elle devait, constamment une en ces divers états, se développer ainsi

(1) *Recherche de la vérité*, t. II, Liv. III, part. I, chap. 11.
(2) Origen., *in Cant. Cantic.* Lib. II.

que l'avaient annoncé les Prophètes, et recevoir de l'Homme-Dieu sa dernière perfection. Concentrée d'abord dans une seule famille dont le Père était à la fois prêtre et roi, elle s'étend à mesure que le genre humain se propage, bien que le péché déjà eût établi une séparation terrible entre les fils d'Adam. L'Église croît; Dieu qui l'a fondée et qui la gouverne, se réserve des serviteurs fidèles au milieu même des races perverties. Une police admirable par sa simplicité, maintenait parmi eux le règne de la loi divine. Le sacerdoce, inséparable de la souveraineté, se transmettait comme elle héréditairement; l'une et l'autre étaient le partage de l'aîné dans chaque famille (1). Tel fut partout le premier droit politique et religieux (2), et l'on en retrouve des traces chez les peuples mêmes où l'institution primitive s'était le plus corrompue (3). Tout dans cette institution était de l'ordre domestique, le seul qui ait été et qui pût être originairement constitué. Ministre du culte saint que le Créateur avait or-

(1) Job n'était pas prêtre, si on prend ce nom pour un ministère public, destiné par un choix particulier de Dieu et du peuple, et consacré par des cérémonies singulières, pour offrir solennellement les sacrifices au Tout-Puissant. Job était le sacrificateur de sa famille et de ses sujets, suivant le droit ancien et universel de toutes les nations, qui voulait que tous les rois fussent prêtres dans leur royaume; les gouverneurs et les princes dans les États de leur gouvernement et chaque père de famille dans sa maison. Ils n'avaient ni consécration particulière, ni mission étrangère. C'étaient des prêtres selon l'ordre de Melchisédech, qui jouissaient des droits et des privilèges du sacerdoce, qu'ils ne tenaient que de Dieu seul.
— Dom Calmet, *Comment. sur Job*, ch. I, v. 5, p. 11. Édition in-4°, Paris 1722.

(2) Voyez Faber, *Horæ Mosaïcæ*, col. 2, sect. 1, chap. I, p. 28. 2e Édit, London, 1818.

(3) Suivant Cicéron, nul ne pouvait être roi de Perse s'il n'était versé dans la discipline et la science des mages. ( *De Divinat.*, Lib. I. ) Amphilochus et Mopsus, rois des Argires, étaient en même temps augures. ( Ibid. ) Thésée confia le soin de la religion et l'interprétation des matières sacrées à la noblesse. ( Plutarch. *in Thes.*) Les rois de Sparte, à leur avènement au trône, étaient obligés d'exercer les fonctions sacerdotales. A la Chine et au Japon, les empereurs sont aussi souverains-pontifes.

La direction des choses religieuses appartenait à Rome aux patriciens, et jusque dans les derniers temps, les empereurs se réservèrent le titre de grands pontifes, comme un des attributs de la puissance souveraine.

donné de lui rendre, le père devait encore enseigner à ses enfants les dogmes et les préceptes qu'il tenait de ses aïeux, et dont la tradition, perpétuée d'âge en âge, remontait jusqu'au premier père de la famille humaine, et jusqu'à Dieu qui l'avait instruit. La longue vie des hommes et l'unité des langues servirent beaucoup à l'établissement de cette importante tradition; comme ensuite l'unité de la tradition, toujours invariable, malgré la diversité des langues et l'éloignement des différents peuples, devint une preuve invincible de sa vérité.

La terre eût été l'image de la cité céleste, si l'homme, soumis à son Créateur, avait toujours obéi à sa loi connue partout; mais enclin au mal dès l'enfance, il préféra trop souvent la société du *Prince des ténèbres*, à la société dont Dieu est le roi. Dominé par ses convoitises et par la curiosité funeste qui l'avait déjà perdu, il poursuivit dans des voies trompeuses le bonheur et la science : le vice flatta ses désirs, et l'erreur son orgueil. Fille des passions, mais tenant encore à la vérité par plusieurs liens que la philosophie acheva de briser, l'idolâtrie détacha successivement de l'antique Église, de la communion des enfants de Dieu, presque toutes les nations du monde. Il s'éleva une multitude innombrable de schismes qui, naissant les uns des autres et se détruisant mutuellement, n'avaient rien de stable, rien d'universel, et n'offraient dans leurs rapides changements et leurs variétés infinies, que la confusion de l'enfer.

Cependant, au milieu de tant de crimes et de folies, la véritable Église demeurait manifestement la plus grande autorité qui fût sur la terre : le paganisme n'ayant, comme nous l'avons prouvé, aucune autorité réelle, et l'univers, même idolâtre, continuant à rendre témoignage à la doctrine immuable qui condamnait ses égarements, et que profes-

saient sans aucun mélange, le peu d'hommes restés, dans la corruption générale, fidèles au vrai Dieu.

Ce Dieu si outragé, et néanmoins n'oubliant jamais ses desseins de miséricorde, choisit, quand les nations abandonnèrent son culte, les enfants d'Israël pour le maintenir parmi eux miraculeusement; afin que la société de ses adorateurs fût toujours visible, non-seulement dans les justes dispersés par toute la terre, mais encore dans un peuple entier consacré d'une manière solennelle à son service. L'Église juive qu'il voulut conduire immédiatement, l'Église juive possédant un sacerdoce public, et dépositaire principale de la tradition et des prophéties, était comme le centre de l'Église antique qui, dans l'excès du désordre où le monde se précipitait, conserva les caractères qui la distinguent immuablement.

Elle était une, puisqu'on y obéissait à une seule autorité, celle du Créateur, dont la loi révélée primitivement se transmettait par la tradition générale; elle était une, puisque ses membres, unis par la même foi, la même morale, le même culte essentiel, *reconnaissaient le même Dieu pour auteur, et le même Christ pour sauveur du genre humain* (1).

Elle était universelle, puisque nulle part on n'ignorait sa doctrine, qui formait le fond des croyances des peuples même païens, et qu'il y avait partout un certain nombre d'hommes qui, dociles à la grâce, ne prenaient point de part à l'idolâtrie, et se sauvaient en demeurant constamment attachés à la religion primordiale.

Elle était perpétuelle, puisqu'elle remontait sans interruption à l'origine des siècles, et qu'il n'y eut jamais aucun temps où il n'existât sur la terre des hommes agréables à Dieu, et fidèles observateurs de sa loi.

(1) Bossuet, *Discours sur l'hist. univ.* IIe Part.

Elle était sainte, puisqu'elle avait pour fondateur et pour chef l'auteur de toute sainteté, que nul ne pouvait se sanctifier hors d'elle, et que tous les justes lui appartenaient; elle était sainte, puisque ses dogmes contenaient toute vérité, ses préceptes toute vertu, et que son culte, jusqu'à l'accomplissement des mystères qui en devaient être la consommation, renfermait tous les hommages dûs à Dieu et qu'il avait ordonné de lui rendre.

Appelés à en faire partie, tous les hommes pouvaient aisément la discerner à ces marques ineffaçables, et dès lors ceux qui se perdaient n'avaient aucune excuse. En abandonnant le vrai Dieu universellement connu, en refusant de le glorifier (1), en substituant leur raison ou leurs passions à l'autorité de la tradition générale, ils sortaient volontairement de la société divine, de l'Église répandue dans le monde entier; car, avant aussi bien qu'après Jésus-Christ, l'Église ne cessa jamais d'être véritablement *catholique;* elle n'avait point pour limites les frontières de la Palestine, et les Juifs, malgré la loi qui les séparait des autres nations, ne laissaient pas d'être en communion avec tous les adorateurs du vrai Dieu. La Synagogue n'embrassait par son institution qu'un seul peuple (2); Dieu ne voulut pas assujettir le reste du genre humain à son autorité; il ne voulut pas certainement l'exclure du salut : or, comme il n'y a de salut que dans l'Église, ou dans la société divine, il s'ensuit que la Synagogue était sans doute une portion de l'Église et la plus illustre, mais n'était pas toute l'Église dans les âges qui précédèrent la venue du Sauveur.

(1) *Ita ut sint inexcusabiles : quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratiam egerunt.* Epist. ad Roman., I, 20.
(2) S. Joan. Chrysost., *in Esaïam*, cap. II.

# III

## DE LA SOCIÉTÉ (1)

**Prima homini cum Deo rationis societas.**
Cic. *De Legib.* Lib. I, cap. 7.

La Société est dans la nature de l'homme et la première loi de son existence, puisqu'il n'a jamais vécu qu'en état de Société.

*Ce que c'est que la Société, et qu'il n'en existe qu'une, la Société religieuse.* — Hors d'elle, des rapports purement matériels, tout le reste étant de l'ordre spirituel. — Enchaînement des rapports qui forment l'unité sociale complète. Ce qu'il y a d'immuable et ce qu'il y a d'accidentel. — Comment ils dérivent de la nature de l'homme, être intelligent et libre en société avec Dieu.

*Du droit et du devoir.*

*De la souveraineté.* — Qu'il faut un pouvoir qui commande aux esprits, pour qu'il puisse y en avoir qui commande aux volontés. — Dieu seul souverain. — Tous les autres ministres de Dieu. — Pouvoir ne dérive jamais du peuple.

*De la loi.*

*Liberté.* — En quoi elle consiste. La Société, qui est dans la nature de l'homme, ne détruit point la liberté qui est aussi dans la nature de l'homme, mais l'assure au contrai re

(1) En 1827, Lamennais avait commencé un travail sur la Société. Il l'abandonna bientôt pour un ouvrage intitulé : *Essai d'un système de philosophie catholique* qui, modifié, s'est transformé dans l'*Esquisse d'une philosophie*.

*Liberté religieuse.* — Ce que c'est.

*Liberté politique et civile.* — Ce que c'est. Elle a sa source et sa garantie dans la liberté religieuse, par conséquent dans la souveraineté qui maintient cette liberté. — Indépendante des formes du gouvernement.

*Égalité.* — Ce que c'est. — Vraie et fausse égalité. — La loi religieuse nécessairement égale pour tous. — La loi civile causant nécessairement des inégalités.

*Comment la Société se dissout.* — Quand le pouvoir cesse de l'être, etc., quand la société religieuse se dissout elle-même, alors il ne reste que la force.

Livre II. Constitution de la Société religieuse avant Jésus-Christ. — Sa nature essentielle, ses lois propres, son état imparfait. — Universelle par sa nature, devient particulière par l'erreur.

Livre III. Constitution de la Société politique avant Jésus-Christ. Sa nature essentielle, ses lois propres, ses formes générales diverses, son état imparfait.

Livre IV. Que ces deux Sociétés n'ont jamais été séparées chez aucun peuple, et y ont toujours existé dans le même ordre de subordination.

Livre V. De la famille et de l'état patriarchal.

Livre VI. Sociétés de l'Orient.

Livre VII. Sociétés de l'Occident.

Livre VIII. Sociétés d'Amérique, et sauvages.

Livre IX. Société juive.

Livre X. Conséquences et réflexions.

# PREMIÈRE PARTIE

## SOCIÉTÉ AVANT JÉSUS-CHRIST

# LIVRE PREMIER

## DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL

# CHAPITRE PREMIER

## OBJET ET PLAN DE CET OUVRAGE.

Il y a six mille ans qu'il existe une Société humaine variable dans ses formes, selon les temps, les lieux, les circonstances, mais immuable pour le fond. En aucun âge, sous aucun climat, l'homme ne se montre isolé et se suffisant à lui-même : toujours on le voit uni à l'homme par des rapports qui ne changent point, et qui le constituent tellement ce qu'il est, ce qu'il doit être quand rien ne contrarie le développement de ses facultés, qu'à peine peut-on encore le concevoir comme être physique, comme une simple brute privée de langage, de la pensée et de l'instinct moral, dès qu'on le suppose séparé du tout auquel il appartient, et qu'on appelle famille, tribu, peuple, ou d'un nom semblable. Quelle que soit la cause de ce fait, si digne d'être mé-

dité profondément, il est certain, nul ne le conteste, jamais on n'y découvrit aucune exception. Le lien religieux et civil, caractère ineffaçable de la nature intelligente, rattache à l'humanité les hordes les plus sauvages et les races les plus dégradées. Très-inférieur sans doute, leur état néanmoins ne diffère du nôtre que par son imperfection relative : c'est toujours essentiellement le même mode d'existence.

Après une expérience si longue, si frappante, il semble que les hommes devraient avoir des idées précises et arrêtées sur ce grand phénomène de la vie sociale. Il n'en est pas ainsi cependant. Parcourez les écrits des publicistes qui ont traité, depuis trois siècles, cet important sujet ; loin d'y trouver une doctrine constante et uniforme, ils ne vous offriront guère qu'un amas de principes incohérents, d'assertions contradictoires, avancés avec une morgue dogmatique imperturbable : de sorte qu'à l'aspect d'un si profond désordre de pensées, de tant d'orgueil et de tant de faiblesse, on est contraint de reconnaître que le monde va indépendamment de nos conceptions, et en vertu d'une sagesse au-dessus de la nôtre.

Les Grecs, sous le double empire de leurs institutions mobiles et de leur philosophie inquiète, dissertèrent beaucoup et conclurent peu. Ils se perdirent généralement, comme les politiques de l'époque actuelle, dans d'interminables discussions sur les diverses formes de gouvernement : discussions stériles qui n'apprennent rien de ce qu'il serait utile de savoir, qui ne font pas qu'on ait un gouvernement meilleur, mais qui dégoûtent de celui qu'on a.

Le christianisme, en unissant la science de Dieu à la science de l'homme, développa des idées plus justes, plus étendues et plus élevées. La notion du droit, épurée, approfondie, cette sublime notion qui comprend tout l'ordre, répandit une vive lumière sur les différentes branches de con-

le la science, nous ne saurions
nattaquable, à moins qu'on ne
icitement de maximes qui ren-
cience de la société, mais toute
érité sans exception. Ce qui, par
à la discussion et au jugement
, ce seront nos réflexions propres,
en un mot tout ce qui appartient
légitime domaine du raisonne-
rigoureux est indispensable pour
ugements, ce qui, jusque-là, n'est
iment personnel dépourvu d'au-
u rang des vérités reconnues cer-

e utile de présenter d'abord quel-
uelles on puisse rattacher les faits
ent : car on doit comprendre que
d'écrire l'histoire, mais d'en offrir
ux lois constitutives de l'ordre so-
s doute et très au-dessus de nos
t peut-être suppléer en partie au
oins qu'il nous est permis de ré-
u soin que nous avons apporté à
de notre parfaite bonne foi dans
On n'a bâti que trop de systèmes
t même des passions. L'intérêt a
s peuples, pour et contre les rois.
dire, nous n'avons en vue que
ns qu'elle, parce que nous ne dé-
le bonheur de tous. Le préjugé
préjugés de bien des sortes) sera
essé ; mais nous n'écrivons pas

ou de conception. Il existe des faits généraux et permanents, des idées universelles que jamais aucun homme, jouissant de sa raison, ne révoque sérieusement en doute, et qui forment partout le fonds invariable de l'intelligence humaine. Ces faits, ces idées comprennent tout ce qu'il est indispensable à l'homme de savoir, tout ce qui lui est nécessaire pour vivre de la vie physique, morale et sociale, par conséquent toutes les lois essentielles de son être. A quelque époque qu'on remonte, on les trouve établies dans les esprits. Chaque génération les reçoit de la génération qui a précédé, et les transmet, telles qu'elle les a reçues, à la génération qui succède. On ne les démontre point, on les croit : et comme il n'y a rien d'antérieur dans la raison, comme tout ce qui n'est pas elles se déduit d'elles, et s'appuie sur elles, rien n'est vrai si elles ne le sont pas. Nulle pensée particulière, nul raisonnement ne saurait prévaloir contre elles : ce qui leur est opposé, par cela même est faux et ne peut être que faux : elles sont pour nous la source primitive de toute connaissance, le type de toute vérité, la base de toute certitude.

Mais si l'homme est dans la nécessité naturelle de croire, il est aussi dans sa nature de chercher la raison de ce qu'il croit, c'est-à-dire, de chercher à le concevoir plus complétement; il est dans sa nature d'étendre ses connaissances, à l'aide de l'observation qui multiplie les faits, et de la réflexion qui les rapproche, les combine, en découvre les rapports, et ajoute ainsi aux vérités qu'il possédait déjà, des vérités nouvelles qui n'en sont que le développement. Tel

tionnelles, puisque toute preuve suppose des vérités admises ou crues antécédemment. Elles ne reposent pas non plus sur l'évidence individuelle ; car plusieurs de ces croyances ne sont nullement évidentes par elles-mêmes, et d'ailleurs l'évidence réelle ne peut être distinguée de l'évidence trompeuse, que par le témoignage qui nous instruit que ce qui paraît évident à tel ou tel homme, paraît également évident aux autres hommes ; de sorte que l'adhésion universelle est toujours le dernier et l'unique motif certain de croyance.

est l'ordre de science ou de conception, étroitement lié à l'ordre de foi, et comme l'effet l'est à sa cause.

Les sciences physiques ne diffèrent pas à cet égard des sciences morales. De la même manière que celles-ci et au même degré, elles reposent sur un ensemble de notions et de faits universellement *crus* sans aucunes preuves rationnelles (1), et tenus néanmoins pour si certains, en vertu de cette seule croyance, que quiconque les nierait ou en douterait, serait déclaré atteint de folie.

Prenons pour exemple la physiologie, dont l'objet est d'expliquer les phénomènes de l'organisation humaine. Elle commence par supposer les faits admis universellement, l'existence de l'homme doué de certains sens, soumis à la nécessité d'exercer certaines fonctions, de manger, boire, respirer, dormir; d'user de telles substances propres à sa nourriture, de s'abstenir de telles autres substances dangereuses, etc., c'est-à-dire qu'elle prend pour constater les lois de la vie physique, celles que partout la tradition enseigne à tous les hommes, et dont la connaissance leur est indispensable pour se conserver.

Or, ces lois que jamais personne n'a démontrées ni ne démontrera, appartiennent à l'ordre des croyances, et nous ne savons qu'elles sont en effet des lois invariables de notre nature que par le témoignage général. La science entière repose sur ces notions communes qu'elle ne crée pas, qui n'empruntent point d'elle leur certitude, qu'elle doit adopter comme l'ignorance même les adopte, parce qu'elles sont reçues universellement. Partant de là, le physiologiste recherche les lois secondaires qui dérivent de ces premières lois; il s'efforce d'expliquer le mécanisme de leur action: voilà sa tâche.

(1) Nulla enim est scientia, que non ex preœmittente cognitione oritur. *Harvey, de Circ. sang.*

Ainsi, essayant de pénétrer le mystère de la nutrition, il suit les aliments dans leurs transformations diverses jusqu'à leur mélange avec le sang, qui les porte aux organes qu'ils doivent réparer; et ses explications, ses théories peuvent être admises raisonnablement, si, fondées sur des expériences suffisantes en nombre et suffisamment vérifiées, elles sont d'ailleurs en harmonie avec les lois universelles qui servent de base à la science et n'en dépendent pas. Toute théorie, au contraire, toute explication opposée à ces lois et qui tendrait à les renverser, est démontrée absurde par cela seul et doit être rejetée sans autre examen.

L'application de ces principes aux sciences physiques ne souffre aucune difficulté; il n'est personne qui songe à les nier, personne qui s'en écarte systématiquement. Qu'un homme, en raisonnant sur les muscles locomoteurs, sur leur position, leur direction, vienne proposer aux hommes de renoncer à la station droite et de marcher à quatre pattes comme les animaux; on ne l'écoutera pas, on rira, et nul ne sera tenté, pour prendre un parti et pour prononcer un jugement, d'examiner les raisonnements anatomiques du physiologiste. La même chose arriverait encore plus certainement, s'il prétendait avoir découvert que le besoin de manger n'est qu'un vieux préjugé de nourrice, ou s'il conseillait de substituer l'usage des cailloux à celui du pain. Ici la raison est pleinement d'accord avec l'instinct physique et le désir; nulle passion ne l'altère, nul intérêt ne l'excite à lutter contre elle-même.

Il n'en est pas ainsi, lorsqu'il s'agit de ce qui touche aux penchants du cœur. Le devoir fatigue les enfants d'Adam; ils n'en portent le joug qu'avec peine, et il y a quelque chose en eux qui les sollicite à s'en affranchir. Voilà pourquoi souvent, dans les choses morales, au lieu de chercher, comme

en physique, la raison des faits généraux, des lois universelles et perpétuelles de la pensée de l'homme et de ses actions dans leurs rapports avec les autres hommes ; en un mot, au lieu de s'appuyer sur l'ordre de croyance ou de foi, pour en déduire l'ordre de science ou de conception, on suppose d'abord celui-là douteux, et l'on s'efforce ensuite de découvrir par le raisonnement les lois mêmes sans lesquelles le raisonnement n'a aucune base, ce qui conduit nécessairement à la négation de ces lois, par l'impuissance de les prouver, ou d'en trouver le fondement là où il n'est pas et ne saurait être.

Ce renversement d'idées, cette confusion de deux ordres essentiellement distincts, ou plutôt l'exclusion complète et systématique du premier de ces ordres, forme le vice radical de la philosophie moderne dont les doctrines devaient dès lors aboutir au scepticisme en ce qu'elles ont de spéculatif.

Il est temps enfin de sortir de ces voies d'erreur et de désordre, et de chercher dans les faits universels et permanents, expression des lois immuables de la société, la solution des grands problèmes qui agitent les nations chrétiennes. Tel est le but que nous nous proposons, et quand nous ne réussirions pas à l'atteindre, nous ne regretterons point nos efforts, s'ils en provoquent de plus heureux.

Notre ouvrage se divisera naturellement en trois parties, subdivisées elles-mêmes en livres et en chapitres, afin de diminuer, par des repos fréquents, la fatigue qui résulterait, pour le lecteur, d'une attention trop longtemps soutenue.

Dans la première partie, nous traiterons de la Société avant Jésus-Christ. Nous l'examinerons tour à tour chez les différents peuples, nous appliquant à dégager ce qu'elle offre d'invariable, de ce qui, divers suivant les lieux et suivant les époques, n'appartient pas dès lors à son essence, et dé-

pend de certaines causes particulières qui partout ont modifié le principe social, dont l'unité ne laisse pas d'être facile à reconnaître sous les innombrables formes de son développement.

La seconde partie présentera le tableau de la société depuis Jésus-Christ. On y verra comment le Christianisme, sans rien changer à ses lois essentielles, perfectionna les institutions, affermit et régla le pouvoir, fonda la liberté, unit les peuples aux peuples, en les élevant à un degré de civilisation qui n'avait point encore eu d'exemple. L'histoire nous apprendra par quels moyens et malgré quelles résistances s'opéra cette création merveilleuse; et peut-être admirera-t-on, en contemplant la longue et terrible lutte de la force contre le droit, ce qu'il y avait de puissance et de grandeur, en même temps que de salutaire à l'humanité, dans les maximes qui triomphèrent. Nous essayerons d'en expliquer l'ensemble, en exposant le système chrétien, presque inconnu de nos jours où personne ne songe à l'étudier dans les monuments des âges qu'on appelle si ridiculement barbares.

Enfin la troisième partie sera consacrée à l'exposition des causes, qui altérant peu à peu le droit chrétien en ont amené la destruction, que devait suivre le bouleversement total de la société. Nous examinerons ensuite les théories modernes, et en elles-mêmes et dans les applications qu'on en a fait à la constitution des États, et après avoir montré combien elles répugnent à la raison, nous ferons voir comment, par les principes qu'elles supposent, ou même qu'elles établissent expressément, elles servent encore à confirmer la nécessité des lois que partout et toujours on retrouve comme le fondement de toutes les associations humaines.

Nous espérons arriver ainsi à une doctrine claire, simple, solide, parce qu'elle ne sera que l'expression abrégée des

faits, unique base possible de la science, nous ne saurions trop le répéter, mais base inattaquable, à moins qu'on ne parte formellement ou implicitement de maximes qui renversent non-seulement la science de la société, mais toute science quelconque, toute vérité sans exception. Ce qui, par sa nature, restera soumis à la discussion et au jugement pleinement libre de chacun, ce seront nos réflexions propres, nos pensées particulières, en un mot tout ce qui appartient à l'ordre de conception, légitime domaine du raisonnement, où l'examen le plus rigoureux est indispensable pour élever, par l'accord des jugements, ce qui, jusque-là, n'est et ne peut être qu'un sentiment personnel dépourvu d'autorité, une pure opinion au rang des vérités reconnues certaines.

Toutefois, il nous semble utile de présenter d'abord quelques idées générales auxquelles on puisse rattacher les faits à mesure qu'ils se développent : car on doit comprendre que notre intention n'est pas d'écrire l'histoire, mais d'en offrir le résumé en ce qui tient aux lois constitutives de l'ordre social : travail immense sans doute et très au-dessus de nos forces, si le zèle ne pouvait peut-être suppléer en partie au talent. Nous sentons au moins qu'il nous est permis de répondre de deux choses, du soin que nous avons apporté à l'étude des monuments, et de notre parfaite bonne foi dans l'usage que nous en ferons. On n'a bâti que trop de systèmes pour flatter des opinions et même des passions. L'intérêt a philosophé pour et contre les peuples, pour et contre les rois. Plus heureux, nous l'osons dire, nous n'avons en vue que la vérité et nous ne cherchons qu'elle, parce que nous ne désirons que l'ordre qui est le bonheur de tous. Le préjugé qui nous lira (et il y a des préjugés de bien des sortes) sera certainement quelquefois blessé ; mais nous n'écrivons pas

pour lui plaire : ceci est un ouvrage de conscience, et c'est à la conscience que nous l'adressons.

---

## CHAPITRE II

### QUE L'ÉTAT DE SOCIÉTÉ EST NATUREL ET NÉCESSAIRE.

Nous ne ferons point cette injure à l'humanité de mettre en question la grandeur de l'homme, d'examiner sérieusement s'il naît pour vivre au fond des bois, sans relation avec ses semblables, sans parole, sans pensée, à peine l'égal des animaux qui partagent la même demeure, affranchi comme eux de tout devoir, comme eux privé de toute espérance. Laissons quelques philosophes abjects se placer avec orgueil dans la hiérarchie des êtres, à côté ou au-dessous de l'orang-outang, abjurer l'intelligence, et ne voir en ce don céleste qu'un caractère de dégradation (1). Ce serait aussi trop humilier, trop abaisser la raison que de la réduire à réfuter ces honteuses extravagances. Raisonne-t-on contre les insensés ? et qu'y a-t-il à dire à ceux qui nient l'instinct universel et les lois de la vie ? Répétons plutôt ces belles sentences de la philosophie antique : « La société civile est dans la nature, « puisque c'est elle qui a formé les premières associations, « dont la cité est le complément. L'homme est sociable par « sa nature, car la nature ne fait rien en vain ; et seul il a « reçu, avec le langage, le sentiment du bien et du mal, les « connaissances du juste et de l'injuste (2). »

Otez, en effet, les rapports sociaux, à l'instant tout cela

(1) L'homme qui pense est un animal dépravé. ROUSSEAU.

(2) Aristot., *De Repub.*, lib. I, cap. II. — Cic., *De legib*, lib. I, cap.

disparaît : plus de langage, car il n'y a de langage possible que dans la société, où il se transmet traditionnellement ; plus d'idées, car l'homme ne pense qu'à l'aide de la parole, et les idées sont inséparables des signes qui les représentent, inséparables de leur expression ; plus de devoir, car le bien et le mal, le juste et l'injuste supposent des relations perçues par l'entendement, la notion de loi et celle de Dieu ; plus de conscience, car la conscience est le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste antérieurement connus. Et cet être muet et stupide que la faim pousse vers sa proie, et puis que le sommeil engourdit jusqu'à ce que la faim le réveille encore, cette brute solitaire serait l'homme tel que le Créateur a voulu qu'il fût ! Mais que dis-je ? comment parviendrait-il même à cet état, si l'on ne prodiguait à sa longue enfance des soins aussi variés qu'assidus ? Bien différent des animaux qui, presque en naissant, se suffisent à eux-mêmes, l'enfant ne saurait se passer d'appui pendant ses premières années. Séparez-le de la famille, il meurt : son existence est attachée à un sentiment moral, à cet amour que le temps n'use point, et que la Providence a mis dans le cœur du père et de la mère, comme le supplément de tout ce qui ne sera donné que plus tard au fruit de leur union.

On a douté, non sans motif, que l'homme, réduit au pur instinct, éprouvât le désir et recherchât l'occasion de se perpétuer. Il y a plus, on peut douter qu'à moins d'avoir reçu comme la fille sauvage dont Louis Racine a écrit l'histoire un commencement d'intelligence dans la société, il possédât ce qui est nécessaire à sa conservation physique. La vie n'es pas le simple résultat du mécanisme des organes, elle dépend encore, plus qu'on ne l'imagine, d'une certaine action de l'âme que la science n'explique pas, mais que l'expérience démontre. Toujours l'absence de la pensée entraîne un af-

faiblissement de l'énergie vitale. La volonté, qu'on ne doit pas confondre avec les appétits, semble en être aussi un des éléments. Rarement voit-on vieillir les malheureux frappés d'idiotisme, quoique environnés de secours étrangers. Que leur manque-t-il? le principe intérieur de la vie, le foyer d'où rayonnent la pensée et la volonté, l'étincelle divine. Or, suivant l'ordre naturel, la raison, l'intelligence se communiquent par la parole, et les âmes se fécondent mutuellement, comme un flambeau s'allume à un autre flambeau. Qu'on ne demande donc point ce que serait l'homme isolé de ses semblables. Ce qu'il serait? rien. Faites mouvoir un cadavre; sera-ce l'homme? La société lui est nécessaire pour se conserver, pour se développer : elle l'engendre à la vie morale; sans elle ses plus nobles facultés resteraient éternellement inactives; il n'aurait jamais l'idée de ce qu'il est, de ce qu'il doit être; jamais la vertu ne donnerait de prix à sa stérile existence; ses yeux voilés ne verraient que la terre, sur laquelle il passerait sans autre souci que celui d'une vile pâture, et encore supposons-nous gratuitement qu'une sorte d'instinct supplée en partie ce qui manque à cette créature dégradée. Donc, nous le répétons, l'état social est l'état naturel de l'homme. « Nous regardons, dit un ancien, comme « l'état de nature pour toutes choses, celui où elles par« viennent par un développement naturel et complet (1). » Cette grande loi de développement est le mode d'être essentiel de tout ce qui a commencé; elle embrasse, sans exception, toutes les existences que le temps mesure; et la félicité qui nous est promise au-delà du tombeau, n'est qu'un développement éternel.

On a rêvé cependant un autre état de nature, dont, il est

(1) Aristot., *ubi supra.*

vrai, l'on ne trouve aucune trace dans l'histoire; mais qu'importe? ce n'en est pas moins une hypothèse très-philosophique, puisqu'elle contredit formellement les traditions et les dogmes religieux de tous les peuples. Une des conséquences de cette hypothèse, c'est que Fénélon, Racine, Vincent-de-Paul, Pascal, seraient infiniment au-dessus du sauvage de l'Aveyron, véritable modèle de la perfection humaine.

Que des esprits malades ou pervertis prennent en haine les bienfaits de Dieu, envient le sort des brutes, et tentent, si l'on peut ainsi parler, toutes les voies pour descendre jusqu'à elles, ce triste phénomène de bassesse et d'ingratitude doit inspirer encore plus de pitié que d'étonnement; car il n'est point d'excès où l'homme ne se précipite, dès qu'il s'est une fois affranchi de la règle. L'âme superbe qui veut être elle-même sa lumière et son bien, l'âme que la foi ne soutient plus, s'affaisse sous son propre poids, et alors des pensées étranges, des désirs prodigieux s'emparent d'elle. De là ces systèmes chagrins, ces repoussantes théories que des insensés opposent à l'ordre immuable, contre lequel ne peuvent rien ni les sophismes d'une raison en délire, ni les vœux d'un cœur dépravé. Il n'est pas donné à la créature de troubler à ce point les lois établies par l'Auteur des choses. L'univers périrait si, un seul moment, elles pouvaient être altérées en ce qu'elles ont de fondamental. Mais, émanées de la toute-puissance, perpétuellement elles se manifestent avec le caractère qu'elles tirent de leur origine, et déterminent sans jamais varier, les faits universels, expression de la nature des êtres.

Or, nul fait plus universel que l'existence de la société : en aucun temps, en aucun lieu, jamais l'homme ne vécut séparé des autres hommes : donc la vie sociale est une loi de son être, une nécessité de sa nature; et cette vérité certaine

par elle-même, cette vérité d'un ordre indépendant de nos conceptions, demeure éternellement ferme, quelques efforts que puisse faire le raisonnement pour l'obscurcir.

---

## CHAPITRE III

### NOTION FONDAMENTALE DE LA SOCIÉTÉ.

On peut définir la société, l'*union des êtres semblables par l'obéissance libre au même pouvoir*. Cette définition implique deux choses : qu'il n'existe de société qu'entre les êtres intelligents, seuls capables d'obéir avec liberté, et qu'ils ne sont unis que par les rapports qu'établit entre eux l'obéissance au pouvoir reconnu.

Il est clair, en effet, que des rapports de forme, de distance, de volume, de pesanteur, et autres du même genre, les seuls qu'on puisse concevoir entre des êtres purement matériels, ne sont point des rapports sociaux ; et l'instinct même ne suffit pas pour constituer en société les êtres qu'il rapproche en vertu d'une force cachée, non moins aveugle que celle d'attraction, et non moins nécessitante dans la sphère où elle s'exerce. Aussi en voyant, parmi les brutes, les individus de certaines espèces se rechercher, s'assembler naturellement, jamais on ne confondit cette fausse image d'un état plus élevé avec une société réelle.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

# IV

## MÉMOIRE ADRESSÉ A LÉON XII

### SUR L'ÉTAT DE L'ÉGLISE EN FRANCE (1).

Que l'Église soit, presque en tous lieux, attaquée, opprimée, persécutée, et qu'elle ait à craindre, dans un avenir prochain, des épreuves plus grandes encore, il suffit d'ouvrir les yeux pour le voir : c'est le sujet de la douleur de toutes les âmes chrétiennes. Jamais elle ne s'était trouvée dans une position si difficile et si alarmante : car, d'un côté, affaiblie en elle-même par la tiédeur de la foi et le relâchement de la discipline ; d'un autre côté, partout le pouvoir est entre les mains de ses ennemis, déclarés ou secrets, et, au milieu d'une société qui se dissout visiblement, nulle part on ne lui découvre un solide appui. Privée des secours humains, Dieu la soutiendra sans doute ; du sein de son éternité, il la conduit d'une main toute-puissante à travers les écueils du temps, et, tandis que ses adversaires préparent sa ruine et se croient sûrs de l'accomplir, lui prépare son triomphe.

(1) Le manuscrit de ce Mémoire était renfermé sous la même enveloppe que celui des *Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église,* que Lamennais avait donné à mon père. Bien qu'incomplet, ce Mémoire nous a paru devoir être imprimé. C'est une page et peut-être pas la moins curieuse de l'histoire de l'Ultramontanisme.

Mais il ne défend pas, il ordonne au contraire de rechercher l'origine des maux qu'il saura guérir; il veut qu'on ne néglige pour y remédier aucun des moyens que peuvent suggérer un zèle éclairé par l'expérience, et une sagesse courageuse. L'indication de ces moyens (selon mon faible jugement), et celle des causes qui en ont rendu l'application nécessaire, tel est l'objet que je me propose dans ce mémoire. Je ne me dissimule pas mon insuffisance; je sais que les hautes questions que je vais essayer de traiter exigeraient des lumières infiniment supérieures aux miennes, et qu'on peut, à juste titre, regarder comme extrême présomption de ma part, de m'ingérer en un sujet d'une nature si grave et si délicate. Cependant, comme en cela je n'ai d'autre but que de satisfaire à ma conscience qui me presse de soumettre au vicaire de Jésus-Christ des pensées que j'ai longtemps méditées devant Dieu, j'oserai le supplier de daigner jeter un regard sur ce court écrit que dépose à ses pieds, avec un sentiment profond de respect et d'obéissance, le dernier et le plus humble de ses enfants. Afin d'abuser le moins possible de sa paternelle bonté, je me bornerai aux points les plus essentiels, supprimant tous les développements qui ne paraîtraient pas absolument indispensables.

## I

### ÉTAT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ.

Il y a des désordres passagers qui n'attaquent point dans sa source la vie des peuples, des erreurs en quelque sorte superficielles qui s'usent et se dissipent d'elles-mêmes, des mouvements qui s'apaisent, à mesure que les

passions qui les avaient excités se refroidissent, que les intérêts changent, ou se concilient. Mais l'état présent de l'Europe n'a rien de commun avec ces maladies ordinaires et peu dangereuses du corps social. Nous voyons progressivement s'accomplir sous nos yeux la plus grande révolution dont l'univers ait été témoin depuis l'établissement du christianisme. La société ébranlée croûle de toutes parts, non pas tant à cause des secousses que ne cessent de lui imprimer les violences des factions, que parce qu'elle est minée dans sa base même; et c'est ce que les gouvernements ne savent pas ou ne veulent pas comprendre. En se détachant du christianisme, les esprits se sont détachés de toutes les doctrines sans lesquelles on ne peut pas même concevoir l'existence d'un ordre quelconque, la possibilité d'aucuns rapports sociaux entre les hommes. Plus de croyances communes; par conséquent, plus de liens. On a nié le principe de l'autorité; chacun s'est fait souverain de soi-même, s'est déclaré le dernier juge de toutes les vérités et de tous les devoirs en religion, en morale, en politique : de sorte que, le fondement du pouvoir et de l'obéissance étant renversé, le monde a été livré à une anarchie irrémédiable.

Que tel soit l'effet nécessaire et aujourd'hui trop généralement réalisé du dissolvant universel appelé *jugement privé*, la philosophie ne s'en cache point, et peut-être n'est-il pas sans quelque importance de citer ses propres aveux ou, pour mieux dire, ses accents de triomphe.

« On veut en vain se le dissimuler, la révolution française,
« et après elle la Charte, qui n'en est souvent que la traduc-
« tion légale, ont complétement changé le principe fonda-
« mental de la société. Jusque-là toute croyance était réglée
« par le sacerdoce; c'est lui qui faisait la vérité ou l'erreur;
« la loi morale même venait de lui, et il l'imposait telle qu'il

« la concevait à la loi politique. En vain les dissidents de « tous les âges avaient tenté l'affranchissement; il a fallu la « philosophie du dix-huitième siècle, ses longs et patients « combats, et enfin la terrible ruine qui les a suivis. La vé« rité telle que le catholicisme, telle même que le christia« nisme l'avait proclamée, a cessé d'être la vérité univer« selle. Travaillées de tous les doutes, en présence de mille « religions diverses, de mille systèmes contradictoires, cher« chant sans tutelle et sans prêtre la solution du grand pro« blème de Dieu, de la nature et de l'homme, les intelligen« ces se sont proclamées souveraines chacune de leur « côté. Qu'il y ait heur ou malheur à cette émancipation au« dacieuse, qu'il y ait faiblesse ou force dans cette anarchie « des esprits, il n'importe; elle est aujourd'hui notre pre« mier désir, notre premier besoin, notre vie : et voilà pour« quoi la loi, cette expression variable de la nécessité, a cons« taté et consacré l'anarchie. Par elle *toute opinion*, ce qui « est bien plus général qu'un *culte*, toute opinion a été dé« clarée libre et autorisée à se proclamer. Ainsi sont tombés « sous la juridiction de chacun toutes les révélations, tous « les sacerdoces, tous les livres saints. Si l'État a reconnu des « mystères, des livres et un culte, c'est pour ainsi dire un « choix privé qu'il a fait; il a parlé pour une collection d'hom« mes qui aimaient et révéraient ce culte, ces livres, ces « mystères. Mais il ne leur a point donné le caractère de la « vérité légale et obligatoire, il ne les a point soustraits à la « discussion. Sous notre législation, l'Évangile comme la loi « de Moïse, comme les Vedas, comme le Coran, est le do« maine de tous. Divine ou humaine, cette pensée, dès lors « qu'elle est écrite ou prêchée, est mon bien; j'en prends ce « que je veux... Telle est notre liberté en religion (1). »

(1) *Globe*, du 21 novembre 1826.

Voilà clairement la destruction de toute société religieuse où *l'anarchie des esprits*, représentée comme la conséquence inévitable, comme résultat certain et actuellement accompli de la *souveraineté de toutes les raisons*, *chacune de leur côté*, est réclamée comme le *premier bien*, comme la vie même des hommes de ce siècle. Quand on vient à songer que cette doctrine est, plus ou moins, celle de quiconque aujourd'hui n'est pas complétement catholique dans la plus stricte rigueur du mot, et celle de la jeunesse surtout, qu'espérer de la société, si l'Église ne la sauve pas de nouveau ? Car le même principe qui détruit la société religieuse, détruit aussi la société civile, et la philosophie en convient également. De la négation de l'autorité en matière de foi, elle déduit, et avec raison, la négation de l'autorité en matière de gouvernement. Citons encore ses paroles.

« Comme il s'est fait des dieux, l'homme s'est fait des « maîtres. Il a essayé de placer la souveraineté sur la terre « aussi bien que la divinité. Il a voulu que sur lui régnât un « pouvoir qui eût à son obéissance un droit immuable et « certain. Il n'a pas mieux réussi à fixer, sans limite et sans « retour, son obéissance que sa foi. Il a investi de cette sou- « veraineté originelle et complète, tantôt un homme, tan- « tôt plusieurs; ici une famille, là une caste, ailleurs le peu- « ple entier. A peine leur était-elle attribuée qu'il s'est vu « contraint de la leur contester, de la leur retirer. Il voulait « un maître constamment et parfaitement légitime : nulle « part et en aucun temps il n'a pu le rencontrer. Cependant « il n'a pas cessé de le chercher ou de croire qu'enfin il l'a- « vait trouvé... C'est l'histoire des sociétés humaines.

« Quand on a voulu farder la souveraineté des rois, on a dit « que les rois sont l'image de Dieu sur la terre; quand on a « voulu farder la souveraineté du peuple, on a dit que la voix

« du peuple était la voix de Dieu : donc Dieu seul est souverain.
« Dieu est souverain parce qu'il est infaillible, parce que « sa volonté comme sa pensée, est la vérité, rien que la vé« rité, toute la vérité.

« Voici donc l'alternative où sont placés tous les souve« rains de la terre, quels que soient leur forme et leur nom. « Il faut qu'ils se disent infaillibles, ou qu'ils cessent de se « prétendre souverains. »

Et comme il n'existe point, selon la philosophie, d'infaillibilité sur la terre, elle conclut très-logiquement :

« Donc il n'y a, sur la terre, point de souveraineté de « droit, point de force pleinement et à jamais investie du « droit de commander (1). »

En ce qui tient à la direction des esprits et des doctrines, c'est assurément un sujet de réflexions sérieuses, que de voir les plus violents ennemis du catholicisme obligés de reconnaître la nécessité d'une autorité infaillible sur la terre, pour qu'il puisse exister une souveraineté *de droit* ou une société légitime.

Quoi qu'il en soit, ce furent les Princes qui, les premiers, donnèrent l'exemple de la rébellion contre cette autorité salutaire. Ils se déclarèrent d'abord de fait et ensuite de droit indépendants de l'Église, en tant que souverains : c'est-à-dire qu'ils se déclarèrent les seuls interprètes, les seuls *juges* de la loi divine en ce qui regarde l'exercice de la souveraineté. La Réforme s'empara de cette maxime ; elle l'étendit à tous les chrétiens, aux sujets aussi bien qu'aux Princes, et elle était conséquente en cela. La philosophie, qui n'est que le protestantisme développé, proclamant d'une manière plus générale encore l'indépendance absolue ou la souveraineté

(1) *De la souveraineté;* extrait d'un traité de philosophie politique, par M. Guizot. *Globe* du 25 novembre 1826.

de chaque raison, a achevé de renverser la base de la foi et le fondement de l'ordre.

Cependant, lorsque les rois, sous prétexte de s'affranchir de la domination de Rome, eurent violé le principe constitutif des sociétés chrétiennes, et substitué à un pouvoir dirigé et modéré par une autorité divine, un despotisme illimité par son essence même, les peuples ne tardèrent pas à tourner contre eux la doctrine qu'ils opposaient à l'Église. Ils se rendirent aussi juges de leurs propres droits, des devoirs qu'on leur imposait au nom de Dieu, des actes de la Puissance publique et de cette Puissance elle-même. S'étant demandé à quel titre on exigeait leur obéissance, et voyant qu'au fond la souveraineté sans limites que l'on prétendait établir, se résolvait dans la force, ils en conclurent qu'ayant la force, ils possédaient la souveraineté ; que les Princes dès lors n'étaient que leurs ministres, quand ils n'étaient pas leurs oppresseurs : et comme l'oppression est toujours à craindre, et qu'elle existe même toujours moralement, lorsque le souverain croit pouvoir légalement tout ce qu'il veut et qu'il ne relève que de son caprice, les peuples se sont sentis sans défense contre la tyrannie, et ils ont pris les rois en haine, ainsi que les vieilles institutions insuffisantes pour les protéger. Tel est aujourd'hui l'état de la société européenne : et si, mettant à part les intérêts, les passions, les ambitions et toutes les conséquences de l'impiété philosophique, on pénètre jusqu'au fond de ce qu'on appelle le *libéralisme*, on y découvrira un sentiment juste et vrai. Ce sentiment plus vif chez les nations formées par le christianisme et imprégnées de son esprit, est l'impuissance de supporter un pouvoir purement humain qui n'est en réalité que le joug de la force. Elles ne sauraient consentir à être gouvernées par la volonté d'un homme, qui ne reconnaît de règle que

cette volonté même, et qui déclare, en droit, qu'elle est toute la justice. De là ces tentatives continuelles et générales des peuples pour se créer des garanties contre le Pouvoir. Mais séparés eux-mêmes de l'Église, par mille erreurs dont la source commune a été indiquée plus haut, et ne pouvant trouver hors d'elle la solution du problème qui les préoccupe, ces garanties, si ardemment désirées, ils les cherchent, non dans l'essence des choses, mais dans les *formes* du gouvernement : et comme elles ne sauraient les leur fournir, parce que les formes ne changent pas la nature du Pouvoir, ne créent aucune obligation morale, et dès lors ne détruisent point radicalement le despotisme, mais le déplacent tou au plus, ils renversent le lendemain ce qu'ils ont établi la veille, et finissent par anéantir tout ce qui subsiste encore de l'état antérieur, dénaturé primitivement par les souverains.

D'une autre part les préjugés de ces mêmes souverains, leur défiante jalousie d'une autorité qui leur échappe, et qui déjà, presque partout, ne réside plus de fait en eux, mais dans des corps nouvellement institués, ou dans des *cabinets* pénétrés de l'esprit du siècle, les traditions mêmes des anciennes monarchies, depuis l'époque de leur décadence ou de leur séparation de l'Église, les passions et les opinions actuelles des peuples, tout rend impossible aux princes le retour à l'ordre véritable : de sorte qu'il est prodigieusement difficile de se représenter comment la vieille société européenne pourrait éviter une entière dissolution.

On doit sans doute gémir des maux qu'elle entraînera infailliblement; toutefois, en considérant les voies de la Providence dans les châtiments qu'elle inflige et dans les régénérations qu'elle opère, on aperçoit aussi des motifs [illegible]nce et de consolation. L'expérience seule et les cala[illegible] accompagnent les révolutions politiques, peuvent

dégoûter les hommes des vaines théories qui les séduisent; et peut-être est-il nécessaire, si la société doit renaître un jour, que tout ce qui reste d'anciennes institutions profondément viciées, disparaisse, pour qu'il puisse plus tard s'en former de nouvelles sur une base solide et chrétienne.

Le sentiment qui anime les peuples et dont ils ne sauraient aujourd'hui se rendre clairement compte à eux-mêmes, ce sentiment subsistant, doit, après beaucoup de malheurs, les ramener à l'Église, dans laquelle seule se trouve la solution du problème qui les tourmente : car ainsi qu'il n'existe, chez les nations chrétiennes, de pouvoir durable et complétement légitime que par elle, il n'y a non plus de liberté que par elle : vérité importante que l'on doit s'attacher à faire pénétrer dans les esprits, plus préparés qu'on ne pense à la recevoir malgré les apparences contraires. Lorsqu'ils commenceront à la bien comprendre, alors, uniquement alors la révolution sera finie.

## II

### ÉTAT DE L'ÉGLISE PAR RAPPORT AUX GOUVERNEMENTS ET PAR RAPPORT AUX PEUPLES.

Les terribles événements qui ont bouleversé le monde social, et dont les souverains auraient pu tirer tant d'utiles instructions, ne les ont éclairés, pour la plupart, ni sur leurs erreurs passées, ni sur leurs intérêts présents. Toujours en défiance de l'Église et plus éloignés qu'à aucune époque de reconnaître le pouvoir qui lui appartient, ils ne croient jamais l'avoir assez asservie pour leur sûreté. Ils veulent à la fois deux choses, une espèce de religion vague, au moyen de laquelle ils espèrent obtenir plus facilement la soumission des

peuples, et une domination absolue sur les ministres de cette religion, réduits à n'être que des instruments passifs entre leurs mains. De là cette guerre persévérante contre l'Église catholique qui seule résiste à un système incompatible avec son existence. Ne pouvant la plier à la servitude, on s'efforce de la détruire en la divisant. Dissoudre l'unité, s'affranchir de Rome, en formant des églises nationales, tel est le but qu'on se propose et vers lequel on avance à grands pas. Tous les ennemis du christianisme, tous les sectaires, chacun selon ses vues et ses passions propres, secondent à cet égard la politique des gouvernements. Et comme ceux-ci jugent devoir encore garder extérieurement quelque mesure, il leur a fallu chercher des prétextes pour justifier leurs entreprises, une doctrine pour établir ce qu'ils appellent leurs droits, et une arme pour les défendre : ils ont trouvé tout ce qu'ils désiraient dans les maximes gallicanes. Une courte analyse du dernier ouvrage de M. de Montlosier, dont les dénonciations à la magistrature et la Chambre-Haute ont fait naguère tant de bruit, montrera clairement de quelle manière on entend ces maximes, et l'usage qu'on en veut tirer.

« La Religion est en France la religion de l'État, on l'a-« voue ; mais la religion catholique telle que l'expliquent les « quatre articles de 1682, déclarés loi fondamentale de l'État, « et dont l'orthodoxie ne saurait être douteuse, puisqu'ils ont « été rédigés par des évêques catholiques, et qu'ils viennent « d'être proclamés de nouveau par des évêques catholiques, « en communion avec le Saint-Siége.

« Or, que dit le premier de ces articles? Qu'il existe deux « Puissances distinctes, divines toutes deux par leur origine, « et entièrement indépendantes l'une de l'autre.

« Cependant on ne cesse de se plaindre d'usurpations réci-« proques, et il est évident que le sacerdoce travaille à s'éle-

« ver au-dessus de l'Empire. Que faire donc pour prévenir, « de part et d'autre, les envahissements ? Fixer nettement les « droits et les limites de chaque Puissance.

« Mais qui fixera les limites et déterminera les droits de la « Puissance temporelle ? Ce ne peut être certainement la « Puissance spirituelle, car si on lui reconnaissait ce privi- « lége, à l'instant même la Puissance temporelle tomberait « dans la dépendance la plus absolue de la Puissance spiri- « tuelle, toujours maîtresse de lui défendre et de lui com- « mander ce qu'il lui plairait, en disant : Ceci est mon droit ; « cela n'est pas le vôtre.

« Donc puisque la Puissance temporelle est entièrement « indépendante, selon le premier article de 1682, c'est à elle « seule qu'il appartient de fixer ses limites et de déterminer « ses droits.

« Cela posé, nous n'avons plus à rechercher qu'une chose, « savoir, ce qu'elle a décidé de fait : et l'histoire, les arrêts, la « jurisprudence des Parlements, nous offrent à cet égard des « documents aussi nombreux qu'irrécusables.

« On peut donc et l'on doit tenir pour certain, que le Pou- « voir propre de l'Église consiste dans le droit de déterminer « la foi pour la conscience de chaque catholique : et encore « faut-il observer que quand ses décisions prennent une « forme extérieure et publique, comme dans les bulles doc- « trinales des Papes et dans les canons des conciles œcumé- « niques, elles retombent dans le domaine de la Puissance « temporelle.

« Tout le reste appartient à cette dernière Puissance, la « *règle des mœurs, la discipline, et l'administration des sacre-* « *ments.* »

Il est évident que l'abolition pleine et entière de la religion catholique serait la conséquence de cette doctrine qui,

en pratique, et quelle que soit la piété personnelle des Princes, est partout, ou presque partout la règle des gouvernements. Ce n'est pas le culte, ni même la foi qu'ils attaquent d'une manière directe, mais l'Église en tant que société, et le Pouvoir qui la constitue. Ils entravent l'exercice de l'autorité spirituelle, ils envahissent ses droits, ils apprennent aux peuples à se passer d'elle; ils font, en un mot, avec moins de violence mais avec une combinaison peut-être plus profonde, ce que fit Henri VIII il y a trois cents ans.

Jusqu'à présent l'Église, pour ne pas s'exposer à rompre avec les souverains, a toléré, négocié, dissimulé. Il en est résulté que son pouvoir s'est affaibli dans l'opinion, car on ne croit qu'au pouvoir qui parle et qui agit; que les liens de l'unité et de la discipline se sont relâchés; qu'il n'existe presque plus de rapports entre les membres et le chef; qu'on ne s'adresse à lui qu'en des occasions rares, et presque jamais pour ce qui touche aux premiers intérêts de la foi; qu'insensiblement chacun s'établit son propre juge et son unique régulateur.

Par une suite de la même cause, les gouvernements que leur système entraîne, et d'ailleurs persuadés qu'ils n'ont à craindre nulle résistance sérieuse de la part de l'Église, marchent chaque jour avec plus de hardiesse à l'accomplissement de leurs desseins. La France et la Belgique en sont des exemples. Que reste-t-il à faire en ces deux pays, pour que l'Église nationale y soit constituée légalement? Excepté l'institution canonique des évêques, y a-t-il quelque chose encore à contester à Rome? Le Prince y est plus Pape que le Pape même. N'a-t-on pas vu naguères Charles X, sur le rapport du ministre des affaires ecclésiastiques, régler, de son autorité propre, une question de juridiction spirituelle entre M. l'archevêque de Paris et M. le Grand-Aumônier? Ne l'a-

t-on pas vu tenir pour vacants par démission des siéges que les titulaires n'avaient résignés qu'entre ses mains?

Le désir immodéré d'obtenir les émancipations politiques, pousse rapidement dans les mêmes voies les catholiques d'Irlande et d'Angleterre. Quoi de plus opposé aux principes catholiques, quoi de plus intolérable et de plus alarmant que ces déclarations spontanées de doctrine, non-seulement sans le concours du Souverain-Pontife, mais, chose inouïe, contre son enseignement perpétuel, avéré? Les évêques doivent-ils, peuvent-ils donc avoir d'autres maximes que celles de leur chef? Qui les a établis juges au-dessus de lui? Que deviendrait la hiérarchie, que deviendrait la primauté des successeurs du Prince des Apôtres, que deviendrait l'unité de la foi, si chaque église particulière s'attribuait le droit de décider pour elle des questions qui touchent aux divines prérogatives de l'Église universelle? Depuis 1682, un aussi grand scandale n'avait pas été donné. Et il faut remarquer que le gallicanisme, professé en Irlande et en Angleterre comme concession faite au protestantisme, y sera bien plus dangereux qu'il ne le fut autrefois en France; car, en France, ni le Prince ni l'Épiscopat ne cherchaient à se rapprocher des protestants et de leurs doctrines; et c'est pourquoi on repoussa toujours, en théorie et en pratique, les conséquences protestantes qui se déduisent immédiatement des maximes gallicanes.

Les sectaires d'Europe en ont semé le germe dans l'Amérique espagnole. Elles s'insinuent, dit-on, en Pologne, spécialement dans le jeune clergé. Elles ont, depuis Joseph II, de nombreux partisans en Allemagne, et quelques-uns en Italie même, parmi les disciples de Jansénius et de Fébronius. Les discours de M. l'évêque d'Hermopolis et les écrits de ses défenseurs montrent avec combien de joie ils voient leurs prin-

cipes se répandre peu à peu dans toutes les parties de la chrétienté, et combien ils croient acquérir de force contre Rome, à mesure que le gallicanisme s'enracine dans les églises mêmes qui le repoussèrent d'abord avec le plus d'indignation. Il n'est pas douteux, en effet, que les progrès d'une doctrine destructive de l'autorité du siége apostolique et de toute autorité spirituelle ne soient d'un sinistre augure. Appuyée des gouvernements et en action dans la société, elle a cessé d'être, pour tout le monde, une de ces questions spéculatives, sur lesquelles on dispute dans les écoles. Quiconque aujourd'hui l'adopte, en aperçoit les conséquences, et l'adopte à cause de ces conséquences. Elle aura donc nécessairement une grande influence sur l'avenir, et l'on ne saurait se dissimuler qu'elle ne menace l'Église d'un épouvantable schisme.

Ce schisme serait encore favorisé par une certaine disposition générale des peuples. La foi a été ébranlée dans une grande masse d'hommes, à qui on répète sans cesse les mots de *liberté* et de *tolérance;* liberté indéfinie des croyances, et tolérance ou plutôt indifférence pour tous les cultes. L'hérésie de ces derniers temps, hérésie qui les comprend toutes, parce qu'elle est le principe le plus universel de l'erreur, est la négation de toute autorité qui ait le droit de commander la foi ; ou le droit de chacun de n'admettre pour vrai que ce qui paraît vrai à sa raison particulière. Dans l'application les uns vont plus loin, les autres moins loin ; mais, depuis le gallicanisme jusqu'à l'athéisme, il n'est aucune erreur qui ne dérive de cette fausse maxime, laquelle, ramenant à un centre commun les sectes même les plus opposées, les unit toutes contre l'Église catholique essentiellement fondée sur la maxime contraire : de sorte que, sous ce point de vue, les passions et les préjugés de tous les ennemis du catholi-

cisme secondent la politique hostile des gouvernements eux-mêmes, précipitent leur attaque, quelquefois plus qu'ils ne le voudraient, pour complaire à cette partie de la population, qui est la plus remuante et la plus dangereuse pour eux.

D'une autre part, l'Église, autrefois placée entre les souverains et les peuples et leur commandant au nom de Dieu, se présentait comme la protectrice du pouvoir des uns et des libertés des autres. Elle était partout l'appui des faibles, le défenseur de la justice, le soutien du droit contre la force, le refuge des opprimés contre la tyrannie. Jamais on n'avait en vain recours à elle; de Rome jusqu'aux extrémités du monde chrétien, elle étendait sa main bienfaisante sur tout ce qui souffrait. De là l'immense ascendant qu'elle avait acquis, le respect et l'amour qu'elle inspirait aux peuples. Ils la révéraient comme leur sauvegarde contre les abus excessifs du pouvoir, comme la gardienne incorruptible de leurs justes franchises. Mais quand les rois eurent conquis sur elle, sur Dieu même, la fatale indépendance qui les a perdus, l'Église, par mille raisons que l'on aperçoit aisément, fut obligée partout de conserver des relations étroites avec la puissance publique, et de la ménager d'autant plus qu'elle avait cessé de reconnaître son autorité divine sur la société et sur ses chefs. Cependant ceux-ci, ne connaissant plus d'autre droit que la force ni d'autre règle que l'intérêt, s'avançaient rapidement vers le despotisme qui les a rendus insupportables aux peuples. Leur pouvoir sans limites, même matérielles, depuis qu'ils eurent renversé tous les degrés intermédiaires de la hiérarchie sociale, devint, je ne dis pas absolu, car le pouvoir l'est nécessairement toujours, mais arbitraire. Trop souvent oppressif, il peut l'être perpétuellement à la volonté du Prince. Un pareil état ne pouvait durer. Sous

Louis XIV, à l'époque même de ses triomphes et de sa gloire, quelques hommes pénétrants en prévirent le terme: il est arrivé de nos jours. La scission s'est opérée entre les sujets et les souverains. Et comme, dans cette guerre, l'Église paraît l'alliée naturelle des souverains, elle est devenue, sous ce rapport, suspecte et même odieuse à une partie considérable des peuples qui la croient l'appui du despotisme et l'ennemie nécessaire de toute liberté : de sorte que, par un enchaînement de causes diverses, la position présente est telle que ne pouvant se ranger du côté des peuples qui ont arboré momentanément la bannière de l'athéisme, elle est contrainte de subir toutes les conséquences d'une alliance apparente avec les souverains qui l'oppriment et travaillent à sa destruction. Ici j'expose seulement les faits; plus tard j'essayerai d'indiquer le remède.

## III

### ÉTAT DE L'ÉGLISE DE FRANCE EN PARTICULIER.

La Charte, en transportant le pouvoir réel dans les Chambres, n'a laissé au Roi qu'une souveraineté fictive et une influence très-bornée. Cependant il est plus faible encore par lui-même que par sa position constitutionnelle. Sincèrement chrétien, bon, pieux, mais sans lumières et sans caractère, il ne voit que ce qu'on lui montre dans un cercle très-rétréci, repousse toutes les pensées, craint tous les conseils qui s'étendent au-delà du jour présent, abandonne les affaires à ses ministres et au hasard des événements, et n'a de volonté que pour les petites choses.

M. le Dauphin pratique avec exactitude les devoirs de la

religion. Au-dessous du Roi par l'esprit, et circonvenu, depuis le ministère de M. Decazes, par des hommes de la Révolution qui se sont emparés de lui en l'effrayant et en le flattant, il a fini par adopter la plupart des idées du siècle, et il y tient avec une sorte d'opiniâtreté violente qui le caractérise particulièrement. Le système de Buonaparte serait le sien, s'il était capable d'en avoir un. Il conçoit en général le gouvernement comme une espèce de despotisme fondé sur la force militaire, et en harmonie avec ce qu'on nomme les lumières et les besoins du temps. De là son éloignement très-prononcé pour le clergé, et le vif attachement qu'il manifeste en toute occasion pour les libertés gallicanes.

L'administration est généralement et sera toujours ennemie de l'Église, parce que l'esprit général des lois et des institutions, les vœux des partis et leurs doctrines, lui sont diamétralement opposés.

Par la même raison, les Chambres, quoiqu'elles renferment un certain nombre d'hommes qu'individuellement on peut regarder comme des catholiques sincères, pencheront toujours pour les principes qui tendent à constituer une Église nationale. Voilà pourquoi, depuis deux ans, on y a vu, et de tous les côtés, tant de protestations solennelles en faveur du gallicanisme.

La Magistrature y est encore plus attachée que les Chambres, à cause des idées jansénistes et parlementaires que beaucoup de magistrats ont conservées, et surtout parce qu'elle espère, en attaquant l'Église, accroître son importance et se créer une influence politique.

Les journaux, organes des partis qui divisent la France, ne négligent rien, excepté un, d'ailleurs assez insignifiant, la *Quotidienne*, pour inspirer au peuple la haine et le mépris du clergé qu'ils désignent sous le nom de *parti-prêtre*. Dé-

clamant sans cesse contre Rome, ils appellent à grands cris le protestantisme; non pas un protestantisme de dogmes et de culte, mais de discipline, c'est-à-dire une rupture absolue avec le Saint-Siége, qui consommerait l'asservissement de la religion et de ses ministres, assimilés dès lors à de simples officiers civils du dernier rang. Les maximes gallicanes, fort indifférentes en soi à ces hommes de désordre qui ne croient pas même au christianisme, reviennent néanmoins perpétuellement sous leur plume, comme le prétexte et le moyen d'effectuer le schisme, selon le plan tracé par M. de Montlosier.

Malgré sa faiblesse et ses préjugés, M. l'évêque d'Hermopolis a certainement trop de conscience, trop de foi, pour favoriser directement l'exécution d'un si détestable projet; mais il ne laisse pas de le servir par l'appui qu'il prête, comme je le dirai tout à l'heure, au gallicanisme, et parmi les subalternes auxquels ce prélat est livré, il en est dont les intentions sont au moins extrêmement suspectes. Rien, dans l'état présent des choses, ne pourrait être et n'a été plus funeste à l'Église que l'institution du ministère des Affaires ecclésiastiques, qui donne au gouvernement une action directe, et en apparence régulière, sur le clergé. Lorsqu'il était administré par un laïque, presque toujours notoirement ennemi de la religion, les plus simples se méfiaient de sa parole et de ses actes. Le mal qu'il faisait ou qu'il voulait faire, était décrédité dès en naissant; il trouvait presque partout une résistance insurmontable. Il n'en a pas été ainsi quand un évêque a rempli les mêmes fonctions, et qu'il a, de plus, été chargé de la feuille des bénéfices, enlevée, pour la lui remettre, à M. Le Grand-Aumônier qui présentait seul au Roi, de manière que les nominations n'étaient pas soumises aux conseils des ministres. Sans ces diverses circonstances qui ont rassemblé autour de

M. l'évêque d'Hermopolis de petites passions, de petites ambitions, et qui les ont liées à sa cause personnelle, on n'aurait jamais vu la Déclaration du mois d'avril.

La faiblesse de l'épiscopat s'est manifestée tout entière à cette triste époque, où pas un seul évêque n'a osé professer publiquement la foi qu'il avait au fond du cœur. Et c'est que les meilleurs d'entre eux ne comprennent qu'une partie de leurs devoirs. Pieux, zélés, pour la plupart, appliqués à remplir les fonctions de leur ordre, mais ne voyant rien au-delà, ce sont des curés plutôt que des évêques. Chacun d'eux, isolé des autres, ne s'occupe que de son diocèse; et tous, placés dans la dépendance de l'administration, craignent d'avoir à lutter contre elle. Quand on leur parle de doctrine, des entreprises du pouvoir civil, des intérêts généraux de l'Église, ils répondent que cela regarde le Pape.

On doit d'ailleurs leur rendre cette justice, qu'ils sont, à peu d'exceptions près, sincèrement attachés au Saint-Siége. Ils rejettent de bonne foi les trois derniers articles de 1682, qu'au reste personne maintenant ne défend d'une manière sérieuse. Il ne faut cependant pas les croire morts à cause de cela : ils revivraient demain, si demain l'on avait un motif pour les soutenir, si quelque erreur, condamnée par le Souverain-Pontife, venait à se faire des partisans passionnés et nombreux. Mais aujourd'hui l'instinct catholique, le bon sens, l'évidence, entraînent vers la vérité tous ceux que leurs intérêts ou leur affection ne lient pas aux hommes du pouvoir. La plupart des évêques tiennent davantage au premier article qu'ils n'entendent pas. Néanmoins si le Saint-Siége parlait, ils se soumettraient, sans aucun doute, parce qu'ils sont tous vraiment catholiques au fond de l'âme, et que les autres n'oseraient jamais, à moins de circonstances extraordinaires, se séparer du corps de l'épiscopat, atten-

du surtout les dispositions des pasteurs du second ordre.

L'immense majorité du jeune clergé et la plus grande partie de l'ancien ne laissent rien à désirer, sous le rapport de la pureté des doctrines, du zèle et de la régularité. Il faut admirer et bénir la Providence divine, à qui la France doit tant de bons prêtres profondément dévoués à la chaire d'unité. Un mot du Pape serait tout pour eux; et comme ils jouissent, à un haut degré, de la confiance des fidèles, leur exemple entraînerait la masse du peuple. C'est là aujourd'hui, très-certainement, la plus forte, ou plutôt l'unique barrière contre le schisme.

Quant aux corporations ecclésiastiques, Saint-Sulpice entièrement livré (du moins la maison de Paris) à M. l'évêque d'Hermopolis, fait un mal infini par son enseignement et par son influence.

Les Lazaristes ont un bon esprit, mais leur action est peu étendue. En général l'enseignement, quoique timide, est pur chez eux.

Les Missionnaires de France, et toutes les autres compagnies de missionnaires que je connais, professent hautement l'ultramontanisme, comme on parle ici. On ne saurait trop louer les services qu'ils rendent à la Religion.

Les Jésuites évitent de se prononcer, ménagent tout le monde, tâchent de parler à chacun son langage, cherchent à se soutenir par l'adresse, ont peu d'amis sincères, et, à tout prendre, affaiblissent plus qu'ils ne fortifient la cause catholique, qu'ils ont néanmoins la meilleure intention de servir.

De ce qui vient d'être dit, on peut conclure qu'il y aurait, en ce moment, une vive et même, je crois, une invincible résistance au schisme. Mais si l'on considère l'avenir, on y découvre bien des motifs de crainte.

Quelques prélats, ou décidément prononcés contre Rome,

comme le cardinal de Latil, ou conduits par des grands-vicaires d'une doctrine suspecte, comme l'évêque de Dijon, ou asservis à l'influence du ministère ecclésiastique, travaillent à corrompre l'enseignement dans leurs séminaires, interdisent sévèrement la lecture des ouvrages où les droits du Saint-Siége sont défendus, et portent même quelquefois le zèle gallican jusqu'à menacer d'exclure des ordres sacrés des élèves assez hardis pour oser professer sur l'Église les mêmes sentiments que le chef de l'Église.

L'évêque d'Hermopolis, comme ministre et comme Grand-Maître de l'Université, agit dans le même sens par toute la France, destituant, persécutant les professeurs, etc., attachés aux doctrines romaines, et prodiguant les encouragements, les faveurs à ceux qui les combattent. Il est vrai que cette protection éclatante accordée aux uns, et ces rigueurs qui pèsent sur les autres, n'ont pas eu jusqu'à présent tout l'effet qu'on en attendait, parce que l'on est encore dans la chaleur de la lutte, et que l'amour-propre, le point d'honneur, l'intérêt général qu'inspirent les victimes du Pouvoir, concourent avec la conscience à soutenir ceux qui pourraient être tentés de céder. Cependant il en résulte qu'ils mettent, dans l'expression de leurs sentiments, plus de réserve et de circonspection.

Mais le mal, aujourd'hui peu sensible, ira croissant à mesure que les cœurs se refroidiront, que les sentiments humains, l'ambition, le besoin même, feront entendre leurs voix, que les exemples de faiblesse se multiplieront ; à mesure surtout que l'épiscopat changera d'esprit en se renouvelant. Voilà ce qui doit alarmer, voilà la grande plaie de l'Église de France. Les évêques nommés dans le Conseil depuis l'institution du ministère ecclésiastique, sont choisis, comme il est naturel de le penser, parmi les hommes dévoués au

système gallican, ou faibles de conscience et de caractère; de sorte qu'avec le temps, si cela continuait ainsi, on aurait infailliblement un épiscopat tout entier composé selon les vues de l'administration, épiscopat qui, sans aucun doute, finirait par former un clergé semblable à lui : car les hommes ne sauraient résister longtemps à l'influence de l'autorité maîtresse de l'enseignement, de l'autorité qui distribue les faveurs et les disgrâces. Une sage prévoyance doit tenir compte aussi du progrès inévitable des idées révolutionnaires, des préjugés et des passions de la jeunesse actuelle, des principes d'indépendance dans lesquels on l'élève et qu'elle adopte avec enthousiasme, de ce penchant général soit pratique, soit dogmatique au scepticisme, dont les chrétiens mêmes ne sont pas exempts et qui énerve en eux au moins la vigueur de la foi : toutes choses inquiétantes pour l'avenir, et qui sollicitent un remède prompt et efficace. Mais quel est ce remède? Comment combattre une maladie si grave et si compliquée? Comment affranchir l'Église de la servitude qui l'opprime, comment la sauver du schisme qui la menace? J'oserai hasarder quelques réflexions sur cet important sujet.

## IV

### MOYENS QUI PARAÎTRAIENT, SELON NOTRE FAIBLE JUGEMENT, LES PLUS PROPRES A REMÉDIER AUX MAUX DE L'ÉGLISE.

Le Souverain-Pontife, dirigé par l'Esprit-Saint dans le gouvernement de l'Église, connaît seul sa vraie position, et peut seul juger de ce que réclament ses besoins selon les circonstances des temps. Les pensées que je vais prendre la liberté de lui soumettre, ne sont donc que de simples doutes

proposés à la décision d'une sagesse infaillible, que le bégaiement, pour ainsi dire, d'un enfant plein d'obéissance, qui élève vers son père une voix respectueuse, et qui lui dit : Voilà ce que je crois apercevoir. Si je me trompe, daignez encore regarder mes paroles, trop hardies peut-être, comme un mouvement de zèle et comme un hommage de vénération et d'amour.

Quelque soit la prudence du Saint-Siége, et si loin qu'il porte la condescendance, il semble impossible que de graves différends ne viennent pas troubler, plus ou moins prochainement, ses rapports avec les puissances temporelles. Les choses en sont arrivées au point que désormais, selon toutes les vraisemblances humaines, une longue paix ne saurait subsister entre eux.

Car, premièrement, il ne dépend pas des gouvernements de renoncer à leur système d'hostilités contre l'Église; une force aveugle les pousse en avant; et quand ils pourraient y renoncer, ils ne le voudraient pas, par les raisons exposées précédemment.

Il n'est pas moins impossible, en second lieu, qu'un système en action dans la société ne se développe pas successivement jusque dans ses dernières conséquences, surtout lorsqu'il est conforme à une certaine disposition générale des esprits, et que les passions et les intérêts des partis qui agitent l'État, favorisent et pressent ce développement.

Mais, troisièmement, ce système ne saurait se développer davantage sans amener une lutte entre le Saint-Siége, qui ne peut plus rien céder, et les gouvernements qui exigeront de lui des concessions nouvelles, ou qui formeront de nouvelles entreprises qu'il ne sera pas possible au Souverain-Pontife de tolérer.

Il paraît donc qu'on ne saurait trop tôt se préparer à des

événements qu'on a tout lieu de juger inévitables. La question n'est pas de savoir s'il est bon de rester dans la situation présente, mais d'examiner ce qui peut la rendre moins périlleuse dans l'avenir, lorsqu'elle viendra bientôt à changer forcément.

Et quand il s'agirait de savoir s'il convient de rester dans la situation actuelle, il y aurait encore à peser les considérations suivantes :

Doit-on accepter comme un ordre stable et compatible avec la dignité, avec l'existence même de l'Église, l'état de dépendance et de servitude où elle se trouve maintenant à l'égard des puissances temporelles?

Convient-il que les peuples qui cherchent une liberté raisonnable en elle-même, mais qui, égarés par des guides pervers, la cherchent follement, parce qu'ils la cherchent hors du christianisme et hors de l'Église, continuent d'avoir un prétexte de s'éloigner d'elle, en la considérant comme l'alliée naturelle de tous les genres de despotisme?

Serait-il prudent de lier ou de paraître lier indissolublement la cause de l'Église à celle des gouvernements ennemis de l'Église, et cela, au moment même où ces gouvernements croûlent de tous côtés?

L'Église peut-elle, sans un danger extrême, rester longtemps encore dans une position telle que l'exercice de son autorité paraisse entièrement soumis au bon plaisir des Princes? Peut-elle et doit-elle consentir à demeurer dans l'espèce de nullité à laquelle on l'a réduite? Et ne serait-il pas à craindre que tous les liens de cette société divine ne finissent par se rompre successivement?

Voyez, en effet, jusqu'à quel point ils sont déjà relâchés, et quels innombrables obstacles rencontre de toutes parts son pouvoir de gouvernement.

On proteste, en thèse de droit, contre le vicaire de Jésus-Christ; et, dans la pratique, on l'empêche de correspondre directement avec les évêques, on arrête ses bulles dogmatiques, on ne permet pas de les publier, on écarte soigneusement son intervention lors même qu'elle serait le plus nécessaire, on le traite en tout comme un *étranger*, comme une puissance suspecte. On dépouille également les évêques de leurs droits, même du droit divin et si essentiel qu'ils ont sur l'enseignement; on leur défend de s'assembler selon les règles canoniques, on les isole pour les dominer plus facilement; on veille à ce qu'il n'existe presque aucun rapport entre eux et leur chef. Plus de tribunaux ecclésiastiques : si un évêque venait à prêcher l'hérésie, qui s'y opposerait? comment le jugerait-on? Nulle discipline commune, rien de stable, rien d'uniforme, l'arbitraire à la place des règles sans force désormais, parce qu'on peut toujours les violer impunément. L'appel comme d'abus admis en principe par le Conseil d'État, et avec toute l'extention que lui donnait l'ancienne jurisprudence des Parlements, consomme l'oppression de l'Église entièrement livrée aux caprices de la puissance civile.

A ces maux déjà si grands viennent se joindre encore d'autres maux. Le clergé lui-même, quels que soient son respect et son attachement pour le successeur du Prince des Apôtres, ne voyant, ne sentant nulle part son autorité, apprend peu à peu à se passer de lui. Ses divines prérogatives deviennent une chose de pure théorie. En France et en Irlande, des évêques oubliant ses droits les plus sacrés, osent sur des points qui touchent aux fondements mêmes de l'Église, faire des déclarations de doctrine, non-seulement sans le consulter, mais malgré ses défenses et contre lui, contre son enseignement invariable et connu du monde entier. On s'habitue

ainsi à le compter pour rien. A peine si, en quelques occasions rares, on a recours à lui pour la forme, ce qui se borne presque aux dispenses matrimoniales : et encore, dans plusieurs diocèses, les évêques dispensent sans difficulté, malgré les prohibitions expresses des canons.

Il n'est que trop aisé de prévoir ce qui résulterait d'un pareil état de désordre, pour peu qu'il se prolongeât. Mais enfin comment en sortir? Que faire? Ce n'est qu'en tremblant, et avec une profonde défiance de moi-même, que je vais exposer mon humble sentiment.

Je suis très-loin de penser qu'on doit rompre violemment les rapports quelconques qui unissent encore extérieurement l'Église aux puissances temporelles. Au contraire, je crois qu'on doit s'attacher soigneusement à ne fournir aucun prétexte plausible de l'accuser de les avoir rompus. Mais je crois aussi qu'il est temps et grand temps que le Saint-Siége ressaisisse le pouvoir qu'on lui dispute, et en use avec fermeté. Il est temps que les peuples sentent que ce pouvoir ne meurt point, et qu'il ne craint rien des hommes. Il est temps, en un mot, et d'agir et de parler, car on ne croit, je le répète, qu'à l'autorité qui agit et qui parle.

Que l'Église, sans négliger aucun ménagement de prudence, se considère comme indépendante et veuille l'être en effet, qu'elle se montre en tout et toujours, qu'au lieu de laisser ses droits en compromis, elle en use sans timidité, sans hésitation, en ce qui ne saurait être matériellement empêché, elle recouvrera bien vite un ascendant immense; car elle est le seul pouvoir réel qui subsiste aujourd'hui.

Qu'elle se fortifie en elle-même au milieu de la lutte des peuples et des rois, sans y prendre aucune part directe. Les vainqueurs, quels qu'ils soient, tomberont un jour à ses pieds, et la supplieront de leur donner ce qui leur manquera

toujours, tant qu'ils seront séparés d'elle, un principe d'ordre et de stabilité, un lien moral, la vie.

L'anarchie même des esprits, qui a dissous la société civile, facilite, à certains égards, le rétablissement de l'autorité pontificale qui ne se trouve en présence d'aucune autre autorité reconnue; de sorte que cette grande loi de la nature humaine, contre laquelle les hommes luttent maintenant, cette loi qui les soumet, malgré qu'ils en aient, à une autorité nécessaire, les force à leur insu de graviter vers Rome. Voilà pourquoi le moindre acte, la moindre parole du Souverain-Pontife, excite une attention si vive, tant de crainte dans les uns, dans les autres tant d'espérance. On sent qu'il y a là quelque chose sous quoi tout le monde doit plier.

La résolution d'affranchir l'Église du joug séculier une fois prise, les moyens se présentent d'eux-mêmes : se dégager le plus possible des entraves diplomatiques; briser cette espèce de rets dans lesquels les princes et leurs conseillers ont enlacé le pouvoir ecclésiastique, je veux dire les formes qui sont partout l'instrument de l'oppression de l'Église; publier les bulles et autres actes d'une nature purement spirituelle, sans attendre l'acquiescement des souverains, et sans les soumettre à leur contrôle; saisir toutes les occasions de parler aux évêques, leur écrire directement pour les louer, les réprimander, les avertir, les diriger, selon le besoin et les circonstances; rétablir de la sorte peu à peu, avec une discipline uniforme et régulière, les rapports de subordination des membres avec le chef; veiller attentivement au choix des évêques; ne pas craindre (dût-il en résulter des contestations, définitivement toujours favorables à celui qui a le droit, et qui ne cède point), ne pas craindre, dis-je, de refuser l'institution aux sujets nommés qui seraient dangereux soit par leurs mœurs, soit par leur incapacité,

soit par leurs doctrines connues; contenir, de cette manière, les hommes ambitieux disposés à sacrifier les saines maximes, pour capter la faveur de la Puissance temporelle; reprendre le gouvernement des intelligences, par de hautes instructions données avec autorité, *sicut potestatem habens ;* détruire ainsi progressivement l'opinion générale de la faiblesse de Rome, et relever sa puissance dans l'esprit des peuples.

Et comme le Souverain-Pontife, *père et docteur de tous les chrétiens,* a été établi particulièrement pour les préserver de l'erreur, et pour conserver dans toute leur pureté les vérités nécessaires, il paraîtrait naturel que les doctrines fixassent d'abord son attention : d'autant plus que si, d'un côté, il semble être indispensable de signaler aux fidèles et aux pasteurs même les maximes funestes qui troublent l'Église et la société, et d'en arrêter les progrès par une solennelle condamnation; d'un autre côté, il n'est pas moins important d'encourager, d'affermir les bons, de ramener les hommes faibles ou prévenus qui s'égarent avec quelque bonne foi; de rassembler enfin dans l'unité d'une même doctrine clairement définie, tous les vrais catholiques, afin qu'unis ainsi ils puissent résister plus efficacement aux ennemis du christianisme et de l'ordre social; afin que le Saint-Siége, connaissant ceux qui lui appartiennent véritablement, sache avec certitude sur qui il peut compter dans les persécutions qui approchent, et, pour ainsi dire, ait sous sa main une masse imposante de chrétiens dévoués qui rendront son autorité respectable aux puissances mêmes qui ont conçu le dessein de la renverser.

Je pense donc qu'il serait infiniment désirable que le Souverain-Pontife publiât, avec les formes les plus solennelles, une bulle adressée à tous les fidèles, et dans laquelle il condamnerait les erreurs désastreuses qui ravagent aujourd'hui

la chrétienté. Bien que le nombre en soit très-grand, si on y comprend toutes leurs conséquences, je vais, en remontant aux premiers principes d'où ces conséquences dérivent, essayer de les réduire à quelques chefs principaux.

## V

### ERREURS QUI TROUBLENT L'ÉGLISE ET BOULEVERSENT LA SOCIÉTÉ.

Afin de mieux montrer l'enchaînement des fausses doctrines qui, en attaquant la foi par sa base, ruinent les fondements de l'Église et ceux des États, je ne m'astreindrai point à les exposer sous une forme rigoureusement théologique; je n'examinerai même pas si les propositions que je vais présenter seraient toutes susceptibles d'être atteintes par une censure directe. Mon seul but est d'indiquer l'ensemble et la liaison des maximes qui égarent les esprits, et menacent de détruire jusqu'aux derniers éléments de l'ordre social.

1. Chaque homme n'a primitivement d'autre règle de vérité que sa propre raison, dans laquelle seule il doit trouver le fondement de toutes ses croyances et la règle de tous ses devoirs.

2. Il ne doit admettre pour vrai que ce que sa raison juge être vrai, et il doit rejeter comme faux ce que sa raison juge être faux, quelle que soit l'opposition de ses jugements avec les jugements d'autrui et les décisions de l'autorité.

3. Il n'existe ni dans l'ordre religieux, ni dans l'ordre politique, aucune souveraineté légitime, aucune autorité à laquelle l'homme, si sa raison et sa volonté s'y refusent, doive obéissance par l'ordre de Dieu.

4. Chaque homme est radicalement l'unique souverain de soi-même, de sorte que toute autre souveraineté, lorsqu'elle...

Ici s'arrête le manuscrit ; la suite a été égarée.

# V

# JOURNAL DE MA PRISON (1)

Sainte-Pélagie.

1841. Janvier 4. — Entré vers trois heures. Chambre de quinze à seize pieds carrés, six pieds de hauteur. Éclairée par cinq impostes, deux à l'est, trois au sud. Ces impostes hauts de dix pouces, ne peuvent laisser passer que peu ou point de soleil, et ne donnent qu'une lumière triste et louche, avec des ombres singulières. J'espère ne pas souffrir du froid à l'aide de mon petit poêle. Dîner à six heures, froid. Coucher à neuf heures et demie. A neuf on m'enferme. Point de secours pendant la nuit, si l'on tombait malade : mais aussi point de bruit, ce qui est une grande chose pour moi.

5. — A huit heures et demie, le condamné qui fait ma chambre vient voir si j'ai des souliers à faire nettoyer. Cela ressemble assez à une plaisanterie, puisque je ne sors pas de ma chambre où je ne porte que des pantoufles. Dormi passablement. Le guichetier était venu ouvrir à huit heures, j'ai eu du lait à dix heures et demie, mais point de pain. Je vois bien

(1) Lamennais commence ce journal en entrant à Sainte-Pélagie le 4 janvier 1841. Il cesse de l'écrire le 16 du même mois.

qu'il faudra que je change mon régime. Ce que j'éprouve, ce n'est ni de la tristesse ni de l'ennui, mais une sorte de manque d'air. On est ici comme dans un monde à part et qui flétrit l'âme, car l'homme n'y apparaît que par ce qu'il a de mauvais, à partir de l'architecte dont la pensée très-apparente a été de faire souffrir ceux qui logeraient là, en les privant d'air et de lumière. Cette pensée est aussi plus ou moins celle de tous les agents, exécuteurs forcés de règlements qui ont le même but. Il serait impossible de faire ce métier, si l'on avait en soi quelques-uns des sentiments qui font l'homme; et comme on ne voit qu'eux, qu'on n'est en rapport qu'avec eux, c'est une vraie souffrance et de tous les instants presque. Je ne crois pas non plus qu'il soit possible d'habiter un peu longtemps une prison quelconque sans que la santé en soit altérée; et quand on vient à se représenter avec quelle légèreté souvent, avec quelle indifférence toujours, les jugeurs abrègent ainsi la vie des hommes que leur livrent des lois stupides et cruelles, on a une idée de la société au milieu de laquelle nous vivons.

Lieux, boyau de cinq pieds de longueur sur une largeur de trente pouces ; au fond, un trou au niveau du pavé, sans siége ni appui. L'esprit d'invention, et dans le même sens, se remarque ici partout.

Régime des prisonniers. Deux repas, vers huit heures et à quatre heures. Une livre de pain blanc, ou une livre et demie de pain noir ; au déjeuner du bouillon maigre, à dîner une cuillerée de légumes. Le jeudi un quart de livre de viande, qui tient lieu de la portion de légumes. Le tout ensemble insuffisant pour le besoin.

*Visite d'Ange et de Didier*. — Le *National* envoyé au Directeur ne m'est pas remis. Il est interdit dans la prison. Mes lectures sont réglées par M. Delessert.

*Mercredi* 6. — Assez mauvaise nuit. Je m'étais couché à neuf heures, excédé de fatigue ; j'espérais dormir. Ma porte qu'on verrouille et le bruit de l'escalier me réveillent vers dix heures. Plus de sommeil jusqu'au matin. Levé à huit heures ; visite du docteur Gaubert qu'accompagne le Directeur. Ils me trouvent travaillant à allumer mon poêle. J'y parviens avec peine ; enfin j'en viens à bout. — Visite d'Adrien. Plus tard mon bon Ange vient m'apporter des rideaux d'alcôve et les poser.

*Jeudi* 7. — Peu de sommeil, relevé à minuit, mais le froid m'oblige à me recoucher bientôt. Le pire moment est celui du réveil : le meilleur celui de la tombée de la nuit. — Le poêle toujours long et difficile à allumer, faute de copeaux. On m'en a promis pour demain. — Vers dix heures on m'apporte du lait. Je fais mon café, cela prend du temps. Puis, voulant me raser, je ne sais comment faire chauffer de l'eau. Je parviens pourtant à en avoir de tiède. Ma barbe faite, je nettoie mes dents. Tout cela me conduit jusqu'à onze heures. On vient faire ma chambre, où se glisse un rayon de soleil, qui me donne un moment de joie triste. Je commence à croire qu'il n'est pas possible de travailler en prison, à moins que ce ne soit à quelque ouvrage pour ainsi dire mécanique, comme l'étude d'une langue ou autre chose semblable. Il faudra donc probablement me résoudre à perdre une année. Tout ce que Dieu fait est bien.

*Vendredi* 8. — Levé tard, temps sombre, neige. Vif désir de travailler ; je ne le peux encore. J'aurais cru le contraire avant d'être ici. Outre tout le reste, il y a quelque chose d'affaiblissant dans la prison. Aussi je ne connais aucun ouvrage qui y ait été écrit. L'aumônier se présenta hier chez moi. Il a une figure commune et vermeille. Je le reçus debout à la porte. Il me parla d'un ancien ami qui l'avait prié de le

rappeler à mon souvenir. Je demandai son nom; point de nom. C'était, disait-il, un *ancien prieur de la rue du Regard.* Je lui répondis, et c'était très-vrai, que je ne connaissais pas du tout la personne dont il me parlait. Sur-le-champ je soupçonnai qu'il y avait là-dessous quelque petite intrigue jésuitique. — Vous demeurez bien haut, me dit cet homme. — Je suis parfaitement bien, répliquai-je. Et comme il faisait un mouvement pour entrer, je le saluai poliment, avec un geste qu'il comprit. Il se retire et je ferme ma porte. Tout cela ne dure pas plus de deux ou trois minutes.

Hier au soir, visite du Directeur. Ce matin, visite du brigadier, que je prends bien pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour une inspection. — Plus tard, Pagnerre, Didier et Ange qui me place deux portières aux deux extrémités de l'alcôve. L'une me fait un petit cabinet, l'autre masque la porte, ce qui m'est surtout agréable.

*Samedi* 9. — Froid vif, neige. Toujours peu de sommeil. Je me décide à entreprendre un petit ouvrage sur la religion, expliquée selon les principes exposés dans *l'Esquisse d'une philosophie.* J'ai dans l'esprit un autre petit livre que je ferai ensuite si j'en ai le temps, ou plutôt la force, car la vie de prison affaiblit beaucoup.

*Dimanche* 10. — Mal dormi. Pendant la nuit, sensation singulière éprouvée déjà plusieurs fois. Il me semblait que les murailles me serraient, me pressaient et que je faisais de vains efforts pour les repousser, et respirer et me dilater à l'aise dans l'espace. Cette impression n'est pas le cauchemar, car je ne la ressens jamais qu'éveillé.

*Lundi* 11. — Visite du docteur Gaubert qui me trouve au lit. Dérangé tout le jour par le retard du déjeuner et le serrurier qu'on vient appeler trois fois pendant qu'il place la serrure de mon petit placard. — Convenu avec Marie qu'elle viendr

tous les lundis (1). A quatre h. et demie Ange. Il ne peut rester qu'un moment.

*Mardi* 12. — Lettres nombreuses. Je fais dire au greffe de n'en recevoir aucune si l'on ne veut pas permettre qu'elles me soient montrées auparavant, de sorte que je puisse refuser celles qu'il ne me conviendrait pas de retirer. Parmi celles de ce jour, il y en a une d'injures atroces où l'on me dit que je mourrai dans l'année et que j'aie à remédier aux désordres de ma conscience. Elle vient du Midi et me coûte vingt-deux sols de port.

*Mercredi* 13. — M. et madame Didier, A. Benoît, Pagnerre.

*Jeudi* 14. — Vent et pluie comme hier. Toujours peu de sommeil et mauvais. A cela près et quelque faiblesse, je m'accommode très-bien de la position qu'on m'a faite. Je n'ai pas encore éprouvé un quart d'heure d'ennui.

*Samedi* 16. — Un an de prison, c'est une peine de mort partielle, car c'est une année retranchée de la vie.

(1) Domestique de Lamennais.

# VI

## PROTESTATION

CONTRE LA PUBLICATION QUI POURRAIT ÊTRE FAITE DES LETTRES ÉCRITES PAR LAMENNAIS A MADAME Y.....

Paris, 12 juin 1851.

On m'a souvent pressé d'écrire mes Mémoires. Malgré la ténuité du fonds à ne regarder que moi, ils auraient pu, en effet, n'être pas dépourvus de quelque intérêt, ayant vu et su beaucoup de choses pendant la longue période qu'embrassent mes souvenirs, lié surtout comme je l'ai été, depuis la fin de l'Empire, avec la plupart des hommes qui se sont fait un nom, et plus ou moins mêlé moi-même au mouvement politique, philosophique et religieux.

Peut-être aussi ceux que leur goût porte à l'observation du travail incessant de la pensée au sein du monde social, que progressivement il transforme, auraient-ils aimé à suivre dans ses phases le développement d'un esprit sincère, qui, cherchant le vrai toujours et ne cherchant que le vrai, va se modifiant à mesure que la réflexion, le spectacle des faits, l'étude de la nature, de l'humanité et de ses lois, l'éclairent

d'une nouvelle lumière et ouvrent devant lui des horizons plus étendus.

Deux motifs principaux m'ont empêché de céder aux instances qu'on m'a faites. Il aurait fallu pendant des années m'occuper de moi-même, y penser, en parler sans cesse. Or, s'il est quelque chose qui me répugne invinciblement, c'est cela.

En outre, contraint de dire la vérité sur les autres, cette vérité n'eut pas été constamment favorable à tous. Il en est qu'elle aurait, quoi que je pusse faire, montrés sous des côtés où nul n'est bien aise qu'on le regarde, et cela me répugnait encore. Sans blâmer ceux qui lèguent aux vivants l'histoire rigidement vraie des morts, liée à celle de la société, je ne me sentais pas disposé à les suivre dans cette voie. Lorsqu'il s'agit de blesser, les morts pour moi sont toujours vivants ; ils me semblent même avoir droit à plus de respect, à plus de ménagements, car attaqués ils ne sauraient se défendre.

J'ai donc renoncé à écrire des Mémoires. Mais comme, attendu la part que j'ai prise aux choses de mon temps, mon nom me survivra peut-être, et que ma conduite et mes écrits, où se marque le progrès de mon esprit, ses variations même, si quelques-uns préfèrent ce mot, pourront donner lieu à des appréciations très-diverses, j'ai voulu qu'au moins mes pensées véritables, aux différentes époques de ma vie, fussent bien connues et d'une manière incontestable, afin de prévenir les suppositions et les conjectures erronées.

A cet effet, secondé par l'obligeance de mes amis, j'ai pris soin de recueillir mes correspondances les plus intimes, pour qu'elles pussent après ma mort servir au dessein que je viens d'expliquer.

Mais une de ces correspondances, qui se compose de plus de 400 lettres, m'a été refusée. Je demandais qu'on me per-

mît de la faire copier. La personne à qui elle est adressée, madame Y.., m'a répondu que me les remettre seulement pour les relire, lui serait trop désagréable. On jugera ce procédé que depuis, écrivant à d'autres, et sans doute aussi de vive voix, elle a cherché à justifier par des allégations aussi futiles que fausses, confondant et brouillant, de la façon la plus étrange, ce qui touche les lettres que je réclamais, et ce que je lui ai confié de mes affaires personnelles. Le besoin seul d'une excuse aura, je me plais à le croire, fasciné sa bonne foi et jusqu'à son esprit, car autrement elle aurait tâché d'inventer des prétextes qui eussent au moins quelque vraisemblance.

Je me tairais sur un fait de cette nature, si je n'avais, par rapport aux suites qu'il peut avoir, des craintes trop fondées. Madame Y.., a des passions politiques violentes; elle est, de plus, entièrement, aveuglément livrée aux jésuites. Or, d'après l'expérience que j'ai d'eux et de tout ce qui dépend d'eux, je ne saurais douter que, pour peu qu'ils y eussent ou crussent y avoir un intérêt quelconque, cette correspondance, qu'on ne veut pas aujourd'hui me permettre de relire, ne fût, sans aucune hésitation, tronquée, mutilée, altérée, pour en abuser selon leurs vues, dans ce que pourraient en publier ses dépositaires futurs; et c'était même là un des motifs qui me faisaient désirer d'avoir entre les mains et de laisser après moi un moyen certain de contrôle.

Privé de ce moyen auquel j'avais un droit sacré, et le refus qu'on m'en a fait autorisant les appréhensions les plus graves, je désavoue expressément tout ce qu'on pourrait m'attribuer un jour comme extrait de ces lettres, même tout passage matériellement exact, qui, séparé de ce qui l'explique dans l'ensemble d'une longue correspondance, serait, par des gens qu'aucun scrupule n'arrête, facilement détourné à un sens

très-éloigné du sens véritable : déclarant, au reste, que si j'ai dû prendre cette précaution trop nécessaire, je ne conserve d'ailleurs aucun ressentiment contre une personne faible de raison, aveuglée par le fanatisme politique et religieux, habituée de plus à ce que tout cède à ses volontés capricieuses, et que, malgré le regret que peut m'inspirer la confiance que j'ai eue en elle, il me serait doux d'estimer encore.

F. Lamennais.

# ÉPILOGUE

## LES DERNIÈRES ANNÉES DE LAMENNAIS. — SA MALADIE. — SA MORT.

Lamennais a passé ses dernières années dans l'isolement. Comme le lion qui se sent mourir, il s'était retiré dans solitude. Ce n'est pas que les dévouements lui ont manqué, mais il était las des hommes. Il avait éprouvé tant de déceptions ! C'est peut-être que si nul n'apporta plus de bonne foi dans l'affirmation de ses idées, nul aussi ne réunit plus de passion à une conviction plus sincère. Il nous disait un jour : « Si j'avais à prendre un emblême de ma vie, ce ne serait pas le roseau qui plie au vent, mais le chêne brisé par l'orage. Je romps et ne plie pas. » Il disait vrai. Sa vie a été un long combat, une lutte à outrance. Absolu dans ses idées, il raisonnait avec une logique aussi savamment membrée qu'une charpente de fer, a dit M. de Lamartine. Or, la logique, au service d'un esprit ardent, le conduit quelquefois au-delà de la vérité; il faut se garder de se laisser entraîner à la contemplation des idées pures, si on veut éviter de graves mécomptes. En perdant de vue la terre, on oublie l'homme, et ses misères, et ses passions, conditions de sa nature finie. Si triste que soit la réalité, à certains égards, il faut se résigner à y vivre plutôt que dans un monde idéal peuplé d'illusions et de découragements. Si des lois générales d'ordre et

de justice régissent la société qui ne peut s'y soustraire, sans violer les lois mêmes de son existence, il faut reconnaître aussi que le progrès, par cela qu'il est une marche en avant et qu'il suppose un but à atteindre,— but indéfini quant à la connaissance et à l'incarnation de la vérité conçue dans les institutions, — implique un point de départ, et, par conséquent, une série d'évolutions successives accomplies par des êtres imparfaits. Il y a donc lieu de considérer non-seulement ce qui devrait être, mais encore ce qui peut être et de faire une large part à la faiblesse humaine.

Si étendue, d'ailleurs, que soit la vue de l'esprit, elle n'embrasse qu'un horizon borné, et il n'est pas de système si bien coordonné qui ne renferme des énoncés faux et des principes contestables : l'erreur se mêle toujours à nos conceptions et à nos jugements. D'où il suit qu'il convient d'apporter une grande réserve dans l'application de théories auxquelles l'expérience seule donne une valeur appréciable. Vouloir les imposer comme étant l'expression absolue de la vérité, c'est prétendre à une infaillibilité qui n'est pas dans la nature de l'homme et mettre la passion au lieu de la raison.

Lamennais ne s'est pas toujours assez défié de cette tendance, et on le comprend, il était prêtre. Il en avait conservé le caractère austère, l'esprit dogmatique et exclusif. Ses contradicteurs en religion, en philosophie, en politique, étaient à ses yeux des adversaires inintelligents ou de mauvaise foi. Il employait contre eux une rudesse de parole, qui allait souvent jusqu'à l'invective, ce qui a fait dire à Royer-Collard qu'aucun prophète de l'Ancien Testament n'avait maudit avec autant de véhémence. Quelques-uns de ses ouvrages; la *Religion considérée*, les *Progrès de la Révolution*, les *Mélanges*, les *Lettres à l'Archevêque de Paris*, les *Amschas-*

*pands et Darvands* surtout offrent, sous ce rapport, des pages inimitables. C'est l'exagération habituelle de la Chaire et de la polémique religieuse. La prédication s'adresse à la foule, et elle cherche moins à convaincre la raison qu'à frapper l'imagination par des images émouvantes. Lamennais a beaucoup prêché dans ses livres, et quand il parle au peuple, il use largement et quelquefois il abuse de ce procédé oratoire. Mais à cette éloquence passionnée qui est comme le cri de son âme indignée, il apporte un correctif puissant, le devoir.

S'il condamne la souffrance que d'autres osent glorifier au nom de l'Évangile, s'il appelle de tous ses vœux les réformes qui doivent améliorer le sort des masses, il ne se lasse point de répéter que la plupart des maux qui désolent le monde viennent de l'oubli des lois morales, et qu'ils ne disparaîtront que par le perfectionnement spirituel, par la pratique de la charité et de la justice. S'il accorde au travail sa part légitime dans la production, il réserve celle de la propriété; il combat avec force les théories qui portent atteinte aux lois sacrées de la famille. Il ne concentre pas les pensées et les désirs de l'homme dans les jouissances matérielles, dans ce monde des fantômes qui passe; la vie humaine a une destinée plus haute, c'est l'élévation constante et progressive des âmes par la participation à la vérité qui est le souverain bien. Il apprend au peuple qu'il y a des joies de la conscience plus enviables que celles que donne la richesse; il le relève, il l'encourage, il lui enseigne avec onction, parfois avec sévérité, les vérités morales qui sont la règle et la consolation de la vie. Il a puissamment contribué à spiritualiser la démocratie, à élever ses principes à la hauteur des dogmes sociaux, à en faire la religion de l'avenir, et cela sera sa plus grande gloire.

Lorsque la révolution de 1848 éclata, Lamennais abandonna ses travaux philosophiques pour entrer dans la vie active. Dès le 27 février, il fonda avec M. Barbet et Pascal Duprat, le *Peuple Constituant*. Peut-être ne s'était-il pas assez pénétré de cette idée qu'au lieu de se diviser et de se livrer à des récriminations inutiles, les démocrates devaient s'unir pour défendre le gouvernement qui, attaqué par les royalistes de toutes nuances, ne pouvait résister à la réaction que par l'appui des citoyens dévoués à la République, quelle que fût d'ailleurs leur opinion sur des actes particuliers. Il siégea plus tard comme représentant de Paris à l'Assemblée nationale.

Des amis sincères lui avaient donné le sage conseil de ne pas accepter le mandat législatif. Ils lui avaient représenté que, vu l'impossibilité physique où il était de se faire entendre à la tribune, son rôle à l'Assemblée devenait très-secondaire; que c'était déchoir du rang qu'il occupait dans le parti républicain, et diminuer l'influence légitime qu'il devait exercer; que sa tribune à lui était ses livres; qu'abandonner momentanément ses travaux philosophiques, c'était s'exposer à les laisser inachevés; qu'il devait cependant tenir d'autant plus à les terminer que l'opinion démocratique incertaine entre une foule de systèmes incomplets et contradictoires, attendait de lui une solution qu'il lui avait laissé espérer; et enfin que, même au point de vue de sa gloire, il était indispensable de mettre la dernière main à une œuvre, fruit des méditations de toute sa vie, et qui devait résumer et compléter ses travaux antérieurs. Lamennais ne se rendit pas à ces observations, parce qu'il crut qu'il exercerait à l'Assemblée une influence utile. Il tenait aussi à faire accepter un projet de Constitution auquel il accordait une grande importance comme manifestation de principes et comme ap-

plication de théories particulières à introduire dans les institutions politiques et civiles.

Le rétablissement du cautionnement des journaux arrêta la publication du *Peuple Constituant*. Le dernier numéro eut du retentissement; il parut encadré de noir. Lamennais terminait ainsi son article du 11 juillet : « Quant à nous, soldats de la presse, dévoués à la défense des libertés de la patrie, on nous traite comme le peuple, on nous désarme. Depuis quelque temps, notre feuille enlevée des mains des porteurs, était déchirée, brûlée sur la voie publique. Un de nos vendeurs a même été emprisonné à Rouen et le journal saisi sans autre formalité. L'intention était claire; on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or pour jouir du droit de parler : nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre. »

Lamennais accepta, pendant quelques mois, la rédaction de la *Réforme*, et il consacra ensuite tout son temps à la politique de l'Assemblée. Il assistait régulièrement à ses séances bruyantes et stériles, protestant de son vote silencieux contre les violences de la réaction.

Le coup d'État du 2 décembre le jeta dans un profond abattement. Il chercha dans l'étude une distraction à ses amères pensées. On ne lira pas sans une douloureuse émotion cette note relative à l'*Esquisse d'une philosophie*. Elle porte la date de mars 1852 : « Après une interruption de quatre années remplies d'événements mémorables, nous reprenons, avec une santé affaiblie, des forces diminuées, le travail que des devoirs d'un autre ordre nous avaient obligé de suspendre. Averti par l'âge et les infirmités que le temps nous presse, que pour atteindre le terme il faut se hâter, nous nous bornerons à indiquer très-sommairement la suite

des idées dont le développement nous est désormais interdit. Il n'est demandé à chacun que ce qu'il peut, et quand la nuit approche, plutôt que de laisser inachevée l'œuvre du jour, l'ouvrier fidèle et prudent l'abrége. »

Hélas! l'heure de l'inspiration était passée, et la volonté trahie par les forces qui déclinaient rapidement. L'*Esquisse* n'a pas été terminée. Quelques chapitres inédits, écrits avant 1848, restent comme les pierres d'attente de ce magnifique monument élevé à la gloire de l'esprit humain. Cependant Lamennais ne pouvait rester inactif. Il acheva la traduction du *Nouveau Testament* dont il avait publié la première partie en 1846. Sa pensée se fixa ensuite sur la grande épopée du *Moyen-Age,* vers laquelle il s'était toujours senti attiré par quelque chose de commun dans la destinée avec le poëte Florentin.

Comme Dante, Lamennais avait été guelfe avant d'être gibelin. Après l'avoir exaltée, il combattit la Rome papale, la *Bestia senza pace* (1), non sous le voile symbolique des initiés, mais à visage découvert. Il lui opposa l'empire personnifié non dans un homme couronné, mais dans le peuple.

Comme Dante, il mangea le pain amer de l'exil sur la terre étrangère, et plus tard il eut à subir les rigueurs de la prison, mais son grand cœur n'eut jamais de ressentiment contre sa patrie. Avec quel accent d'indignation il a flétri l'invasion de 1815 ! « A quels temps, grand Dieu, nous étions réservés ! Et l'horizon s'obscurcit tous les jours. Je ne prévois que calamités, révolutions, et guerres interminables. L'infâme conduite des alliés n'est pas propre à ranimer l'espérance de tout homme qui voit un peu au-delà du moment actuel. Ils travaillent, comme de concert, à détrôner le mo-

(1) *Inferno,* cant. I, t. XIX.

narque qu'ils nous ont rapporté sur leurs sanglantes baïonnettes. Cet homme désormais ne peut plus être vu de la nation que comme l'instrument ou le prétexte de sa honte et de ses malheurs. L'acte de son rétablissement a été signé avec le sang français, à la lueur de nos villes et de nos hameaux incendiés. Une armée étrangère peut seule le maintenir sur le trône; et si cette armée reste en France, si le pillage régulièrement organisé continue; en un mot, si l'on nous traite comme Buonaparte a traité l'Espagne, nous n'avons non plus qu'un exemple à suivre, celui des Espagnols; car il n'y a point de maux pour un peuple, qui ne soient préférables à la perte de l'honneur et de l'indépendance (1). » « Nous avons un mois de septembre superbe, écrivait-il encore de Londres, mais il n'y a point de beau temps loin de son pays. Je ne saurais penser à la France sans une tristesse profonde et pourtant je ne fais autre chose du soir au matin. Que Dieu la protége, et notre famille et nos amis (2) ! »

« C'est que la patrie c'est la commune mère, l'unité dans laquelle se pénètrent et se confondent les individus isolés; c'est le nom sacré qui exprime la fusion volontaire de tous les intérêts en un seul intérêt, de toutes les vies en une seule vie perpétuellement durable... A la patrie donc tout ce que vous êtes et tout ce que vous avez, votre cœur, vos bras, vos veilles, et vos biens et votre vie. Qui hésite à mourir pour elle, celui-là est infâme à jamais (3). »

Que peut-il donc y avoir de commun entre Lamennais et ces royalistes qui, profitant de nos désastres, appelèrent l'étranger à leur aide dans le but de rétablir le régime d'avant 1789 ? Il y a du sang entre les patriotes et ces hommes-

(1) Lettre à l'abbé Jean, du 10 août 1815.
(2) Lettre à mon père, en date de septembre 1815.
(3) *Livre du peuple*.

là. C'est le sang versé depuis 1792 jusqu'à 1830, sur les champs de bataille et les échafauds de la Restauration, pour la défense nationale et les principes de la Révolution. Laissons les vieux partis ensevelir leurs morts, mais qu'ils n'insultent pas les nôtres, en cherchant à établir entre eux une solidarité impossible.

Comme Dante, Lamennais exposa les ennemis de sa patrie au pilori de l'histoire, mais il n'y eut rien dans ses haines qui lui fût personnel. Comme Dante, il passa ses dernières années dans la tristesse, il eut des jours d'angoisses, mais une fermeté inébranlable le soutint toujours dans le rude combat de la vie.

« Et vous aussi, mon enfant, écrivait-il à un jeune homme qui l'avait fait le confident de ses peines, vous mêlez votre voix à cette voix solennelle de la nature humaine qui traverse les siècles comme une longue et funèbre lamentation. Vous avez beaucoup souffert, vous souffrirez beaucoup, et tout ce qui s'appelle homme souffre dans son corps, souffre dans son âme, souffre non-seulement des maux qui ont un nom, mais de je ne sais quoi d'inconnu qu'il porte au-dedans de soi; et cela c'est la vie, et la beauté et la grandeur, l'ineffable grandeur de la vie. Car, est-ce donc qu'il eût fallu se contenter de ce que dévore la faim de chaque jour, et encore sans la rassasier, de ce qui remplit le court espace entre le berceau et la tombe? Oh! non, non. Une puissance bienfaisante nous force d'aspirer au-delà. Et quelquefois cependant, séduits par de trop faciles illusions et l'inexpérience du jeune âge, nous nous persuadons que ce bien si désiré est là tout près de nous, que nous allons le saisir, que nous l'avons saisi, et puis, tout d'un coup, comme dit Pascal, il échappe à nos prises, et nous reconnaissons tristement que ce n'était qu'une ombre. Alors le cœur déçu se trouble et s'affaisse dans

son amertume, et parce que l'image vacillante de l'astre a disparu au fond des eaux qui le reflétaient passagèrement, nous cessons de croire à l'astre même. Levez les yeux, mon cher enfant, vous le retrouverez plus haut. Il serait pourtant raisonnable de se demander si notre existence a un but, et quel est ce but. Ce but, certainement, ce n'est pas chacun de nous individuellement, car nous serions le centre de toutes choses, et si individuellement ce n'est pas chacun de nous, chacun de nous pour être ce qu'il doit être, doit donc se proposer, en tout ce qu'il fait, en tout ce qu'il désire, un autre objet que soi : et voilà le devoir tout aussitôt qui s'élève au-dessus de la vie et l'éclaire d'une nouvelle lumière, et la remplit de joies, sévères sans doute, mais profondes, mais inépuisables. »

C'est à ces sentiments exprimés avec un accent de conviction qu'il est impossible de méconnaître, qu'il faut attribuer la paix intérieure, la sérénité dont jouissait Lamennais. Quelques-uns cherchaient cependant à faire croire que telles n'étaient pas les dispositions de son âme. Le P. Ventura lui écrivait le 10 août 1847 :

« Mon très-cher ami et frère,

« Le livre que je vous envoie vous appartient. C'est le résumé de ces grandes et magnifiques doctrines que vos anciens écrits ont développées dans mon esprit. De malheureuses circonstances ont pu faire croire que vous avez oublié ces doctrines qui ont fait votre gloire et votre bonheur, ainsi qu'elles font encore le mien. Mais rien n'a pu me persuader qu'elles se soient effacées de votre noble cœur. La preuve de cela est que vous n'êtes pas, à ce qu'on me dit, si heureux que je veux que vous le soyez et que vous méritez tant de l'être.

« J'ai aussi une ambassade à vous faire : c'est de la part de l'ange que le ciel nous a envoyé, de Pie IX, que j'ai vu ce matin. Il m'a chargé de vous dire qu'il vous bénit et vous attend pour vous embrasser. C'est le bon pasteur qui cherche sa brebis; c'est le père qui va à la recherche de son enfant. Ainsi, je ne désespère pas de vous voir revenir à l'ancien drapeau pour combattre ensemble, comme nous l'avons déjà fait, à la gloire de la religion et au bonheur de la pauvre humanité. Dans cet espoir que je vous prie de ne pas ébranler en moi, je suis pour la vie votre très-affectionné ami et frère.

« VENTURA. »

Lamennais répondit le 8 novembre :

« Comme après les preuves si nombreuses que vous m'avez données, mon cher ami, je n'ai jamais douté un seul instant de vos sentiments à mon égard, vous ne pouvez non plus douter de ceux que je vous ai voués depuis si longtemps et qui ne s'éteindront qu'avec moi. Mais, toujours unis par le cœur, nous avons cessé de l'être complétement par les convictions de l'esprit. Celles que vous savez être les miennes et que vous ne pouvez partager, je le comprends, sont mon être même, ma foi, ma conscience, et j'y trouve plus de paix et de bonheur que je n'en goûtai jamais en aucun temps de ma vie. Elles me consolent des maux présents par l'espérance, certaine à mes yeux, de l'avenir digne de lui, de sa puissance et de sa bonté que Dieu prépare au monde. Il s'agite et se transforme sous sa main. Nous assistons à une grande mort et à une grande naissance, seulement nous voyons clairement la tombe et le berceau est encore voilé.

« Je prie de tout mon cœur Celui qui dispose souverainement des choses humaines, de bénir les desseins qu'il inspirera lui-même au pontife vénérable dont les peuples, en

ce moment, encouragent les efforts par leurs acclamations unanimes. La mission que la Providence a confiée à son zèle est immense. Il ne restera point en arrière, il marchera jusqu'au bout avec fermeté dans la route glorieuse ouverte devant lui. Veuillez mettre à ses pieds mes vœux et mes respects.

« Le petit livre qu'on m'a remis de votre part mérite toutes les louanges qu'il a reçues universellement. Je garderai le portrait (1), comme un souvenir précieux de l'ami cher et tendre à qui je suis heureux de redire avec quelle sincère et vive affection je lui serai toujours dévoué. »

Après avoir terminé la traduction de la *Divine comédie*, Lamennais en résuma l'esprit dans une introduction qui doit être considérée comme son testament politique et religieux. Il avait le pressentiment de sa mort prochaine et il tenait à faire connaître sa suprême pensée, et ne laisser aucun doute sur sa persistance dans les doctrines démocratiques et anti-catholiques qu'il avait professées dans les vingt dernières années de sa vie. La maladie le surprit alors que quelques pages lui restaient encore à écrire. Le 16 janvier 1854, il fut obligé de prendre le lit. Dès le premier jour, il ne se fit pas d'illusion sur son état et il donna à chacun de ses exécuteurs testamentaires désignés, MM. Auguste Barbet et Adrien Benoît-Champy, un exemplaire de l'écrit suivant :

*Instructions pour mes exécuteurs testamentaires.*

« Je veux être enterré au milieu des pauvres, et comme le sont les pauvres. On ne mettra rien sur ma fosse, pas même une simple pierre.

(1) Celui de Pie IX.

« Mon corps sera porté directement au cimetière, sans être présenté à aucune église.

« Paris, ce 16 janvier 1854.

« F. LAMENNAIS. »

Il remit en outre à M. A. Barbet une pièce ainsi conçue :

« Je déclare qu'il est de ma volonté expresse que mon ami M. Barbet reste seul uniquement chargé de la surveillance et de l'administration de ma maison et de mes intérêts, y compris les visites.

« Paris, ce 16 janvier 1854.

« F. LAMENNAIS. »

La maladie de Lamennais, — c'était une pleurésie, — avait fait en peu de jours de rapides progrès. Dès qu'elle fut connue, elle donna lieu à des préoccupations de diverse nature ; elle attrista ses amis, elle inquiéta le parti ultramontain. On vit alors paraître chez lui les *anciens amis*, — c'est sous ce nom qu'ils se désignaient, — qui, depuis vingt ans, le poursuivaient de leurs calomnies et de leurs injures. Ils demandaient à être introduits et y mettaient une insistance d'autant plus extraordinaire que la plupart avaient complétement rompu avec mon oncle, que plusieurs l'avaient à peine connu et que d'autres même ne l'avaient jamais vu. On eût dit une place à emporter d'assaut. Il n'est assurément rien de plus respectable qu'une conviction sincère, mais encore faut-il qu'elle soit contenue dans les bornes des convenances sociales et de la tolérance. Le zèle ne doit pas aller jusqu'à vouloir forcer la porte de la chambre d'un malade et violenter sa conscience. Les croyants sont ordinairement plus réservés, mais ils sont rares, j'entends ceux dont les actes sont en harmonie avec la foi. Chez beaucoup d'hom-

mes, les apparences tiennent lieu de la religion; c'est un moyen d'assurer son salut dans ce monde, sinon dans l'autre. Des esprits mal faits pourraient considérer cette tactique comme de l'hypocrisie; mettons-la sur le compte de l'habitude et du scepticisme.

« Nous prions par usage, dit Montaigne, et par coutume, ou pour mieux dire, nous lisons ou prononçons nos prières, ce n'est enfin que mine, et me déplaist de voir faire trois signes de croix au *Benedicite*, autant à *Grâces*, et plus m'en déplaist-il de ce que c'est un signe que j'ay en révérence et continuel usage, mesmement quand je baille, et cependant toutes les autres heures du jour, les voir occupées à la haîne, l'avarice, l'injustice. Aux vices leur heure, son heure à Dieu, comme par compensation et composition. C'est miracle de voir continuer des actions si diverses d'une si pareille teneur, qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'altération aux confins mesmes et passage de l'une à l'autre. Quelle prodigieuse conscience se peut donner repos, nourrissant en même giste, d'une société si accordante et si paisible, le crime et le juge. (1) »

Donc certains dévots, vieillis dans les intrigues de la diplomatie, de la politique, de la Bourse et des sacristies, hommes de bien si oncques en fut, menant de front et à grandes guides, les affaires, les plaisirs et leur salut, avaient entrepris de ramener à Dieu un homme qui avait employé son génie à le glorifier, et sa vie entière à la recherche de la Vérité et à la pratique des austères vertus. « Est-il vrai, me demandait un ancien ministre, M. Hyde de Neuville, que M. Lamennais ait défendu que son corps soit présenté à l'église, et qu'il veuille être enterré dans la fosse commune? »

(1) *Essais*, liv. Ier, ch. 56.

Sur ma réponse affirmative, il s'écria : « C'est impossible; quant à la religion, chacun en croit ce qu'il veut, ou plutôt ce qu'il peut, mais il y a des formes à garder. Et les Rouges, monsieur, les Rouges, quel triomphe pour eux! » Voilà l'explication de bien des démarches.

En effet, la mort de Lamennais, dans les sentiments qu'il avait manifestés à ses exécuteurs testamentaires et que ceux-ci, pour mettre à couvert leur responsabilité, avaient cru devoir rendre publics, était un grave événement. C'était la sanction éclatante de ses doctrines, la preuve irrécusable de sa sincérité. S'il a exercé une influence marquée sur les idées de son siècle, il est, croyons-nous, destiné à en exercer une plus décisive dans l'avenir. Depuis la Réforme, c'est un des plus sérieux adversaires du catholicisme.

La philosophie du dix-huitième siècle a été surtout une œuvre de destruction; elle a déblayé le terrain sur lequel doit s'élever le nouvel édifice religieux. Le protestantisme avait conservé l'idée de l'ordre surnaturel; on la retrouve encore, quoique affaiblie, chez la plupart des écrivains de l'âge qui nous a précédés. Lamennais a combattu cette idée avec une grande force de raisonnement et en a prouvé scientifiquement la fausseté. Il a déchiré le voile que la théologie avait placé entre Dieu et l'homme. En démontrant que la création est la réalisation des idées divines, en vertu des lois éternelles de l'ordre, il a réfuté les notions absurdes de l'arbitraire attribué à l'œuvre du Créateur, établi l'existence des rapports naturels et immédiats qui unissent à lui les êtres intelligents et renversé le surnaturalisme qui, subordonnant la connaissance des vérités nécessaires à la révélation médiate et intermittente, porte atteinte à l'action souveraine de la raison et à la liberté de l'homme, et est la négation du principe même de la société,

attendu que la société spirituelle, la vraie société, a sa raison dans la société première des êtres contingents avec l'être infini, parce que les individualités finies ne peuvent s'unir que dans l'unité primordiale et infinie, et par la tendance commune vers elle. *In Deo vivimus, movemur et sumus.*

Lamennais a déterminé le critérium de la certitude et substitué la raison humaine dans sa plus large manifestation, la raison non de l'individu mais de l'espèce, à l'autorité de l'Église catholique, qui devient alors une simple individualité dans le sein de l'Église universelle de l'humanité. La souveraineté du peuple est une déduction rigoureuse de cette théorie générale qui comprend ainsi la société spirituelle dont les deux formes, l'ordre religieux et l'ordre politique et civil, sortent d'une même source : vastes rameaux du même arbre à l'ombre desquels doit s'abriter un jour le genre humain. Cette doctrine qui prend dans le passé les vérités relatives qu'il contient pour le rattacher au développement incessant de l'intelligence générale qui constitue le progrès, est la négation absolue du christianisme dogmatique et de la monarchie de droit divin, et on comprend l'immense intérêt que le parti ultramontain et royaliste avait à en atténuer la portée par une rétractation réelle ou apparente.

Le curé de la paroisse se présenta deux fois sans être admis auprès du malade; il agissait d'après les ordres de l'archevêque de Paris. Le P. Ventura et l'abbé Martin de Noirlieu, curé de Saint-Louis d'Antin, ne furent pas non plus reçus par lui. Mon oncle avait expressément défendu de laisser entrer un prêtre quel qu'il fût. En ce qui concerne le P. Ventura et M. Martin de Noirlieu, il dit à M. Barbet, en présence de M. Benoît-Champy et M. de Vitrolles, qu'il avait bien fait de les empêcher d'arriver jusqu'à lui; que, dans toute autre circonstance, il les aurait vus avec plaisir, mais

que, dans l'état où il se trouvait, leur visite faite le même jour, à un court intervalle l'une de l'autre, avait une signification qui ne permettait pas qu'on fît une exception en leur faveur. C'est M. de Vitrolles qui avait provoqué ces démarches.

La position de M. Barbet devenait très-difficile, en l'absence de la famille de Lamennais, qui ignorait sa maladie. Celui-ci l'avait bien chargé d'administrer sa maison et de régler les visites, mais son droit était discuté, et il a fallu toute son énergie pour repousser les assauts qui, chaque jour, étaient livrés avec une ténacité sans pareille. Les intrigues se multipliaient et prenaient un caractère de plus en plus agressif. Il était évident qu'on voulait exercer une pression sur mon oncle, et ceux qui agissaient dans ce sens ou qui faisaient agir, répandaient le bruit qu'il était séquestré, *gardé à vue par une troupe de prétendus amis qui se relevaient les uns les autres et ne laissaient approcher de lui que leurs semblables.* Je cite textuellement. La vérité est que les docteurs Rostan et Jallat avaient expressément interdit toute visite, et que les prétendus amis qui avaient bien voulu se rendre aux instantes prières de M. Barbet, MM. Henri Martin, Carnot, Montanelli, le nonce polonais Carwowski, le général Ulloa, Armand Lévy et quelques autres personnes non moins recommandables, passaient tour à tour le jour et la nuit, non pas dans la chambre de Lamennais, mais dans le salon, ne voulant pas l'abandonner sans surveillance aux soins de domestiques et aux tentatives qui étaient faites du dehors.

Le 29 janvier, je reçus à la campagne que j'habite loin de Paris, une lettre que Béranger chargeait un ami commun, Benjamin Antier, de me transmettre. « Je viens de voir Rostan, écrivait Béranger, il désirerait que Blaize fût ici. La-

mennais a toute sa tête; mais ne serait-il pas convenable que son neveu fût là pour faire exécuter ses ordres, quels qu'ils soient. Si j'avais eu l'adresse de Blaize, je lui aurais écrit ; écris donc promptement, et, si tu veux, envoie ces quelques lignes. Rostan, malgré le mieux, craint des accidents que l'état du malade donne à redouter. » Je partis le jour même et j'arrivai à Paris le 30 janvier. Je vis aussitôt M. Barbet. Je suis heureux de trouver cette occasion de rendre hommage à son dévouement si désintéressé, à sa fermeté calme et prudente et à sa patience d'autant plus méritoire que, souvent provoquée par des procédés blessants, elle ne s'est jamais démentie. C'est à cet honnête homme qu'il appelait à si juste titre son ami, que Lamennais a dû la tranquillité de ses derniers jours et d'avoir été respecté dans sa personne et dans sa conscience.

On a beaucoup parlé et de diverses manières de l'archevêque de Paris à l'occasion de Lamennais. Il est utile d'établir les faits dans leur exactitude. Lamennais avait été prêtre et, bien qu'il eût renoncé au sacerdoce, dans la doctrine catholique il était toujours prêtre; le sacerdoce a un caractère indélébile. On comprend donc que l'archevêque a pu intervenir, mais à cette juridiction purement spirituelle Lamennais avait le droit d'opposer sa volonté; il lui appartenait d'accepter ou de rejeter l'intervention de l'autorité diocésaine. Le 30 janvier, M. Benoît-Champy se rendit à l'archevêché, accompagné de MM. Forgues et d'Ortigues. Il fit connaître à M. Sibour le refus de Lamennais de recevoir un prêtre, et exposa qu'il y avait peut-être quelque inconvénient à renouveler, pour le moment du moins, des visites d'ecclésiastiques. L'archevêque répondit qu'il avait fait ce qu'il devait faire en envoyant le curé de la paroisse, et qu'il était décidé à une dernière tentative. — « J'ai fait écrire, dit-il, à ma-

dame de Vaux. Elle se rendra chez Lamennais; *c'est une femme résolue, vigoureuse, et elle arrivera jusqu'au lit du malade.* »

M. Benoît-Champy observa que, vu l'état de Lamennais, un acte de cette nature avait des dangers réels et engagerait la responsabilité du prélat. Celui-ci parut le comprendre et dit à un des ecclésiastiques présents à la conférence, M. Bautain, je crois, d'écrire sur-le-champ à madame de Vaux de passer à l'archevêché avant d'aller chez Lamennais, et il ajouta avec quelque inquiétude : « Pourvu qu'il ne soit pas trop tard ! » Avant de se retirer, ces Messieurs demandèrent ce qu'il y aurait à faire si Lamennais venait à rétractation. Il fut répondu que le curé de la paroisse devait être appelé, s'il y avait urgence; que, dans le cas contraire, on s'adresserait à l'ecclésiastique qui serait désigné par Lamennais. On peut juger par ce récit que les personnes qui approchaient mon oncle, étaient loin d'être disposées à agir sur son esprit dans un sens opposé aux croyances orthodoxes; elles se tenaient dans une prudente neutralité et c'était leur devoir.

Quand j'appris les détails de cette entrevue, je ne fus nullement alarmé. Il aurait fallu ne pas savoir tout ce qu'il y a d'élévation et de délicatesse dans le caractère de madame la baronne de Vaux, pour supposer qu'elle aurait pu se prêter à la démarche imprudente que l'on avait songé à lui confier. Elle connaissait trop bien d'ailleurs Lamennais pour ignorer quel en eût été le résultat. Née du mariage du conventionnel Tallien et de mademoiselle de Cabarus, morte princesse de Chimay, madame de Vaux, veuve d'un officier supérieur de la garde de Charles X, a occupé dans le monde un rang distingué qu'elle devait moins à sa position personnelle qu'aux brillantes et solides qualités de son esprit, à la

générosité de son cœur, à la fidélité de ses amitiés. Jeune encore, elle s'est retirée dans une communauté et a consacré à Dieu une vie toute remplie de bonnes œuvres. Ses rapports avec mon oncle remontaient à une époque déjà ancienne, et elle lui avait conservé un respectueux attachement et un de ces dévouements courageux dont les femmes seules sont capables et qui ne sauraient être ébranlés ni par le temps, ni par la divergence des croyances religieuses et des opinions politiques, ni par ces mille accidents qui troublent si souvent les relations les plus étroites.

Le 1er février, madame de Vaux vint prendre des nouvelles de Lamennais; elle n'insista pas pour le voir, elle pria seulement le docteur Jallat de lui remettre, s'il n'y voyait pas d'inconvénient, un billet dans lequel lui rappelant les bontés et l'affection qu'il avait eues pour elle, elle lui demandait la permission de lui donner des soins. Le lendemain, d'après le désir qu'elle en avait témoigné à M. Barbet, j'eus l'honneur de la voir et de causer longuement avec elle de l'état de mon oncle et de la conversation tenue à l'archevêché. Après l'avoir remerciée du bon souvenir qu'elle avait gardé à Lamennais, et aussi de n'avoir pas accepté le rôle indiscret que M. Sibour avait eu un moment l'idée de lui imposer, je lui fis observer que toute violence, de quelque part qu'elle vînt, trouverait une résistance fondée sur le respect dû à la personne de Lamennais et à la légalité; que la loi ne permettait pas de violer impunément le domicile d'un citoyen, qu'elle punissait au contraire ce fait comme un délit; que la violation de domicile, condamnable en soi, prendrait un caractère beaucoup plus grave si, malgré la volonté formelle du malade, malgré sa famille, malgré ses médecins qui déclaraient qu'une émotion quelconque pouvait avoir un résultat funeste, on essayait de pénétrer jusque dans sa

chambre; qu'alors ce n'était plus seulement sa liberté qui était méconnue, que sa vie même était menacée et que, dans ce cas, on n'hésiterait pas à repousser la force par la force. Je la priai de reporter ces paroles à l'archevêque, de lui faire part d'une détermination parfaitement arrêtée et d'appeler toute son attention sur les suites que pourrait avoir un zèle imprudent. J'ajoutai : « Si Lamennais veut un prêtre, tenez pour certain que j'irai moi-même le chercher. — Eh bien, me dit madame de Vaux, vous me répondez de lui corps et âme? — Oui, madame, je vous donne ma parole d'honneur qu'on ne tuera pas son corps et qu'on ne lui volera pas son âme. » — Ainsi se termina notre entretien.

Le 3 février, madame de Vaux, avant de retourner dans sa communauté de Juilly, vint de nouveau s'informer de la santé de Lamennais et elle me fit l'honneur de m'écrire la lettre suivante qui résume exactement la situation à ce moment :

Paris, 3 février 1854.

« Je puis vous assurer de nouveau, mon cher Blaize, qu'aucune des démarches trop zélées ne sont parties d'aussi haut que vous le pensiez, et que de plus on n'en laissera plus faire de ce genre. Votre présence connue auprès de notre bien cher malade a suffi pour tranquilliser ses amis qui, dans leur zèle un peu inconsidéré peut-être, croyaient lui donner une preuve de leur dévouement. Je vous remercie, mon cher ami, de vous être assez rappelé de moi pour être sûr que je ne me chargerais d'aucune mission de dévouement mal entendu, et je me réjouis au contraire de mon voyage s'il a pu contribuer à arrêter celles que certaines personnes, par affection, avaient cru devoir s'attribuer. Notre

cher malade, laissé à ses nobles sentiments, n'oubliera jamais, j'en suis sûr, le caractère sacré dont il est revêtu, et Dieu fera le reste en lui.

« Je vous rappelle, mon cher Blaize, la promesse que vous m'avez faite de me donner des nouvelles de votre cher oncle. Dites-lui bien, lorsqu'il sera tout à fait rétabli, que j'ai un grand désir de le revoir, et qu'aussitôt qu'il partagera ce désir, je viendrai à Paris. J'ai eu aussi, mon cher Blaize, un grand plaisir à vous serrer la main; il y a vingt-quatre ans que nous nous connaissons, et cela compte dans la vie des gens de cœur.

« *Je n'ai pas trouvé M. de Vitrolles chez lui, mais je pense qu'il viendra me voir ce soir.*

« J'espère avoir de très-bonnes nouvelles du malade ces jours-ci, n'est-ce pas ? »

Ce très-honorable témoignage prouve que si des tentatives de pression ont été faites sur Lamennais, ce n'est pas de la part des *prétendus amis* qui l'entouraient, et je ne saurais trop insister sur ce point, car il importe que l'on sache que l'illustre écrivain est mort comme il a voulu mourir.

Le 31 janvier, son frère, le respectable abbé Jean, m'écrivait de Ploërmel :

« Sur-le-champ pars pour Paris, je t'en conjure. Va, comme représentant la famille, auprès de ton pauvre oncle mourant, et fais de ton mieux dans cette douloureuse et si cruelle circonstance. Ne manque pas de concerter tes démarches avec mademoiselle Hélène et sa sœur (1), avec M. de Vitrolles et l'abbé Martin de Noirlieu. Hélas! hé-

(1) Mademoiselle Hélène de Cornulier et madame de Grandville, nièces de mademoiselle Cornulier de Lucinière dont il sera parlé plus loin.

las! je ne puis te rien dire de plus; je n'ai que des larmes et des prières. »

Le soir même de la conférence avec l'archevêque, M. d'Ortigues vint prévenir M. Barbet que M. de Vitrolles avait l'intention de se présenter le lendemain matin chez Lamennais et de lui faire lecture d'une pièce conçue à peu près en ces termes : « Les médecins vous disent que vous guérirez; votre état est trop grave pour qu'ils puissent vous donner cette espérance. Un homme comme vous ne doit pas avoir peur de la mort et c'est dans cette prévision que je vous demande de déclarer si vous persistez à mourir hors de la communion catholique. » La réponse de Lamennais devait être consignée, une sorte de procès-verbal dressé, après quoi M. de Vitrolles se serait retiré.

Le 31 janvier, d'accord avec M. Barbet, j'écrivais à M. de Vitrolles qu'il ne serait pas admis à faire cette étrange communication, lorsque M. Forgues entra. Je lui fis part de l'objet de ma lettre. « Elle est inutile, dit M. Forgues, je déjeune chez M. de Vitrolles; je lui ferai part de vos observations, et il ne viendra pas. »

A quel titre cet ancien diplomate prétendait-il agir? Était-ce comme ami de Lamennais et pour faire connaître sa pensée suprême? Mais après son refus motivé exprimé devant lui et d'autres témoins, deux jours auparavant, de recevoir un prêtre; en présence de l'écrit du 16 janvier remis à MM. Barbet et Benoît-Champy, écrit connu de M. de Vitrolles, une nouvelle déclaration à huis-clos de Lamennais n'était d'aucune utilité, car tous ceux qui l'entouraient savaient à quoi s'en tenir sur ses dispositions actuelles. D'un autre côté, la lettre de l'abbé Jean prouve que M. de Vitrolles avait accepté la mission délicate de convertir Lamennais; toutes les dé-

marches faites dans ce but devaient être concertées avec lui. Or, au point de vue religieux, la constatation par le représentant officieux de l'orthodoxie du refus de Lamennais de se rétracter, était un fait très-regrettable. Aussi on ne trouve pas d'explication satisfaisante de la conduite de M. de Vitrolles dans cette circonstance. Était-ce un retour *in extremis* de cet esprit d'intrigue dont il a donné tant de preuves dans sa carrière politique? Agissait-il au nom d'un parti ou pour son propre compte? Voulait-il trouver l'occasion d'une autre *Note secrète* au profit des cléricaux ou simplement ajouter une page à ses *Mémoires?* Béranger, qui jugeait l'homme d'après ses antécédents de la Restauration, nous disait à ce sujet : « Il s'était fait oublier, il recommence sa réputation. »

Il ne faut pas confondre avec les *anciens amis* quelques personnes qui, bien que catholiques, étaient restées attachées de cœur à Lamennais et parmi lesquelles je citerai MM. Charles de Coux et l'abbé Rohrbacher, ses collaborateurs du journal l'*Avenir;* si elles regrettaient les dispositions si fermes de son esprit, elles respectaient sa conviction qu'elles savaient si sincère. D'autres, bien intentionnées d'ailleurs, se faisaient d'étranges illusions en se supposant capables de le ramener à des croyances qui n'étaient plus les siennes. Si Lamennais, en se séparant de l'Église, avait sacrifié ses convictions à la passion, on conçoit qu'on eut pu espérer un retour à l'heure de la mort. Mais une telle supposition était une injure faite à son caractère; c'était admettre qu'il avait consacré vingt ans de sa vie à soutenir sciemment des doctrines fausses, à outrager la vérité et à tromper les hommes. Or, il est évident pour quiconque a étudié avec quelque attention sa vie intellectuelle, que son esprit a suivi une marche logique qui exclut toute préoccupation personnelle; que s'il s'est modifié, c'est toujours en vertu du même principe posé par lui à l'en-

trée de sa carrière philosophique et dont sa foi dernière était la rigoureuse conséquence. Que pouvaient donc sur lui des exhortations banales puisées dans les lieux-communs de la théologie ? Même au point de vue d'une rétractation possible, et, à cet égard, le plus grande latitude devait être et a été donnée, le seul parti raisonnable était celui indiqué avec autant de bon sens que de délicatesse par madame la baronne de Vaux, laisser Lamennais à lui-même, et n'attendre rien que de sa propre conscience.

Madame de Kertanguy, ma sœur, que Lamennais avait instituée sa légataire universelle, vint me rejoindre à Paris le 4 février. Elle descendit à l'Abbaye-aux-Bois chez mademoiselle Hélène de Cornulier et sa sœur, madame de Grandville, que mon oncle avait connues enfants au pensionnat de l'abbé Carron. Leur tante, mademoiselle de Lucinière, avait été une amie dévouée de Lamennais et de ma famille. Cette respectable femme, d'une humeur vive et enjouée, réunissait à beaucoup d'esprit et d'instruction le cœur le plus aimant. Elle est décédée en 1844, après avoir donné dans sa longue carrière, trop courte pour ceux qui ont eu le bonheur de la connaître, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Son attachement pour Lamennais était resté le même après sa scission avec Rome, mais elle avait espéré que cette scission ne serait pas définitive. L'idée d'être éternellement séparée d'une personne qui lui était si chère avait pour elle quelque chose de navrant, et elle m'avait fait promettre de la prévenir si Lamennais, qui ne la voyait plus que de loin en loin, tombait malade. Sainte amitié qui n'était pas limitée à cette vie fugitive, mais qui voulait se continuer au-delà du temps. Est-ce trop de l'éternité pour la passer avec ceux que l'on aime ? Mademoiselle de Lucinière avait en mourant recommandé à ses nièces de faire ce qu'elle aurait fait elle-même pour ré-

concilier Lamennais avec l'Église; elles ont pieusement rempli ce devoir. Je citerai encore une des filles du comte O'Mahony, filleule de Lamennais, qui du fond du cloître lui écrivit une lettre fort touchante.

Dans un certain monde, on avait espéré que madame de Kertanguy, dont les sentiments catholiques étaient connus, serait un utile auxiliaire du parti clérical, tout au moins un docile instrument. On ne comptait pas sur son initiative, mais on pensait s'en servir comme d'une clef pour ouvrir la chambre du malade à ceux qu'il ne voulait pas voir. On la circonvint de toutes les façons, mais sans succès. Si madame de Kertanguy eut désiré voir son oncle changer de résolution, elle lui portait trop d'affection et de respect pour se prêter à des manœuvres contre lesquelles protestait sa loyauté. Aussitôt que l'état de Lamennais l'avait permis, elle avait pu s'assurer par elle-même que la séquestration dont on avait dit qu'il était l'objet, n'existait que dans l'imagination de têtes folles, ou dans les bruits répandus à dessein par ceux qui avaient intérêt à y faire croire. Madame de Grandville était aussi entrée chez Lamennais, et elle avait pu acquérir la même certitude.

Cependant les sourdes menées ne s'arrêtaient pas. Les femmes avaient pris le rôle le plus actif; les couvents fournissaient leur contingent. On multipliait les démarches auprès des personnes que l'on supposait pouvoir exercer quelque influence auprès des amis et des médecins; on écrivit jusqu'à Béranger. Celui-ci, retenu par un mal de jambe, ne pouvait sortir; il faisait prendre des nouvelles quand je n'allais pas lui en porter. Malgré l'empêchement qui le clouait sur son fauteuil, il aurait voulu visiter mon oncle; le docteur Rostan ne le lui permit pas, il le pria, au contraire, de s'abstenir. « On me harcelle, lui dit-il, pour laisser voir Lamennais, je

ne puis l'accorder, il est trop affaibli. Rendez-moi le service de ne pas insister. Quand je dirai que je vous ai refusé, on comprendra que toute visite est impossible. « Béranger se résigna; il n'a pas vu Lamennais pendant sa maladie.

Après de longs jours passés dans une mortelle inquiétude, l'espoir vint un moment nous consoler. Une amélioration très-sensible s'était manifestée et les accidents que l'on avait redoutés du côté de la poitrine paraissaient conjurés. Le malade était entré en convalescence, il prenait quelques aliments et on crut que le temps, les soins et de grands ménagements rétabliraient les forces. Les *anciens amis* avaient disparu. Lamennais revenant à la santé ne leur importait guère. M. Barbet ne jugeant plus ma présence nécessaire et ma sœur restant à Paris, je retournai chez moi où m'appelaient de graves intérêts de famille.

Contre notre attente, la faiblesse persista; Lamennais était épuisé. Une dernière crise se déclara le 26 février. Ne m'étant pas trouvé à sa dernière heure, je me bornerai à reproduire textuellement un procès-verbal dressé peu de jours après sa mort par plusieurs de ses amis qui y avaient assisté.

« Le dimanche, 26 février 1854, Joseph Montanelli et Armand Lévy, qui avaient passé la nuit chez M. Lamennais, et Henri Martin qui était venu le matin de bonne heure, se trouvaient tous les trois dans la chambre près le salon, quand, sur les une heure et demie de l'après-midi, Auguste Barbet sortant de la chambre du malade, les appela et les y fit entrer avec lui.

« M. Lamennais, préoccupé des tentatives qui avaient été faites durant sa maladie pour l'amener à rétractation, et craignant qu'on n'exerçât une pression sur sa légataire universelle en éveillant des scrupules de conscience de nature à

empêcher l'exécution de sa volonté, avait voulu écrire quelques lignes à la suite de son testament. Ne l'ayant pu, il les dicta. Henri Martin les lui relut. Il dit : « Le commencement « est bien, » indiqua une correction de style dans le milieu, puis approuva le tout. Henri Martin les recopia, les lui relut, et il persista. Sur la demande que lui firent Auguste Barbet et Henri Martin, s'il voulait qu'on appelât un officier public pour donner à cette disposition une forme authentique, M. Lamennais dit que c'était inutile, que pour sa nièce une obligation même purement morale suffisait. Il prit la plume, se souleva, pria Henri Martin de tenir le carton et signa (1). En entrant dans la chambre, Auguste Barbet s'était placé debout au pied du lit; Henri Martin s'était assis à la tête, Armand Lévy à côté de Henri Martin près de la porte du salon ouvert, et, derrière Armand Lévy, Joseph Montanelli, de façon à ne point voiler la lumière de la croisée unique qui éclairait la chambre et l'alcôve.

« Nous retournâmes tous les quatre dans la chambre du fond, afin que le malade pût reposer un peu. Vers les trois heures, le docteur Jallat nous dit qu'il trouvait M. Lamennais très-mal. Aussitôt Auguste Barbet envoya chercher la

(1) Cette pièce est ainsi conçue :

« Ayant essayé de porter sur mon testament la disposition présente, et n'ayant pas pu, je prie MM. Auguste Barbet et Henri Martin de recevoir ma déclaration pour en faire l'usage opportun qui sera bon; et cette déclaration est que ma volonté est que si ma légataire universelle, sans le consentement de laquelle aucun des livres que je lui ai alloués ne peut être imprimé, venait à refuser ce consentement pour l'impression d'aucun d'eux, mes exécuteurs testamentaires auront droit de la contraindre et je leur en impose le devoir.

« Paris, ce 26 février 1854.

« F.-R. DE LA MENNAIS. »

Au bas est écrit :

« Certifions d'honneur avoir entendu M. de La Mennais exprimer la volonté ci-dessus et la dicter à M. Henri Martin qui l'a écrite, et, après lecture, M. de La Mennais a signé.

« Ce 26 février 1854.

« Armand LÉVY, 17, rue de l'Est.
« Joseph MONTANELLI, 27 rue de l'Arcade. »

nièce de M. Lamennais à l'Abbaye-aux-Bois par M. de Coux. Nous entrâmes dans la chambre du malade; la respiration était difficile. Nous étions depuis quelques instants agenouillés près de son lit, quand tout à coup, et attachant sur nous un regard fixe et long, et pressant la main aux deux plus proches, il dit : « Ce sont les bons moments. » L'un de nous lui dit : « Nous serons toujours unis avec vous. » Il répondit, en faisant un signe de tête : « C'est bien, nous nous retrouver... » David d'Angers arriva et resta quelques instants. Puis survint Carnot qui avait passé toute la nuit précédente chez M. Lamennais, et, presque en même temps, la nièce du malade. Sa première parole fut : « Féli, veux-tu un prêtre ? Tu veux « un prêtre, n'est-ce pas ? » M. Lamennais répondit : « Non. » La nièce reprit : « Je t'en supplie. » Mais il dit d'une voix plus forte : « Non, non, non; qu'on me laisse en paix. » Un peu après, la nièce s'étant approchée du lit, et ayant dit : « N'avez-vous besoin de rien ? » il dit d'un ton mécontent : « Je n'ai besoin de rien du tout, sinon qu'on me laisse en « paix. » Ayant dit : « Madame, » sa nièce crut qu'on l'appelait ; il dit : « Non. » Sur sa demande si c'était la garde qu'il voulait, il dit : « Oui. » Henri Martin et Carnot rentrèrent dans le cabinet de travail. Quand vint madame de Grandville, elle s'approcha du lit et dit : « Je suis Antoinette ; me recon- « naissez-vous ? » Il dit : « Parfaitement, je suis bien aise de « vous voir... mais j'ai affaire avec mes amis. » Sa nièce et ses amis ayant promis de ne plus faire aucune tentative, elles restèrent au bout du canapé à prier. M. Lamennais se sentait mourir ; il dit à l'un de nous : « Ce sera pour cette « nuit ou pour la prochaine. »

« A cinq heures moins un quart, Armand Lévy étant près du lit, M. Lamennais lui dit : « Il faudra aller trouver « M. Émile Forgues, rue de Tournon, 2, pour lui dire de venir

« me voir demain matin ou plutôt ce soir. » Armand Lévy répéta cette parole à Auguste Barbet, et Carnot partit pour la rue de Tournon avec Henri Martin, et revint avec Émile Forgues sur les cinq heures et demie. Auguste Barbet ayant prévenu le malade de l'arrivée de M. Forgues, celui-ci entra, se pencha près du malade. M. Lamennais lui parla de la publication de ses œuvres dont il le chargeait par son testament et codicille, et dit, entre autres choses : « Soyez ferme, « on essayera de vous circonvenir ; publiez tout sans changer « ni retrancher. » Forgues dit : « Vos volontés seront exécu- « tées complétement, sans qu'il y soit changé un point ni une « virgule, je vous le jure. » Alors se tournant vers nous et rentrant dans le cabinet de travail de M. Lamennais, près de a cheminée, Forgues répéta : « M. Lamennais m'a dit : « Soyez ferme, on essayera de vous circonvenir. Je l'ai juré ; « je publierai tout ce que je trouverai. »

« Dans la soirée, Armand Lévy s'approcha de la nièce de M. Lamennais et de madame de Grandville, qui étaient au salon. Elles lui dirent : « Il est bien triste de voir mourir et « mourir comme cela. Car enfin, ajouta la nièce, c'est lui qui « m'a faite chrétienne. » Armand Lévy répondit : « La chose « première c'est que la volonté du mourant soit respectée. » La nièce répondit : « C'est vrai, et sa volonté est malheureu- « sement trop évidente. » Il ajouta : « Si M. Lamennais eut « voulu un prêtre, nous eussions été le chercher aussi vite « que nous avons couru chez M. Forgues. » La nièce paraissait touchée de l'empressement qu'avait mis M. Barbet à la faire prévenir, et elle le disait. Cette conversation fut répétée à l'instant aux personnes qui étaient dans l'autre pièce.

« La lucidité de M. Lamennais fut parfaite toute cette journée du dimanche ; sa main conserva longtemps de la force : à dix heures du soir, il buvait avec une cuiller sans

renverser, s'impatientant si on voulait soutenir sa main. Le docteur Jallat, qui le matin était venu sur les huit heures et demie et était reparti, revint sur les deux heures et resta jusqu'au soir. La garde malade qui veilla M. Lamennais depuis le jeudi 23 février jusqu'à la fin, l'autre garde étant tombée malade, est madame Valleton. Elle ne le quitta pas.

« Tout le dimanche soir, chaque personne qui se présentait put entrer ; il entra même une personne qui n'avait jamais vu M. Lamennais. Entre autres personnes qui vinrent ce soir-là étaient M. Benoît-Champy, l'un des exécuteurs testamentaires, le nonce Polonais Carwowski, le général Ulloa. Carnot revint le soir, ainsi que Henri Martin et Jean Reynaud ; ce qui s'était passé en leur absence leur fut redit textuellement alors ; ils partirent à dix heures du soir tous trois, et en même temps qu'eux Armand Lévy ; restèrent pendant la nuit : Auguste Barbet, Montanelli, Forgues, madame de Grandville et la nièce de M. Lamennais.

« Le lendemain matin, M. Lamennais expira à neuf heures trente-trois minutes, peu d'instants après le départ de sa nièce et de Montanelli. On pensait qu'il passerait encore la journée, tant il conserva de force jusqu'au dernier moment. M. Lamennais était en ce moment entouré de quelques-uns de ses anciens amis et de ses nouveaux amis. M. Barbet lui ferma les yeux. Henri Martin était arrivé quelques minutes auparavant ; Armand Lévy, quelques instants après.

« Toutes lesquelles choses nous avons cru devoir consigner, maintenant que notre mémoire est encore toute fraîche, pensant utile et nécessaire d'indiquer nettement au milieu de quelles circonstances avait eu lieu l'expression de la volonté de M. Lamennais sur la publication et la réimpression de ses ouvrages, afin qu'on puisse, au besoin, mieux ap-

précier pour quoi il le fit; comme aussi de faire connaître ses derniers moments, pour qu'il soit bien constaté quelle fut jusqu'à la fin son indépendance, sa lucidité, son énergie d'esprit et sa ferme volonté.

« Paris, le 15 mars 1854.

« Ont signé : GIUSEPPE MONTANELLI, ARMAND LÉVY, H. MARTIN, H. CARNOT, H. JALLAT. »

Ceux qui ont vu cette grande mort en ont gardé une impression profonde. Après quarante-trois jours de souffrances supportées avec résignation et qui n'altérèrent pas un moment sa sérénité, Lamennais s'est éteint dans l'intégrité de son intelligence et de sa foi démocratique. Aucun doute n'est possible après son refus réitéré à sa dernière heure de recevoir un prêtre catholique, aussi il ne s'est pas élevé une voix pour contester la sincérité de ses sentiments.

Ses traits furent reproduits par la photographie; MM. Bertsch et Arnaud se sont acquittés de cette tâche avec leur habileté ordinaire. M. Salomon voulut bien se charger du moulage du masque et de la main.

En contemplant cette pâle figure empreinte de tant de fermeté, de calme et de mélancolie, ma pensée se reporte à la Chênaie. C'était en 1829, la veille de la fête de tous les saints. Nous étions réunis dans le salon. M. Lorin, aïeul maternel de Lamennais, peint dans son costume de juge, fixait sur nous son regard grave et bienveillant. Madame Lorin, vêtue d'une robe de damas jaune, parsemée de petites fleurs, et d'un mantelet de velours garni de fourrures, les mains dans son manchon, nous souriait doucement. Mais le temps avait

passé sur ces chères images et y avait laissé une teinte de tristesse. Mon grand'père et ma grand'mère Lamennais, plusieurs de leurs enfants et de leurs petits-enfants, mon grand'oncle Dessaudrais et sa sainte femme avaient habité cette demeure et y avaient goûté un peu de repos et de bonheur. Autrefois, à pareil jour, eux aussi ils avaient pensé à leurs morts et espéré pour eux les joies du ciel. Le vent d'automne emportait dans ses tourbillons les feuilles jaunies des vieux chênes et faisait vibrer les lames harmonieuses des branches des sapins qui, dans l'ombre, se dressaient comme de noirs fantômes. Que de voix aimées se mêlant aux bruits de la nuit, nous criaient de la tombe : « Souvenez-vous ! » Lamennais descendit au salon et nous lut son *Hymne des morts :*

« Ils ont passé sur cette terre; ils ont descendu le fleuve du temps; on entendit leurs voix sur ses bords, et puis l'on n'entendit plus rien. Où sont-ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !*

« Il y en avait qui disaient : Qu'est-ce que ces flots qui nous emportent? Y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide? Nous ne le savons pas, nul ne le sait. Et comme ils disaient cela, les rives s'évanouissaient. Où sont-ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !*

« Il y en avait aussi qui semblaient, dans un recueillement profond, écouter une parole secrète; et puis, l'œil fixé sur le couchant, tout à coup ils chantaient une aurore invisible et un jour qui ne finit jamais. Où sont-ils? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !* »

Pendant sa maladie, Lamennais avait toute sa pensée concentrée en Dieu. La veille de sa mort, il eut comme une vision de l'éternelle béatitude; il en parlait à M. Barbet avec effusion. *C'étaient les bons moments !*

« Garde-toi, avait-il dit au peuple, d'incarner tes sublimes espérances dans la boue que tu foules aux pieds. Durant ce court passage, tu n'es entouré que d'ombres vaines : les réalités te sont invisibles, l'œil de chair ne peut les saisir; mais Dieu, qui en a donné l'invincible désir à l'homme, en a mis aussi dans son cœur l'infaillible pressentiment. Lève les yeux : ici est le travail, la tâche à remplir; ailleurs est le repos, la vraie joie, la récompense certaine du devoir accompli jusqu'au bout (1). »

Le 29 février, un immense concours de peuple était répandu depuis la rue du Grand-Chantier, demeure de Lamennais, jusqu'au cimetière de l'Est. La foule silencieuse se découvrait avec respect devant le cercueil placé dans le corbillard des pauvres. La police avait fait un grand déploiement de forces. Huit d'entre nous seulement entrèrent dans l'enceinte funèbre; les autres furent dispersés. Béranger nous y rejoignit; il marchait avec peine, appuyé sur le bras de Jean Reynaud. Il avait été reconnu et salué d'ardentes acclamations. Le cercueil fut descendu dans une de ces longues et hideuses tranchées où l'on enterre le peuple. Lorsqu'il fut recouvert de terre, le fossoyeur demanda : « Faut-il mettre une croix ? » — M. Barbet répondit : « Non. » Lamennais avait dit : « On ne mettra rien sur ma fosse. » — Pas un mot ne fut prononcé sur la tombe.

Dans un autre temps, Lamennais avait désiré être inhumé à la Chênaie. Il avait marqué l'emplacement de son tombeau sur le bord de l'étang, à l'ombre d'un hêtre où souvent il venait s'asseoir dans ses promenades solitaires. Mais il voulût donner aux prolétaires une dernière et touchante marque

(1) *Livre du Peuple*, ch. XVI.

de son amour. Et qu'importe après tout où reposent ses cendres! Son nom vivra bien dans la mémoire du peuple, resplendissant de la double auréole du génie et de la vertu.

A. Blaize.

FIN

# TABLE DES MATIÈRES

## DU SECOND VOLUME

---

### CORRESPONDANCE (SUITE).

MÉLANGES RELIGIEUX ET PHILOSOPHIQUES.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND ET DERNIER.

Coulommiers. — Typographie. de A. MOUSSIN.